

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

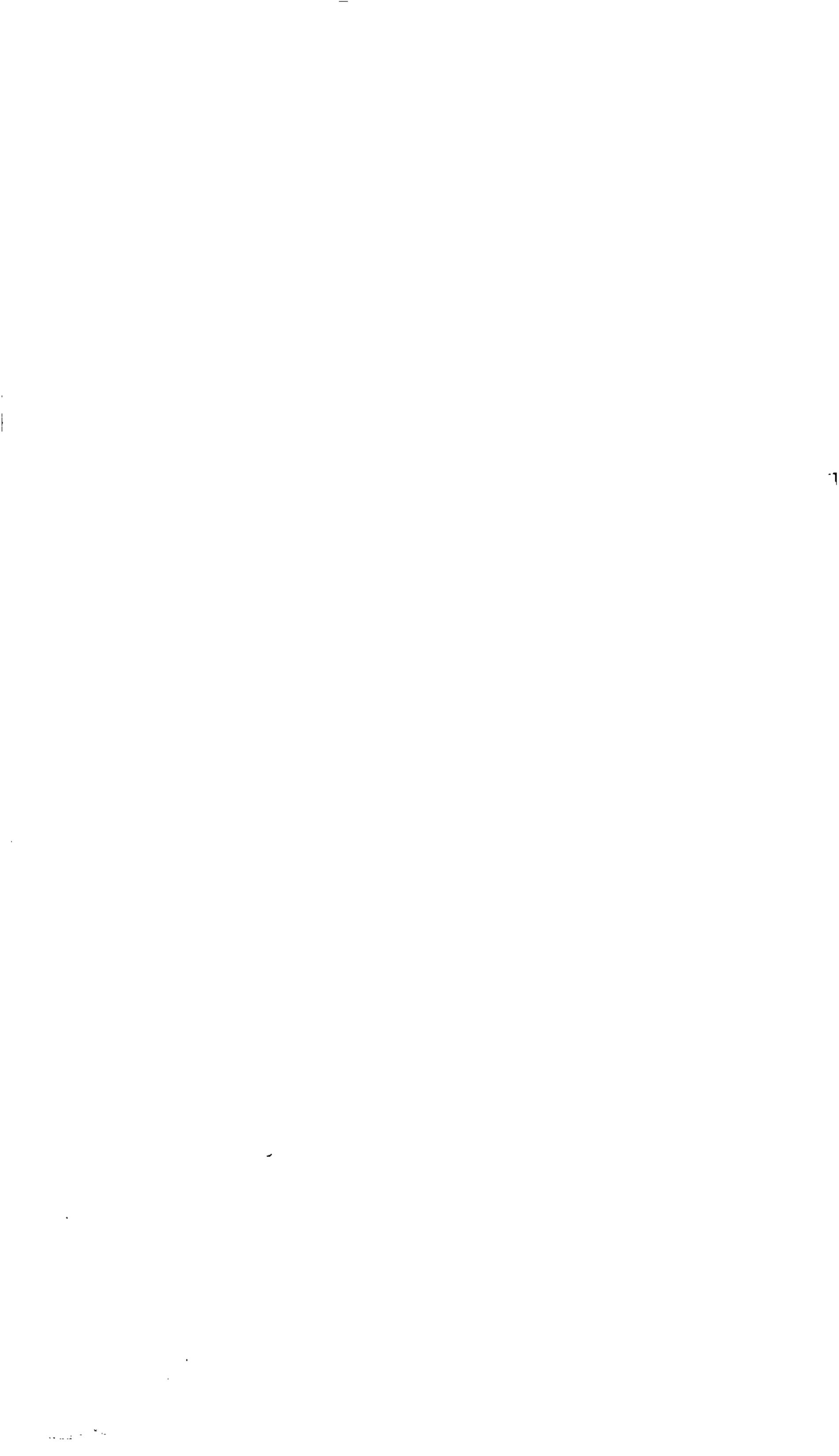
**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).





# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1836.





# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

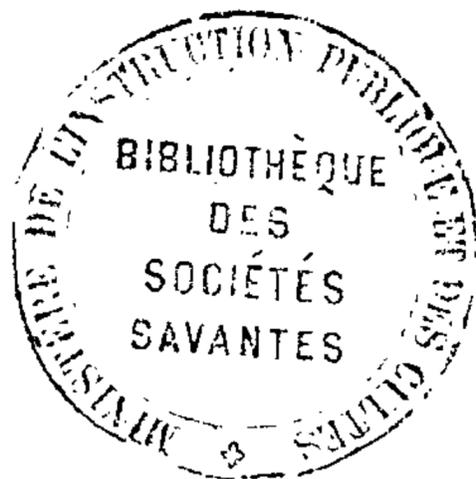
DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1836.

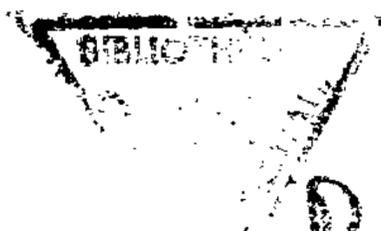


ROUEN,

IMPRIMÉ CHEZ NICÉLAS PERIAUX,

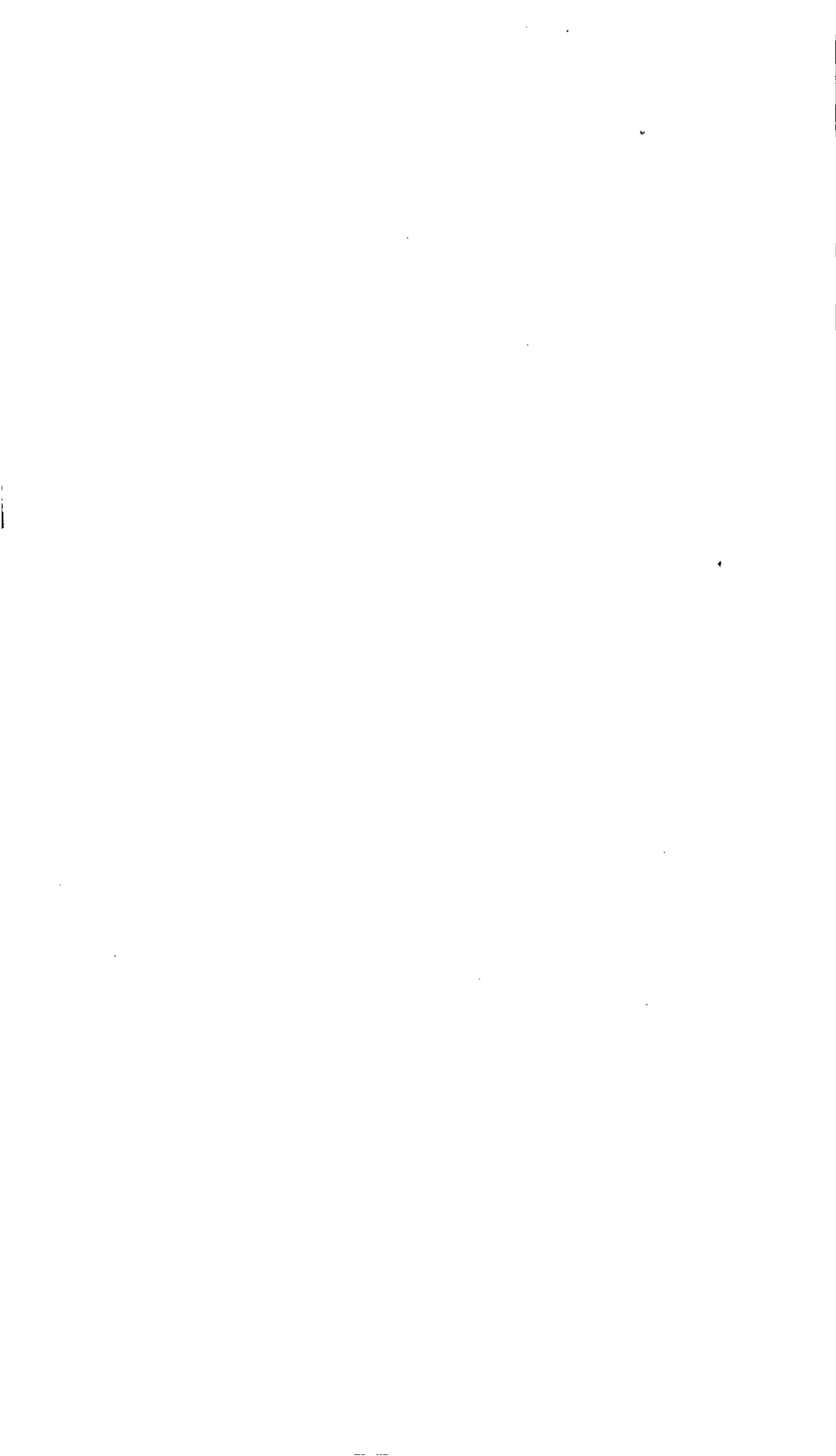
RUE DE LA VICONTÉ, N° 55.

—  
1837.



Pen. 8°

12391



**PRÉCIS ANALYTIQUE**  
**DES TRAVAUX**  
**DE**  
**L'ACADÉMIE ROYALE**

**Des Sciences, Belles-Lettres et Arts**

**DE ROUEN,**

**PENDANT L'ANNÉE 1836.**



**DISCOURS D'OUVERTURE**

*De la Séance publique,*

**PRONONCÉ PAR M. A. DEVILLE.**

---

**MESSIEURS,**

L'usage m'impose le devoir, comme président, d'ouvrir cette séance par un discours... Ne vous alarmez pas, Messieurs; vous n'entendrez pas un discours académique : depuis long-temps le bon sens public et les académies elles-mêmes en ont fait justice. Débarrassé de cette obligation, plus pénible qu'on ne le pense, je devrais peut-être, pour

compléter la réforme, me contenter d'annoncer l'ouverture de cette séance, et céder la parole<sup>1</sup> aux honorables membres chargés de la remplir, et qui vont successivement réclamer votre attention; mais il faut marcher avec les temps: nous ne sommes pas encore arrivés là; résignez-vous donc, Messieurs, ainsi que moi.

J'emprunterai à un fait récent et à l'histoire de cette ville le sujet dont je me propose de vous entretenir; je n'abuserai pas long-temps de vos moments.

### CHARTRES ET ROUEN.

Il y a quelques mois, vous avez tous été douloureusement frappés par l'annonce d'un événement qui devait plonger tous les amis des arts et de nos antiquités nationales dans le deuil. Le feu, disait-on, avait détruit l'église cathédrale de Chartres: cet édifice, un des plus magnifiques de ceux que nous a légués cet âge si merveilleux de l'architecture gothique, avait cessé d'exister! Ce désastre, grossi par la renommée, se réduisit bientôt à l'embrasement et à la destruction des combles de l'église, de cette charpente appelée *la forêt*, de l'immense quantité de pièces de bois qui entraient dans sa composition. Il était de nature à être réparé; un article additionnel du budget est venu y pourvoir: quatre cent mille francs ont été votés par les Chambres. Dans ces temps où le mécanisme constitutionnel n'était pas encore en mouvement, il y a quelques siècles par exemple, ce désastre aussi eût été effacé; mais, autre temps, autres mœurs: à défaut du budget, un appel eût été fait à la piété des fidèles; les fidèles y eussent répondu; car grande alors était la foi du peuple, grande était la vénération pour Notre-Dame de Chartres... Notre-Dame de Chartres! on y venait de si loin en dévotion, en pèlerinage! Heureux celui qui avait pu seulement apercevoir, en passant, les deux clochers jumeaux

en pierre de son portail! Plus heureux celui qui, pénétrant dans la sainte basilique, après avoir franchi le labyrinthe mystique de la nef, avait fait sa prière devant la statue de la Vierge noire! Là était venu s'agenouiller le grand roi saint Louis; là, Philippe-le-Bel était venu remercier la mère de Dieu de sa victoire de Mons-en-Puelle, gagnée sur les Flamands le 18 août 1304; là était entré, armé et à cheval, le roi Philippe de Valois pour y déposer le haubert qu'il portait à la bataille de Cassel, livrée l'année même de son avènement, en 1328; là, rois, reines, comtes, barons, chevaliers, bourgeois, étaient venus prier: aussi rois, reines, comtes, barons, chevaliers, bourgeois, auraient-ils apporté leur aumône à Notre-Dame de Chartres. Large eût été l'offrande, prompte eût été la réédification! Et ce n'étaient pas seulement le roi de France, les barons du pays, les bourgeois, et, comme on les appelait alors, les *manants* de la ville de Chartres, qui eussent fait tomber, dans les troncs apposés aux murs encore noirs et lézardés de la cathédrale, les florins d'or et les deniers d'argent; les provinces environnantes, les contrées les plus éloignées, se fussent émues au malheur de Notre-Dame de Chartres. La Normandie, la première, lui fût venue en aide: là, duc, duchesse, barons, peuple, tout eût contribué pour elle, tout se fût levé pour elle. « Erreur! exagération! se sont écriées les ames tièdes « de notre âge. Qu'avaient de commun la Normandie et le « pays Chartrain? les bourgeois de Rouen et les bourgeois de « Chartres? Les premiers avaient bien assez à faire de ré- « parer leur cathédrale, si souvent frappée par la foudre, « sans s'occuper de celle de leurs voisins. Dans ces temps « d'ignorance et de barbarie, chacun restait chez soi et ne « pensait qu'à soi. » Erreur! m'écrierai-je à mon tour, erreur de gens qui veulent juger les temps passés par le temps présent, et qui croient que tout s'est fait comme on fait de leurs jours! Comment leur répondre? Par des faits: ils par-

lent si haut et si clair, que je n'aurai pas besoin d'en tirer la conséquence.

Un incendie, plus terrible que celui de 1836, avait complètement renversé l'église de Chartres : l'argent afflua de toutes parts ; l'église se releva, plus spacieuse et plus belle. Mais il restait encore à couvrir cette vaste étendue de murailles ; et, épuisée par tant d'efforts, la charité publique semblait s'être lassée. La femme de Guillaume-le-Conquérant (car ces choses se passaient vers la fin du xi<sup>e</sup> siècle), la femme de Guillaume-le-Conquérant, Mathilde de Normandie, l'apprend ; elle ordonne que l'église tout entière soit couverte en plomb à ses frais ; et l'église fut couverte. Là ne s'arrêtait pas la sympathie des Normands pour les Chartains. Un de nos vieux archevêques, Hugues, dit Hugues d'Amiens, du nom de sa ville natale, va nous l'apprendre. En l'an 1145, la flamme avait de nouveau dévoré la vénérable basilique ; car il était rare qu'un siècle s'écoulât sans que le feu s'attachât à ses murailles, sans cesse renaissantes et sans cesse dévorées. Le même désastre retrouva le même zèle. Ce fut à qui accourrait à Chartres pour aider ses habitants à rebâtir leur maîtresse-église. Les Normands, écrivait l'archevêque de Rouen à Théodoric d'Amiens, s'y rendirent des premiers : hommes, femmes, pauvres, riches, se mirent en route ; ils traînaient, le front penché vers la terre, des chariots chargés de pierres, de poutres, et des autres matériaux nécessaires à la réédification de l'église incendiée. Aucun n'était parti pour ce saint pèlerinage sans s'être confessé et sans avoir reçu la bénédiction des mains du prélat lui-même ; tous s'étaient pardonné les uns aux autres, se promettant aide et affection. Ils s'étaient nommé un chef, que le bon archevêque appelle leur prince, et qui dirigeait la marche et tous les travaux. Cette association, qui venait de se former, et dont le prélat regarde, en conséquence, Chartres comme le berceau, s'étendit bientôt à toute la Nor-

mandie, et y développa rapidement sa pieuse activité<sup>2</sup>. Que de pierres de nos édifices sacrés remuées par les mains de cette naissante franc-maçonnerie ! S'il nous était permis de faire ici, en passant, une légère excursion dans le champ des conjectures, nous dirions que, en effet, il serait peut-être possible de voir là l'origine, dans nos contrées, de cette institution. Je sais qu'il y a loin de l'église de Chartres au temple de Salomon ; auquel les frères en maçonnerie ont la prétention de remonter ; mais, enfin, une antiquité de sept cents ans est déjà quelque chose, et, à leur place, je ne sais pas trop si je ne m'en contenterais point.

Les vieilles chroniques ne nous apprennent pas si les Chartrains payèrent les Normands de réciprocité, et déployèrent la même ardeur religieuse et maçonnique lorsque la cathédrale de ces derniers fut, à son tour, brûlée par le feu du ciel. Nous ne savons pas si Rouen vit entrer dans ses murs les bons habitants d'entre Loire et Seine, atelés aux chariots chargés de pierres, de chaux, de bois, bannières déployées en tête ; les occasions, du moins, n'avaient pas manqué. Ce qui est certain, c'est que, depuis cette époque, soit reconnaissance, soit même sentiment religieux, les sympathies du pays Chartrain furent acquises au pays Normand. Si Chartres n'envoya pas à Rouen ses populations, il lui envoyait ses hommes de l'art, il lui prêtait ses maîtres les plus consommés ; et, à tout prendre, je ne sais laquelle des deux villes devrait le plus à l'autre : mettez dans la même balance, d'un côté, une multitude inexpérimentée, de l'autre, un seul homme, mais un homme de génie, et dites où elle penchera. Il existe encore, dans la cathédrale de Rouen, une preuve vivante de ces prêts artistiques et de bonne confraternité. Quelqu'un de vous, Messieurs, a-t-il quelquefois remarqué, derrière le maître-autel, un peu à main gauche, avant d'en-

<sup>2</sup> Voir *Annales Bénédictines*, t. VI, p. 392-393.

trer dans la chapelle de la Vierge, au-dessus du tombeau de l'archevêque Maurice, qui est couché dans la muraille, un vaste et long vitrail aux couleurs bleue, rouge, et renfermant dans des médaillons enlacés l'histoire de Joseph ? Lorsque le soleil levant vient à frapper de ses rayons cette antique verrière, véritable mosaïque enflammée, regardez bien : un peu dans le bas, sur un bandeau déroulé, va briller à vos yeux le nom de *maître Clément, verrier de Chartres*<sup>1</sup>. Cet artiste n'est pas le seul que Notre-Dame de Chartres ait prêté à Notre-Dame de Rouen.

Monument de la piété des Rouennais, la tour de Beurre, commencée depuis quatorze années, allait bientôt recevoir son couronnement. Le cardinal d'Amboise voulut qu'une cloche de dimensions colossales, et qui surpassât en volume non-seulement les autres cloches de son église métropolitaine, mais même toutes celles connues jusqu'alors, y fût suspendue; il voulait, comme il le disait lui-même, qu'elle fût *la plus belle du royaume*. Malgré l'habileté connue des fondeurs de Rouen, aucun artiste de cette ville n'osa se charger d'une opération aussi importante, aussi difficile; car on ne parlait de rien moins que d'une cloche de dix à douze pieds de haut et de trente pieds de tour (quinze hommes assis auraient pu manger attablés sous ce vaste corps sonore); Chartres envoya un des fondeurs, Jean le Maçon. L'homme de Chartres, se sentant à la hauteur de la pensée du cardinal d'Amboise, proposa de fondre une cloche du poids de 42,000 livres, et se mit aussitôt à l'œuvre. Il établit son atelier au pied de la tour même qui devait la recevoir, et prépara son moule. Mais les maîtres charpentiers de la ville, moins hardis et moins confiants que Jean le Maçon, firent entendre leurs clameurs : « Comment faire porter au « beffroi de la tour un poids si énorme ? s'écrièrent-ils. C'est

<sup>1</sup> *Clemens vitrearius carnotensis magister.*

« compromettre la solidité de la tour elle-même ; on ne peut « tolérer une pareille chose ! » Le Chapitre, effrayé, manda Jean le Maçon, et lui ordonna de diminuer de 10,000 livres le poids de sa cloche. L'artiste eut beau répondre et du succès de l'opération et de la solidité de la tour de Beurre, le Chapitre insista ; mais, à demi vaincu par l'assurance du fondeur, il le laissa maître de déterminer la diminution à adopter, s'en rapportant, disent les procès-verbaux du Chapitre, à sa prudence, et lui abandonnant le soin de concilier (ce sont les propres termes dont on se servit) les intérêts de l'église et son honneur : *utilitatem ecclesie cum suo honore*<sup>1</sup>. Jean le Maçon fixa le poids de la cloche à 36,000 livres. En conséquence, il brisa son premier moule<sup>2</sup> et en prépara un second.

Cependant, la matière bouillonnait dans les fourneaux. On était au lundi 2 août de l'année 1501 ; ce jour avait été marqué pour la fonte de Georges-d'Amboise, car tel était le nom que devait porter la cloche, du nom de son parrain futur. L'anxiété était peinte sur tous les visages : l'incertitude touchant la réussite d'une opération si importante, si extraordinaire, de l'esprit des bourgeois était passée dans celui du clergé de la cathédrale ; les hommes de l'art eux-mêmes semblaient la partager. Jean le Maçon, cachant sous un front pâle, mais calme, le tourment d'artiste qui dévorait son sein, était à son poste, attendant le moment fatal. Tout-à-coup, l'orgue de la cathédrale mugit ; toutes les cloches sont mises en branle ; on entonne le *Te Deum*. Jean le Maçon brise la porte du fourneau : le métal coule en masse de feu, se précipite mugissant dans le moule, et le remplit. On vit

<sup>1</sup> Registres capitulaires manuscrits, séance du 30 avril 1501.

<sup>2</sup> Il demanda, à cette occasion, 20 ou 25 livres tournois d'indemnité ; cette somme représentait environ deux marcs d'argent. (Mêmes registres.)

alors le front pâle de l'artiste se colorer comme le ciel devant l'éclair, son œil briller... La cloche était fondue !

A vingt-six jours de là, au pied de la même tour de Beurre, à quelques pas de l'endroit où gisaient encore les débris du moule et les bavures du métal, à la lueur de quelques flambeaux, au bruit de quelques prêtres murmurant les prières des Morts, on enterrait un homme : cet homme, c'était Jean le Maçon... L'enfant de Chartres n'avait pu résister à l'émotion que lui avait causée la réussite de son ouvrage ; la joie l'avait tué. C'était une ame d'artiste, celle-là ! Le maître-maçon (l'architecte dirions-nous aujourd'hui) de la tour de Beurre, Jacques le Roux, posa lui-même, de ses mains, la dalle en pierre qui devait peser sur le corps. Il y avait gravé l'image d'une cloche ; autour, son ciseau avait tracé cette inscription :

Cy dessoubz gist Jehan Lemachon  
De Chartres homme de fachon  
Lequel foudit Georges Damboyse  
Qui trente six mille livres poyse  
Mil Vcc ung, jour daoust deuxiesme  
Puis mourut le vingt huitiesme.

En 1793, la cloche Georges-d'Amboise fut descendue de la tour de Beurre, et brisée. Vers le même temps, la pierre tumulaire de Jean le Maçon disparut. On eût dit que la cendre de celui qui était mort de joie en lui donnant le jour eût voulu s'effacer, s'en aller, mourir avec elle ! En entendant briser misérablement, sur le pavé de Notre-Dame de Rouen, sa fille chérie, l'ombre de Jean le Maçon, se soulevant indignée, se sera enfuie vers Notre-Dame de Chartres.

---

---

---

# CLASSE DES SCIENCES.

---

## Rapport

FAIT

PAR M. C. DES ALLEURS,

SECRETÉAIRE PERPÉTUEL DE LA CLASSE DES SCIENCES.

---

MESSIEURS,

Je vais avoir l'honneur de vous présenter le tableau des travaux scientifiques de l'Académie, pendant le cours du dernier exercice.

### Correspondance.

Les sociétés qui ont l'habitude de correspondre avec l'Académie, ont continué de lui adresser le résumé de leurs actes, sous des formes variées. Nulle d'entre elles n'a manqué à l'appel, ce qui prouve que le succès a répondu aux efforts de toutes ! C'est à nous de les en féliciter et de leur té-

moigner publiquement ici notre reconnaissance ; nous y joindrons des vœux sincères pour la réussite de celles qui sont apparues depuis peu. Parmi ces dernières, nous citerons l'Association normande, la Société d'encouragement pour le commerce national, la Société philomathique de Perpignan, et enfin la Société d'horticulture, qui vient de se constituer définitivement à Rouen.

Tous nos confrères attachés à la classe des sciences, nous rendent habituellement compte, chacun, de quelque une de ces publications : ces rapports annuels, qui alimentent nos séances, établissent entre les localités de quelque importance, séparées par de grandes distances, une correspondance régulière, qui a pour principal avantage de généraliser, en les coordonnant, les opinions et les vœux scientifiques. Cette représentation spontanée des besoins sociaux, de l'ordre le plus élevé, organisée par la science, est une mine féconde où l'observateur, le philosophe et surtout l'homme d'état, peuvent, à tous moments, venir puiser des renseignements positifs, que le génie sait toujours utiliser au besoin !

Je m'efforcerai, Messieurs, de suivre un ordre logique dans l'examen des matières dont j'ai à vous entretenir : je crois devoir, en conséquence, commencer par les Sciences physiques.

### Sciences physiques.

Rien de plus difficile à faire qu'un bon ouvrage élémentaire sur les sciences ! C'est, de plus, une œuvre de véritable abnégation, puisque l'homme de mérite qui seul est capable de mener à fin cette entreprise, ne trouve point, dans son accomplissement, l'éclat qui dédommage un auteur de ses peines ! Honneur donc, dans le sanctuaire académique, à ceux qui sacrifient ainsi et leur temps et leurs veilles ! M. le professeur Person nous a offert le premier volume de son *Traité*

*élémentaire de Physique.* Qu'il reçoive aujourd'hui l'expression publique de notre gratitude ; car M. Lévy, qui nous a mis à même d'apprécier son ouvrage, par un rapport étendu, s'est plu à proclamer que l'auteur avait accompli sa pénible tâche avec un rare bonheur.

Les jugements portés sur un siècle par les contemporains, sont, à bon droit, suspects, puisqu'ils n'offrent presque jamais de terme moyen entre l'exagération de l'éloge et l'excès du blâme. La postérité seule peut bien apprécier l'esprit qui a dominé aux époques successives de la vie des peuples ; et cependant, il est des faits d'une telle évidence, que l'on peut et que l'on doit peut-être les proclamer de suite : ainsi, sans hasarder un jugement téméraire sur le siècle dans lequel nous vivons, nous pouvons dire hardiment que l'esprit d'investigation prudente, dans les sciences, y a fait des progrès réels : que celles-ci, devenues familières à un plus grand nombre dans toutes les classes, les ont accoutumées, par le spectacle des déceptions qui ont trop souvent suivi un enthousiasme irréfléchi, à se défier enfin des systèmes et de leurs exagérations ! Nous en avons sous les yeux, en ce moment même, un exemple qui démontre combien sous ce rapport nous avons dépassé nos pères ! Qui ne se rappelle, en effet, Messieurs ; l'espèce de délire que le magnétisme animal excita, lors de sa première apparition dans le dernier siècle. Les foudres de la vieille et vénérable faculté de Paris furent impuissantes à empêcher le charlatan Mesmer de recruter de nombreux et fanatiques prosélytes, et même, ô scandale, jusque parmi les enfants de la faculté ! L'on a essayé, dans ces derniers temps, de renouveler bien des rêveries dangereuses ou niaises, que l'état fébrile de la société, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait fait éclore, et ça n'a pas toujours été sans succès, nous ne le voyons que trop ! Mais, pour les sciences, les tentatives irréfléchies ou intéressées du trou-

peau servile des imitateurs ont toutes échoué. Le magnétisme animal aussi, quoique traité pourtant de nos jours avec plus d'indulgence par la nouvelle faculté que par l'ancienne, a cherché vainement à ranimer une ferveur à jamais éteinte! L'on n'a pas nié entièrement : c'eût été prévention; on n'a pas approuvé légèrement : c'eût été ignorance; mais la science, résolue de ne s'appuyer désormais que sur l'expérience, a déclaré qu'elle se réservait de prononcer plus tard *en dernier ressort*, et elle a d'avance stigmatisé les démarches honteuses que méditerait le charlatanisme, après cette solennelle décision!

M. Gors nous a lu une histoire complète du Magnétisme animal, dans laquelle dominant l'exactitude, la bonne foi, la clarté, et, par dessus tout, cet esprit de sagesse et de critique mesurée, dont je félicitais, à l'instant, nos contemporains. Le mémoire de M. Gors est imprimé, et l'opinion publique a ratifié le jugement que je viens de prononcer.

Si le magnétisme animal n'a pas conquis le droit de cité dans la thérapeutique médicale, Messieurs, il n'en est pas de même de l'électricité proprement dite. Celle-ci a souvent été employée avec avantage dans diverses espèces de névroses rebelles à tout autre traitement. Une impulsion nouvelle a même été donnée, depuis peu, aux moyens d'application de cet agent chez l'homme; et le docteur Andrieux, de Paris, doit être compté parmi ceux qui ont imaginé des perfectionnements notables aux appareils électriques ordinaires. Le moyen qu'il a trouvé pour transmettre les commotions à un point déterminé, d'une manière régulière, sous le double rapport du temps et de l'intensité, à l'aide d'un pendule, a mérité le suffrage de M. Person, juge com-

pétent, qui a engagé l'auteur à poursuivre ses recherches et ses ingénieux travaux.

M. le comte de Raffetot nous a soumis un mémoire contenant les résultats d'expériences faites par lui-même, à l'aide du baromètre, pour bien fixer les hauteurs relatives de plusieurs points des Pyrénées, dans la vallée de Barèges. M. Lévy, nous rendant compte de ces opérations, en homme expérimenté, nous a fait sentir les causes probables des différences, parfois assez notables, qui existent entre plusieurs points déterminés par M. de Raffetot et les mêmes points désignés dans l'*Almanach des Longitudes*; il a, d'ailleurs, adressé de sincères félicitations à l'auteur, qui consacre à des voyages, qu'il sait ainsi utiliser, une bonne part de ses loisirs et de sa fortune. L'Académie a partagé l'opinion de M. Lévy, et elle a admis M. de Raffetot au nombre de ses membres résidants.

Feu le colonel Beaufoy, ancien membre de la Chambre des Communes, de la Société royale de Londres, etc., a fait une longue série d'expériences nautiques et hydrauliques sur la résistance des corps de diverses formes dans des liquides de densités variables. Il avait laissé à sa mort de volumineux manuscrits, estimés des savants, qui contenaient le résumé de ses recherches, avec les dessins des expériences à l'appui. Son fils, jaloux d'honorer sa mémoire, conçut le projet de publier ses travaux. Rien de plus naturel jusque là; mais voici ce que personne, à coup sûr, n'entendra avec indifférence dans cette enceinte : pour rendre l'édition de ces œuvres plus remarquable, M. Beaufoy a voulu l'exécuter lui-même; et, le croirait-on, Messieurs, il a créé, de ses propres fonds, tous les établissements nécessaires pour fondre les caractères, fabriquer le papier, graver les planches, imprimer l'ouvrage, le brocher, le carton-

ner, etc. Le luxe inusité et la perfection typographique rare avec lesquels cet in-folio est édité, ont fait monter la dépense à plus d'un million, et il n'y a cependant encore qu'un volume de paru! Mais c'est ici surtout que la piété filiale va briller de tout son éclat : pour que tant de soins, de peines, de dépenses, conservassent le caractère d'un pieux hommage à la mémoire de l'auteur, l'ouvrage n'a point été et ne sera point mis en vente : l'éditeur l'offre, à ses frais, à presque toutes les sociétés savantes du monde civilisé. M. Gosier, qui nous a fait un très bon rapport sur cette belle entreprise, nous a donné, avec plus de développement, les détails que je résume ici moi-même. L'Académie de Rouen a envoyé à M. Beaufoy, comme un gage de sa reconnaissance et de sa haute estime, la collection complète de ses propres publications; elle a été reçue avec une gratitude bien sentie par M. Beaufoy, qui nous promet sous peu le second et dernier volume d'un ouvrage, qui restera dans nos archives, comme le plus beau monument qu'un fils reconnaissant puisse élever à la mémoire d'un illustre père.

### Chimie.

Une notice de M. Dubuc *sur la sophistication des farines de céréales*, etc., a obtenu une médaille de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. M. Morin a fixé notre opinion sur le mérite des procédés proposés par notre confrère pour découvrir la fraude. Certes, personne n'était plus capable que M. Morin de nous éclairer sur ce point, lui qui, vous vous le rappelez, Messieurs, nous a fait d'abord confidence du moyen, si ingénieux et si simple, qu'il a imaginé pour reconnaître, à l'instant même, le mélange trop fréquent de la fécule de pommes de terre avec la farine de blé.

Le célèbre professeur de docimasia à l'École royale des mines, M. Berthier, l'un de nos correspondants les plus exacts et les plus zélés, nous a encore adressé cette année deux nouveaux volumes intitulés : *Chimie minérale et Analyse de substances minérales*. M. Girardin, qui nous en a rendu un compte très avantageux, a terminé son rapport par ces mots :

*Nous avons des actes de reconnaissance à adresser à M. Berthier, qui a daigné, de la haute position où il est placé, se réduire au rôle modeste de bibliographe, pour éclairer ses confrères sur la marche d'une science dont il est lui-même un des plus fermes soutiens.*

Un jeune chimiste de Paris, qui marche sur les traces du savant que nous venons de citer, M. Soubeyran, chef de la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, a fait hommage à la Compagnie de plusieurs de ses travaux, qui sont nombreux. M. Morin nous a prouvé qu'ils étaient tous frappés au coin du talent et d'une méthode scientifique excellente. En nous montrant ce que l'auteur a déjà fait, le rapporteur nous a permis de prévoir tout ce qu'il fera par la suite.

Peut-on reconnaître l'existence de l'alcool, après plusieurs jours d'inhumation, chez un sujet qu'on suppose avoir succombé à un excès d'eau-de-vie? Cette question neuve de chimie légale, à laquelle en étaient accessoirement rattachées plusieurs autres, avait été récemment adressée par notre confrère, M. de Stabenrath, juge d'instruction, à MM. Morin et Girardin. Ceux-ci, après avoir fait toutes les expériences nécessaires pour répondre catégoriquement à la justice, nous ont, par l'organe de M. Morin, communiqué l'histoire analytique de leurs opérations. L'Académie, qui l'a trouvée pleine d'intérêt, en a unanimement voté l'impression dans ses actes.

Elle a fait le même honneur à une analyse des eaux de la fameuse source dite improprement *pétrifiante*, de Saint-Alyre, département du Puy-de-Dôme, par M. J. Girardin. Les principes isolés par l'honorable professeur diffèrent notablement, grâce aux nouveaux réactifs, de ceux mentionnés par feu Vauquelin, dans une analyse de ces mêmes eaux, que fit, il y a quelque vingt ans, ce grand chimiste. Le travail de Vauquelin n'a point été publié; le manuscrit restait ignoré à la bibliothèque de Clermont. M. Girardin a eu le bonheur de se le procurer, et l'Académie a décidé que l'œuvre de l'illustre Normand serait imprimée avec celle de M. Girardin, comme un double tribut qu'elle a voulu payer à la mémoire de son respectable et à jamais célèbre compatriote, et au zèle de l'un de ses membres résidants les plus dévoués.

M. Girardin a joint aussi quelques détails sur le *donium*, nouvelle substance découverte en Angleterre, dans la *Davidsonite*, par Thomas Richardson, à une traduction de l'anglais d'un mémoire sur cette substance que ce même chimiste inséra au *Recueil général des Sciences*, de Thomson, dans le numéro du mois de juin dernier.

Le même membre a encore exprimé, dans une note spéciale, son opinion sur le projet, présenté récemment par M. Shéridan, de mêler le silex à la préparation des savons. Notre confrère fait complète justice de cette proposition, qu'il trouve conçue dans un esprit de vile spéculation, et il finit sa notice par ces mots énergiques et vrais : *Les charlatans sont comme les harpies; ils gâtent tout ce qu'ils touchent.*

Tout le monde sait que M. Girardin, qui consacre tant de temps et tant de soins à son cours de chimie, a voulu en-

core, par dévouement pour la classe industrielle, faire un cours élémentaire, le dimanche, dans l'amphithéâtre municipal. Le succès a été digne de la pensée, et les leçons, assiduellement suivies, ont été reproduites en une série de livraisons périodiques, dont l'auteur a présenté à l'Académie la collection complète. M. Lévy, dans un consciencieux rapport, nous a fait saisir l'esprit et le but de cette publication. Voici ses conclusions ; elles font trop d'honneur à M. Girardin pour que je ne les rapporte pas textuellement :

*Plusieurs d'entre vous ont entendu ces leçons si remarquables, dit M. Lévy, et n'en éprouveront que plus de plaisir à les lire; ceux qui n'ont pas eu l'avantage de les entendre ne s'en feront une juste idée qu'en les lisant : qu'ils en prennent une au hasard, et j'ose leur promettre que, quelque étrangers qu'ils soient aux sciences, ils trouveront à cette lecture plaisir et profit.*

Je passe maintenant aux sciences qui font l'application de celles dont j'ai cru devoir m'occuper d'abord, et je commence par la plus répandue et la plus utile de toutes, l'agriculture.

### Agriculture.

Les travaux, dans cette branche, ont été nombreux, suivant l'usage; mais ils consistent, pour la plupart, en rapports. Entrer dans les détails de ceux-ci m'est impossible; je dois donc me contenter, après avoir proclamé l'esprit d'impartialité qui y domine, en général, d'inviter tous ceux qui s'occupent des sciences agronomiques à se reporter aux manuscrits eux-mêmes; ils y trouveront des remarques judicieuses et des controverses, souvent très-animées, sur des points de théorie ou de pratique importants. Je vais nommer maintenant ceux de nos confrères

auxquels nous devons ces rapports, qui exigent la réunion du savoir, du courage et de la patience. Ce sont : M. Duputel, qui a examiné la collection des bulletins publiés par la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure; M. Prévost, pépiniériste : dans sept analyses d'ouvrages du même genre, il nous a fait apprécier, sous une forme toujours concise, et avec la sévérité scrupuleuse d'une expérience et d'une logique sûres, le mérite relatif d'une foule de travaux aussi variés dans leur forme que dans leur objet.

M. Le Prévost vétérinaire mérite une mention spéciale pour des développements techniques sur des matières qui tiennent essentiellement à son art, et qui se trouvaient traitées dans le recueil de la Société d'Agriculture de Caen, dans des mémoires de M. Cailleux, vétérinaire habile de cette même cité, etc. M. Le Prévost, en praticien consommé, a toujours donné à ses jugements une garantie qui leur prête force d'arrêts, c'est-à-dire qu'il n'a jamais énoncé ses conclusions qu'après avoir répété lui-même les expériences.

Je cite M. Dubuc le dernier, mais c'est pour faire remarquer qu'il a plusieurs fois joint au compte rendu d'un grand nombre d'ouvrages d'agriculture, des mémoires spéciaux, inspirés par les objets qu'il y voyait discutés. C'est ainsi qu'il a inséré un travail personnel, intitulé : *Analyse d'une bonne terre à betteraves*, dans celle qu'il nous a lue des travaux de la Société d'Agriculture de l'Ain. Une autre fois, il nous a présenté une dissertation étendue *sur la Carie, ou maladie noire des blés*, à l'occasion d'une notice que M. Chanoine-d'Avrilly avait publiée, sur le même sujet, dans un des bulletins de l'Académie Ébroïcienne.

L'analyse de la terre à betteraves étant imprimée, je ne m'y arrêterai pas davantage; quant au mémoire sur la Carie, il mérite une sérieuse attention. Les opinions que l'auteur y professe sur les inconvénients d'employer, *comme semences*, des blés atteints du germe de la carie, quoique purifiés, en apparence, par diverses lotions, auxquelles M. Dubuc ajoute d'ailleurs peu de confiance, sont appuyées sur les principes d'une saine physiologie. Ce qu'il dit ensuite de l'influence des jachères dans la production de la maladie noire, est sujet à contestation, sans doute, mais doit aussi appeler les réflexions de tous ceux qui n'adoptent pas aveuglément les systèmes et les méthodes dites perfectionnées, en dépit d'observations contradictoires, rapportées par des cultivateurs émérites, dignes de foi, et recommandables par une longue et fructueuse pratique aux champs.

La préférence exclusive que M. Dubuc désire voir accorder aux grains de semence, recueillis sur des terres à jachères, sur des défrichés de bois, sur des terrains neufs ou depuis long-temps reposés, etc., semble aussi justifiée par les motifs les plus rationnels, et appuyée sur des faits concluants.

### Botanique.

Je vous faisais sentir, au début de ce rapport, Messieurs, en mentionnant le *Traité de physique* de M. Person, et en m'appuyant de l'opinion de M. Lévy, les difficultés que présente l'exécution des ouvrages scientifiques élémentaires, et je félicitais l'auteur de les avoir si heureusement surmontées. Les mêmes travaux ont été accomplis, partant, la même gloire a été conquise par notre jeune et laborieux confrère, M. le professeur Pouchet, qui a déposé dernièrement le volume complémentaire de

ses *Nouveaux Éléments de botanique appliquée*. C'est le second ouvrage de ce genre que fait paraître, depuis peu d'années, notre infatigable collègue. Tant de zèle, tant de persévérance, lui ont conquis la récompense qu'ils méritaient ! l'estime des savants, le dévouement et la reconnaissance des élèves !

M. Soyez-Willemet, notre correspondant, nous a adressé, avec les travaux de la Société royale de Nancy, dont il est secrétaire, plusieurs mémoires de sa composition, sur l'*Euphrasia officinalis* et sur les *Erica vagans* et *multiflora*. Jugeant d'abord le travail personnel de M. Soyez-Willemet, M. Prévost pépiniériste a dit que : *dans ses recherches, citations et descriptions, ainsi que dans les conclusions qui en sont le corollaire, l'auteur s'était montré botaniste instruit et consciencieux* ; jugeant ensuite le recueil de la Société royale de la Meurthe, autant M. Prévost s'est expliqué franchement et sans détours sur les choses qui avaient trait directement à ses occupations habituelles, autant il a montré de sage réserve dans les opinions qu'il a cru pouvoir émettre sur celles qui semblaient s'en éloigner.

Un jeune docteur en médecine de cette ville, fils d'un honorable pharmacien qui a long-temps habité Rouen, M. Dalmenesche, nous a demandé notre souscription, comme corps, à la publication qu'il a commencée, avec plusieurs collaborateurs, sous le titre de : *Herbier des plantes médicales*, ou, pour mieux dire, *médicinales indigènes*. Nous avons accueilli avec bienveillance la communication qui nous était faite, et nous avons surtout applaudi à l'idée de mettre les plantes, *en nature*, aux mains des élèves, plutôt que leur représentation par la gravure, la lithographie et la peinture même, fût-elle parfaite ! Si nos usages académiques nous

l'avaient permis, nous nous serions rendus avec empressement au vœu exprimé par les auteurs; mais, dans l'impossibilité de le faire, nous avons du moins voulu prêter à leur essai l'appui moral d'une haute approbation, que j'ai été chargé de leur exprimer en particulier, et de proclamer solennellement dans cette séance.

### Géologie.

M. Dubuc a mis sous les yeux de l'Académie une stalactite, ayant la forme et l'aspect d'un gros chou-fleur, au point de faire une véritable illusion. Elle avait été détachée de la voûte de la grande citerne de la maison centrale de détention de Gaillon. Comme cette voûte, tout en pierre de taille, ne laisse apercevoir aucune trace de filtration, M. Dubuc, après nous avoir présenté l'analyse chimique de cette concrétion, s'est demandé si elle s'était formée par *transsudation*, ou bien par suite d'une sorte d'exhalation des eaux de la citerne, condensée sur un point des parois de sa voûte? La forme de la concrétion, et d'autres raisons encore, ont semblé trancher la question, et fait penser que la première de ces deux opinions était la seule admissible.

Plusieurs tentatives particulières ont été faites infructueusement dans notre ville, depuis quelques années, pour obtenir de nouveaux puits artésiens, notamment dans le faubourg Saint-Sever : on s'est trop facilement rebuté, sans doute, puisqu'aucun de ces sondages n'a été poussé jusqu'à *cinq cents pieds* seulement de profondeur! Soit faute de persévérance, soit vice des appareils, qui n'avançaient qu'avec une extrême lenteur dans des marnes d'une dureté qui n'avait pourtant rien de bien extraordinaire soit d'autres raisons encore qu'il ne convient pas d'énumérer ici, l'on a reculé devant la durée et les frais des opérations, et les fouilles sont

demeurées interrompues, sinon tout-à-foit perdues. C'est l'histoire de ces épreuves incomplètes que M. Dubuc a retracée dans un mémoire assez volumineux, où il peint la peine qu'il a éprouvée à voir délaissé si tôt, et par des motifs si peu valables, en science, les entreprises commencées!

L'Académie pense unanimement, *et ceci est son manifeste*, que ces revers ne peuvent avoir aucune influence fâcheuse et durable sur les entreprises du même genre, que l'on pourrait essayer à Rouen et dans le département. L'effet remarquable et surtout si bien soutenu des puits jaillissants d'Elbeuf; celui du puits municipal de Saint-Sever lui-même, qui ne doit peut-être la diminution de son jet qu'à un tubage mal fait; les puits de la même espèce que l'on vient de creuser en Espagne, et qui, suivant la pittoresque expression de M. Élie de Beaumont, coulent avec une abondance fluviale; ceux d'Écosse, forés en peu de temps, au travers de couches granitiques de plus de cent cinquante pieds d'épaisseur; ceux de Moutiers, dans l'Oise; de Rivesaltes, dans les Pyrénées: tout, en un mot, se réunit pour nous permettre d'affirmer que l'art du forage ne redoute plus d'obstacles matériels, et que les puits artésiens se multiplieront sur tous les points de la France, et viendront vivifier et enrichir des contrées jusqu'alors désertes et stériles! Elles n'attendaient que ce coup merveilleux de la baguette magique de l'industrie moderne, qui sait faire jaillir du sein des rochers des sources multipliées, pour voir porter chez elles l'abondance et la prospérité!

L'Académie a voté l'impression du mémoire de M. Dubuc, dans la conviction, je le répète, qu'il ne pouvait entraver en rien les projets ultérieurs de puits artésiens dans nos contrées; elle a cru que, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, dire la vérité tout entière était ce qu'il y avait de plus habile! En effet, celle-ci est immuable; or, les bons esprits s'en emparent, s'en font une arme victorieuse contre

l'erreur, et il n'est pas rare de voir ce qu'on avait d'abord redouté comme dangereux, devenir bientôt indifférent, qui sait même, parfois utile !

M. Girardin nous avait annoncé la communication d'un tableau *des réussites*, à la suite de ces mêmes sondages, dans notre département; nous regrettons que son manuscrit, retenu en ce moment par M. Arago, auquel il avait été primitivement confié, ne nous soit pas revenu à temps pour être compris au Recueil de cette année; mais nous en serons dédommagés l'année prochaine, car le sujet n'est pas près de perdre son à-propos.

### Médecine.

M. Le Cadre, docteur en médecine au Havre, a livré à notre jugement l'essai d'une topographie médicale de la ville qu'il habite. Il est encore loin, sans doute, d'avoir atteint le but qu'il s'était proposé; mais cependant, homme laborieux et médecin de conscience, M. Le Cadre a été associé à nos travaux, comme correspondant, et il promet d'y prendre une part active et honorable.

M. Brière de Boismont, notre compatriote et notre correspondant à Paris, qu'une ardeur digne d'éloges fit courir en Pologne, dès l'invasion du choléra dans sa malheureuse capitale, et qui publia bientôt après, sur cette épidémie, une monographie qui a joui dans le temps d'une certaine célébrité, nous a fait parvenir cette année un nouvel ouvrage *sur la Pellagre et la Folie pellagreuse*.

M. Vingtrinier nous a soumis une analyse complète de ce traité; il nous a fait compter les victimes que cette hideuse maladie, fruit de la débauche, de la paresse, de la malpropreté; et principe d'une dégradation morale qui va trop souvent jusqu'à la folie et à la démence, fait dans quelques con-

trées de l'Italie, notamment dans la Pouille, dans la Calabre, etc. M. Brière de Boismont a émis ses idées sur les moyens de remédier à cette lèpre physique et morale.

Sans approuver toutes les inductions qu'il tire de plusieurs faits, sous le rapport de l'économie politique; faisant aussi la part de ses préoccupations personnelles, nous soutenons cependant qu'on ne peut s'empêcher de le féliciter de s'être élevé, dans une question purement médicale en apparence, à des considérations qui se rattachent essentiellement aux intérêts les plus sacrés des peuples et des gouvernements. M. Brière s'est montré digne, en un mot, de tenir ce haut langage philosophique et scientifique, qui est le privilège le plus noble que la médecine, proprement dite, ait le droit de revendiquer.

Dans un rapport verbal sur le Recueil publié par la Société de médecine de Lyon, M. Hellis a montré ce corps savant, qui siège dans la seconde ville de France, s'efforçant de reprendre, en sous-œuvre, les fondements de la science médicale, ébranlés par les novateurs et les systématiques. Tous les mémoires admis dans ce livre semblent, en effet, conçus dans ce noble but, et écrits dans le meilleur esprit d'observation, de sagesse et de vrai progrès pratique. Le rapporteur en a fourni immédiatement la preuve par l'analyse détaillée d'un mémoire du docteur Bottex, sur les affections syphilitiques, dans lequel il s'est plu à reconnaître les qualités que nous venons d'énumérer.

J'ai eu l'honneur aussi, Messieurs, de faire un rapport verbal sur une bonne notice nécrologique, publiée par M. Chargé, médecin de Lyon, et consacrée à la mémoire du docteur Lassis, mort à Toulon, victime de la dernière épidémie de choléra.

Lassis était le véritable doyen des anti-contagionistes. J'ai tâché de faire voir, qu'à l'exemple de tous ceux qui exa-

git d'un projet exécuté par un lithographe de cette ville, M. Berdalle de la Pommeraye, projet mentionné dans un mémoire sur le procédé de feu Gonnord, par notre confrère M. Ballin, inséré au Précis de l'Académie en 1834 ; il consiste à transporter sur la pierre lithographique les épreuves d'imprimerie, pour multiplier ensuite le tirage à l'infini. La possibilité du fait est depuis long-temps hors de doute, et il suffirait, pour s'en convaincre, si l'on n'en avait d'ailleurs d'autres exemples, d'ouvrir le mémoire de M. Berger, qui a été imprimé d'après le nouveau procédé, par M. Berdalle de la Pommeraye lui-même ; il mériterait par cela seul l'attention de tous. A Paris, on a mainte fois usé de ce nouveau mode d'impression, et on l'a appliqué, très à propos, à la publication de la *Grammaire hiéroglyphique* de feu Champollion. C'est dans la notice même de M. Berger de Xivrey qu'il faut lire, pour mieux se pénétrer de leur vérité et de leur importance, l'énumération des avantages que peut procurer, sous le rapport de la correction des textes, de la vulgarisation des écrits en langues orientales, hiéroglyphiques, etc., l'adoption de cette nouvelle méthode.

L'ouvrage de notre collègue obtiendra bientôt tout le succès qu'il mérite, et l'Académie en réclame d'avance sa part d'honneur : l'auteur nous en a, en effet, conféré lui-même le droit, dans ces lignes remplies d'une modestie si vraie, et que je transcris à dessein : elles terminent son intéressant mémoire :

*J'ai pensé, nous a dit M. Berger de Xivrey, que cet aperçu d'un progrès important à la fois pour la science, la littérature et l'industrie, vous intéresserait encore à un quatrième titre, la part que votre ville peut revendiquer dans cette découverte, employée d'abord par un de ses imprimeurs, signalée dans vos mémoires par un de vos confrères les plus laborieux, communiquée à l'Académie des sciences, et développée devant vous par un de vos correspon-*

gèrent les conséquences d'un principe posé d'une manière trop absolue, il avait été entraîné dans de grandes et fatales erreurs ! Mais, Messieurs, comme ses actions répondaient à ses croyances, et que son inébranlable dévouement, pendant sa longue et honorable carrière, l'a constamment fait voler partout où éclataient les dangers d'une épidémie meurtrière, sa mémoire vivra toujours honorée parmi ceux même qui combattaient le plus vivement ses doctrines, et sa fin ne cessera point d'être comptée parmi les trépas glorieux, dans nos fastes médicaux ; car, pour le médecin praticien, succomber sous les coups du fléau qu'il était accouru combattre, c'est une belle mort, la mort au champ d'honneur !

J'ai aussi été chargé d'entretenir l'Académie des publications faites par le Comité central de vaccine du département, en 1836, pour une réorganisation générale du service. Je sais que je pourrais sembler ici juge dans ma propre cause, s'il ne s'agissait pas seulement de constater des faits importants que ma position de secrétaire du Comité central, depuis quinze ans, me met à même de connaître mieux que tout autre, et que j'exposerai fidèlement à l'Académie, lors de sa rentrée.

### Arts industriels, Commerce.

Est-ce bien ici le lieu de parler d'une note que nous a lue, en séance, un de nos correspondants les plus distingués, M. Berger de Xivrey ? Je n'ose le décider : cependant, en pareille matière, il y a deux questions, l'une d'art, l'autre d'industrie ; or, je crois qu'elles peuvent s'allier convenablement dans le chapitre qui m'occupe : au surplus, chacun en pourra juger.

J'énonce d'abord le titre de la note dont je veux parler ; il aidera à en concevoir l'objet ; le voici : *Sur les premiers essais de la typolithographie et de la calcolithographie.* Il s'a-

*dants, heureux et reconnaissant de la nouvelle faveur dont vous venez de l'honorer, en l'écoutant avec bonté.*

M. P. Pimont nous a lu un rapport très développé, sur une suite de numéros du journal publié par l'*Académie de l'industrie*. Parmi les nombreux sujets auxquels notre confrère s'est plu à accorder son approbation motivée, j'en choisirai un de préférence, parce qu'il peut recevoir dans nos murs une application journalière : M. de Montbriant a fourni au journal analysé une dissertation, ex professo, sur les moyens d'augmenter l'action colorante du bois de teinture : il est parvenu à démontrer que la fermentation exalte cette action, surtout pour le bois de Nicaragua. M. P. Pimont appuie cette assertion d'une expérience qu'il a souvent répétée dans ses propres usines, c'est que le bois de Fernambouc, par exemple, acquiert aussi, par la fermentation, une énergie colorante tout-à-fait remarquable !

Qui ne connaît les dangers de la pêche de la baleine et des autres gros cétacés ? qui n'a lu, avec une curiosité toute remplie d'émotions, les descriptions de cette guerre faite par l'industrie aux monstres des mers ? M. Giffard de Blossville, voulant rendre plus productif et moins périlleuse surtout cette grande chasse maritime, a imaginé d'employer contre les cétacés une arme d'un tout autre genre que la lance et le harpon, c'est l'un des poisons les plus actifs que nous ait légués la chimie moderne, l'*acide prussique*. L'auteur a proposé une foule d'appareils pour porter, sans danger pour le pêcheur, la liqueur-léthifère dans le corps des poissons. Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur leur valeur, mais nous devons dire que la pensée de l'inventeur, qui avait d'abord provoqué un sourire de doute, peut-être même de pitié, a fini, à la réflexion, par sembler susceptible d'applications utiles ; et ce qui n'avait paru que le rêve d'une

philantropie trop crédule, est devenu digne de l'attention de la science. Voilà ce que M. Dubuc s'est efforcé de démontrer dans son analyse du mémoire de M. Giffard de Blossville. L'Institut a, depuis porté, dit-on, sur ce même travail, un jugement analogue à celui de notre confrère.

M. Girardin nous avait lu, il y a un an, une notice chaudement écrite, sur la machine inventée par son habile et honorable ami M. Perrot, et qui a reçu de l'industrie rouennaise reconnaissante le nom de son inventeur. Rien ne semblait devoir, désormais, entraver sa marche, lorsqu'une conspiration d'ouvriers est venue compromettre la réussite des opérations dans plusieurs ateliers. La fraude imaginée par eux a fini par être découverte, et comme les ressources ne manquent pas au génie, l'inventeur a saisi cette occasion pour apporter une modification imprévue à la *Perrotine*, et la mettre pour toujours à l'abri du mauvais vouloir des ouvriers, en se débarrassant tout-à-fait de leur intervention, pour le passage des planches à la couleur. M. Girardin, dans une note complémentaire, nous a donné la description de cet ingénieux perfectionnement. Je vous demande la permission de faire, à ce sujet, Messieurs, une seule réflexion; vous me la passerez, j'espère, puisqu'elle peut avoir un utile retentissement! Quand nos ouvriers se convaincront-ils donc bien que s'opposer d'une manière déloyale à l'emploi de mécanismes économiques, emploi justifié par les nécessités actuelles de l'industrie manufacturière, c'est ne rien changer, en définitive, à la marche progressive de cette même industrie; ils n'auront fait qu'une guerre peu honorable, dont ils ne manquent jamais d'être les victimes! Puisse l'arrêt, si sage, rendu dans cette mémorable circonstance, leur devenir un avertissement salutaire et une leçon profitable!

### Matières diverses.

Me voici de nouveau dans l'embarras que je vous exprimais, Messieurs, lorsqu'il s'agissait des rapports sur les ouvrages d'agriculture; il est même plus grand encore, puisqu'il me faut parler maintenant d'un mélange alternatif de science et de littérature, qui fait que les rapporteurs, cédant à l'impulsion de leurs études journalières, ou à celle de leur goût particulier, ont souvent soustrait leurs analyses aux spécialités scientifiques dont j'ai l'honneur d'être l'interprète. Je dois me contenter, en conséquence, de mettre les noms des rapporteurs en regard de ceux des ouvrages.

Les recueils dont je veux parler sont ceux que nous avons reçus des Académies de Dijon, du Gard, du Puy-de-Dôme, du Nord, de Perpignan, etc. MM. A. Lèprevost, Hellis, Paillart, Decaze, Girardin et Gossier, ont eu l'avantage de nous les faire apprécier, de manière à faire honneur, à la fois, aux Sociétés dont ils émanent, et, disons-le franchement, aussi à eux-mêmes!

Je n'entreprendrai point ici la stérile nomenclature de la multitude d'ouvrages scientifiques, de toute nature, parvenus à l'Académie durant cet exercice. Les uns ont été, suivant les cas, déposés de suite honorablement aux archives; les autres, mis aux mains de rapporteurs qui n'ont pu se faire entendre cette année, fourniront, pour la prochaine, une série de communications attachantes que nous aurons mission de rappeler plus tard.

Je tiens à mentionner, cependant, d'une manière toute particulière, deux journaux scientifiques qui nous parviennent avec une grande exactitude, et captivent généralement l'attention: ce sont *l'Institut* et le *Journal de santé*.

La première de ces feuilles, surtout, offre à ceux qui n'habitent pas Paris, une ressource précieuse, pour se tenir au courant de tout ce qui se fait de nouveau, dans le monde scientifique.

MM. Girardin, Pouchet, Dubuc, etc., nous ont fait hommage de mémoires ou de notices imprimés dans diverses collections scientifiques; j'en consignerai la liste exacte au Précis: je dois ici me contenter d'annoncer que tous ces travaux ont été inscrits, avec honneur, au Catalogue de notre bibliothèque.

### Conclusion.

J'ai hâte, et vous encore plus, sans doute, Messieurs, de voir terminer ce rapport général; cependant, avant de vous dire nos pertes, je dois achever de proclamer nos acquisitions.

Aux noms que j'ai déjà prononcés plus haut, il faut ajouter celui de M. Mallet, ingénieur en chef de la Seine-Inférieure, et député: admis comme membre résidant, je ne vous dirai rien de ses titres, puisque tout le monde peut les lire dans les grands travaux d'art exécutés, ou en voie d'exécution, dans notre département, depuis plusieurs années.

La liste de nos correspondants s'est en même temps accrue de: M. Charles Leblond, médecin et naturaliste à Paris, qui est venu recevoir, dans cette enceinte, il y a un an, à pareil jour, une médaille d'or, pour son mémoire sur les filaires et les strongles: de M. Soubeyran, chimiste à Paris, dont j'ai dit les droits au chapitre consacré à la chimie: de M. le comte Kirchkove d'Exaëdre, d'Anvers, qui sait employer une grande fortune, unie à une grande expérience, aux perfectionnements de l'agriculture, en Belgique, *pour laquelle elle est tout*, suivant les propres expressions du nouveau correspondant: enfin, de M. Guyétant, secrétaire général de la Société d'émulation du Jura. Plusieurs

traités pratiques importants, et, récemment encore, celui intitulé : *Le Médecin de l'âge de retour*, ont conquis à cet honorable praticien l'estime de ses confrères et des autres savants.

### Nécrologie.

Maintenant, Messieurs, pour compléter ma tâche, je vais vous dire nos pertes dans la classe des sciences : félicitons-nous que ce chapitre ne soit pas plus long cette fois, puisque trois noms seulement, et c'est bien trop encore, composent cette lugubre liste ! L'une de nos pertes date même de l'exercice précédent : mais je répare un oubli involontaire en la mentionnant aujourd'hui ; c'est celle de M. Lhoste, qui a professé pendant long-temps, et avec beaucoup de distinction, les mathématiques transcendantes dans le lycée de cette ville : il était, à la même époque, membre résidant et actif de cette compagnie, dans le sein de laquelle il fut spontanément appelé, lors de sa restauration, en 1804. M. Lhoste avait pris sa retraite depuis long-temps, et vivait retiré dans le département de la Manche, à Sartilly, près Avranches, où il est mort il y a environ deux ans. Il s'était entièrement renfermé, durant ces derniers temps, dans l'accomplissement rigoureux de ses devoirs de prêtre. Ancien membre de la communauté des Mathurins, la première révolution l'avait soustrait à ses doubles devoirs de religieux et d'ecclésiastique ; il avait fait bientôt retour sincère et complet à ces derniers, lorsqu'il se retira dans sa patrie ; il les a remplis avec édification jusqu'à sa mort, et a emporté avec lui la vénération de tous ses concitoyens, ainsi que j'ai pu m'en convaincre moi-même sur les lieux. Dans ce siècle où tout s'oublie si vite, ce savant modeste a pu être négligé, mais il avait droit à ce souvenir académique, pour prix de ses anciens services.

Les sciences, les lettres et les arts déplorent en commun la mort récente d'un homme qui fut, à la fois, mathématicien profond, artiste habile et littérateur distingué, celle d'Antide Janvier, correspondant de cette Académie, décédé il y a six mois environ, au palais de l'Institut, où le roi lui avait depuis long-temps accordé un logement. L'égal de Breguet, comme praticien, il marchait bien en avant de lui, comme théoricien. Janvier a laissé un grand nombre d'écrits, qui déposent de son érudition en même temps que ses beaux travaux en instrumens d'astronomie, témoignent de sa rare habileté. Si l'un de nos confrères, qui fut l'ami de cet homme célèbre<sup>1</sup>, et que le spécialité de ses connaissances rend plus apte que moi à faire bien apprécier ses travaux, ne s'était réservé le droit de nous donner plus tard sur lui une notice étendue, je ne me contenterais pas de cette courte mention d'un homme chez lequel l'indépendance artistique la plus entière et le désintéressement le plus absolu, s'unissaient aux connaissances les plus profondes et aux talens les plus incontestables !

Le respectable vétéran dont il me reste à vous parler, Messieurs, avait de grands traits de ressemblance avec celui dont je vous ai d'abord entretenus. Simple et travailleur comme lui, ami des sciences et de la vérité, il avait aussi, comme lui, fait de solides et brillantes études dans une communauté religieuse. La révolution seule enleva peut-être le docteur Leprevost à la vie monastique. Il se livra donc, par suite des circonstances et aussi par inclination, à l'étude de la médecine ; il ne tarda guère à se rendre aux armées, refuge général, à cette triste époque, de l'honneur et du savoir ! Il y acquit, dans la pratique des hopitaux militaires, des talens qui lui valurent plus tard, à Rouen, de longs et

<sup>1</sup> M. Destigny.

honorables succès. Homme de science et homme de bien tout à la fois, ses manières extérieures pouvaient paraître singulières, mais leur étrangeté naïve ne tenait qu'à l'originalité et à l'indépendance de son esprit, et aux habitudes peu progressives d'une vie partagée entre le travail et la retraite! Quant au mérite scientifique et à la moralité, il sortit toujours victorieux et pur des épreuves que le malheur des temps et la variabilité des circonstances ont rendues si scabreuses pour tant d'autres! Comme citoyen et comme médecin, M. Le Prevost fut également fidèle à ses vieilles croyances, et, malgré sa franchise parfois un peu brusque, il avait su conquérir l'estime générale, et il a emporté nos regrets universels. Je dois me borner à cette légère esquisse, Messieurs : l'histoire de cet homme respectable a été tracée par un de nos collègues, qui m'a suppléé spontanément, pour lui rendre un dernier hommage sur sa tombe. Il me suppléera encore, par l'impression au Précis du discours qu'il prononça dans cette triste cérémonie : on y trouvera le portrait de notre malheureux confrère peint avec une grande fidélité ; je me garderai donc bien d'user de mon droit de secrétaire pour le recommencer ; mon pinceau mal habile manquerait peut-être une ressemblance qu'il importe, avant tout, de respecter!

M. Le Prevost fut, pendant plus de vingt ans, l'un des membres dévoués et assidus de cette Académie. La vétéranee qui lui avait été décernée, d'un vote unanime, était le témoignage parlant de notre reconnaissance et de notre affection ; mais si quelque chose peut adoucir le souvenir de sa perte, c'est de songer à ce que la maladie nous l'avait fait ! Elle nous avait réduits à la cruelle nécessité de regarder sa fin comme une délivrance plutôt que comme une issue funeste !

Tel est, Messieurs, l'aperçu de nos travaux scienti-

fiques, durant ce dernier exercice. J'espère n'avoir rien omis ; mais, pour prévenir le reproche d'usurper trop longtemps une attention que mon collègue des lettres et d'autres confrères sont assurés de captiver avec plus d'art, en l'appelant d'ailleurs sur des sujets moins sévères et moins arides, je me borne à ce simple exposé ; je m'abstiens de toutes réflexions sur l'ensemble, et je me hâte de leur céder la parole.

---

.....

# Mémoires

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN  
ENTIER DANS SES ACTES.

---

## RÉPONSE

A DES

### QUESTIONS CHIMICO-JUDICIAIRES ;

PAR MM. GIRARDIN ET MORIN.

---

M. de Stabenrath, l'un des juges d'instruction près le tribunal civil de Rouen, nous confia la solution des questions suivantes : 1° Déterminer si la mort d'une femme L\*\* est le résultat d'un empoisonnement: 2° Etablir, s'il est possible, l'existence de l'alcool dans l'estomac et les intestins de cette femme. En conséquence, ce magistrat nous remit un liquide provenant de l'hypocondre gauche, et une portion de l'intestin grêle et de l'estomac. Avant de mettre sous les yeux de l'Académie les expériences que nous avons faites, nous devons dire que ces matières ont été extraites du cadavre, après douze jours d'inhumation. Nous les avons examinées ainsi qu'il suit :

*Matière de l'hypocondre gauche.*

La matière de l'hypocondre gauche était jaunâtre et homogène; examinée avec soin, elle n'a présenté aucuns grains brillants. On la délaya dans l'eau distillée pour la filtrer; il resta sur le filtre une matière jaunâtre, pultacée, très fétide. Le liquide, auquel le filtre avait donné passage, était coloré en jaune. On y versa du chlore pour décolorer le liquide, afin de pouvoir apprécier l'action des réactifs. La potasse pure n'y produisit aucun trouble. L'acide hydro-sulfurique n'y forma point de précipité, par l'addition de l'acide hydrochlorique. Le sulfate de cuivre ammoniacal ne se troubla pas; l'oxalate d'ammoniaque y forma un précipité blanc; l'eau de chaux donna lieu à un trouble qui disparaissait par l'acide nitrique. Le nitrate d'argent produisit un précipité blanc caillebotté, insoluble dans l'eau et dans l'acide nitrique, mais très soluble dans l'ammoniaque: l'acide sulfurique pur et les sulfates n'y produisirent aucun changement. L'examen, par les réactifs, démontre qu'il n'existe, dans cette liqueur, aucun poison minéral; mais nous ne bornâmes point là nos expériences. En conséquence, après avoir additionné la liqueur d'une petite quantité de potasse pure, nous la fîmes évaporer à siccité; le résidu de l'opération fut ensuite mêlé avec du charbon en poudre, et introduit dans un tube de verre fermé à l'une de ses extrémités, et l'autre fut ensuite effilée à la lampe; puis on chauffa graduellement jusqu'au rouge. La partie supérieure du tube n'offrit aucune sublimation métallique, et, en brisant le tube, on ne trouva aucun métal à l'état d'isolement. Cette expérience négative met hors de doute la conclusion que nous avons tirée de l'examen par les réactifs.

Les poisons minéraux n'étant point les seuls qu'une main coupable puisse employer pour donner la mort, nous diri-

geâmes nos recherches vers l'existence des poisons végétaux. Nous fîmes alors bouillir, avec de la magnésie, une portion de la liqueur provenant de l'hypocondre gauche. Après quelques instants d'ébullition, on jeta le mélange sur un filtre, et on le lava à grande eau. La matière restée sur le filtre fut mise à bouillir avec de l'alcool très déflegmé; par cette ébullition, l'alcool ne contracta point la propriété de ramener au bleu le papier de tournesol légèrement rougi; on évapora le liquide à siccité, et le résultat de l'évaporation fut seulement une matière verte, qu'on désignait autrefois sous le nom de résine verte de la bile. Cette matière ne rougissait nullement par le contact de l'acide nitrique. Cette expérience prouve évidemment que la liqueur de l'hypocondre gauche ne renferme aucun poison végétal.

Deux questions se présentaient relativement à ces viscères: 1<sup>o</sup> Indiquer si quelque poison y existait; 2<sup>o</sup> si l'alcool s'y rencontrait. Pour résoudre la première question, nous avons appliqué aux liquides contenus dans l'estomac et les intestins les expériences précédentes, dont les résultats ont été négatifs; mais, comme il arrive quelquefois que le poison a été absorbé par les viscères eux-mêmes, de manière à former une combinaison intime, nous avons coupé une portion de chacun d'eux et les avons introduits dans un matras, avec de l'eau distillée, pour les décomposer par l'acide nitrique pur; à l'aide de la chaleur et de cette expérience, nous n'avons obtenu que les produits qui résultent des matières animales placées dans les mêmes circonstances. Quant à résoudre la question relative à l'injection de l'alcool, nous conservâmes peu d'espoir, puisque l'estomac et les intestins avaient été extraits du cadavre après douze jours d'inhumation; malgré cela, nous tentâmes les expériences suivantes pour la solution de cette question, tout-à-fait neuve pour nous: on introduisit dans une cornue de verre une portion du liquide contenu dans ces viscères; on adapta à son col une alonge

qui communiquait à un récipient contenant de l'eau acidulée par l'acide sulfurique pur. L'appareil étant ainsi disposé, on chauffa, et la distillation eut lieu. L'addition de l'acide sulfurique avait pour but de saturer l'ammoniaque que renfermait le liquide de l'estomac. Lorsque nous eûmes obtenu les trois quarts du liquide employé, nous versâmes le produit dans une autre cornue, pour procéder à une nouvelle distillation, dans le but de séparer l'alcool du sulfate d'ammoniaque formé; mais, au lieu d'obtenir ce liquide, nous n'avons obtenu que de l'eau ayant une forte odeur de zomidine. Pour nous prémunir contre toute espèce d'objections, nous avons cru devoir distiller ce nouveau liquide sur du chlorure de calcium, qui, par sa grande affinité pour l'eau, devait la retenir; et, cette fois comme la précédente, il y eut absence d'alcool.

Il résulte de notre travail, 1<sup>o</sup> que la mort de la femme L<sup>\*\*\*</sup> n'est point le résultat d'un empoisonnement; 2<sup>o</sup> qu'après douze jours d'inhumation, il est impossible d'accuser la présence de l'alcool dans un cadavre.

---

---

NOTICE HISTORIQUE ET GÉOGNOSIQUE

SUR

**QUATRE PUIITS ARTÉSIENS**

TENTÉS SANS SUCCÈS A ROUEN

AUX ANNÉES 1833 ET 1834,

AVEC

UNE NOTE PARTICULIÈRE  
SUR UN PUIITS AFFLUENT ;

PAR M. DUBUC.

---

MESSIEURS ,

Pour mieux apprécier les motifs qui déterminèrent le forage de ces puits, veuillez vous rappeler qu'on trouva, en 1833, de l'eau jaillissante, à moins de deux cents pieds sous terre, dans un puits foré par M. Flachat, proche l'église Saint-Sever, et dont l'éloignement de la rive gauche de la Seine est au plus de cinq cents mètres.

Ce succès encouragea divers propriétaires et chefs de grandes usines à tenter, sur le même plateau et sur un périmètre assez circonscrit, des puits artésiens à eau jaillissante pour l'usage de leurs établissements particuliers.

Le premier de ces puits a eu lieu par M. White, dans sa vaste tannerie, située à l'ouest, et à environ deux cents mètres de celui dont je viens de parler.

Le deuxième fut entrepris par M. Leroi, filateur, rue d'Elbeuf, au sud, et éloigné, au plus, de six cents mètres aussi de l'église Saint-Sever.

Le troisième fut creusé par MM. Dubuc et Beaudouin, entre trois grandes filatures situées à l'ouest, et à environ sept cents mètres de celui foré proche l'église. Dans ces différents sondages, M. Flachat et son contre-maître employèrent particulièrement la gouge, la tarière ou sonde, et le trépan.

Le quatrième, également entrepris par M. Flachat, fut tenté, à Déville-lès-Rouen, dans un vaste terrain cultivé appartenant à M. Angran, et situé sur la rive droite de la Seine, à environ mille mètres au nord de ce fleuve.

Je vais d'abord entretenir l'Académie du puits dont le forage a été fait chez M. White. Dans cette narration, je négligerai les petits détails, qui ne sont guère qu'accessoires au but principal que je me propose d'atteindre dans ce travail.

Ce puits fut commencé le 5 avril 1834, et continué sans interruption, et parfois jour et nuit, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1835. J'ai suivi particulièrement ces travaux, et voici mes observations et mes remarques à leur égard.

L'ouverture du tube fut d'abord de sept pouces et demi de diamètre; arrivés à cent pieds dans le sol, les sondeurs réduisirent cette ouverture à cinq pouces et demi, et ils firent une faute, car, plus tard, on fut obligé de l'élargir de nouveau, pour faciliter le mouvement circulaire de la sonde et des autres instruments servant au forage.

La géologie de ces premiers cent pieds présenta d'abord huit mètres d'un mélange de sable rougeâtre ferrugineux, légèrement argileux, mêlé de gravois et de petits silex diversement colorés. Cette couche fut suivie d'une autre couche, composée de marne argileuse et d'un peu de terre végétale brunâtre; ce sol, d'environ dix mètres d'épaisseur, se laissait traverser aisément par la tarière.

Mais bientôt les foreurs donnèrent sur une roche d'une dureté granitique, peu calcaire, et souvent entrecoupée par de gros cailloux : ce *stratum* avait à peu près quinze mètres d'épaisseur, et, pour le traverser, on dut faire agir simultanément le trépan, la gouge et la tarière.

De cent pieds jusqu'à deux cents pieds, le terrain présentait diverses couches faciles à traverser. La sonde ramenait des marnes noirâtres, parfois jaunâtres, mais toujours ferrugineuses, et mêlées çà et là de coquillages de diverses nuances; ailleurs, c'était une argile siliceuse, pâteuse, avec de petits cailloux et gravois. A ces *strata*, d'un travail assez facile, succéda une autre roche de grès ferrugineux sableux<sup>1</sup>, d'environ cinq mètres d'épaisseur, et d'une dureté désespérante : les foreurs, malgré leur zèle et la bonté des trépans, ne faisaient guère que trois pouces d'ouverture par jour. Enfin, le 6 août, après quatre mois d'un travail soutenu, le puits n'avait encore que deux cent seize pieds de profondeur, et aucun signe d'eau affluente ou jaillissante n'avait lieu.

M. White se découragea et voulut suspendre les travaux, vu que son puits était déjà à près de cinquante pieds au-dessous de la nappe d'eau qui jaillit de celui qui est proche l'église Saint-Sever. Il se fondait encore sur ce que beaucoup de fontaines artésiennes avaient trompé l'espérance de ceux qui les avaient entreprises, etc.

Mais, sur l'observation faite à M. White qu'on pourrait trouver de l'eau jaillissante sous la roche où l'on était, il se détermina à faire de nouveaux sacrifices pour la traverser.

Enfin, à 228 pieds, on trouva une couche de quelques mètres d'épaisseur, d'une marne tendre, mêlée de sable micacé, mais facile d'extraction. Puis les foreurs donnèrent sur une

<sup>1</sup> Cette roche, vu sa dureté, sa composition géognosique et ses autres propriétés, paraît être le quartz granitique des anciens naturalistes. Voir *Buffon, Fourcroy, etc.*

roche encore plus dure que la première; elle se composait, sur cent parties en poids :

|                                    |    |       |
|------------------------------------|----|-------|
| De silex ferrugineux noirâtre..... | 80 | } 100 |
| Carbonate de chaux.....            | 12 |       |
| Oxide de fer.....                  | 8  |       |

Le forage en était tellement laborieux, qu'on fut trois mois à la percer. Enfin sous ce stratum on trouva un sol incohérent : c'était un mélange de sable noirâtre, argileux, ferrugineux, animalisé, d'une odeur assez fétide; son peu de dureté, malgré la profondeur du puits, permettait aux sondeurs l'emploi de la tarière seule et de faire jusqu'à un mètre d'ouvrage par jour.

Le 7 janvier 1835, on arriva à 322 pieds dans le sol; mais la géologie du terrain changea de nature, la sonde ramenait, sans grand effort, une argile blanche, plastique, souvent aréneuse. Cette couche pouvait avoir deux mètres d'épaisseur. Puis on donna de nouveau sur une roche non moins dure que les premières. Après des travaux très laborieux, le puits avait, le 18 mars, 376 pieds de profondeur; alors on traversa un sol silico-marneux facile à forer, sol dont l'épaisseur fut estimée être d'environ huit mètres; mais la fatale roche reparut de nouveau.

Néanmoins, et malgré des obstacles presque toujours renaissants et des accidents arrivés à l'équipage des sondeurs, M. Dupont, héritier de M. White (M. White était décédé le 7 mai 1835), fit continuer le forage de ce puits jusqu'à la profondeur de quatre cent soixante-six pieds, ou environ cent cinquante-six mètres.

Enfin la roche, dont rien n'indiquait l'épaisseur, devint tellement rebelle aux outils les mieux acérés, que M. Dupont se déterminà, le 1 novembre 1835, à faire cesser les travaux. Ils ont duré dix-neuf mois et parfois jour et nuit, et coûté au moins dix-huit mille francs, en y comprenant le louage et la réparation des instruments de forage. Le puits fut donc

tubé pour éviter les éboulements qui pourraient l'obstruer, et son orifice scellé d'une forte pierre; peut-être le forage en sera-t-il repris plus tard.

Si le puits de M. White avait été foré sur le grand plateau arable et boisé qui couronne, à l'est et au nord, la ville de Rouen, sa profondeur serait de près de mille pieds, car ce plateau a environ cinq cents pieds d'élévation au-dessus du niveau de la Seine.

Deux autres motifs déterminèrent encore les héritiers de M. White à mettre un terme à ces travaux; le premier résultait naturellement de la profondeur où était arrivé le puits, qui se trouva être de plus du double de celui à eau jaillissante foré à Saint-Sever; le deuxième, jugé le plus spécieux, venait encore de ce que sa profondeur dépassait de plusieurs mètres la nappe d'eau qui alimente si copieusement les deux fontaines artésiennes creusées dans la ville d'Elbeuf; (voir, à cet égard, la Statistique géologique du département de la Seine-Inférieure par M. Passy); circonstances qui rendaient peu probable la réussite du puits entrepris par M. White, continué par ses héritiers, et sur lequel tant d'espérances étaient fondées en principe.

Pour moi, je vis à regret arrêter le sondage de ce puits à quatre cent soixante-six pieds, non-seulement dans l'espoir d'en voir jaillir l'eau, car ici rien ne prouve, en définitive, qu'on n'eût pas atteint ce but en le creusant plus avant<sup>1</sup>, mais encore dans l'attente de rencontrer, dans le sous-sol, de la houille ou du gypse (plâtre), si utiles, l'un et l'autre, à la prospérité de notre industrielle province; car, d'après les

<sup>1</sup> En effet, de la non-réussite de MM. White et Leroy, on n'en peut conclure, *à priori*, que d'autres puits tentés sur le même sol, mais un peu éloignés des premiers, ne donneraient pas d'eau jaillissante, même en les forant seulement jusqu'à deux cents pieds.

La fontaine artésienne creusée avec succès proche l'église Saint-Sever, est, en quelque sorte, la preuve de notre assertion.

naturalistes, « c'est spécialement sous des *strata* de la nature géologique de ceux traversés en forant les puits de MM. White et Le Roy, que l'on trouve des mines de charbon de terre. »

A cette occasion, j'ai lu quelque part qu'on avait tenté autrefois un sondage dans la vaste plaine aréneuse qui sépare Rouen de la ville d'Elbeuf; mais ce sondage, dit-on, ne dépassa pas trois cents pieds, et ne produisit ni houille ni plâtre; peut-être en eût-il été autrement, si la perforation des terrains avait eu lieu jusqu'à trois cents mètres et plus, car la houille appartient aux terrains secondaires. Je sou mets ces réflexions à l'administration et aux propriétaires de cette contrée.

*Puits artésien tenté par M. Le Roy.*

Cette fontaine artésienne devait, en cas de réussite, contribuer à l'alimentation d'une grande et forte pompe à feu, servant de moteur à la filature de M. Leroy.

La nature des différents *strata* géologiques, et autres terrains que traversa M. Leroy pour arriver à environ quatre cent cinquante pieds dans le sol, a, en général, une grande similitude géognosique avec ceux rencontrés chez M. White; aussi les travaux en furent-ils également très-laborieux et bien dispendieux. Enfin, les foreurs, après avoir traversé, comme chez ce dernier, une roche de nature quartzeuse calcaire, aussi très-dure, et sous laquelle ils avaient l'espoir de trouver de l'eau jaillissante, donnèrent dans une glaise sableuse, pâteuse, qui leur parut sans fonds appréciable. Alors M. Leroy, n'apercevant aucune trace d'eau, et se trouvant, vu la profondeur de son puits, comme M. White, à plus de deux cent soixante pieds en contre-bas du niveau de la nappe d'eau qui jaillit de celui de Saint-Sever, se détermina à faire cesser les travaux pour

le creusement d'un puits dont il avait conçu aussi tant d'espérances avant de l'entreprendre. Ce fut donc à quatre cent cinquante pieds de profondeur qu'il fut abandonné.

*Puits artésien chez MM. Dubuc et Baudouin.*

Ces Messieurs, par un système combiné de quatre à cinq fontaines artésiennes, espéraient pouvoir réunir une masse d'eau suffisante, en se servant d'une roue à godet, pour avoir un moteur de la force de dix à douze chevaux. Ce calcul fut fait sur la quantité d'eau que fournissait, chaque jour, le puits de Saint-Sever; on fit d'abord un puits d'essai, pour ne mettre rien à l'aventure.

Après trois mois d'un travail soutenu, on parvint à deux cent cinquante pieds dans le sol.

Voici quelle était la géologie de ce sol.

1° Une couche d'environ vingt-cinq pieds, d'un sable rocailleux, assez facile à traverser.

2° Des terrains silico-calcaires, parfois argileux, mais toujours ferrugineux, et souvent mêlés de gros cailloux qui rendaient le forage pénible.

3° Les foreurs, arrivés à environ deux cent trente pieds, donnèrent sur une roche ou banc de grès d'une dureté telle, que, malgré les outils les mieux acérés, ils faisaient à peine deux pouces d'ouverture chaque jour.

Bientôt il fut presque impossible d'en continuer le forage. Tous les instruments étaient usés ou émoussés, une forte tarière cassa, et son extrémité resta engagée dans la roche; on l'en retira à grands frais, et après des efforts inouis. Enfin, MM. Dubuc et Baudouin, considérant alors que la profondeur du puits (deux cent cinquante-sept pieds), dépassait, en contre-bas, de beaucoup, la nappe d'eau qui jaillit de celui foré à Saint-Sever, et sur laquelle ils avaient fondé leur établissement hydraulique, et par

d'autres motifs qu'il est inutile de rapporter ici, se déterminèrent à faire cesser leurs travaux.

*Quatrième Puits artésien tenté par M. Angran, sur la rive droite de la Seine.*

Ce puits fut ouvert à environ cent mètres en contre-bas, ou sur le versant d'une côte située à l'est de la propriété de M. Angran, et à peu près à vingt mètres au-dessus de la vaste prairie de Déville. Ce puits fut abandonné à la profondeur de cent soixante pieds.

Voici la géologie des terrains traversés pour arriver à cette profondeur, avec les motifs qui firent abandonner ce puits.

D'abord, deux pieds environ de terre végétale, puis un banc de calcaire siliceux ferrugineux de trois mètres d'épaisseur. A ces deux couches succéda un amas de gros cailloux diversement colorés, et de sable brun; cet amas de silex pouvait avoir cinq mètres de profondeur; il reposait sur un sable verdâtre, sans cohésion, de peu d'épaisseur. Après ces informes *strata*, on arriva à un banc d'argile glaiseuse, noirâtre, mêlée de sulfure de fer, et répandant une légère odeur de pétrole. Tout ce terrain était facile à traverser, vu sa grande humidité et le peu de cohésion qu'il présentait dans son ensemble. Enfin, les foreurs donnèrent sur une roche de la nature de celle que j'ai analysée en traitant du puits de M. White.

On la traversa péniblement, en employant alternativement le trépan et la tarière. D'autres accidents de terrain arrivèrent encore; mais le dernier, et qui mit un terme aux travaux, fut une couche de sable coulant, sec et si tenu, qu'il devint impossible d'y faire agir la sonde avec succès, malgré quelques moyens tentés pour y réussir; et comme rien, d'ailleurs, n'indiquait quelle était l'épaisseur de cette

sablère, et les frais qu'elle occasionnait pour être traversée, M. Angran arrêta le forage de ce puits, quoiqu'arrivé à cent soixante pieds de profondeur.

J'ai fait l'analyse de l'eau provenant de l'égout de la terre glaiseuse, noirâtre, dont je viens de parler; voici d'abord ses propriétés physiques :

Couleur assez diaphane; pesanteur spécifique presque égale à celle de l'eau de rivière clarifiée; odeur faible d'œufs couvis; goût déclinant à l'amer âcre; elle bout facilement.

Traité par les réactifs et par l'évaporation, j'ai trouvé, à très peu près, dans mille grammes de ce fluide :

|  |        |
|--|--------|
| 1° Matière grasse, âcre au goût, inflammable, 2 grains;            |        |
| 2° Carbonate de fer. . . . .                                       | I 1/2; |
| 3° Sulfate calcaire. . . . .                                       | » 1/2; |
| 4° Alumine et silice, dans un état de division<br>extrême. . . . . | I »    |

---

Total : 5 grains.

Plus, une faible quantité d'acide carbonique interposé.

On obtient la matière grasse en réduisant l'eau, par une chaleur de 50 à 60 degrés (Réaumur), des  $\frac{7}{8}$ <sup>es</sup> de son volume. On laisse refroidir : le corps gras bitumineux surnage le résidu aqueux, et le carbonate de fer se dépose au fond du vase, etc.

J'ai fait aussi l'examen de l'eau qui sourd dans une cour située au sud-ouest, et en contre-bas du terrain de M. Angran. Cette eau est également ferrugineuse, sa surface irisée; enfin, elle a beaucoup d'analogie avec celle dont je viens de parler.

On peut donc regarder ce fluide comme *sui generis* dans le département de la Seine-Inférieure. (Voir, à cet égard, la *Géologie* de M. Passy.) Enfin, on ne fait aucun usage médical, du moins que je sache, de cette eau ferrugino-bitumineuse : j'en ignore la cause.

*NOTE sur le Puits affluent percé à environ six cents mètres, au sud, des Fontaines artésiennes tentées par MM. White et Le Roy.*

Vers l'arrière-saison, en 1834, où l'eau manquait par suite d'une longue sécheresse, M. White fit creuser un puits ordinaire dans une de ses propriétés, afin d'y trouver de l'eau pour l'usage de ses locataires, etc.

Ce puits fut donc percé, sans trop d'obstacles, jusqu'à la profondeur d'environ trente mètres : alors, l'eau afflua si vivement, que les foreurs eurent à peine le temps de s'en préserver, et elle monta au-delà de trois mètres dans le puits. Cette eau se tient presque toujours au même niveau, malgré les nombreuses prises qu'on en fait chaque jour ; enfin, ce puits est devenu une sorte de providence pour les habitants du quartier où il est situé.

Les terrains traversés pour arriver à l'eau affluente étaient :

- 1<sup>o</sup> Dix mètres de sable rougeâtre, un peu argileux ;
- 2<sup>o</sup> De la marne tendre, mêlée de silex de diverses couleurs et grosseurs.

Ce fut de dessous cette marne que jaillit l'eau affluente. A la demande de M. White, j'analysai ce fluide, et je reconnus, avec la plus grande satisfaction, que mille grammes, ou un litre, recèlent à peine un décigramme (deux grains) de corps hétérogènes inertes, plutôt tenus en suspension qu'en dissolution : d'où il résulte que l'eau de ce puits est plus pure que celle des fontaines de Rouen, et même que l'eau clarifiée venant de la Seine<sup>1</sup> ; et ici, Messieurs, il faut

<sup>1</sup> L'eau des fontaines de Rouen et qui sert aux usages de la vie, contient, d'après l'analyse que j'en fis en 1826, près de deux décigrammes de corps hétérogènes par litre ; celle de la Seine, épurée, de deux à trois grains aussi, par mille grammes.

encore noter que ce nouveau puits de M. White est presque voisin de ceux qui existent à Saint-Sever, dont l'eau est, en général, crue, séléniteuse, décomposant le savon, etc.

Explique qui pourra ces anomalies hydrostatiques, souterraines, moi je m'en tiens à annoncer des faits d'autant plus intéressants à faire connaître, qu'ils pourront servir aux propriétaires des contrées qui forment le grand plateau aréneux, situé sur la rive gauche de la Seine, entre Rouen et Elbeuf; surtout s'ils voulaient y établir des fontaines jaillissantes, des canaux d'irrigation, etc.

En résumant les diverses observations consignées dans l'ensemble de ce mémoire, on y voit :

1° Que trois puits artésiens ont été entrepris en vain, en 1834 et 1835, quoique forés à plus de deux cents pieds, en contre-bas, et non loin du puits artésien à eau jaillissante, situé sur le même niveau, proche l'église Saint-Sever;

2° Qu'un quatrième puits artésien a été foré également sans succès, sur la rive droite de la Seine, en contre-bas d'une montagne très élevée et bien boisée, circonstance qui, d'après les géologues, devait en assurer la réussite.

3° Qu'un puits ordinaire, creusé à quelques centaines de mètres des trois premiers, a donné, à une profondeur médiocre, une eau abondante, et surtout d'une excellente qualité pour l'usage de la vie.

Nous croyons qu'on peut encore s'appuyer de ces observations et de leurs résultats, pour établir, contrairement à l'opinion émise par certains géologistes: « que la réussite « de puits à eau jaillissante, dans toute espèce de sol, n'est « rien moins que prouvée, et expose à de grands mé- « comptes ceux qui en font le forage par *imitation*. » MM. White, Leroy, Dubuc et Angran en fournissent, à leur grand préjudice, des exemples à Rouen.

Enfin, le célèbre Arago (*Annuaire de 1835*, page 247)

partage aussi cette opinion; il en est de même des savants rassemblés en congrès, l'année dernière, à Douai..... Voici leur avis à cet égard (Séance du 9 septembre):

« Qu'avec les connaissances géologiques actuelles, il « n'existe pas encore, *à priori*, de caractères certains et « apparents, qui permettent d'assurer l'existence d'eaux « jaillissantes dans tel ou tel terrain, etc. »

Espérons que la science viendra lever ces doutes, en indiquant les lieux et les sites où les fontaines jaillissantes pourront être établies avec certitude de succès, et sans exposer à des dépenses éventuelles ceux qui les entreprendront.

J'ai cru, Messieurs, que ce travail n'était pas dénué d'intérêt pour la ville de Rouen, et, en général, pour les pays où l'on voudra établir des puits artésiens: ces motifs m'ont déterminé à vous l'offrir. J'aurais pu lui donner plus d'extension, car le sujet est vaste et riche à traiter; mais, d'une part, j'ai crains d'abuser de vos moments; de l'autre, d'entrer dans un terrain que mes connaissances ne me permettent pas d'explorer convenablement.

---



# ANALYSE CHIMIQUE

DES

## EAUX MINÉRALES DE SAINT-ALLYRE,

A CLERMONT-FERRAND (département du Puy-de-Dôme),

ET DU TRAVERTIN QU'ELLES DÉPOSENT ;

PAR M. J. GIRARDIN,

PROFESSEUR DE CHIMIE A L'ÉCOLE MUNICIPALE DE ROUEN, etc.

---

Parmi les curiosités naturelles que la ville de Clermont-Ferrand, chef-lieu du département du Puy-de-Dôme, offre à l'attention du voyageur, il en est peu qui aient acquis autant de célébrité que la source minérale située dans le faubourg de Saint-Allyre, et qui a reçu depuis long-temps le nom de *Fontaine pétrifiante*. Tous ceux qui visitent cette contrée si pittoresque de l'Auvergne ne manquent pas, après avoir fait l'ascension du Puy-de-Dôme, illustré par les expériences de Pascal, et avoir admiré les jolis sites et les belles sources de Royat et de Fontanat, d'aller examiner le fameux *pont de pierre* formé par le dépôt des sels terreux contenus dans l'eau de Saint-Allyre, et de faire emplette des incrustations artificielles que le propriétaire de la source prépare pour les étrangers.

Certes, pour les personnes qui ne sont pas initiées aux secrets de la chimie, c'est une chose merveilleuse qu'une eau qui jaillit claire et limpide de son réservoir naturel, et qui abandonne, sur les objets qu'on expose à son contact, une couche terreuse qui leur donne bientôt l'apparence de la pierre. Et, ce qui confond encore plus l'imagination de ceux qu'un pareil prodige attire, c'est la production de cette muraille de 240 pieds de long, de 18 à 20 pieds de haut, et dont une des extrémités s'avance jusqu'au-delà du ruisseau de Tiretaine, de manière à former un pont d'un admirable effet, et qui semble avoir été construit par la main de l'homme. Ce phénomène est bien fait pour appuyer dans l'esprit des gens du monde cette opinion erronée des anciens, que l'eau se change en terre, et que l'écorce solide de notre planète doit son origine à cette prétendue transformation de l'eau.

Depuis long-temps les naturalistes ont cité dans leurs ouvrages la fontaine de Saint-Allyre, et, lorsque l'analyse chimique eut acquis quelque précision, les chimistes à leur tour s'occupèrent de ses eaux, dont les propriétés médicalementes avaient fixé l'attention des médecins. Nicolas Lémery, de Rouen, est le premier qui ait entrepris l'analyse de ces eaux. Voici ce qu'on trouve, à cet égard, dans *l'Histoire de l'Académie des Sciences*, pour l'année 1700, p. 58.

« A Clermont en Auvergne, il y a une fontaine pétrifiante, dont M. Lémery examina quelques bouteilles qui lui avaient été données par M. Tournefort. Cette eau est claire comme celle d'Arcueil et également pesante. Elle dépose au fond des bouteilles un peu de sable gris et de pierre blanchâtre qui paraît s'y être formée. Par les essais et les opérations chimiques, il paraît qu'elle contient un acide, qui apparemment a dissous quelque substance pierreuse des lieux où elle a coulé. La partie la plus pesante

de cette substance se précipite au fond de l'eau, quand elle séjourne, ou qu'elle a peu de mouvement, mais la partie la plus légère ne s'en détache pas avec tant de facilité, et c'est elle apparemment qui fait les pétrifications. Cette eau pétrifiante n'en est pas plus dangereuse à boire par rapport aux pierres qui peuvent se former dans les reins; on le sait, et par l'expérience journalière des gens du pays, et par des opérations chimiques qui ont fait voir à M. Lémery que le sel de l'urine ne fait point déposer la substance pierreuse de cette eau. En effet, les pierres, et ce qu'on appelle pierres dans le corps humain, n'ont rien de commun.»

En 1748, Ozy publia le résultat de ses essais sur le sédiment qu'elles abandonnent dans les bassins où elles sont reçues, et il en conclut que les eaux de Saint-Allyre « contiennent une substance ferrugineuse avec un sel fossile de la nature du sel marin, et, enfin, une espèce de marne semblable à de la chaux, qui en fait la partie terreuse. » (*Analyse des eaux minérales de Saint-Allyre*, par M. Ozy; de l'imprimerie de Pierre Boutaudon, seul imprimeur du Roi, 1748.)

Enfin, en 1799, Vauquelin analysa plusieurs eaux minérales d'Auvergne, et, entr'autres, celles de Saint-Allyre. Voici les résultats qu'il obtint.

Un litre de cette eau renfermerait :

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Acide carbonique libre. . . . .                             | 7 gr. | 60 |
| Carbonate de chaux. . . . .                                 | 20    | 50 |
| — de magnésie. . . . .                                      | 6     | 66 |
| — de soude. . . . .   | 13    | 38 |
| Muriate de soude. . . . .                                   | 14    | 26 |
| Oxide de fer. . . . .                                       | 0     | 50 |
| Sulfate de soude et matière bitumineuse, <i>des traces.</i> |       |    |
|   | 62    | 90 |

Un litre de cette eau contiendrait donc 62 grains 90 de

matières solides, ou 3 grammes 36 centigrammes.

Le travail de Vauquelin n'a jamais été imprimé. Il existe manuscrit dans la bibliothèque publique de Clermont-Ferrand. J'en dois la connaissance à l'obligeance de M. Gonod, bibliothécaire, qui m'a permis d'en prendre une copie.

A l'époque où Vauquelin fit cette analyse des eaux de Saint-Allyre, les procédés analytiques laissaient encore beaucoup à désirer; aussi, depuis long-temps, les naturalistes de Clermont désiraient-ils qu'on soumît de nouveau ces célèbres eaux incrustantes à un examen consciencieux. Ce désir devint plus vif, depuis surtout que M. Berzélius, ayant analysé le dépôt calcaire qui constitue le *pont naturel* de Saint-Allyre, y trouva, outre du carbonate de chaux, de la silice et de l'oxide de fer, des phosphates d'alumine, de manganèse, de chaux et de magnésie. (Analyse de quelques substances qui se précipitent des eaux minérales de l'Auvergne, faisant suite à l'examen chimique des eaux de Carlsbad, de Tœplitz et de Königswart : *Annales de chimie et de physique*, t. 28, p. 403; année 1825.)

Visitant l'Auvergne, en 1834, avec mon ami M. Soubeiran, chef de la pharmacie centrale des hôpitaux civils de Paris, je fus sollicité par notre ami commun M. Lecoq, professeur d'histoire naturelle, de reprendre l'examen de l'eau de la fontaine incrustante. Je me rendis à cette invitation, et, pendant le mois que nous séjournâmes à Clermont, Soubeiran et moi, nous fîmes les essais qu'on ne peut faire qu'à la source de l'eau dont on veut connaître la constitution chimique. Ainsi nous déterminâmes la nature des gaz tenus en dissolution; nous constatâmes l'action des réactifs sur l'eau, au moment où elle arrive au contact de l'air; nous recueillîmes des observations thermométriques, et nous nous procurâmes, par évaporation, toutes les substances salines qui se trouvent en dissolution dans l'eau.

Depuis mon retour à Rouen, j'ai continué nos premiers essais ; et, après avoir examiné avec soin le résidu salin de l'évaporation, j'ai procédé à l'analyse du dépôt rougeâtre que l'eau abandonne, peu de temps après son arrivée à la surface du sol, dans les canaux où elle s'écoule, ainsi que de l'ancien dépôt qui constitue la vieille muraille, dont la production remonte à une époque si reculée. J'espère que les faits que je vais signaler intéresseront les naturalistes et les chimistes, et que j'aurai rempli les intentions de mon savant ami M. Lecoq.

### I. *Gisement et propriétés physiques de l'eau de Saint-Allyre.*

« Le sol sur lequel est bâtie la ville de Clermont est un tuf, ou péperite grossier, formé de fragments de basalte plus ou moins altéré, de petits cailloux siliceux, et d'une matière terreuse qui admet du carbonate de chaux dans sa composition. Ce tuf, quoique d'origine volcanique, a évidemment été déposé par les eaux, puisqu'il alterne en stratification régulière avec des argiles et des couches de tuf dont le grain est beaucoup plus fin, et quelquefois même avec des couches sableuses que l'on peut comparer aux pouzzolanes des volcans modernes.

« Le sol de Clermont donne issue à plusieurs sources d'eaux minérales, dont la température est généralement peu élevée. Ces eaux sortent de différents points du monticule ; mais il est probable qu'elles paraissent au jour aux points de jonction du tuf volcanique avec les couches calcaires : c'est principalement à Saint-Allyre que cette jonction a lieu, par le prolongement de la formation calcaire des *Côtes* et de *Chanturque*. Un fait digne de remarque est la présence de grosses masses de grés et de quelques autres blocs de roches, placés à la surface du sol, très près de la source incrustante :

selon toutes les apparences, elles font partie d'un tuf analogue à celui que l'on peut observer au *Puy-de-Montaudou*.

« C'est dans cette localité, et à peu près en face du monticule calcaire que l'on connaît sous le nom de *Montjuzet*, que sortent les eaux minérales de Saint-Allyre. » (Lecoq, *Observations sur la source incrustante de Saint-Allyre, dans un des faubourgs de Clermont-Ferrand*; broch. in-8°, 1830.)

Cette source est assez abondante, puisque, d'après le jaugeage que je répétai à plusieurs reprises dans le mois de septembre 1834, elle donne 24 litres par minute; d'où il résulte que la quantité fournie par heure est de 1440 litres, et par 24 heures de 34,560 litres. L'état de l'atmosphère ne paraît pas influencer sensiblement sur cette source, puisque la quantité d'eau qu'elle fournit ne varie pas dans les temps secs ou pluvieux. On a cru remarquer seulement qu'à l'approche des vents un peu forts, son écoulement est un peu plus rapide, et qu'avant les orages, elle dégage beaucoup de gaz acide carbonique. Cette remarque a été également faite aux eaux thermales de Vichy et du Mont-Dore.

Sa température est constante, ainsi qu'il résulte d'un assez grand nombre d'observations faites, tant par moi, que par M. Bouillet après mon départ de Clermont. Le tableau suivant contient les résultats de nos observations. A partir du 15 octobre, les données de ce tableau m'ont été fournies par M. Bouillet.

EAUX MINÉRALES DE SAINT-ALLYRE. — TABLEAU DES OBSERVATIONS FAITES DU 28 AOUT AU 30 DÉCEMBRE 1834.

| DATES<br>des<br>OBSERVATIONS. | HEURES<br>du<br>JOUR. | TEMPÉRATURE  |                      | VENTS<br>RÉGNANTS. | ÉTAT DU CIEL.                          |
|-------------------------------|-----------------------|--------------|----------------------|--------------------|--|
|                               |                       | des<br>EAUX. | DE L'AIR<br>ambient. |                    |  |
| 28 août 1834                  | midi                  | 24° centig.  | 19° 3/4              | »                  | un peu couvert.                        |
| 3 septembre                   | 7 heures du soir      | 24°          | 21°                  | »                  | beau.                                  |
| 5 idem                        | midi                  | 24°          | 27°                  | »                  | idem.                                  |
| 9 idem                        | 7 heures du matin     | 24°          | 19°                  | »                  | idem.                                  |
| 12 idem                       | 10 heures du matin    | 24°          | 24°                  | »                  | idem.                                  |
| 15 octobre                    | 7 heures du matin     | 24°          | 15°                  | Sud-Ouest          | en partie couvert de gros nuages.      |
| »                             | midi                  | 24°          | 19°                  | Ouest              | idem.                                  |
| »                             | 6 heures du soir      | 24°          | 14° 1/2              | S.-O.              | très couvert, un peu de pluie.         |
| 30 octobre                    | 7 heures du matin     | 24°          | 5° 1/2               | O.                 | beaucoup de brouillards.               |
| »                             | midi                  | 24°          | 9°                   | O.                 | très beau.                             |
| »                             | 6 heures du soir      | 24°          | 5° 1/2               | O.                 | idem.                                  |
| 15 novembre                   | 7 heures du matin     | 24°          | — 1/2                | N.                 | brumeux, un peu de neige dans la nuit. |
| »                             | midi                  | 24°          | 2° 1/2               | N.                 | beau.                                  |
| »                             | 6 heures du soir      | 24°          | 1° 1/2               | N.                 | couvert.                               |
| 30 novembre                   | 7 heures du matin     | 24°          | 11°                  | N.-O.              | idem.                                  |
| »                             | midi                  | 24°          | 10°                  | N.-O.              | idem.                                  |
| »                             | 6 heures du soir      | 24°          | 8°                   | O., très fort      | très beau.                             |
| 15 décembre                   | 7 heures du matin     | 24°          | — 4° 1/2             | N.                 | idem.                                  |
| »                             | midi                  | 24°          | 1°                   | N.                 | idem.                                  |
| »                             | 6 heures du soir      | 24°          | — 1/2                | N.                 | idem.                                  |
| 30 décembre                   | 7 heures du matin     | 24°          | 6° 1/2               | S.                 | un peu couvert.                        |
| »                             | midi                  | 24°          | 10°                  | S.                 | très beau.                             |
| »                             | 6 heures du soir      | 24°          | 6°                   | S.-O.              | idem.                                  |

Les eaux, au sortir de terre, sont parfaitement limpides. Elles ont une très faible odeur bitumineuse, non désagréable, et une saveur aigrelette, un peu atramentaire et bitumineuse. Elles laissent dégager de temps en temps des bulles plus ou moins grosses, qui consistent en acide carbonique. Ces bulles deviennent très nombreuses par l'agitation.

Ces eaux tombent dans un petit réservoir en pierre qui est tout tapissé d'un dépôt ocreux. Peu de temps après leur exposition à l'air, elles se recouvrent d'une pellicule très fine, nacrée, d'un blanc rougeâtre, et bientôt après elles se troublent. Elles laissent déposer, dans les conduits en bois qui les conduisent du réservoir dans les chambres d'incrustations, une poudre fine de couleur d'ocre jaune, dont la quantité est assez considérable. Au milieu de ce dépôt sédimenteux, on voit presque toujours des filaments rougeâtres, imitant, par leurs formes et leur disposition, ces conferves qui flottent au milieu des eaux de mares. Quand le temps est pluvieux, le sédiment a une couleur plus foncée et paraît plus chargé d'oxide de fer.

Voici comment l'eau de cette source se comporte avec les réactifs :

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Teinture de tournesol. . . . .  | Rougit très sensiblement.   |
| Ammoniaque. . . . .             | Précipité blanc floconneux très manifeste, immédiatement.                           |
| Eau de chaux. . . . .           | Précipité blanc très abondant, se formant aussitôt.                                 |
| Carbonate d'ammoniaque. . . . . | Précipité blanc très abondant, se redissolvant dans un excès.                       |
| Nitrate de baryte. . . . .      | Précipité blanc assez fort, dont une partie résiste à l'action de l'acide nitrique. |

- Teinture de galle . . . . . Prend de suite une couleur brune.
- Nitrate d'argent . . . . . Précipité blanc caillebotté, considérable, qui brunit un peu, et qui se redissout en grande partie dans l'ammoniaque. Il reste des flocons grisâtres.
- Phosphate de soude. . . . . Précipité blanc floconneux assez considérable.
- Oxalate d'ammoniaque. . . . . Précipité blanc très considérable.
- Sous-acétate de plomb. . . . . Précipité blanc énorme, se redissolvant, pour la plus grande partie, dans l'acide nitrique.
- Cyanure ferroso-potassique. . . Teinte d'un vert bleuâtre; trouble léger.
- Cyanure ferrico-potassique. . . Rien.
- Sulfhydrate d'ammoniaque . . . Précipité verdâtre considérable. Les flocons se réunissent bientôt, et ressemblent alors au précipité formé par les alcalis dans les proto-sels de fer.
- Chlorure d'or.. . . . Rien.

Les lames et feuilles d'argent, maintenues long-temps en contact avec l'eau, ne prennent aucune couleur brune.

Soumise à l'action de la chaleur, cette eau laisse dégager une grande quantité d'acide carbonique, puis se trouble, et abandonne une poudre de couleur rougeâtre. Elle se comporte donc absolument, dans ce cas, comme les eaux ferrugineuses acidules.

La densité de cette eau est de 1,00425.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'eau de Saint-Allyre laisse échapper des bulles de gaz, au moment où elle arrive au jour. Afin de connaître la nature de ces gaz, nous avons cherché à en recueillir une certaine quantité; mais, comme cette opération eût demandé un temps considérable, et présenté beaucoup de difficultés, en essayant de recueillir les bulles qui s'échappent de la source principale, nous avons opéré sur une branche de cette source, qui se trouve à peu de distance de la première, et qui est au fond d'un puits de six à sept pieds de profondeur seulement. Il se fait dans ce puits un dégagement continu de gaz; aussi, cette cavité en est-elle constamment remplie. Les ouvriers ne peuvent y rester plus de quelques minutes; un chien, qui y était tombé, a été promptement asphyxié.

Là, il nous a été facile de recueillir une certaine quantité du gaz, au moyen d'un flacon à large ouverture, et entièrement rempli d'eau, que nous fîmes descendre et que nous retournâmes au sein du liquide.

Le gaz recueilli avait une odeur piquante; il rougissait la teinture de tournesol, troublait l'eau de chaux en blanc, et éteignait les corps en combustion.

Analysé au moyen de la potasse caustique et du phosphore, il était formé, sur 100 parties en volume, de :

|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| Gaz acide carbonique. . . . . | 68,83  |
| Gaz azote. . . . .            | 25,59  |
| Gaz oxygène. . . . .          | 5,58   |
|                               | <hr/>  |
|                               | 100,00 |

## II. *Examen chimique de l'eau de Saint-Allyre.*

Nous avons procédé à l'examen chimique de l'eau de Saint-Allyre, en suivant les procédés les plus exacts que la science possède aujourd'hui. Nous ne croyons pas nécessaire de les

décrire ici, attendu qu'ils sont assez connus des chimistes. Nous nous bornerons à faire connaître les résultats que nous avons obtenus.

Un litre d'eau évaporée avec beaucoup de soin donne un résidu de substance saline, dont le poids s'élève à 4 grammes 64 centigrammes.

Voici la composition d'un kilogramme de cette eau :

|                                   |                |                  |
|-----------------------------------|----------------|------------------|
| Acide carbonique libre. . . . .   | 1,4070. . .    | 1,4070           |
| Carbonate de chaux. . . . .       | 1,6342         | } . . . 4,6400   |
| de magnésie . . . . .             | 0,3856         |                  |
| de soude. . . . .                 | 0,4886         |                  |
| de fer . . . . .                  | 0,1410         |                  |
| Sulfate de soude . . . . .        | 0,2895         |                  |
| Chlorure de sodium. . . . .       | 1,2519         |                  |
| Silice. . . . .                   | 0,3900         |                  |
| Matière organique non azotée. . . | 0,0130         |                  |
| Phosphate de manganèse. . . . .   | } . . . 0,0462 |                  |
| Carbonate de potasse . . . . .    |                |                  |
| Crénate et apocrénate de fer      |                |                  |
| Eau. . . . .                      | 993,9530. . .  | 993,9530         |
|                                   |                | <u>1000,0000</u> |

L'eau de St-Allyre est donc une eau ferrugineuse-acidule, analogue aux eaux de Spa, de Pyrmont, de Provins, de Vichy, etc., mais avec cette différence qu'elle renferme une très grande quantité de carbonate de chaux. Ce sel, ainsi que les carbonates de magnésie et de fer, tenus en dissolution dans l'eau à la faveur de l'acide carbonique, ne tardent pas à se déposer, dès que l'eau a le contact de l'air; et c'est là ce qui produit ce sédiment d'un jaune rougeâtre qui se forme dans le réservoir et les conduits dans lesquels l'eau s'écoule.

Lorsque cette source coulait librement sur le sol, à une époque déjà fort reculée, elle abandonna peu à peu,

le long de son trajet, ces carbonates terreux et métalliques, et forma ainsi cette masse de travertin qui constitue le *pont de pierre*. Ce dépôt commence à fleur de terre vers l'extrémité qui était la plus rapprochée de la source, et il augmenta rapidement en hauteur et en épaisseur, à mesure que l'on avance vers son autre extrémité. Sa surface supérieure, d'abord très étroite, s'élargit graduellement, et l'on remarque encore une espèce de sillon qui servait, sans doute, à conduire les eaux qui élevèrent elles-mêmes cet aqueduc.

« Quelques personnes prétendent que les Bénédictins de St-Allyre, dans l'enclos desquels s'épanchait cette fontaine, craignant que son dépôt ne vînt à envahir le sol fertile de leur abbaye, dirigèrent d'abord ses eaux de manière à les conduire dans le ruisseau de Tiretaine, qui traversait leur propriété. Quoi qu'il en soit, l'eau incrusta bientôt le canal qui lui avait été tracé; elle finit par le combler, et, suivant cependant la même route que lui traçait d'ailleurs la pente du terrain, elle coula sur son dépôt; elle l'augmenta tous les jours, et, comme la matière calcaire se déposait plus facilement sur les bords que dans le milieu, elle laissa dans cette partie le sillon peu profond qui lui servait de conduit. Les eaux, arrivées à l'extrémité de la muraille, se répandaient dans le ruisseau qui mettait un terme à leur dépôt; bientôt cependant la muraille s'éleva sur le bord, et, dès qu'il y eut une chute, il y eut bientôt aussi un prolongement de matière calcaire qui avança au dessus de l'eau. Des plantes aquatiques ne tardèrent pas à s'y développer, et leur végétation, activée par les matières salines contenues dans les eaux minérales, couvrit de touffes de verdure le rocher qui venait de se former. Mais ici la nature était encore dans toute son activité; un dépôt de carbonate de chaux et de fer hydroxidé couvrait en peu de temps les végétaux vigoureux qui avaient pris possession de ce sol encore vierge;

les mousses et les coquillages qui venaient y chercher la fraîcheur étaient saisis en même temps, et tous ces matériaux accumulés ne servaient qu'à exhausser le terrain, à multiplier les surfaces, à augmenter les points de contact, et favorisaient puissamment la formation d'une arcade dont la nature seule avait formé le plan. Qu'arriva-t-il enfin au bout d'un grand nombre d'années? C'est qu'une arche tout entière parut sur le ruisseau, dont le cours eût été arrêté, si ses eaux n'avaient pas enlevé, au fur et à mesure de sa précipitation, la matière calcaire apportée par les eaux qui venaient croiser les siennes.

« Le ruisseau de Tiretaine ne fut plus dès-lors un obstacle au cours des eaux de St-Allyre; elles l'avaient traversé et se disposaient déjà à franchir un autre bras de ce ruisseau, en formant une nouvelle arche. Celle-ci se voit encore à demi formée, avançant au-dessus du ruisseau, et restant suspendue sans soutien. Une cause qui nous est inconnue changea le point de sortie des eaux minérales, et l'aqueduc fut à sec. Tout porte à croire que le dépôt était plus abondant autrefois qu'à présent; cependant, la nouvelle source a encore déposé des masses de travertin assez considérables.

« Le propriétaire a eu l'idée de diriger une partie de ses eaux sur un des points du ruisseau de Tiretaine, et, depuis un certain nombre d'années, elles ont commencé un nouveau pont dont on suit annuellement les progrès. Là, on peut voir avec détails comment s'est formé le *grand pont de pierre*. Le même phénomène se reproduit en petit; les mêmes eaux y concourent, les mêmes plantes se développent sur la pierre qui se forme; des mousses verdoyantes cachent les dépôts ferrugineux qui recouvrent toutes les surfaces; mais bientôt l'hiver vient mettre un terme à la végétation, et l'eau achève ce qu'elle avait commencé; elle empâte tout ce qui se trouve autour d'elle, et forme des

stalactites calcaires qui ont un brin d'herbe pour point d'appui. » (Lecoq, *loco citato.*)

M. Clémentel-Doucet, propriétaire actuel de la source de Saint-Allyre, a profité de la propriété incrustante de ses eaux pour faire de jolies incrustations, ou, comme on dit très improprement, des *pétrifications*, qu'il vend aux étrangers qui viennent en foule visiter cette fontaine singulière. Voici comment ces incrustations s'obtiennent. Nous entrons dans ces détails, parce que la plupart des auteurs qui ont écrit sur les eaux minérales ont donné une très fausse idée de la manière dont se forment les incrustations terreuses.

L'eau, au sortir de la source, est dirigée, par une rigole en bois de quatre pouces de large environ, et qui, de distance en distance, présente une largeur et une profondeur plus grandes, dans une espèce de cuve assez profonde, d'où elle se répand, sous forme de filet, sur la plate-forme de deux petites chambres en bois, de huit à neuf pieds de hauteur et de dix à onze pieds de largeur. Ces plate-formes sont percées de cinq à six trous, qui permettent à l'eau de s'écouler dans l'intérieur des chambres. Des supports en bois, disposés contre les parois des chambres, reçoivent les objets qu'on veut *pétrifier*. L'eau, en tombant sur des pierres, jaillit de tous côtés, sous forme de pluie fine, sur tous les corps environnants. Par suite du choc, et de la grande surface qu'elle présente à l'air, elle se dépouille promptement de son excès d'acide carbonique, et, dès-lors, les carbonates, insolubles par eux-mêmes, se déposent sur les objets qui sont mouillés par l'eau. Ces objets sont des grappes de raisin, des fruits de châtaignier, des chardons, des feuilles de figuier, des nids d'oiseaux, des artichauts, des corbeilles de fleurs, des petits animaux, des singes et des chiens empaillés, etc. Il faut environ un mois de séjour dans les chambres, pour que les petits objets soient recouverts d'une croûte assez épaisse

pour qu'elle ne se brise pas par le transport. Plus les corps sont volumineux, plus il faut de temps pour les incruster convenablement. Un chien de moyenne taille exige au moins trois mois.

On cherche, surtout, à ce que le dépôt soit le plus blanc possible. M. Clémentel, ayant observé que l'ocre, c'est-à-dire l'oxide de fer hydraté, se dépose en premier lieu, a cherché à favoriser, autant que possible, son dépôt; et, pour cela, il a multiplié, sur le trajet de l'eau, les petits réservoirs creux et larges dont j'ai parlé plus haut. En effet, c'est principalement dans ces creux que l'ocre se dépose; toutefois, l'eau en retient toujours assez pour que les incrustations des chambres en contiennent encore de manière à colorer sensiblement les objets. C'est surtout sur ceux placés dans la partie supérieure des chambres que l'ocre se dépose en plus grande quantité: aussi, quand on veut terminer l'incrustation d'une matière quelconque, et la blanchir, on la place sur les derniers supports, et sur le sol même des chambres<sup>1</sup>.

M. Clémentel a observé que, pendant les pluies, les incrustations sont plus chargées de fer, et par conséquent plus colorées que pendant les beaux jours.

Lorsqu'on veut nettoyer les chambres, ou y faire quelques changements, on cesse de faire arriver l'eau sur les plate-

<sup>1</sup> Au moment où l'on imprime ces lignes, mon ami Lecoq m'apprend que depuis quelque temps les deux chambres pour les incrustations ont été remplacées par une petite maison en bois, où l'on incruste une beaucoup plus grande quantité d'objets. On a découvert, depuis mon voyage, une nouvelle source qui dépose un travertin cristallin, et on l'utilise avec succès. Les objets incrustés par l'ancienne source sont actuellement exposés pendant 24 heures au contact de la nouvelle, qui les recouvre de nombreux et jolis cristaux étincelants. La fabrication de ces incrustations a été beaucoup améliorée par M. Clémentel, qui fait aussi maintenant une prodigieuse quantité de médailles sur des empreintes en soufre. La vente de ces objets est considérable.

formes, et on la dirige dans de grands cuiviers en bois. Nous avons vu des masses de dépôts qui s'étaient formées dans ces cuiviers. Elles présentent, dans leur intérieur, des couches horizontales, alternativement ocreuses et blanches; des zones bigarrées: ce qui démontre bien que le dépôt de l'hydrate de fer et du carbonate de chaux ne se fait pas simultanément, et qu'il y a des moments où celui de l'oxide de fer est plus considérable que celui du carbonate de chaux et *vice versa* <sup>1</sup>. On voit aussi, dans ces dépôts, des portions qui offrent un aspect de concrétions ou de filaments, de petites baguettes prismées, disposées de manière à simuler une végétation.

Il était curieux autant qu'instructif de connaître la véritable composition de ce dépôt terreux si abondant, fourni par l'eau de Saint-Allyre. C'était compléter l'analyse de l'eau elle-même.

### III. *Examen du travertin moderne de Saint-Allyre.*

Le dépôt que je soumis à l'analyse était d'un jaune brun

<sup>1</sup> M. Berzélius, dont on doit toujours consulter les écrits lorsqu'on se livre à quelque travail qui a du rapport avec ceux dont ce savant s'est occupé, a fait la même remarque à l'égard des travertins déposés par les eaux de Carlsbad. Ces travertins sont, ou bruns, ou blancs, ou rubanés de brun et de blanc. « La variété brune contient une quantité beaucoup plus grande d'oxide de fer que la blanche, qui en est quelquefois tout à fait exempte. Cette circonstance mène à supposer, ou qu'il y a des différences accidentelles dans la quantité de fer que l'eau contient à diverses époques, ou que l'atmosphère a parfois un accès plus grand et plus libre vers le liquide, et qu'une plus grande quantité de protoxide de fer trouve alors occasion de se saturer d'oxigène et de se séparer. » (Examen chimique des eaux de Carlsbad, etc.: *Ann. de chim. et de physique*, t. 28, p. 372).

M. Berthier, qui a fait l'analyse des eaux de St.-Nectaire, dép. du Puy-de-Dôme, a reconnu également que ces eaux déposent d'abord de l'oxide de fer. (*Ann. de chim. et de physiq.*, t. 19, p. 122.)

clair, avec des zones d'une couleur ocreuse plus foncée; il était très friable.

En suivant les procédés mis en usage par M. Berzélius, pour l'analyse des travertins de Carlsbad, j'arrivai à la détermination exacte des principes constituants du travertin que j'examinais. Je ne répéterai point ici l'indication de ces procédés; je dirai seulement comment j'ai reconnu la présence du carbonate de strontiane et des acides crénique et apocrénique.

M. Berzélius ayant soupçonné l'existence du carbonate de strontiane, sans pouvoir la mettre en évidence, je pris cinq grammes du dépôt réduit en poudre fine, et je les traitai par l'acide chlorhydrique, qui dissolvit le tout avec une vive effervescence. Par l'ammoniaque, je me débarrassai de presque toutes les bases. Je filtrai et évaporai la liqueur jusqu'à siccité. L'acide nitrique, en agissant sur le résidu, convertit la chaux et la strontiane en nitrates. Les deux sels furent alors traités par l'alcool pur. Le nitrate de chaux seul fut dissous. Il resta une poudre blanche dont la quantité était très faible: ce devait être le nitrate de strontiane. Dissous dans l'eau distillée, ce sel fut transformé en oxalate de strontiane, puis, enfin, en chlorure de strontium soluble; mais la quantité de ce dernier était si minime, que je ne pus l'obtenir en cristaux. J'en reconnus cependant très bien la nature en le dissolvant dans l'alcool, et enflammant celui-ci; la flamme prit, surtout vers la fin de la combustion, une couleur rouge très manifeste.

L'essai, répété deux fois, donna les mêmes résultats, en sorte que la présence du carbonate de strontiane dans le travertin de Saint-Allyre n'est plus douteuse.

Les eaux de Saint-Allyre, enfermées dans des bouteilles, laissent déposer, au bout d'un certain temps, une poudre d'une couleur ocreuse. C'est principalement sur cette poudre que j'agis pour rechercher les acides *crénique* et *apocrénique*.

On sait que M. Berzélius a donné ces noms à deux acides organiques azotés, qu'il rencontra dans l'eau minérale de Porla; en 1834, et qu'il regarde comme constituant ce qu'on a appelé jusqu'ici le *principe extractif des eaux minérales*. (*Annales de Chimie et de Physique*, t. LIV, p. 219.)

En examinant le dépôt ocreux trouvé dans les bouteilles, je fus bientôt convaincu que c'était du *crénate* et de l'*apocrénate* de fer. Voici comment j'en fis l'analyse :

Je fis bouillir la poudre avec de la potasse caustique, jusqu'à ce que le fer fût séparé à l'état d'hydrate de peroxide, sous forme de flocons bruns. Je filtrai et sursaturai la liqueur par de l'acide acétique. L'acétate de cuivre y fit naître un précipité brun d'*apocrénate de cuivre*. La liqueur fut filtrée, saturée par le carbonate d'ammoniaque, additionnée une seconde fois d'acétate de cuivre, et maintenue pendant quelque temps à une température de 60 à 80 degrés. Il se fit un précipité d'un brun verdâtre : c'était du *crénate de cuivre*.

En faisant passer un courant d'hydrogène sulfuré dans de l'eau tenant en suspension les deux sels de cuivre, je parvins à obtenir les acides *crénique* et *apocrénique* dans un assez grand état de pureté : je constatai alors facilement les principaux caractères assignés à ces acides par M. Berzélius.

J'ai déterminé les proportions de crénate et d'apocrénate de fer existant dans le travertin de Saint-Allyre.

En traitant ce travertin par de l'alcool chaud, celui-ci se colora en brun, et laissa, par son évaporation dans le vide de la machine pneumatique, une matière organique brune, non acide et nullement azotée, bien différente, par conséquent, des acides crénique et apocrénique dont je viens de parler.

Tous mes essais pour constater, dans ce travertin, l'existence de l'acide fluorique, ou plutôt des fluorures, furent infructueux. M. Berzélius n'avait pas été plus heureux.

En résumé, voici la composition du travertin ocreux de Saint-Allyre :

|                                       |        |
|---------------------------------------|--------|
| Eau. . . . .                          | 1,40   |
| Carbonate de chaux. . . . .           | 24,40  |
| — de magnésie. . . . .                | 28,80  |
| — de strontiane. . . . .              | 0,20   |
| Peroxide de fer. . . . .              | 18,40  |
| Sulfate de chaux. . . . .             | 8,20   |
| Sous-phosphate d'alumine. . . . .     | 6,12   |
| Phosphate manganeux. . . . .          | 0,80   |
| Crénate et apocrénate de fer. . . . . | 5,00   |
| Matière organique non azotée. . . . . | 0,40   |
| Silice. . . . .                       | 5,20   |
| Perte. . . . .                        | 1,08   |
|                                       | 100,00 |

En comparant la composition de l'eau de Saint-Allyre avec celle du travertin qu'elle dépose, on s'aperçoit aisément que les proportions respectives des substances qui leur sont communes, offrent une assez grande différence. Le même fait s'est déjà présenté à propos des eaux de Carlsbad et de Saint-Nectaire, qui, comme celles de Saint-Allyre, déposent des concrétions calcaires sur le sol qu'elles parcourent. ( Voir, à cet égard, les Mémoires de M. Berzélius et de M. Berthier: *Annales de Chimie et de Physique*, t. 28, p. 225 et 366; et t. 19, p. 122.) Aussi, nous dirons, comme M. Guibourt, « que si l'analyse des tufs produits par les « eaux minérales peut indiquer les principes peu solubles qui « s'y trouvent en quantité minime, elle peut difficilement ser- « vir à en indiquer les proportions. » (*Histoire abrégée des Drogues simples*; 3<sup>e</sup> édit., t. 1, p. 390.)

#### IV. Examen de l'ancien Travertin de Saint-Allyre.

Il était intéressant de rechercher si l'ancien dépôt formé

par la fontaine de Saint-Allyre, à l'époque où elle possédait une puissance créatrice si considérable, avait la même composition chimique que le travertin actuellement abandonné par elle. Le résultat de cette recherche pouvait seul nous apprendre si cette eau n'avait point varié dans sa constitution, comme tant d'autres eaux minérales en ont offert d'exemples.

Les caractères physiques du travertin de l'ancien pont de Saint-Allyre semblent indiquer déjà, avant toute expérience, que sa nature chimique est différente. En effet, il est d'un blanc jaunâtre, ou très légèrement rougeâtre, c'est-à-dire d'une couleur bien moins foncée que le dépôt moderne. On n'y distingue pas sensiblement de zones ferrugineuses. Sa densité est plus considérable; il est beaucoup plus dur, très compacte, et offre généralement la texture de certaines pierres meulières.

Un fragment, pris à l'origine du pont et par conséquent très ancien, nous a présenté la composition suivante :

|                                       |         |
|---------------------------------------|---------|
| Eau . . . . .                         | 0,800   |
| Carbonate de chaux . . . . .          | 40,224  |
| de magnésie . . . . .                 | 26,860  |
| de strontiane . . . . .               | 0,043   |
| Peroxyde de fer. . . . .              | 6,200   |
| Sulfate de chaux . . . . .            | 5,382   |
| Sous-phosphate d'alumine. . . . .     | 4,096   |
| Phosphate manganoux . . . . .         | 0,400   |
| Crénate et apocrénate de fer. . . . . | 5,000   |
| Matière organique non azotée. . . . . | 1,200   |
| Silice . . . . .                      | 9,780   |
| Perte. . . . .                        | 0,015   |
|                                       | <hr/>   |
|                                       | 100,000 |

Un fragment, pris à l'extrémité la plus nouvelle du pont, nous a offert des différences notables dans les pro-

portions respectives de ses composants, puisque nous n'y avons trouvé que des traces de carbonate de strontiane, 32 p. o/o de carbonate de chaux; mais 9 p. o/o de sulfate de chaux.

Comme on le voit, l'ancien dépôt des eaux de St-Allyre diffère notablement par les quantités de quelques uns de ses principes constituants du travertin moderne, puisque, dans le premier, il y a une bien plus grande proportion de silice et de carbonate calcaire, et beaucoup moins de peroxide de fer.

Nous devons en conclure que la composition des eaux de cette fontaine n'a pas toujours été la même; qu'à l'époque où elles avaient une propriété incrustante si prononcée, elles étaient beaucoup plus riches en sels calcaires et en silice, et qu'à mesure que cette propriété s'est affaiblie, elles ont perdu peu à peu de ces principes, en même temps qu'elles s'enrichissaient en peroxide de fer.

Beaucoup de sources thermales, surtout en Auvergne, ont, comme celle de St-Allyre, éprouvé des changements notables dans la constitution chimique de leurs eaux, et subi une diminution dans la proportion de leurs principes minéraux. Ainsi, les eaux de Saint-Nectaire, de Vichy, du Mont-Dore, n'ont plus la même richesse en substances minérales qu'autrefois, et leur composition n'est plus la même qu'à l'époque où elles formaient ces immenses dépôts siliceux et arragonitifères qu'on trouve aux environs des lieux où elles sourdent. Le filet d'eau qui constitue actuellement la source des Célestins a évidemment produit le grand rocher dur et compacte, sur lequel est construit le couvent, ainsi qu'une partie des anciens ramparts de Vichy. Les eaux du Mont-Dore déposèrent jadis des masses assez considérables de silice; c'est à peine si elles en abandonnent aujourd'hui. Les eaux de Saint-Nectaire ont déposé de l'arragonite, puis de la silice, puis des amas d'ocre très friable, puis des tra-

vertins; aujourd'hui, c'est uniquement du carbonate de chaux un peu ferrugineux qu'elles laissent échapper.

Ce n'est pas un des phénomènes les moins curieux que cet appauvrissement successif en principes salins et surtout en silice de la plupart des eaux minérales. Sa constance indique assez qu'il est lié à quelque grande cause dont l'action a été progressivement modifiée et affaiblie. Or, cette cause est très probablement la chaleur, car il est bien constant, au moins pour la majeure partie des sources de l'Auvergne, que leur température a sensiblement diminué. On conçoit parfaitement que le volume et la température de ces fontaines s'affaiblissant graduellement, leur richesse en substances minérales, surtout en substances peu solubles, a dû suivre la même progression descendante.

Les notables différences qui existent entre les résultats de mon analyse et ceux de l'analyse faite par Vauquelin, en 1799, proviennent, non de ce que la nature chimique de l'eau a changé depuis cette époque si rapprochée, nous ne pouvons adopter cette idée, mais de ce que le célèbre chimiste normand n'avait point alors à sa disposition les moyens analytiques si variés et si précis que la science possède aujourd'hui. Toutefois, il y a un fait que nous ne savons comment expliquer: c'est la différence, assez considérable, qui existe dans les quantités de résidu terreux obtenu par l'évaporation d'un litre d'eau, par Vauquelin et par moi. Vauquelin n'a pu se tromper sous ce rapport; mais la moindre proportion de substances solides qu'il a obtenue ne viendrait-elle pas de ce qu'il aurait agi sur de l'eau puisée depuis quelque temps, et qui aurait abandonné une partie des sels terreux qu'elle tient en dissolution? Le dépôt que cette eau forme dans les vases où on la conserve, ou lorsqu'elle est exposée à l'air pendant quelques moments, est si prompt à s'opérer, qu'il se pourrait bien que ce fût

là la véritable cause de la différence que nous signalons. Au reste, ceci n'est qu'une présomption, mais elle nous paraît plus probable que celles qui consisteraient à admettre, ou que Vauquelin a commis une erreur, ou que l'eau actuelle de Saint-Allyre est moins riche en substances salines qu'il y a trente-cinq ans. Ce n'est pas dans un espace de temps aussi court qu'il survient des changements aussi marqués dans la constitution chimique des eaux minérales.

Comme le travail de Vauquelin, sur les eaux minérales de l'Auvergne, n'a jamais été imprimé, et que tout ce qui a été fait par ce savant chimiste mérite d'être connu, nous publierons son mémoire à la suite du nôtre comme un hommage rendu à sa cendre.

Les eaux minérales du département du Puy-de-Dôme, soit celles qui sortent immédiatement du terrain primitif, soit celles qui sourdent du calcaire lacustre, offrent, à peu de chose près, la même constitution chimique. Elles contiennent à la fois beaucoup d'acide carbonique et beaucoup de carbonate de chaux, avec une proportion notable d'oxide de fer : aussi, presque toutes donnent-elles lieu à des incrustations plus ou moins abondantes. La plupart de ces eaux offrent encore, en petit, comme l'observe M. Lecoq, le phénomène qui a eu lieu, en grand, à l'époque de la formation des calcaires tubulaires et à phryganes, qui couvrent plusieurs points du même département. « On serait tenté de croire, dit ce savant géologue, en examinant ces dépôts, que les eaux qui leur donnent naissance les dissolvent dans les terrains tertiaires ; mais il n'en est pas ainsi : il paraît que les sources sortent du terrain primitif avec ces propriétés. On ne peut même pas admettre que, imprégnées d'acide carbonique, elles dissolvent ensuite le calcaire, en traversant les terrains qui en sont formés ; car on a plusieurs exemples de sources minérales (Saint-Nectaire, Cha-

lusset , près Pontgibaud ), qui sortent immédiatement du terrain primitif, et déposent de suite un travertin semblable à celui de Saint-Allyre. L'eau de cette dernière source offre presque toujours 24 degrés de chaleur, ce qui indique qu'elle vient de l'intérieur de la terre, et qu'elle est probablement beaucoup plus chaude en sortant du granite sur lequel repose le calcaire. »

« Ces différents faits font présumer que l'acide carbonique, si abondant dans toute la Limagne, ne fait que traverser les couches calcaires qui la composent, mais qu'il ne s'y forme pas. Tout porte à croire qu'il s'échappe des fissures du bassin primitif sur lequel elles reposent, comme il sort visiblement avec des eaux minérales sur plusieurs points du département. » (Observations sur le gisement de l'acide carbonique et des bitumes dans le département du Puy-de-Dôme, par M. Lecoq: *Annales scientifiques de l'Auvergne*, t. 1, p. 217.)

Quoi qu'il en soit, les eaux de Saint-Allyre sont, de toutes celles du même département, les plus riches en carbonates de chaux et de fer. Les eaux de Sainte-Claire, qui coulent à peu de distance des premières, dans Clermont même et à l'entrée du faubourg de Saint-Allyre, ne renferment pas autant de matières en dissolution, et sont sensiblement différentes. Celles de Saint-Allyre sont plus riches en fer et en carbonate de magnésie; mais, dans les deux sources, il y a, à peu de chose près, les mêmes proportions de sel marin et de carbonate de chaux <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'eau des puits du faubourg de St-Allyre a une composition assez remarquable et qui n'est pas sans quelques rapports avec celle de la source incrustante. Voici, à cet égard, l'extrait d'une lettre que m'écrivait le savant M. Bouillet, en date du 4 janvier 1835 :

« J'ai examiné et goûté l'eau de plusieurs puits pratiqués dans le travertin qui recouvre le faubourg de St-Allyre. Un seul de ces puits, celui de la maison de MM. Rayne frères, rue de Fontgiève,

Les eaux de Saint-Allyre, qui ont une saveur prononcée, et qui contiennent tant de substances minérales, possèdent des propriétés médicales énergiques. Depuis long-temps on les fait servir au traitement de différentes maladies. C'est surtout en bains qu'on les administre. M. Clémentel a installé dix-neuf baignoires dans son établissement. La source de Saint-Allyre se divise en deux branches principales, dont l'une sert à alimenter les bains. Comme la température de l'eau n'est pas assez élevée, on est obligé de la chauffer pour le service des baigneurs, ce qui doit nécessairement apporter quelque changement dans sa composition. En effet, la chaudière dans laquelle on élève un peu sa température se recouvre intérieurement d'un dépôt terreux si considérable, qu'on est obligé de la nettoyer tous les huit jours. Les conduits en bois qui distribuent l'eau s'engorgent assez promptement, et principalement ceux qui conduisent l'eau chaude. Au reste, cette précipitation des carbonates

a particulièrement fixé mon attention. Son eau, froide, très limpide, a un goût fortement prononcé de bitume, mêlé, je crois, d'un peu d'hydrogène sulfuré, qui ne permet pas, non seulement de la boire, mais encore de la tenir quelque temps dans la bouche. Le dépôt qu'elle laisse (probablement de la chaux et de l'oxide de fer) sur les parois du puits, et sur une chaîne de fer qui y est à demeure pour soutenir un sceau en bois, est d'une couleur noire très foncée, due, suivant toute apparence, à du bitume.

« Malgré que j'aie cru reconnaître de l'hydrogène sulfuré dans l'eau de ce puits, lorsqu'on y plonge une pièce d'argent, elle n'est nullement noircie.

« J'ai laissé séjourner de cette eau dans un vase de verre couvert. Au bout de quatre jours, il s'était formé à la surface de l'eau une pellicule irisée très mince, parsemée de petits globules noirs de bitume, visibles à la loupe. De semblables globules s'étaient de même déposés au fond du vase. Après avoir enlevé la pellicule qui recouvrait l'eau de ce vase, je l'ai goûtée : elle avait à peu près entièrement perdu le goût désagréable qu'on lui trouve en la portant à la bouche immédiatement à sa sortie du puits. »

terreux et d'une partie de l'oxide de fer, ne doit pas diminuer sensiblement les propriétés médicales de l'eau.

Le prix d'un bain n'est que de 50 centimes.

En raison de la matière organique qui existe dans ces eaux, comme dans toutes celles du même pays, et qui probablement est en partie unie à la soude, ces eaux ont quelque chose de doux et d'onctueux qu'on ne trouve pas dans les eaux ordinaires; aussi les bains qu'on prend à Saint-Allyre sont-ils beaucoup plus agréables et probablement aussi bien plus salutaires. Il est certain que nous éprouvions, en nous plongeant dans l'eau de Saint-Allyre, un bien-être indéfinissable, que nous n'avions jamais senti en faisant usage des bains ordinaires.

Comme on le voit, d'après ce qui précède, les eaux de la fontaine de Saint-Allyre ne sont pas seulement curieuses à cause des dépôts considérables qu'elles ont formés et des incrustations calcaires qu'elles servent à produire; mais elles peuvent être considérées comme un agent thérapeutique puissant, dont il est à désirer qu'on tire un parti plus avantageux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Si mes analyses ont pour effet d'augmenter le nombre des baigneurs, et d'attirer principalement l'attention des médecins, je me féliciterai de les avoir entreprises.

Je ne terminerai pas ce mémoire sans témoigner ma reconnaissance à M. Bouillet, naturaliste distingué de Clermont, qui a eu la bonté de recueillir pour moi beaucoup d'observations thermométriques, et qui m'a adressé des renseignements intéressants. Je dois aussi des remerciements à M. Preisser, l'un de mes préparateurs et élèves, qui m'a aidé dans mes travaux analytiques.

ANALYSE

DES

**EAUX MINÉRALES D'AUVERGNE ,**  
**PAR VAUQUELIN,**

AU MOIS D'AOUT 1799.

---

**EAU DE SAINT-ALLYRE A CLERMONT-FERRAND.**

---

§ 1. — *Expériences par les réactifs.*

Les réactifs, en indiquant par les phénomènes qu'ils présentent le nombre et la nature des principes qui existent dans une eau minérale, servent à choisir le mode qui convient le mieux pour les séparer les uns des autres, et les obtenir isolés.

Ce sont, pour ainsi dire, autant de questions que l'on fait à la nature, auxquelles elle fait des réponses claires et précises, mais laconiques : elle ne trompe jamais celui qui sait bien l'interroger et qui connaît bien son langage.

C'est à celui qui l'interroge à savoir d'avance quelle réponse elle lui fera ; il doit même savoir si la question est susceptible d'une réponse équivoque ; car, dans cette espèce de raisonnement, la réponse, quelle qu'elle soit, est toujours contenue dans la question.

1° L'eau de Saint-Allyre a une saveur acidule et légèrement bitumineuse : elle n'a pas d'odeur sensible.

2° L'agitation y développe une assez grande quantité de gaz.

3° Par son exposition à l'air, elle se couvre d'une légère pellicule blanche, et se trouble quelque temps après.

4° Elle rougit la teinture de tournesol et verdit légèrement le sirop de violette.

5° La chaleur y développe une grande quantité de bulles gazeuses, qui sont suivies d'un dépôt terreux.

6° L'ammoniaque produit dans cette eau un précipité blanc floconneux, légèrement jaunâtre, lorsqu'il est sec.

7° Le muriate de baryte y occasionne un léger précipité blanc, insoluble dans l'acide nitrique.

8° L'acide oxalique y forme un dépôt abondant, de même qu'il y occasionne une effervescence assez vive.

9° Le nitrate d'argent y donne naissance à un précipité blanc-jaunâtre, dont une partie est soluble dans l'acide nitrique.

10° Le sulfure hydrogéné de potasse donne, avec cette eau, une couleur verte brunâtre.

11° L'alcool gallique (infusion de noix de galle dans l'alcool) communique à la liqueur une couleur légèrement purpurine.

En comparant les phénomènes observés dans le mélange des réactifs avec l'eau minérale de Saint-Allyre, l'on voit que les six premières expériences démontrent la présence d'un acide libre; la deuxième et la troisième annoncent que c'est de l'acide carbonique, et la quatrième y fait soupçonner l'existence d'une substance alcaline; la cinquième prouve évidemment qu'une ou plusieurs terres sont tenues en dissolution dans l'eau par cet acide carbonique; la sixième vient encore à l'appui de la précédente, dans la preuve de l'existence d'une matière terreuse; la septième fait voir que l'eau contient un sel sulfurique; la huitième y décèle la chaux

unie à l'acide carbonique ; la neuvième, un sel muriatique ; la dixième et la onzième, la présence du fer.

Voilà toutes les substances qu'il a été possible de découvrir dans l'eau minérale de Saint-Allyre, par les réactifs ; mais les premiers indices ne suffisent pas pour connaître la véritable nature de cette eau, car chacune des substances indiquées plus haut n'y sont pas pures et isolées : elles y sont, au contraire, unies les unes avec les autres. Il faut donc, avant d'en entreprendre l'analyse définitive et tracer la marche la plus convenable à suivre, déterminer, par la connaissance des affinités simples ou complexes, l'état où elles sont dans l'eau, les unes par rapport aux autres.

Ainsi, comme il y a dans cette eau un carbonate alcalin, de l'acide sulfurique et de l'acide muriatique, il est évident que ces acides ne peuvent être unis qu'à un alcali ; car ces acides, unis à des terres, sont incompatibles dans une eau où il y a des carbonates alcalins.

Par la même raison, la chaux qui se trouve dans l'eau de Saint-Allyre ne peut être combinée qu'à l'acide carbonique, et, comme l'eau est saturée de cet acide, l'alcali ne peut y exister à l'état de pureté. Enfin, s'il existe un alcali dans cette eau, et s'il y existe à l'état de carbonate, il s'en suit nécessairement que le fer y est dissous aussi par l'acide carbonique : or, d'après ces principes, il est certain que cette eau contient :

1° Acide carbonique libre ;

2° Carbonate de chaux tenu en dissolution par l'acide carbonique ;

3° Un carbonate alcalin (et, comme jusqu'à présent on n'a trouvé dans les eaux que celui de soude, c'est une grande présomption en faveur de la soude) ;

4° Un muriate alcalin, et vraisemblablement celui de soude ;

5° Un sulfate alcalin ;

## 6° Du carbonate de fer.

Mais, comme il y a des substances sur lesquelles les réactifs n'agissent pas d'une manière sensible aux yeux, et que, d'ailleurs, il pourrait se trouver dans une eau quelque matière qu'on n'aurait pas soupçonnée, il ne faut pas se contenter de rechercher seulement dans, l'analyse dernière, les corps indiqués par les réactifs : le résultat de cette analyse en sera une preuve convaincante.

§ 2. — *Analyse de l'eau.*

1° Pour déterminer la quantité d'acide carbonique contenue dans l'eau, on en a pris une livre qu'on a mêlée avec l'ammoniaque, pour en séparer les terres. Le dépôt obtenu, lavé et séché, pesait 5 grains; c'était du carbonate de chaux mêlé avec un peu d'oxide de fer.

2° On a versé ensuite, dans la liqueur précipitée par l'ammoniaque, et qui contenait alors de l'acide carbonique, à l'aide duquel le carbonate de chaux était auparavant dissous, une dissolution de chaux, jusqu'à ce qu'il ne se soit plus formé de précipité. Ce précipité lavé et séché pesait 27 grains; ce qui indique 9, 18100 de grains d'acide carbonique, qui auraient occupé à l'état de gaz 14, 19100 pouces cubiques.

Cette expérience est fondée sur ce que l'ammoniaque enlève au carbonate de chaux, par une affinité plus puissante, l'acide carbonique qui était la seule cause de sa dissolution dans l'eau, et sur ce que la chaux s'empare ensuite de ce même acide carbonique, combiné avec l'ammoniaque. Mais il faut observer que la quantité de carbonate de chaux obtenue dans cette expérience n'est pas la vraie expression de la quantité d'acide carbonique libre; car le carbonate de soude qui existe aussi dans l'eau, fournit à la chaux son acide carbonique, et l'on obtient un produit plus grand qu'il ne faut.

Cependant, comme les éléments du carbonate de chaux sont en proportion connue, il sera facile de départir ce qui appartient à chacun d'eux, lorsque le rapport de ce sel avec les autres principes de l'eau sera lui-même connu. S'il était possible de séparer par les réactifs toutes les substances qui sont en dissolution dans une eau minérale, et si les proportions des composés qu'elles forment en se précipitant étaient exactement connues, on pourrait, à la rigueur, en faire l'analyse sans le secours du feu. Mais, sans compter qu'elle pourrait contenir des corps auxquels on pourrait ne pas songer, il arrive souvent qu'elles en contiennent plusieurs autres que les réactifs connus ne peuvent rendre sensibles, et conséquemment séparer de l'eau; et quelques-uns qui, quoique donnant des signes de leur existence, ne sont cependant précipités qu'en partie: d'où il suit que l'évaporation des eaux est absolument nécessaire pour avoir une connaissance parfaite des principes qu'elles renferment.

En conséquence, après avoir déterminé la nature et les proportions des corps volatils qui s'échappent par l'action de la chaleur, et tel est l'acide carbonique dans l'eau, dont il s'agit ici, douze livres ont été évaporées dans une bassine de cuivre étamée, jusqu'à ce qu'il n'en soit resté qu'environ huit onces. On a observé que, dès que la chaleur a commencé à pénétrer la liqueur, elle s'est remplie d'une infinité de bulles d'air, dont le nombre augmentait avec la chaleur; à mesure que cette effervescence avançait, on apercevait une terre se déposer et troubler toute la masse de l'eau.

La partie liquide de ces douze livres d'eau évaporées ayant été filtrée, on a recueilli sur les filtres la partie terreuse, qui, lavée et séchée, pesait 2 gros et 22 grains; ce qui donne 13 grains  $\frac{83}{100}$  par livre.

L'on voit, par ce résultat, que le précipité obtenu d'une livre de la même eau, précipitée par l'ammoniaque, ne donne pas la quantité exacte de terre qu'elle contient; il y en a

plus de la moitié qui y est restée en dissolution, puisque dans cette expérience on n'en a obtenu que 5 grains d'une livre, et que, par l'évaporation, on a eu 13, 83/100 grains. Cet effet est dû principalement à ce que le carbonate de magnésie s'est combiné avec le carbonate d'ammoniaque à l'état d'un sel triple qui est soluble dans l'eau, et dont l'effet est de retenir même une partie du carbonate de chaux en dissolution. Ainsi, cette quantité de matière terreuse doit être déduite de celle du précipité formé par l'eau de chaux, qui l'a précipitée en même temps que l'acide carbonique uni à l'ammoniaque, et qui était libre auparavant dans l'eau.

Les 2 gros 22 grains de matière terreuse dont on vient de parler avaient une couleur légèrement jaune; ils furent traités avec de l'acide sulfurique étendu de douze fois son poids d'eau, pour savoir s'il y avait de la magnésie; lorsque l'effervescence occasionnée par l'action de l'acide sulfurique sur cette matière fut cessée, on filtra la liqueur, et on la fit évaporer. Le sulfate de chaux fut lavé avec un peu d'eau froide; il pesait 2 gros 59 grains, étant sec. La liqueur, dans laquelle devait se trouver la magnésie, fut évaporée à siccité; elle déposa un peu de sulfate de chaux, qu'on réunit au premier; le sel résultant de cette évaporation, dissous dans l'eau, fut mêlé avec une dissolution de carbonate de potasse saturé d'acide carbonique. On obtint par ce moyen un précipité rougeâtre, qui, lavé et séché, pesait 3 grains; c'était de l'oxide de fer, quantité qui donne 0,25 grains d'oxide de fer par livre.

La liqueur, dont le fer avait été séparé par le carbonate de potasse saturé, soumise à l'ébullition, a laissé déposer une poudre blanche très fine et très légère, qui avait tous les caractères du carbonate de magnésie, c'est-à-dire qu'elle se dissolvait facilement dans l'acide sulfurique, sans laisser de résidu; ce carbonate de magnésie pesait 40 grains. La combinaison de cette terre avec l'acide sulfurique, exposée

au soleil, a fourni 48 grains de sulfate de magnésie, ou sel d'epsom cristallisé.

Ces expériences ont pour fondement la propriété du carbonate de potasse saturé de précipiter l'oxide de fer de ses dissolutions, lorsqu'il est saturé d'oxigène, et de ne point précipiter la magnésie, parce que la quantité d'acide carbonique contenue dans la potasse nécessaire à la saturation de l'acide sulfurique, combiné à la magnésie, est suffisante, non seulement pour saturer cette terre, mais pour la tenir en dissolution dans la liqueur, quelque concentrée qu'elle soit, et parce qu'enfin la chaleur, ayant la propriété de volatiliser la portion d'acide carbonique qui tient la magnésie en dissolution, la précipite dès qu'elle en est privée. En déduisant, des 2 gros 22 grains, résidu terreux fourni par les 12 livres d'eau, 40 grains de carbonate de magnésie, et 3 grains de carbonate de fer, nous aurons pour le carbonate de chaux 123 grains : ce qui donne, par chaque livre d'eau, 10,25 grains de ce sel terreux.

Après avoir ainsi trouvé, comme on vient de le voir, la nature et les proportions des matières terreuses contenues dans l'eau de Saint-Allyre, on a procédé à l'examen de la liqueur dans laquelle les sels doivent être dissous. On se rappelle qu'il en était resté environ 8 onces.

On les a fait évaporer dans un poëlon d'argent ; à mesure que cette opération avançait, on apercevait sur les parois du vase une croûte saline se former et augmenter de plus en plus ; on a eu soin de remuer la liqueur ainsi que le sel qu'elle déposait, afin qu'il ne s'attachât pas, et qu'en décrépitant, il ne sautât point hors du vase évaporatoire.

Lorsque le sel a été parfaitement privé d'humidité, on l'a recueilli le plus exactement possible, et on l'a pesé ; son poids s'élevait à 2 gros 65 grains, ce qui fait 16, 41 grains par livre.

Ce sel avait une saveur salée, et en même temps alcaline ;

il faisait effervescence avec les acides, et répandait des vapeurs blanches avec l'acide sulfurique concentré; phénomène qui annonce un sel muriatique et un sel carbonique alcalin.

Cent parties de ce sel, dissoutes dans l'eau et mêlées avec l'acide muriatique, par petites portions à la fois, jusqu'au point où l'effervescence a cessé d'avoir lieu, ont demandé de cet acide, pour être saturé, 1 gros 69 grains; et, comme cent parties de carbonate de soude pur et desséché, ont exigé, pour leur saturation, 4 gros du même acide, il est évident que les 100 grains de sel provenant de l'eau minérale, contenaient 49 grains de carbonate de soude sec, et 51 grains de sel marin, également desséché.

CONCLUSION. Ainsi, d'après ce qui a été exposé dans le cours de cette analyse, en diminuant, sur les 27 grains de carbonate de chaux obtenus d'une livre d'eau précipitée par l'eau de chaux, les 8 grains de terre obtenus en moins dans la précipitation d'une livre de la même eau par l'ammoniaque, l'eau de Saint-Allyre contiendra par chaque livre :

|  |       |   |          |
|--|-------|---|----------|
| 1° Acide carbonique libre 3 gr. 8, ou 5,97 pouces cubiques . . . . .                                       |       |   | 0,000412 |
| 2° Carbonate de chaux . . . . .  | 10,25 | — | 0,001112 |
| 3° Carbonate de magnésie. . . . .  | 3,33  | — | 0,000361 |
| 4° Carbonate de soude. . . . .   | 6,69  | — | 0,000724 |
| 5° Muriate de soude. . . . .   | 7,13  | — | 0,000773 |
| 6° Oxide de fer . . . . .  | 0,25  | — | 0,000028 |
| 7° Quantités incommensurables de sulfate de soude et de matières bitumineuses sur la masse d'eau employée. |       |   |          |

Ainsi, somme totale, l'eau de Saint-Allyre contient 30, 48 de diverses substances par chaque livre; soit 0,0033 environ.

#### MONT-DORE.

L'analyse de ces eaux a été commencée, mais on n'a pas

eu le temps de la finir. Voici le résultat des premières expériences.

8 livres 14 onces ont fourni , par l'évaporation :

1° Des matières terreuses vraisemblablement composées de carbonate de chaux et de magnésie;

2° Des substances salines , sans doute composées de carbonate et de muriate de soude , 88 grains; ce qui fait , par livre , 9,98 grains.

*Nota.* La température des eaux du Mont-d'Or est à 36 degrés , et elles laissent échapper, au lieu où elles sourdent , une grande quantité d'acide carbonique , qui produit, dans le bassin où elles sont réunies , une ébullition continuelle très considérable.

#### MARTRES DE VEYRE.

Sur les bords de l'Allier , à un quart de lieue des Martres de Veyre, il y a quatre à cinq sources d'eaux minérales salines et acidules , dont quelques-unes contiennent manifestement du fer; toutes laissent dégager une grande quantité d'acide carbonique , comme celles du Mont-d'Or, quoique leur température ne soit pas beaucoup plus élevée que celle du sol.

Six livres de l'eau de la source du Tambour (le bruit qu'elle fait en sortant, a fait donner à cette source le nom de l'instrument qu'elle imite), ont fourni 84 grains de terre: ce qui fait 14 grains par livre; elles ont donné, de plus, 4 gros de sel, composé de carbonate de soude et de sel marin: ce qui donne 48 grains par livre. Cette eau contient aussi du fer en petite quantité.

#### SAINT-MARC.

En suivant les mêmes procédés, nous avons trouvé que chaque livre d'eau de Saint-Marc contenait :

|  |                      |
|--|----------------------|
| 1° Acide carbonique libre.....   | 2,00 grains 0,000219 |
| ou, en volume, 3,12 pouces cu-<br>biques.  |                      |
| 2° Carbonate de chaux.....   | 8,90                 |
| 3° Carbonate de magnésie.....  | 3,50                 |
| 4° Carbonate de soude.....   | 12,60                |
| 5° Muriate de soude.....   | 10,73                |
| 6° Oxide de fer.....   | 0,33                 |
| 7° Sulfate de soude, quantité in-<br>commensurable, sur la quantité<br>d'eau employée. |                      |

Total pour chaque livre, 38,06

*Nota.* La température de cette eau est de 27 degrés.

#### JAUDE.

|   |              |
|---|--------------|
| 1° Acide carbonique, en volume, 6 pouces<br>cubiques environ; en poids..... | 3,90 grains. |
| 2° Carbonate de chaux.....  | 6,00         |
| 3° Carbonate de magnésie.....   | 2,83         |
| 4° Carbonate de soude.....  | 6,66         |
| 5° Muriate de soude.....  | 5,67         |
| 6° Oxide de fer.....  | 0,16         |
| 7° Sulfate de soude, quantité incommen-<br>surable.                         |              |

Total pour chaque livre d'eau, 25,22

.....

# DISCOURS

PRONONCÉ,

PAR M. HELLIS,

MÉDECIN EN CHEF DE L'HÔTEL-DIEU

DE ROUEN,

*Sur la tombe de M. Pierre-Philippe LEPREVOST, Docteur-Médecin, mort en cette ville, le 9 juin 1836, et dont les obsèques ont eu lieu le 11 du même mois.*

Il était né à Beaumontel, arrondissement de Bernay (Eure), le 13 mai 1767.

---

Avant que cette tombe se referme, qu'il me soit permis d'offrir un dernier hommage à celui qu'elle va nous ravir ! Il sera sincère, dépourvu d'ornements, simple et vrai comme celui qui en est l'objet. Tout autre éloge ne conviendrait point à M. Leprevost : l'homme de bien qui, pendant sa vie, fut tant éloigné du mensonge et de la flatterie, s'indignerait qu'on ne pût parler de lui qu'en invoquant le secours de ses plus mortels ennemis.

Chacun de vous l'a connu, dans le cours de sa longue et honorable carrière : homme des temps antiques, il fut un digne représentant de cette médecine d'observation, sage et prudente, que l'esprit de système a trop fait négliger de nos jours. Laborieux, infatigable, dévoué au soulagement de ses semblables, tout chez lui fut de foi et de conviction. Jamais il ne connut d'autre distraction que l'étude, d'autre désir que

celui de s'éclairer, de jouissance plus pure que celle qu'il obtenait de ses succès dans sa pratique.

Sévère pour lui plus que pour les autres, il dut souvent paraître bizarre, celui qui fut toujours fidèle à ses principes en médecine, comme aux croyances de ses pères, et qui se tint inébranlable au milieu de la mobilité et de l'insouciance, de l'incrédulité de tout ce qui l'entourait. Indépendant, moins par fierté que par la noblesse de son caractère, il ne sut jamais fléchir devant les caprices du jour; peu courtisan de sa nature, il fut, par conséquent, peu connu du pouvoir. Aucun honneur, aucune distinction ne le vint trouver; aucune charge publique ne lui fut dévolue. Son ambition se tint satisfaite de la confiance de ses concitoyens, qui surent l'apprécier et lui offrir d'amples dédommagements.

Nous l'avons vu, pendant vingt-cinq ans, un des membres les plus assidus de l'Académie, qu'il présida avec beaucoup de distinction; il ne cessa d'y donner des preuves d'une érudition profonde, de connaissances nombreuses et variées, et de cette bienveillante confraternité qui fait le plus grand charme des sociétés littéraires.

Depuis plus de deux ans, éloigné du monde par une affligeante maladie, il sentit progressivement la vie s'éteindre. Il avait de bonne heure pressenti sa fin; il sut l'envisager en philosophe chrétien; il expira, avec calme, au milieu des soins empressés d'une famille fidèle héritière de ses traditions d'honneur et de vertu.

Qu'il repose en paix, tandis que son ame ira prendre place avec celles des justes! Qu'une tombe modeste recouvre sa dépouille mortelle; qu'elle porte pour toute épitaphe: « Ci-gît un homme de bien. » Ce titre me paraît beau quand, ainsi que lui, on a consacré sa vie entière à s'en rendre digne.

---

# PRIX PROPOSÉ

POUR 1837.

---

## Programme.

---

L'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen rappelle qu'elle a proposé, en 1835, une médaille d'or de la valeur de 300 fr., qu'elle décernera, dans sa Séance publique de 1837, au meilleur mémoire inédit<sup>1</sup> sur les sciences physiques, chimiques ou mathématiques.

L'Académie se réserve de porter la valeur du prix jusqu'à six cents francs, suivant l'importance ou le mérite intrinsèque des ouvrages qui lui seront adressés.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être adressés, *francs de port*, avant le 1<sup>er</sup> juin 1837, à M. *Des-Allers*, docteur-médecin, secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des Sciences, rue de l'Ecureuil, n<sup>o</sup> 19.

Ce terme est de rigueur.

<sup>1</sup> L'Académie entend ici par ouvrages inédits, ceux qui, non-seulement ne sont pas imprimés, mais encore qui n'ont été présentés à aucune Société savante.

## OBSERVATIONS.

Chaque ouvrage devra porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant le nom et le domicile de l'auteur. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le prix serait remporté. Cette ouverture sera faite par M. le Président, en séance particulière, afin que le Secrétaire donne avis au lauréat de son succès, assez tôt pour qu'il lui soit possible de venir en recevoir le prix à la Séance publique.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

---

---

---

CLASSE  
DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

---

**Rapport**  
**FAIT PAR M. E. GAILLARD,**

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

---

MESSIEURS,

Ce qui a caractérisé, dans le cours de l'année, les travaux de votre classe des lettres, c'est que, à peu d'exceptions près, les œuvres de vos correspondants et celles de vos résidents ont suffi à l'entretien d'une activité qui, fort éloignée de se ralentir, me commande de ne faire que des mentions très brèves.

Arrêtez d'abord vos regards sur l'histoire, et voyez que cinq travaux importants vous ont été soumis.

L'*Histoire de Normandie* de M. Licquet a donné lieu à M. Chéruel de rechercher ce qui distingue l'histoire d'une province de l'histoire du royaume.

Son rapport, imprimé dans la *Revue de Rouen*, divise l'histoire provinciale en deux âges : indépendance de la couronne ; réunion à cette couronne. Des rois faibles laissent naître la nationalité provinciale ; de grands rois la font disparaître. Or, quand les provinces jouissent de leur nationalité, les récits de l'historien doivent être abondants ; mais lorsqu'il ne reste plus qu'à signaler leur longue résistance à la centralisation, alors la concision doit présider à un narré de faits d'une importance secondaire. C'est le contraire chez l'historien du royaume : il est d'autant plus riche en détails, que la France devient plus homogène.

M. Chéruef exige des études fortes chez celui qui entreprend l'histoire de Normandie : études des races et du génie propre aux Normands ; études des chroniques de la province et de ses mœurs ; études de ses lois, de ses arts, de sa littérature, de sa philosophie et de sa religion. Ce ne sera qu'à la suite de ces travaux qu'on obtiendra l'expressive, mais toujours changeante physionomie des Normands. Féroces au IX<sup>e</sup> siècle comme les chroniques du temps, ils deviennent d'une courtoisie toute féodale au XII<sup>e</sup> siècle, ressemblant en cela aux grandes épopées publiées à cette époque et où il n'était question que de Charlemagne et de ses preux, d'Arthur et de sa *Table-Ronde*. A l'art des détails, M. Chéruef veut que l'historien joigne des vues générales, et que, par exemple, s'il raconte les conquêtes des fils de Tancrede, il les rattache à la lutte du sacerdoce et de l'empire ; car, dit-il, ce fut l'épée de ces Normands qui fit pencher la balance du côté des papes.

Les principes ainsi posés par M. Chéruef, l'aideront plus tard à juger l'œuvre de M. Licquet.

Déjà nous pourrions les appliquer à l'*Histoire du Maine*, par M. Pesche ; mais ce correspondant n'a fait de cette histoire qu'un préliminaire à son *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, auquel même il a ajouté

une biographie, réunion d'œuvres formant un livre qu'on accuse et que je veux défendre. Sans doute, c'est une bibliothèque tout entière, et l'esprit se confond, quand on songe que nos départements exigeraient quatre vingt-six descriptions de cette longueur; mais, si ce livre non encore achevé peut tenir lieu de tout ce qui fut publié sur la contrée, s'il indique jusqu'aux moindres vestiges d'antiquité, n'est-ce pas un immense service rendu au Maine, que d'avoir eu cette patience, ce zèle, et souvent cette sagacité. (A)

Un autre de vos correspondants, M. Dusevel, remarquable par la facilité et l'élégance de sa plume, vous a offert l'*Histoire d'Amiens*, la *Bibliographie du département de la Somme* et une *Notice sur l'arrondissement de Mont-Didier*, modèles de recherches curieuses et fort rapidement exposées. Il est fâcheux que l'ordre adopté dans l'histoire d'Amiens, sacrifie la chronologie à une certaine similitude dans les matières. Souvent le passé vient se présenter après l'avenir, défaut qu'une nouvelle édition peut faire disparaître. M. Dusevel a bien conçu ce que devait être l'histoire d'une ville : là, sur des plans divers, se montrent les accroissements successifs de la cité, ses monuments, ses hommes célèbres; tout l'ouvrage offre des scènes variées, avec les costumes de tous les temps et les mœurs de tous les âges, sans que l'histoire de Picardie vienne jamais se mêler à celle d'Amiens. (B)

M. le comte Arthur Beugnot vous a présenté de bien plus vastes recherches encore. Son *Histoire de la chute du paganisme en Occident* renferme, dans son cadre, les faits les plus importants arrivés en Europe, depuis Constantin jusqu'à Charlemagne.

Votre secrétaire des lettres vous a offert l'analyse de ce bel ouvrage, et on la retrouve en entier dans le journal de

*l'Institut historique* : ce qui me dispense de la reproduire ici, mais me conduit à remarquer combien de rapports faits pour vous, se trouvent ainsi disséminés dans une foule de recueils.

Les recherches que ce même secrétaire a faites sur le royaume d'Yvetot, vous ont paru mériter d'être imprimées dans votre Précis, où vous ferez paraître aussi son discours sur la langue française au XIX<sup>e</sup> siècle.

Ici, à l'histoire civile et politique succède l'histoire littéraire. Ce qui m'amène à mentionner honorablement le don que vous a fait M. Patin de son *Histoire de la poésie latine* antérieure à Auguste. M. Bignon, en vous rendant compte de ce peu de pages dues à notre habile correspondant, vous a fait sentir leur mérite : en effet, que de remarques fines et justes ! quelle brièveté ! et, d'un autre côté, quel soin de ne rien laisser à dire sur des poètes dont la série finit à Catulle, élégant et pathétique auteur des *Noces de Thétis et de Pélée* !

Ce même Catulle a eu pour traducteur M. Mollevaut, poète qui vous a adressé son *Ode à la postérité*. Et c'est encore M. Bignon qui, dans une spirituelle improvisation, vous a très bien fait connaître cette nouvelle production de l'un de nos correspondants les plus laborieux.

Que si, du latin, nous passons aux langues vivantes, nous nous souvenons aussitôt du rapport de M. Ballin sur les recherches de M. Mary-Lafon. Celui-ci s'est occupé à montrer, dans la langue romane, l'origine de l'italien, de l'espagnol et du portugais. Grâce à l'élément romain, au celtique, au grec, au goth et à l'arabe, infiltrés dans les idiômes du midi, ceux-ci ont pris leur forme actuelle, mais avec ces différences que la langue limousine est passée en Espagne, la provençale en Italie, et que, vers 1072, l'établissement

de Henri de Bourgogne a formé le portugais , en le remplissant de provençal.

Venu à Rouen, M. Mary-Lafon a souhaité d'assister à une de vos séances, où il vous a peint ce qu'il venait d'éprouver dans une ville par lui nommée *le Musée du moyen-âge*. Etant allé sur notre fleuve, il a vu sur ses eaux se refléter le bronze de Corneille, et, depuis lors, l'auteur du *Cid* a parlé fortement à son imagination, et l'a conduit à vous expliquer comment il conçoit que l'aspect de *Rouen*, il y a deux siècles, a dû diriger l'intelligence de Corneille, et mettre dans son idiôme et son théâtre le grandiose de nos monuments religieux et civils. (C)

Dans une séance subséquente, M. Victor Hennequin, que vous veniez de nommer votre correspondant, malgré, ou mieux à cause de ses dix-neuf ans, vint aussi vous lire un fragment de ses études sur l'histoire de la philosophie; philosophie, dit-il, qui ne fut féconde que dans la Grèce, et dont le caractère, d'abord religieux et lyrique, se transforma, sous Périclès, en un éveil des esprits destiné à les agiter et à leur faire oublier les dieux.

Un âge de transition entre les deux époques est la peinture à laquelle le très jeune historien s'est appliqué devant vous. Son effort nous a valu deux portraits, l'un de Solon, l'autre d'Anacharsis, à la suite desquels il a reçu vos justes louanges, par l'organe de votre président. (D)

Déjà M. Floquet, au nom d'une commission, vous avait fait connaître tout le mérite du *Voyage philosophique en Angleterre et en Écosse*, livre du même M. Hennequin, et qui abonde, selon le rapporteur, en pensées neuves, profondes, généreuses, élevées, toutes exprimées avec un rare bonheur; livre amusant et sérieux, où l'intérêt ne se refroidit pas, mais se soutient depuis la première page jusqu'à la dernière.

On pourrait en dire autant des *Voyages en Italie et en Bavière*, dont M. Hippolyte Le Monnier vous a fait hommage : « Je ne sache pas, vous a dit M. Garneray, qu'il « existe beaucoup d'ouvrages descriptifs plus consciencieux « et plus intéressants que ceux-ci. C'est une comparaison « continuelle du présent et du passé. L'auteur y parle des « arts et des artistes de la manière la plus judicieuse et la « plus éclairée. » Cette louange vive, donnée par un juge tel que M. Garneray, vous a semblé méritée, quand elle s'applique à un correspondant tel que M. Le Monnier.

Dans une revue monumentale, historique, et surtout critique, intitulée *Rouen*, M. de la Quèrière, selon M. Duputel, a porté de bien sévères arrêts : « Un mauvais génie, dit « l'auteur, semble présider à tous les travaux qui s'exécutent « dans notre cité : ce génie fait avorter les conceptions les « plus heureuses, ou bien il mêle des idées mesquines et par- « cimonieuses à des plans qui devraient se dessiner larges et « grands. » Dans son rapport, M. Duputel a eu soin d'indiquer une foule de passages où le style de l'écrivain brille par sa verve et sa vigueur.

L'esprit de critique anime aussi le *Petit Glossaire* de M. Boucher de Perthes : « Sous une forme légère, ce corres- « pondant, dit M. de Caze, a le mérite de nous offrir les « réflexions les plus graves et les idées les plus sensées : pa- « lais, salon, boudoir, bureaux, surtout ceux des douanes, « et jusqu'aux abîmes du vice, lui donnent lieu de présenter « des aperçus piquants et des contrastes inattendus. Que si « le bien public, la guerre civile, le mariage, le divorce, « sont aussi de son ressort, on peut dire pourtant qu'où il est « vraiment sur son terrain, c'est dans le portrait du direc- « teur en province<sup>1</sup>, article dont le sel égale l'enjouement. »

<sup>1</sup> M. Boucher de Perthes est directeur des douanes à Abbeville.

Dans plusieurs autres occasions, M. de Caze a employé ce même style : ainsi, Messieurs, vous vous rappelez ce qu'il vous a dit des travaux de la Société philotechnique de Paris; des vers, toujours spirituels, mais parfois négligés, dont M. Le Flaguais compose ses *Neustriennes*; d'un jeune pâtre, décrit au Mont-d'Or par M. Lecoq; de l'utilité problématique d'une Société qui se charge d'encourager le commerce national; et, enfin, de cette *Revue anglo-française*, dont ses comptes-rendus vous ont fait apprécier le rare mérite.

En l'absence de M. de Caze, M. Emmanuel Gaillard s'est chargé de vous parler de la 12<sup>e</sup> livraison de cette même Revue, où trois articles ont reçu ses éloges, savoir : le Siège de Parthenay, en 1419; l'Insurrection de l'Aquitaine, en 1367, et la Notice sur Jean Bailleul, roi d'Écosse, due au savant marquis Lever.

De son côté, M. Paillart vous a fait connaître un morceau curieux, extrait de la *Revue de Lorraine*, où se trouvent exposées les raisons favorables à la résurrection des provinces, mesure politique dont nous n'avons pas à nous occuper; mais on y joint l'idée de briser le joug littéraire qu'on dit appesanti sur nous par la Capitale, ville fort innocente de ce dont on l'accuse. Ce thème, fourni par l'esprit de jalousie, s'est emparé de tous les recueils, où on l'a usé à force de le reproduire : les Sociétés savantes ont une plus noble émulation.

Voyez l'Académie royale de Dijon : son Recueil, dont M. Auguste Leprevost vous a rendu compte par l'organe de M. Ballin, est la meilleure preuve des travaux consciencieux qui se font en province. Aussi votre rapporteur vous a-t-il conseillé, en terminant, de consulter tous, et souvent, les œuvres d'une académie telle que celle de Dijon.

J'en dis autant du *Précis* qui vous a été offert par la So-

ciété des Études diverses, instituée depuis trois ans dans la ville du Havre. Le résumé analytique de 1835, que j'ai examiné, m'a montré un esprit sage, modeste, laborieux. Une foule de questions d'économie politique sont abordées avec courage, traitées avec conscience, et résolues dans des vues d'intérêt local. On peut combattre les systèmes adoptés, mais on estimera toujours la lucidité avec laquelle ils sont exposés. Le Havre, par sa Société d'Études diverses, a pris un rang élevé parmi nos villes littéraires et scientifiques.

Entrés, tout-à-l'heure, dans l'examen des rapports qui vous ont été faits sur les travaux des Sociétés qui correspondent avec vous, c'est l'instant peut-être de se demander si, imposant, ainsi que vous, leur censure paternelle sur les œuvres qui se produisent dans leur sein, elles ne surpassent pas, en fécondité et en mérite littéraire et scientifique, les recueils de la presse indépendante? Pour aider à résoudre cette question, il suffit, peut-être, de montrer combien les mémoires de l'Académie des Sciences et ceux de l'Académie des Inscriptions sont compulsés, tandis que sont peu relues les Revues parisiennes, d'ailleurs si distinguées.

La solidité des recherches faites par nos corps savants leur attire les hommages de l'étranger, et c'est une semblable justice que votre secrétaire des lettres a voulu rendre, dans deux rapports, à la Société de l'Histoire de France et à l'Institut historique (*E* et *F*). M. Paillart vous a dit, de son côté, combien étaient estimables les pièces que la Société libre de l'Eure a consignées dans son 23<sup>e</sup> Numéro. Il s'est associé à une idée émise par M. Sellier : non-seulement, avec lui, il veut qu'on popularise la connaissance des lois pénales, en les présentant sous une forme claire et précise ; mais il désire, en outre, que l'on mette ainsi à la portée de tout le monde les dispositions légales les plus usuelles.

M. Hellis, en étudiant les travaux faits par l'Académie

royale de Lyon, s'est plaint qu'une telle réunion d'hommes d'élite se montrât si sobre d'impressions. Il s'est plu à énumérer les précieux documents qui restent, à Lyon, enfouis dans les cartons d'un corps laborieux, mais trop timide dans ses productions.

Quant à vous, Messieurs, on ne peut que vous féliciter de votre ardeur à publier. C'est ainsi que M. Deville, qui vous a lu sa Notice sur le château de Gisors, vient de la faire paraître dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*; que son Tombeau de Virgile, poésie imitée de l'antique, après avoir reçu de vous un doux accueil, s'est trouvé inséré dans la *Revue de Rouen*; qu'un Mémoire sur l'abbaye de l'Isle-Dieu, dont M. de Stabenrath a occupé l'une de vos séances, se lit dans la *Revue historique des cinq départements normands*.

M. Ballin, ayant fait pour vous seuls sa Notice sur le comte Aldini, vous avez décidé de donner une place dans votre *Précis* à cette biographie, touchante marque d'une constante gratitude ! Pourrais-je oublier ici le livre de M. Magnier, dont deux ans de suite vous avez publié des fragments, et sur lequel, cette année, j'ai eu l'honneur de vous faire un rapport, trop long pour que je ne me borne pas en ce moment à une simple mention, félicitant notre confrère d'avoir achevé un plan d'éducation fort ingénieux, à l'aide de ses expériences de père (G).

Je regarde aussi comme un livre d'éducation ce *Georges*, roman de M. Théodore Muret, que M. de Villers a analysé pour vous.

Style pur et brillant, mœurs prises dans l'époque, intention vraiment philosophique, voilà ce que M. de Villers a reconnu dans l'œuvre de notre compatriote et correspondant. Toutefois, il n'a pas dissimulé que la contagion du suicide a une telle gravité, qu'il ne suffit pas d'attaquer

quelques coureurs d'aventures galantes, quelques jeunes oisifs succombant sous le poids de leur nullité. « Quand la ma-  
 « ladie prend pour victimes un Castelreagh, un Léopold Ro-  
 « bert, un Gros, c'est au roman, dit M. de Villers, à élargir  
 « son cadre. »

Je regrette que le besoin d'être bref ne me permette pas de m'arrêter sur une composition si distinguée et un rapport de cette importance (*H*); mais, pour détourner votre attention du *suicide*, je dois arrêter vos esprits sur ces exemples de vertu dont le prix Montyon est la glorieuse récompense. M. Duputel vous les a fait connaître, en vous rendant compte des publications faites, à ce sujet, par l'Académie française. Le même rapporteur, après avoir félicité la compagnie de ce que presque toutes les fables du recueil de M. des Guerrots se trouvent dans nos *Précis*, a exprimé, en peu de mots, les sentiments de constante affection que vous portez au fabuliste. Votre *Précis* de 1835, qui contient plusieurs des fables de M. des Guerrots, a donné lieu à M. Deluc, de Genève, de vous offrir des réflexions critiques, que vous accueillerez toujours avec profit et bienveillance. Ici se mentionne un rapport de M. Delaquérière, sur le *Guide à Fécamp*, de M. Germain : appréciation rapide et juste d'un ouvrage où l'on remarque des inexactitudes et beaucoup de faits utiles à connaître. La lettre que M. Berger de Xivrey a adressée à M. le comte Anatole de Montesquiou, nous a valu, de M. Langlois, un compte-rendu dans lequel, à propos de sujets d'archéologie, il a déposé quelques-unes des fleurs de son érudition. M. l'abbé Gossier ne vous a pas fait moins de plaisir, en vous parlant de plusieurs discours prononcés, en Belgique, par M. le baron de Stassart. Je me hâte de mentionner ce que je vous ai dit sur des *labarums* remarquables par M. de Raffetot, à la porte des églises de la vallée de Baréges, pressé que je suis d'accomplir un devoir impérieux, celui de vous parler des titres de ceux que vous vous êtes associés.

Qui de vous ne se souvient du rapport de M. de Stabenrath sur les œuvres de M. Leglay, et de l'anecdote racontée par ce savant sur les Archives du Nord, dont il est le conservateur? Condamnées un moment à la destruction, ces archives furent considérées comme un pur reste de la féodalité. Accueillant M. Leglay, vous nommâtes aussi, pour votre correspondant, M. le baron de Reiffenberg, l'une des lumières de la Belgique, titre que vous prouva le rapport de M. Gossier. Les droits à vos suffrages, qu'avait M. Victor Hennequin, ayant été reconnus, M. Bignon nous exposa ceux de M. Rey, dont la plume est si féconde et les connaissances si variées, soit dans l'histoire, soit dans les arts manuels. Je me suis trouvé appelé à vous parler de la haute considération dont jouit, parmi les érudits, M. le marquis Lever, l'un des fondateurs de la Société de l'histoire de France. Possesseur d'innombrables notes sur l'histoire de la Picardie et de la Normandie, M. Lever est ici invité solennellement à faire jouir le public de tant de précieuses recherches.

M. Louis du Bois, que vous avez nommé également votre correspondant, ne vous était pas moins précieux par les services multipliés qu'il a rendus à l'histoire de la province.

Vous avez, durant l'année académique, appelé dans vos rangs MM. Fayet et de Glanville. Lors de leur réception, je ne manquerai pas de puiser, dans leurs discours, de quoi enrichir mon futur rapport.

Mais, Messieurs, pourquoi faut-il qu'après avoir énuméré vos collaborateurs nouveaux, j'aie à déplorer de nouvelles pertes. M. Masson de Saint-Amand, l'historien du comté d'Evreux, n'est plus. Il n'est plus, ce peintre nonagénaire qui vous appartenait comme vétéran, et sur la tombe duquel j'ai déposé l'hommage de vos regrets. (I)

M. Descamps recevra de l'un de vous un éloge décerné

par l'amitié, par le savoir, et surtout par l'équité. Ce que dira M. Des Alleurs me dispense aujourd'hui d'ajouter rien à mon discours funéraire; mais, à un autre de vos vétérans, M. Brière de Lesmont, je dois un tribut que son mérite réclame.

M. Brière naquit à Dieppe, d'une famille riche, le 24 décembre 1761. Élevé dans la religion protestante, il vécut très attaché à sa communion. Veuf de bonne heure, père d'un fils bien aimé, il est mort à Paris, le 6 décembre 1835.

Jeune, il fut, à Paris, avocat au parlement. C'est alors qu'il conçut pour nos vieux magistrats un enthousiasme qui ne s'est jamais refroidi, et dont il s'est inspiré plus tard. Mœurs, principes, études, il voulut tout conformer, en lui, à ce qu'il avait admiré dans le parlement de Paris.

D'abord, maire de Dieppe dans des temps difficiles, il consacra ses soins et ses veilles à l'approvisionnement de sa ville. Dire les difficultés qu'il eut alors à vaincre pour nourrir ses vingt mille concitoyens, ce serait long; mais, ni ses services, ni ses opinions, ne le préservèrent de la prison. Sous les verroux, il traduisit *Tacite*, l'aimant pour avoir flétri la tyrannie. Sa seule vengeance fut, en sortant de la maison d'arrêt, de sauver d'une ruine complète celui qui l'y avait conduit. La somme prêtée fut considérable.

Cependant, la profession d'avocat le captiva sous la république; mais, vers le consulat, il fut appelé dans la magistrature. Alors il se montra savant, profond, et surtout lumineux. Homme d'esprit, il ne s'est écarté qu'une fois de sa carrière, pour faire partie d'un corps politique; mais, bientôt rentré dans le temple des lois, il a obtenu, sous tous les régimes, les honneurs de son état. Successivement attaché au ministère public à Dieppe et à Rouen, on le vit bientôt avocat général dans cette cour, procureur général à Limoges; enfin, douze ans, il s'assit sur les hauts sièges de la Cour de Cassation.

Ce qui vous a fait songer à vous l'associer, ce furent ses succès d'audience. Vous lui ouvrites cette enceinte. Il y vint avec la réputation d'un immense savoir, rangé dans un ordre parfait, et tout entier dirigé vers les sources du droit. Vous ignoriez peut-être qu'il savait par cœur tous les discours de Daguesseau.

Cependant une discussion sur les convenances littéraires, où il se montra d'abord irascible, vous révéla son amour pour les lettres. Noblement, il reconnut son tort, et fut aimable pour celui qu'il avait combattu.

En 1819, devenu votre président, au lieu d'affecter les formes sévères de la robe de pourpre, il sut apprécier avec goût les plus célèbres écrivains de la Grèce, de l'ancienne Rome et de la France, depuis Corneille. Néanmoins, toujours magistrat, il fit plus briller sa raison que sa chaleur.

C'est que son caractère le portait à tout subordonner à cette raison qui est le guide, l'ornement et la pensée habituelle du jurisconsulte. D'esprit et de cœur, il fut et ne voulut jamais être que magistrat. Parvenu à la vieillesse la plus honorée, cent fois il s'est dit heureux et fier tout ensemble de sa position si haute.

Le dirai-je? cet homme voué à la justice, et qui voulait qu'on fût modéré, ne l'était pas toujours, comme homme du monde : tribut fatal payé à l'humanité! Contre ceux qui l'irritaient, il lançait des traits perçants : nouvelle preuve qu'un cœur généreux peut s'allier à une humeur caustique. Ce défaut, je n'ai pas dû le taire. Il ne vous empêchait pas d'aimer M. Brière : vous lui aviez donné le titre de vétéran, dont vous êtes avarés.

La Normandie a fait une autre perte. Mais un homme tel que M. l'abbé De la Rue, pour être convenablement apprécié, demande plus de temps qu'il ne m'en reste. Aussi avez-vous ordonné que l'éloge que j'ai dû faire de ce grand érudit serait imprimé dans votre *Précis*.

Je termine ce compte-rendu de vos travaux, en annonçant une nouvelle marque de votre intérêt pour les arts. Conformément à la proposition que vous a faite M. Garneray, les artistes recevront de vous un encouragement égal à celui que vous donnez aux savants et aux littérateurs.

---

## NOTES ET ADDITIONS.

---

(A) *M. Pesche.*

En consultant l'ouvrage de M. Pesche, pour y trouver ce qui intéresse l'histoire de Normandie, on voit qu'au <sup>x</sup><sup>e</sup> et au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, le Maine se trouva étroitement lié à notre province. D'abord, Guillaume-le-Conquérant et ses fils possédèrent cette province, sans cesse occupée à briser leur joug; puis, de 1417 à 1450, durant l'occupation de la Normandie par les Anglais, la partie du Maine possédée par le duc d'Alençon fut le théâtre d'une résistance héroïque aux rois Henri V et Henri VI. C'est alors qu'on vit briller Ambroise Loré, capitaine, que M. Pesche appelle *immortel*, et qui fut l'honneur du Maine et l'égal des Lahire et des Xaintrilles. Sous ce rapport, le dictionnaire de la Sarthe mérite toute notre attention. Il la commande aussi par le jour qu'il jette sur nos camps et nos tombelles gallo-romaines. En effet, une suite de stations et de *tumuli* qu'on aperçoit dans le Maine en général, et le long des rives du Loir en particulier, et qui sont à des distances rapprochées et uniformes, donnent à penser et jettent du jour sur des stations pareilles trouvées sur les bords de la Seine

et dans l'intérieur du pays. Parlerai-je de ce fait singulier concernant les vitraux de la cathédrale du Mans, dus à un évêque normand contemporain de Robert Courteheuse? J'avoue que, ici, l'assertion de M. Pesche me semble hasardée. Jusqu'à ce jour, la peinture sur verre n'avait pas paru remonter si haut dans l'ouest de la France.

(B) *M. Dusevel.*

Y a-t-il quelque chose de plus rare que cette sobriété qui sacrifie l'abondance des ornements, et qui sait se renfermer dans un sujet qu'à chaque pas, on serait tenté d'étendre? Ce mérite est celui que montre constamment M. Dusevel, et quiconque lit son *Histoire d'Amiens* avec le désir d'apprendre des faits relatifs à l'histoire générale de la Picardie, est surpris, et finit par être charmé de voir que la narration se concentre dans Amiens.

Il en est de même pour l'arrondissement de Mont-Didier. Le lecteur est occupé uniquement des lieux les plus remarquables de cette contrée et des événements qui s'y sont passés. Cette preuve de sagacité et de retenue pleine de goût est aussi louable qu'elle est rare: d'ailleurs, il est impossible de mieux choisir les couleurs servant à peindre l'une de nos plus grandes cités, et de la montrer avec plus de netteté dans ses formes successives, depuis les huttes de la Samarobrive gauloise jusqu'aux huit mille maisons de notre époque actuelle. Quel est celui de nous qui n'est pas allé admirer, dans la patrie de Gresset et de Ducange, cette cathédrale magnifique que bâtit un évêque du nom normand d'Eu, et qui eut pour architecte Robert de Luzarche, né en Normandie?

(C) *M. Mary-Lafon.*

Selon M. Mary-Lafon, « il est impossible, à qui n'a pas

« vu Rouen, de bien apprécier Corneille. Le XVIII<sup>e</sup> siècle,  
 « a-t-il dit, n'a pu le juger. Il ne le comprenait pas. Cor-  
 « neille n'a pas été seulement le fils d'un maître des eaux  
 « et forêts et de Marthe Lapesant, il a été normand avant  
 « tout, c'est-à-dire ardent et généreux, le sang des Nor-  
 « mands ayant toujours été chaud et fécond; et puis, du  
 « choc des vieilles guerres de la ligue, était provenue une  
 « secousse nécessaire pour produire un grand homme. 1793  
 « nous a valu Napoléon, de même la ligue et la réforme ont  
 « produit Corneille, c'est-à-dire le vieux génie normand  
 « fait poète.

« Réformateur de la scène, Corneille prit la couronne  
 « d'épine de tous les réformateurs, et elle ne quitta plus  
 « son front.» Retraçant l'état du théâtre, sa misère, sa tur-  
 « pitude, il s'écrie : « Partir de ce point et créer la langue,  
 « la tragédie, la scène du XVII<sup>e</sup> siècle, quelle audace! Or,  
 « voici qui explique cette audace, c'est que Corneille fut  
 « nourri dans une cité qui appartenait encore au XII<sup>e</sup> siècle;  
 « et, vivre parmi un peuple presque immuable dans les cou-  
 « tumes de ses pères, c'est être forcé à avoir une ame et  
 « des mœurs antiques. Dans son imagination d'enfant se  
 « trouvaient gravées les colonnades monumentales de vos  
 « édifices, les grandeurs de Saint-Ouen, l'austérité toute  
 « chrétienne de la Cathédrale: aussi sa pensée devait-elle  
 « être grave et austère!

« Richelieu fut alarmé de l'essor que prit Corneille. Il se  
 « crut rejeté dans l'ombre, et, cependant, il n'osa pas sup-  
 « primer le *Cid*, tant la censure d'alors avait de respect  
 « pour l'opinion en matière littéraire.

« En revanche, que de dégoûts abreuèrent Corneille!  
 « Corneille, pauvre, avait rêvé les honneurs, la fortune;  
 « mais Corneille ne voulut pas ramper, et il lui fallut re-  
 « venir à Rouen. De là le secret de sa sublimité; car, si ses  
 « ouvrages sont grands de conception, immenses de portée,

« magnifiques d'exécution, c'est qu'ils ont quelque chose  
« qui, involontairement, rappelle vos cathédrales. »

M. Mary-Lafon termine par exposer son opinion sur la tragédie.

« Il n'existe plus, dit-il, de tragédie. Ceux qui ont voulu  
« retremper l'art aux sources anglaises et allemandes, ont,  
« pendant seize ans, lutté contre les copistes de nos grands  
« maîtres. D'un côté, de la sève, de l'imagination; de  
« l'autre, de l'habitude et de la sagesse, mais nulle part des  
« études fortes et sérieuses. Heureusement que l'avenir ap-  
« partient à une jeunesse ardente au travail. Elle prépare  
« ses forces, elle exploite la mine riche et négligée de l'his-  
« toire. Le culte de toutes les gloires est profondément en-  
« raciné dans son cœur. Système dramatique, système lit-  
« téraire, système historique, tout sera renouvelé et amé-  
« lioré par les hommes de labeur; mais, pour marcher bien  
« et vers un noble but, il faut s'unir, il faut avoir foi au  
« progrès. » Et ici, s'adressant à l'Académie, le jeune ora-  
teur lui dit, au nom de la jeunesse studieuse :

« Mettons en commun notre intelligence; nous, nous  
« apporterons notre zèle et nos efforts; vous, votre expé-  
« rience et vos lumières. Que les départements organisent  
« leur force littéraire, et un jour le monopole du centre  
« succombera. »

(D) *M. Victor Hennequin.*

M. Hennequin marque l'époque de ce qu'il nomme le *réveil de l'esprit philosophique*, à Solon, qui fut plus qu'un législateur, puisqu'il fut, en outre, un philosophe; car, avant de donner des lois, il fut moraliste et physicien. Dans le calendrier, il introduisit des réformes, et il fit des vers, chantant jusqu'à l'amour qui fait horreur, tant il nous paraît souiller l'amitié.

Avec sa poésie, il sut, contrefaisant le malade, réveiller le patriotisme engourdi, et porter à la guerre la trop pacifique Athènes.

Quant à Solon, sa parole fut brève, et son ton imita l'oracle : saillies étudiées qui faisaient partie du rôle de sage, aussi bien que le bâton et le manteau de laine. Sous cette nature artificielle, Solon laissait se trahir une ame douce qui penchait vers la faiblesse. Athénien avant tout, il révélait à chaque instant le secret d'une mollesse qu'on pourrait appeler attique. Son opposition contre Pisistrate l'honore, mais dément son caractère. Doux et facile, il confondit dans ses lois les caresses et les violences, croyant qu'il était aussi difficile de résister aux unes qu'aux autres. Aussi, sa législation terminée, il s'enfuit d'Athènes, évitant par là les objections qu'il redoutait.

M. Hennequin loue beaucoup Solon de n'avoir donné qu'un siècle de durée à ses lois ; prévision supérieure, dit-il, à l'esprit général de l'antiquité. Et, en cela, il met l'Athénien bien au-dessus de Lycurgue, qui avait cru que Sparte devait être éternellement une caserne. Dans Solon, il y avait déjà l'idée toute moderne que l'humanité est vouée au progrès.

A côté de Solon, modèle de civilisation athénienne, M. Hennequin fait apparaître Anacharsis et sa figure sauvage. Et d'abord, il peint les mœurs féroces des Scythes et des temps héroïques, et il les compare aux dures habitudes de l'âge féodal.

On a peine à croire, dit-il, qu'un homme de cette nation féroce des Scythes ait pu se polir assez, même sous le ciel d'Athènes, pour être digne du nom de sage. Aussi Anacharsis avait-il pour mère une grecque, et de bonne heure il fut versé dans les deux langues. Ce qui distingua l'enfant du désert au milieu de l'élégance athénienne, ce fut l'audace des discours, discours francs et fermes comme les

Scythes. Presque toutes ses paroles exprimaient, ou cette brusquerie qu'il montrait à Solon, en lui disant, sans préliminaire : *Soyons amis!* ou l'étonnement railleur que lui causaient les coutumes athéniennes.

Anacharsis avait fait un poème. Sa prétention était d'être homme civilisé.

Il fut chez Crésus, qu'avaient voulu voir Esope, Thalès et Solon, et il retourna en Scythie avec le désir de tenter la fusion du génie grec et du génie scythe. Mais son propre frère le perça d'une flèche. Plus d'un siècle après, les Grecs disaient : « La Scythie! elle est habitée par des cyclopes chauves et aux pieds de chèvre. On y dort six mois, et les griffons y gardent des trésors. »

(E) *Société de l'Histoire de France.*

Dans son rapport sur les douze bulletins mensuels publiés en 1835 par la Société de l'Histoire de France, M. E. Gaillard s'est appliqué à retracer l'état actuel des travaux de l'érudition en France.

Ainsi, la Société de l'Histoire de France paraît s'occuper avec ardeur de l'impression successive d'ouvrages, soit inédits, soit incomplets, soit même mal traduits, tels que Strabon pour la partie qui concerne la Gaule, Grégoire de Tours, Eginhart, Ville-Hardouin, Froissart, Fenin et le cardinal de Retz.

L'Académie des Inscriptions, de son côté, continue avec persévérance les grandes collections qui surpassent en importance tout ce qui se publie en ce genre en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et en Piémont. Ces collections sont au nombre de six, savoir : les Historiens de France, ceux des Croisades, l'Histoire littéraire, les Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Royale, le Recueil des ordonnances et celui des chartes et diplômes.

Beaucoup d'efforts particuliers sont faits de toutes parts pour indiquer au public toutes les richesses ou curiosités bibliographiques renfermées dans nos grands dépôts.

Ici, M. Gaillard sonde l'abîme des sources où il faut puiser notre histoire, et cite un frappant exemple de l'immense étendue des matériaux qu'il faut mettre en œuvre : les registres du parlement de Paris ont fourni, dit-il, aux archives judiciaires dix mille volumes, et le Comité historique placé près le ministre de l'Instruction, en même temps qu'il s'est chargé de dépouiller ces dix mille volumes, provoque dans les départements, de la part de ses correspondants, des recherches semblables. M. Floquet répond dignement à cet appel. Sur l'histoire, la philosophie, la littérature, et l'origine des sciences exactes ou naturelles, ce même Comité pose aussi des questions qui supposent le plus infatigable labeur de la part de ceux qui les résoudreont.

Pour prouver que l'érudition peut se charger de tels fardeaux, le rapporteur cite M. Monteil, dont l'ouvrage sur les divers états de la société en France, durant les cinq derniers siècles, a forcé à l'emploi de tant de documents, que la description de ceux-ci forme, à elle seule, deux volumes in 8°.

Sur l'histoire des villes, il rappelle beaucoup de travaux estimables, ainsi que des notices précieuses sur nos vieux chroniqueurs. Il montre des réunions d'archéologues s'appliquant, dans beaucoup de nos provinces, à décrire tous les monuments et à débrouiller les obscurités de la géographie gallo-romaine et féodale.

Pour achever de prouver combien, en tous lieux, il y a d'études consciencieuses, il n'oublie pas cette commission de Besançon occupée à dévorer les 85 volumes de la collection amassée pour former la vie du cardinal de Granvelle, épisode de l'histoire des troubles des Pays-Bas au xvi<sup>e</sup> siècle, branche d'histoire qui exigera le compulsément de bien d'au-

tres pièces qu'indique M. le baron de Reiffenberg avec un zèle admirable.

Afin de raidir les érudits contre les difficultés sans nombre qu'ils rencontrent sous tous leurs pas, il les anime de l'exemple de M. Léchaudé d'Anisy, qui, pour composer une diplomatique normande, a inventorié dix mille pièces et a copié cinq cents sceaux. De leur côté, MM. Auguste Le Prevost et de Gerville dépouillent une foule de chartes; ce que fait aussi à Rouen M. Deville : et, avec les vies des Saints, cela formera les matériaux d'une exacte description de notre vieille province. Pour rendre le même service à d'autres contrées, MM. Lever et Guérard se proposent de publier Folcuin et Aganou.

Le rapporteur termine par rendre hommage à M. Fran-  
cisque Michel, qu'il appelle le rival de notre abbé De la Rue, et dont il fait connaître les principales découvertes opérées dans les dépôts publics de l'Angleterre. Il n'oublie pas MM. Cartier et de la Saussaye, et leur revue numismatique; MM. Cimber et Danjou, et leurs archives curieuses, ni la *Revue rétrospective*; et, tout en regrettant le travail patient des Bénédictins et leur haine pour l'esprit de système, il glorifie notre patrie de conserver encore assez d'érudits dans son sein, pour continuer à surpasser l'Allemagne et l'Angleterre.

(F) *Institut historique.*

L'Institut historique éveille les esprits, agite des questions, s'efforce d'unir entr'eux les hommes d'études : il rend donc des services. Son journal, d'ailleurs, donne à chaque province le narré fidèle de tous les faits archéologiques, découvertes de monuments, de médailles et de figurines, qui ont lieu dans leur sein.

Ainsi, dans les numéros du journal analysés par M. Gail-

lard, le système de M. Victor Courtet se trouve exposé. Cet auteur, tenant grand compte des inégalités physiques des races, explique, avec elles, tous les grands faits de l'histoire : conquêtes, mélanges de peuples et inégalités de rangs. De cette manière, il indique l'origine des castes, de l'esclavage et de la simple servitude. Si, chaque jour, les rangs se nivèlent de plus en plus, M. Courtet l'attribue aux effets du croisement des races humaines. De son côté, M. Fresse-Montval enlève, au moyen du bel ouvrage des *Antiquités mexicaines*, à l'Amérique son titre de *Nouveau-Monde*. Les antiquités décrites paraissent tantôt cyclopéennes, tantôt celtiques, et toujours d'un caractère qui force à admettre une haute civilisation dans le monde atlantique.

M. E. Gaillard a remarqué, dans un des numéros, une Notice biographique sur un de nos compatriotes, M. l'abbé Nicole, l'un des chefs de l'Université. Né à Fresquienne, près Rouen, ce principal chef de Sainte-Barbe fut trop estimable et trop utile pour n'être pas revendiqué par sa province, fière de le compter au nombre de ses fils. Pour honorer un tel homme, le secrétaire des lettres a jeté des fleurs sur la tombe de l'ami de l'enfance et du prêtre vertueux ; et il a cru remplir les vues de l'Académie, si empressée de recueillir tous les héritages de gloire qui sont dévolus à la Normandie.

(G) *Plan d'éducation de M. Magnier.*

M. Magnier a pour dessein de faire étudier les langues par le mode avec lequel on apprend sa langue maternelle. Chez l'enfance, il exerce les facultés d'analyse, qui sont propres à cet âge, et renonce aux méthodes ordinaires. Elles transforment les enfants en hommes faits, les assujétissant à la synthèse, opération trop forte pour eux.

De cette manière, il transporte sur les maîtres tout le

fardeau des études. Dans ce système, plus ou peu de travail isolé pour l'écolier : ce qu'on nomme *études* dans les collèges se trouve aboli. La classe ne cesse pas d'être tenue, et là il n'est parlé aux élèves que le moins possible en français. Pareillement, plus de dictionnaire, plus de leçons récitées par cœur. Quant à l'étude de la grammaire, elle est renvoyée à l'âge de quinze ans. Le *mot-à-mot* est aussi supprimé, ainsi que la traduction telle qu'on la fait au collège. Enfin, M. Magnier modifie le thème.

Mais pourquoi de si grandes innovations? C'est que notre confrère voit, dans un avenir peu éloigné, l'abandon des langues grecque et latine, non pas comme études d'érudition, mais comme base de l'instruction scolaire; et M. Magnier redoute ce divorce du monde moderne avec le monde antique; il essaie donc de prévenir un malheur si grand; car, selon lui, le sort de la civilisation est attaché à la conservation d'études qui font la communauté d'idées entre toutes les nations, et sans lesquelles, d'ailleurs, nous ne pourrions jamais avoir, ni l'intelligence de la belle littérature, ni une suffisante connaissance de l'antiquité, de ses idées, de ses arts et de ses mœurs.

Dans le système scolaire actuel, le mal est que le petit nombre, seulement, retire quelque fruit de l'instruction, tandis que la société a pour besoin impérieux la diffusion des lumières et leur égale répartition.

L'ensemble systématique des moyens proposés par M. Magnier consiste à inculquer aux enfants, non plus des mots, mais des choses; enseignant le latin par l'histoire, et l'histoire par le latin. Le but de la méthode nouvelle est de faire sortir l'écolier de ses classes, non, comme aujourd'hui, avec la connaissance de fragments divers équivalant à deux volumes, mais avec celle de tous les classiques grecs et latins, sans exception, et de plus de cent volumes de classiques français.

Les deux grandes difficultés de cette méthode sont de trouver des professeurs capables de la suivre, et une classe d'enfants suffisamment attentive.

Quant aux maîtres, M. Magnier les veut très forts pour les classes de commençants. Dans l'ordre aujourd'hui suivi, on est professeur passable avec l'habitude du métier. Le *Plan d'éducation* est tout autrement exigeant. L'École normale serait d'un grand secours, si on y songeait moins à créer des savants et plus à la profession d'enseigner.

Quant à rendre attentive toute une classe de jeunes enfants, la difficulté est d'autant plus grande que les vues de M. Magnier tendent à mettre l'esprit, l'oreille et la langue de l'enfant sans cesse en action. Dès-lors, plus de succès possibles, si l'enfant devient inattentif; au lieu que, par la méthode actuelle, on s'accommode jusqu'à un certain point de l'inattention des élèves.

Terminons par dire que les pages du livre de M. Magnier sont peu nombreuses, mais qu'elles sont substantielles. Quel enchaînement dans les pensées! quelle verve dans le style! quel talent dans les discussions! et quelle grâce affectueuse mêlée à une chaleur véritable!

(H) GEORGES, par M. Th. Muret.

M. Théodore Muret s'est ému, dit M. de Villers, en voyant la frénésie qui s'empare de notre France, où la jeunesse était autrefois si vive, si légère, si pleine de franche gaîté. Et il a fait son livre en mettant une action en scène, et en donnant à son Georges lord Byron pour héros, et Child-Harold pour modèle. A Georges il oppose Bénard, que la nature fit laid, mais d'une bonté et d'une énergie peu communes. Le cercle de *dandys* au milieu desquels M. Muret place Georges, a pour contraste sa mère, demeurant à Caudebec, sa mère à laquelle son suicide donne la

mort. A une femme sans principes , l'auteur ne manque pas aussi d'opposer l'image de la femme vertueuse unie à un joueur. Cette entente de la composition d'un roman moral est une des qualités de M. Muret; il y joint le style , chez lui doux , pur , souvent élégant. M. de Villers loue les détails de la vie intérieure de la mère de Georges dans sa petite ville, la peinture du caractère de l'honnête femme , sur lequel M. Muret a su jeter un doux coloris. Enfin , le jeune Bénard sait se faire aimer. Il est laid , il n'est rien moins que brillant, mais il a une belle ame. Le roman ne pêche donc que par le cadre.

( I ) *Discours prononcé sur la tombe de M. DESCAMPS.*

Messieurs,

C'est plein de jours, c'est en comptant quatre-vingt-quatorze années , que M. Descamps est mort. Vétéran dans nos rangs académiques , il a vu passer devant lui plusieurs générations d'artistes , de gens de lettres et de savants. Comme le vieillard d'Homère , il se plaisait à faire de longs récits de tous les règnes qu'il avait vus. Ses anecdotes étaient piquantes, et sa conversation avait du charme.

Né d'un père célèbre, auquel Rouen doit son école de peinture, et que recommandaient ses ouvrages , ses connaissances , ses élèves et son goût, notre vénérable confrère se trouva, dès ses premiers pas dans le monde, favorisé de cet avantage de la naissance qui fait que votre nom vous protège et vous avance.

Il dut donc, avec une ame honnête , aimer un ordre social qui le soulevait du sein de la foule, et voir avec douleur détruire un régime que d'autres artistes, moins recommandés , haïssaient et attaquaient.

Son amour pour l'ordre antique donna un caractère à sa

vie. Il fut, dans des temps affreux, jeté dans une prison. Long-temps privé de tout emploi, en proie à mille besoins, il demeura constant à dédaigner les faveurs d'un gouvernement qu'il n'aimait pas. La constance de ses opinions et le désintéressement de son âge mûr, joints à l'auréole dont la persécution environne toujours nos têtes, surent rendre sa vieillesse honorée. Académicien, il devint conservateur de notre Musée des Arts, et il meurt, sinon dans cette fonction, au moins avec ce titre.

Son père, par ses écrits, avait ajouté à l'illustration de l'école flamande; lui, il a enrichi l'école française des talents que déploie l'un de ses élèves : *Court* est sa gloire, *Court* est l'œuvre de sa vie de peintre qui lui fera le plus d'honneur. Avec quel zèle il sut cultiver de si grandes dispositions, exciter une telle verve, un si beau feu, soutenir une si humble fortune ! M. *Court*, en faisant le portrait de son maître, a travaillé avec amour, on le voit, au mérite de la ressemblance et à la perfection des détails. Cette marque de reconnaissance indique assez l'étendue du bienfait.

Qu'elle est belle, Messieurs, la vie de l'artiste ! qu'il est noble le patronage d'un maître, le dévouement d'un élève ! et qu'indépendamment de la gloire des œuvres, il y a de doux sentiments chez un peintre ! Ce que je dis ici sur la tombe de M. Descamps, sa vie en dépose, et son histoire l'atteste.

---

#### OUVRAGES IMPORTANTS

*Dont les Rapports sont renvoyés au mois de novembre 1836.*

---

— *Les Mémoires de John Tanner*, traduits et offerts par M. le vicomte Ernest de Blosseville, membre correspondant.

- *La Chronique des Normands de Sicile*, ouvrage publié par la Société de l'histoire de France.
  - *La Notice sur Darnetal*, par M. Lesguilliez.
  - *La Revue historique* des cinq départements de la Normandie, par M. A. Canel.
  - *Le Roman de Brut*, offert par M. Edouard Frère.
  - *L'Histoire des Anglo-Saxons*, traduite de l'anglais de sir Francis Palgrave, par M. A. Licquet.
  - *Le Pèlerinage en Suisse*, poésies de M. H. Le Monnier, membre correspondant.
  - *Le Recueil académique* de la Société de Cherbourg.
-

---

# Mémoires

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN  
ENTIER DANS SES ACTES.

---

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

**ANTONIO ALDINI,**

LUE A L'ACADÉMIE ROYALE DE ROUEN,

DANS SA SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1836,

PAR M. A.-G. BALLIN, ARCHIVISTE.

---

Les éditeurs de *l'Italie pittoresque* ont annoncé qu'ils voulaient faire suivre cet ouvrage de la *Galerie des Hommes célèbres* du même pays. J'ignore s'ils y comprendront le comte ALDINI, qui mériterait, à juste titre, d'y figurer; mais, possédant sur son histoire des renseignements dont je puis garantir l'exactitude, je vais essayer de tracer sa *biographie*.

L'avocat *Joseph* ALDINI épousa Catherine Galvani, sœur du célèbre auteur du *Galvanisme*; il en eut deux enfants, *Antoine* et *Jean*, qui devaient aussi occuper un rang distingué parmi leurs plus illustres contemporains. Le dernier se fit une réputation dans les sciences physiques et, mar-

chant sur les traces de son oncle, publia, entr'autres ouvrages estimés, un *Essai théorique et expérimental sur le Galvanisme*. Quelque temps avant sa mort, qui eut lieu il y a environ un an, il avait inventé un appareil ingénieux pour préserver de l'atteinte des flammes les hommes qu'un noble dévoûment porte à braver le danger des incendies.

*Antoine*, dont je veux m'occuper spécialement, naquit à Bologne, le 27 décembre 1755; après des études aussi solides que brillantes, ayant à peine 17 ans, il soutint, en 1772, pendant trois jours consécutifs, une thèse sur trois cent trois propositions de philosophie, répondant, avec un grand succès et en langue latine, à tous les arguments qui lui furent opposés par les assistants, notamment par le professeur Palcani, renommé pour son éloquence, et par la célèbre Laure Bassi, qui, dans sa jeunesse, avait, à la suite d'une thèse, obtenu le doctorat et une chaire de philosophie à l'Université de Bologne.

Convaincu de la sagacité et du mérite distingué d'Aldini, le sénat de Bologne lui confia, deux ans après, la chaire de droit naturel et des gens, et la lui conserva même pendant une absence de deux ans, qu'il passa à Rome pour s'instruire de plus en plus et se perfectionner dans la science du droit, sous la direction d'Erskine, auditeur de Rote, et depuis cardinal.

De retour à Bologne, il se fit un tel honneur par ses admirables plaidoyers, tant au civil qu'au criminel, qu'en 1795, le souverain pontife, Pie VI, le nomma défenseur officieux des accusés et avocat des pauvres, à la cour criminelle de Bologne.

Ce fut alors que les Français étendirent leurs triomphes à toute l'Italie; Bologne les reçut comme ses libérateurs, et le sénat créa une commission chargée de rédiger un projet de constitution. Les comices furent réunis le 4 décembre 1796, dans l'église Saint-Pétrone, et choisirent pour prési-

dent Antonio Aldini<sup>1</sup>, qui se montrait zélé partisan des idées nouvelles, parce qu'il les croyait favorables au bonheur et à la gloire de son pays. Bientôt il fut appelé, à Milan, aux premiers emplois, par les divers gouvernements qui se succédèrent jusqu'en 1799. Il se signala toujours parmi les plus fermes soutiens des intérêts et de l'honneur de l'Italie, comptant pour rien les dangers auxquels l'exposait son dévoûment. En effet, il fut exclu du Conseil des Anciens, pour avoir combattu avec vigueur le traité d'alliance trop onéreux que la France voulait imposer à la République Cisalpine, et, peu de temps après, il se vit encore éliminé du comité extraordinaire de la même république, parce qu'il s'était mis à la tête de l'opposition aux exigences exorbitantes des agents du gouvernement français.

Cependant, diverses charges honorables ne tardèrent pas à lui être conférées : il fut député en 1800 pour défendre les intérêts de l'Italie près le gouvernement français; en 1802, il était du nombre des 450 représentants de l'Italie aux comices de Lyon, où devait se traiter l'importante affaire de l'organisation de la République Cisalpine. Il y fut élu président de la députation transpadane, et devint ensuite membre du conseil législatif de la République italienne.

Au retour des comices, il reçut la mission difficile de diriger les opérations des collèges électoraux, et il s'en acquitta d'une manière si distinguée, que Melzi, vice-président de la République italienne, lui en témoigna, par lettre autographe, la vive satisfaction du gouvernement.

Nommé à la présidence du conseil législatif, elle lui fut retirée par décret de ce même Melzi, à qui il faisait ombre, sous prétexte d'une absence non justifiée, mais, en effet, à cause de son opposition constante à tout ce qui ne

<sup>1</sup> *Histoire d'Italie*, par M. Ch. Botta, t. 2, liv. 3, p. 124 de la traduction de Th. Licquet.

lui paraissait pas conforme à la stricte justice. Les lettres pleines de dignité et de solides raisons qu'il adressa alors au vice-président et au conseil, pour démontrer l'injustice de ce décret, prouvent combien il était supérieur aux coups de la fortune. Aussi, loin que cet acte arbitraire diminuât la haute considération qu'Aldini avait su mériter, elle n'en devint que plus générale, et, lors de la nouvelle convocation des collèges électoraux, en 1805, il fut élu, à une grande majorité, non seulement président du collège des propriétaires, dont il faisait partie, mais encore des deux autres et de la censure<sup>1</sup>; il fut, en même temps, renommé membre du conseil législatif par les trois collèges.

Cette époque fut la plus glorieuse de la vie d'Aldini, puisque sa nomination à la présidence des premiers corps de la représentation nationale l'éleva au-dessus de tant de célèbres italiens qui pouvaient prétendre au même honneur, et justifia la haute estime qu'en faisait Napoléon, qui semblait attendre, pour réparer l'injustice dont il avait été victime, que le suffrage universel prouvât qu'une réparation publique lui était due. C'est alors que l'empereur, couronné roi d'Italie à Milan, le 26 mai 1805, fit appeler Aldini pour lui ordonner, avec une bienveillance toute particulière, de le suivre à Bologne, et de lui indiquer ce qu'il jugerait convenable de faire en faveur de cette ville, pour signaler son arrivée par des actes de justice et de munificence. Ce fut, en effet, sur les propositions d'Aldini que

<sup>1</sup> Il est bon de placer ici une explication que je tire de l'*Histoire de l'Italie*, de M. Ch. Botta. (t. 4, liv. 21, p. 413, trad. de Th. Licquet.)

Le conseil se rendit aux comices de Lyon, le 11 février 1802. Il proclama Melzi vice-président de la République Cisalpine, et approuva la constitution par laquelle furent institués *trois collèges électoraux* : un des *propriétaires*, un des *savants* et un des *commerçants*. La *Censure* était la magistrature suprême, elle se composait de neuf propriétaires, six savants et six commerçants.

Napoléon rendit plusieurs décrets qui accordèrent d'immenses avantages à la ville de Bologne. Je me bornerai à relater l'objet des principaux : il déclara nationale la dette de dix-sept millions contractée par la seule province de Bologne, sur les ordres du Pape, pour des travaux publics d'un intérêt général ; il ordonna les grands travaux de la jonction du Rhin au Pô ; il rendit l'Université de Bologne l'égale de celle de Pavie, en lui assignant un fonds considérable pour compléter son observatoire et son laboratoire de chimie, ainsi que ses cabinets d'anatomie, de météorologie et de physique ; enfin, il mit à la disposition de la magistrature urbaine une somme de deux cent mille francs, pour faire exécuter de magnifiques jardins publics, qui devinrent un des plus beaux ornements de la ville.

A peine Napoléon s'était-il éloigné de Bologne, que, par décret de Plaisance, du 29 juin 1805, il nomma Aldini ministre-secrétaire d'État du royaume d'Italie, en résidence à Paris ; le 19 septembre suivant, il lui conféra le grand aigle de la légion-d'honneur ; puis, en 1806, il le créa comte et grand dignitaire de l'ordre de la couronne de fer, dont il le fit en même temps trésorier.

En 1807, au retour de l'empereur en Italie, après la paix de Tilsit, le comte Aldini, qui l'avait suivi dans les campagnes de Prusse et de Pologne, le suivit encore à Venise et à Milan, où Maximilien-Joseph, roi de Bavière, lui témoigna, par deux lettres autographes, qu'il mettait sa confiance en lui pour obtenir de l'empereur qu'un traité de commerce fût promptement conclu entre la Bavière et l'Italie.

Mais l'Europe va changer de face ; je n'ai plus rien à dire du ministère d'Aldini, sinon que, pendant sa trop courte durée, il eut fréquemment, et saisit toujours avec ardeur, l'occasion de se rendre utile à sa patrie ; c'est ainsi qu'il travaillait à sa propre gloire.

En 1814, lors de l'entrée des alliés à Paris, il eut plusieurs audiences de l'empereur d'Autriche, qui, appréciant l'avantage qu'il pourrait tirer de son expérience des affaires publiques, l'invita à se rendre à Vienne, où il le retint pendant tout le temps du congrès.

Après les grands événements de 1815, le comte Aldini entra dans la condition privée et revint vivre à Bologne, laissant dans l'ame des souverains et des personnages avec lesquels il avait été en relation, une haute estime de son savoir et un honorable souvenir de ses manières, où l'affabilité s'alliait toujours à la dignité.

En 1816, le gouvernement pontifical l'appela à faire partie du conseil de la magistrature de Bologne, qui, pour le récompenser de sa constante fidélité à en soutenir les droits, lui en conféra le patronage, en le nommant, par acclamation, dans sa séance du 6 février 1817, *orateur extraordinaire* de la cité de Bologne près S. S., mission qui lui valut les éloges les plus flatteurs et les plus mérités.

Le pape Pie VII le choisit, en 1818, pour représenter la province de Bologne, dans la commission du Rhin. Il s'y distingua par la profondeur de ses connaissances, que consultèrent souvent les cardinaux Consalvi, Lante, Spina et Albani; par la lucidité de ses résumés des diverses opinions émises sur une question dont il faisait ainsi ressortir le véritable état; enfin, par le talent avec lequel il développait les arguments qui militaient pour ou contre telle ou telle mesure. Aussi savait-il, par des improvisations aussi bien pensées que bien exprimées, éclairer, persuader et convaincre ses auditeurs, don précieux qui l'avait rendu cher et pour ainsi dire nécessaire à Napoléon.

Les collèges de l'Université pontificale de Bologne ayant été réorganisés, en 1824, par le pape Léon XII, le comte Aldini fit partie de la Faculté de droit, et fut associé à plusieurs académies italiennes et étrangères.

C'est à peu près à cette époque qu'il fut atteint d'une longue et douloureuse maladie, qui mit fin à son existence le 30 septembre 1826, dans sa soixante-onzième année.

Le comte Aldini s'était concilié l'estime et l'affection des personnages les plus illustres de son temps, tels que les princes Talleyrand, Cambacérès, Berthier, Metternich, Schwartzemberg; les cardinaux Erskine, Dugnani, Caprara, Albani, Consalvi, Lante, Spina; les comtes de Ségur, Lacépède, Paradisi; Canova, Monti; les sénateurs bolonais Grégoire Casali et Louis Savioli, et tant d'autres; mais c'était moins aux dignités dont il était revêtu, qu'à l'urbanité et à la noblesse de son caractère, qu'il devait des liaisons si honorables, qui ne l'empêchèrent pas de conserver une vive reconnaissance pour ses professeurs, une tendre affection pour ses parents et les amis de sa jeunesse.

Après avoir esquissé la vie publique du comte Aldini, j'achèverai de le faire connaître en parlant de sa personne et de sa vie privée.

En 1813, lorsque M. Aldini m'admit dans son ministère, sa santé commençait à s'altérer; ses cheveux blancs, ses joues tombantes, et sa grosse lèvre inférieure, le faisaient paraître plus âgé qu'il n'était, quoique la frisure et la poudre dissimulassent un peu la nudité de son crâne, parfaitement régulier et d'une vaste capacité.

D'une taille un peu au-dessous de l'ordinaire, il avait le ventre gros. L'âge et l'habitude des grandes affaires lui avaient fait perdre la vivacité d'action, naturelle à ses compatriotes, et on l'aurait cru apathique sans les éclairs de son regard scrutateur, qui auraient pu intimider, s'ils n'eussent été tempérés par l'expression de bonté peinte sur sa physionomie. Son costume était ordinairement fort simple, mais il portait des habits magnifiques pour aller à la cour. Il riait peu, cependant, sa conversation était enjouée, amusante et instruc-

tive. Doué d'une mémoire prodigieuse, il citait souvent les poètes et les prosateurs latins et italiens, mais sans aucune affectation, et parlait alternativement français et italien, avec la même facilité.

Ses affections étaient concentrées sur sa fille adoptive, personne aussi aimable que gracieuse, qu'il avait mariée à un jeune homme d'une haute espérance.

Indulgent pour tout ce qui l'entourait, il était généreux sans ostentation. J'en citerai un exemple qui me concerne personnellement. Peu de temps après mon entrée au ministère, je le priai de m'avancer 900 francs : « Je ne prête pas d'argent, me dit-il en souriant, mais voici la somme dont vous avez besoin. »

On lui disait, un jour, que son cocher vendait l'avoine de ses chevaux : « Je sais bien, répondit-il, que c'est un fripon ; mais qui me garantira qu'un autre vaudra mieux ; et puis, si je le chasse, que deviendront sa femme et ses enfants ? »

Souvent, il admettait à sa table deux ou trois de ses principaux employés, et nous emmenait à son charmant château de Montmorency, qu'il se plaisait à orner avec une recherche qui faisait honneur à son goût, et qu'il a eu le regret de quitter avant de l'avoir achevé. C'était une des habitations les plus élégantes et les plus agréables des environs de Paris, et, cependant, il ne s'est trouvé personne pour la sauver de la hache des démolisseurs !

M. Aldini se couchait ordinairement d'assez bonne heure, et, pour provoquer le sommeil, il se faisait lire des romans français par un de ses domestiques italiens, ou bien il se faisait raconter les guerres d'Italie par notre garçon de bureau, le brave Soudan, homme de bon sens, et dont le langage de troupiers ne laissait pas d'être piquant. Le comte tenait dans sa main, hors du lit, une pièce de 5 francs ; quand elle tom-

bait, Soudan s'empressait de la ramasser, en s'applaudissant de l'effet de sa narration, soufflait les bougies, et s'esquivait sans bruit.

M. Aldini n'était point homme à imiter l'exemple de tant d'ingrats qui ont oublié les bienfaits dont l'empereur les avait comblés ; aussi, ne manqua-t-il pas, à Vienne, de défendre les intérêts de la famille Napoléon avec plus de persévérance et de fermeté qu'il ne convenait, sans doute, à ses propres intérêts, puisqu'il ne fut point employé par l'empereur d'Autriche, comme il avait droit de s'y attendre, et n'en obtint même qu'à grand'peine une modique pension de 10,000 fr., qui fut ensuite réduite à 7500 francs.

Au surplus, M. Aldini s'occupait si peu de ses intérêts personnels, que, loin d'avoir conservé une fortune considérable, comme le dit la *Biographie universelle*, ses affaires étaient fort embarrassées lorsque les événements de 1814 vinrent consommer sa ruine, à laquelle ne contribuèrent pas peu les dilapidations dont son indulgence le rendit victime, et j'ai sous les yeux la minute, écrite de sa main, d'une supplique adressée, en 1821, au cardinal Consalvi, secrétaire d'État du Saint-Père, pour obtenir le paiement des termes arriérés de sa pension, qui était alors sa seule ressource, aussi mourut-il pauvre, après avoir joui d'une très grande aisance, et l'un de ses plus cuisants regrets, en quittant la vie, fut de ne pouvoir faire du bien à ceux qu'il avait aimés.

Aux favoris de la fortune les flatteurs ne manquent pas, même lorsqu'ils ont cessé de vivre ; mais Aldini, qu'elle avait abandonné, ne devait pas en trouver : les honneurs qui lui furent décernés, un an après sa mort, ne peuvent donc être considérés que comme l'expression vraie de la reconnaissance publique. C'est, en effet, un hommage glorieux rendu à sa mémoire, que la délibération par laquelle, dans sa séance du 16 novembre 1827, le Conseil municipal de Bo-



Critiani Cur.<sup>mo</sup>

data 23 agosto 1823

Desidero di sapere il giorno fissato per il concerto della nostra  
Pettina. Bramerei che non fosse Venerdì, perchè ho impegnato  
quel giorno tutta la mattina. Sono sempre

Tutti V<sup>ri</sup>

Albino

Autres signatures: anoni albino C.<sup>e</sup> Albino

logne ordonna que sa dépouille mortelle fût déposée dans l'édifice consacré à la sépulture des hommes illustres qui ont bien mérité de la patrie, et lui fit ériger un tombeau, avec une inscription latine, composée par le professeur Schiassi ; délibération que le cardinal-légat, Joseph Albani, s'empressa d'approuver, et qui fut exécutée avec toute la pompe convenable.

Un dernier trait fera apprécier le caractère de M. Aldini. Il s'était fait un ami de son secrétaire, mon excellent camarade Cristini, qui ne l'abandonna point dans l'adversité, et qui a rédigé, en italien, sa notice nécrologique, imprimée à Bologne au mois d'avril 1828, et où j'ai puisé une grande partie des faits qu'on vient de lire.

On aime assez généralement à connaître l'écriture des hommes célèbres, et je joins ici un *fac simile* de celle d'Aldini : c'est une lettre adressée à ce même Cristini, dont je viens de parler <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> En voici la traduction :

Mon très-cher Cristini,

De chez moi, 23 août 1823.

Je désire savoir le jour fixé pour le concert de votre Bettina. (Diminutif affectueux d'*Elisabetta*, nom de la fille de Cristini.) Je souhaiterais que ce ne fût pas vendredi, parce que, ce jour-là, toute ma matinée est occupée.

Tout à vous  
ALDINI.

*N. B.* La dernière signature du fac-simile est celle dont le comte Aldini faisait usage pendant son ministère.

## ÉPITAPHE.

*Exuviis. et. Nomini. viri per Europ. clariss.*  
**ANTONII. ALDINI. COM.**  
*Qui. ob. ingenium. maximum*  
*Et. eximiam. publicarum. rerum. prudentiam.*  
*Sub. utroque. Imperio*  
*Titulis. honoribusque. amplissimis. exornatus*  
*Et. muneribus. summis. functus*  
*Principium. gratiam. et. procerum. praeconia. retulit*  
*Vixit. A. LXX.*  
*Diem. suum. obiit. prid. kal. oct. A. MDCCCXXVI.*  
**ORDO BONONIENSIS**  
*Ob. civis. rarissimi. erga. patriam. merita*  
*Monumentum. decrevit.*

## TRADUCTION LITTÉRALE.

A la dépouille mortelle et à la mémoire d'un homme très illustre en Europe,

**DU COMTE ALDINI,**  
 Qui, pour le plus grand génie  
 Et la plus rare prudence dans les affaires publiques,  
 Sous l'un et l'autre empire,  
 Fut décoré des titres et des honneurs les plus brillants,  
 Et, dans l'exercice des plus hautes fonctions,  
 Obtint la faveur des princes et les éloges des grands.  
 Il vécut soixante-dix ans,  
 Mourut la veille des calendes d'octobre de l'année 1826.  
**LE CONSEIL MUNICIPAL DE BOLOGNE,**  
 En reconnaissance des service rendus à la patrie par ce citoyen  
 très distingué,  
 Lui a décerné ce monument.

CONJECTURES

SUR LE

ROYAUME D'YVETOT,

PAR M. E. GAILLARD.

SÉANCE DU 15 AVRIL 1836.

Messieurs,

Chargé, dans la division du travail de la Statistique, de la partie de nos annales départementales qui s'étend depuis 1204 jusqu'en 1499, époque où Louis XII rendit sédentaire notre Échiquier, je me suis fait une loi de chercher à caractériser, par quelque notable événement, le cours de chaque année.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans l'année 1392, fut cet arrêt de l'Échiquier de Normandie qui donna le titre de roi au sire d'Yvetot. Il m'a semblé que c'était la plus ancienne reconnaissance légale que la ville d'Yvetot pût produire de son illustration commeseigneurie.

A ce sujet, je me suis demandé sur quoi réellement était fondé cet arrêt; puis j'ai senti que, si je ne sortais pas du cercle dans lequel les érudits ont fait leurs recherches, je ne ferais que répéter mal ce qu'ils ont dit si bien. Je ne leur ai donc emprunté que la partie expositive du problème, je veux dire les faits constatés durant les cinq derniers siècles,

et c'est en vous exposant ce tableau, fort resserré dans son cadre, que je vais entrer dans mon sujet.

D'abord, une enquête faite au xv<sup>e</sup> siècle, et que dom Duplessis rapporte, établit que, dans le cours du xiv<sup>e</sup> siècle, les Espagnols apportaient leurs marchandises à Harfleur, et de là à Yvetot, où les marchands de France venaient faire leurs échanges, comme sur un territoire neutre. Personne, jusqu'ici n'a pu expliquer pourquoi Yvetot fut une échelle de commerce dans le moyen-âge; mes conjectures se porteront en premier lieu sur ce point.

Successivement, et en 1380, Jean d'Yvetot prit le titre de *sire*, par la grâce de Dieu. Je rappellerai, à ce sujet, la savante dissertation de *Bonamy*, où il est prouvé que, jusqu'au règne de Charles VII, ce titre de *par la grâce de Dieu* ne signifiait ni supériorité, ni indépendance, mais seulement la jouissance de droits régaliens. Ceux-ci, je prouverai qu'ils ont appartenu aux sires d'Yvetot.

Quant à ce Jean d'Yvetot, *sire*, et non pas *roi*, et non pas *prince*, il prélevait, par ses fermiers, 400 livres de droits de coutume et 60 livres pour minages, somme énorme pour le temps; mais ses sujets étaient, d'ailleurs, affranchis de toute taxe envers le roi.

Le 2 mai 1401, Martin d'Yvetot, qui était un dissipateur, et qui se qualifiait de *prince*, vendit sa *royauté*, expression tirée de l'acte de vente, à Pierre de Vilaines dit le Bègue, et, le 21 août suivant, Charles VI ratifia la vente.

Entre Charles VI et Henri IV, tous les rois se sont plu à respecter les droits de ce singulier royaume. Il n'y a que François II, dont le règne fut d'un moment, qui n'ait pas souscrit d'acte confirmatif des prérogatives attachées à la terre d'Yvetot; mais Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François I<sup>er</sup>, Henri II, Charles IX et Henri III, ont donné lieu à De la Roque de rapporter et d'expliquer leurs lettres données en faveur d'Yvetot. Je renverrai au *Traité de la*

*Noblesse*, ouvrage de cet auteur, ceux qui seront curieux de voir ces reconnaissances itératives que les rois d'Yvetot ont bien su faire valoir.

Quant au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle, la scène change : des écrivains s'élèvent contre ce que le premier d'entr'eux, Mornac, en 1615, appelait le *faux royaume* d'Yvetot, et alors une controverse s'établit. Le *Journal des Savans* s'en occupe en 1694 ; Vertot et l'abbé des Thuilleries engagent ensuite une polémique ; immédiatement après, l'esprit de critique se montre dans dom Duplessis ; enfin, on rassemble les faits de toutes parts, et vous avez vu M. Duputel, notre confrère, rapporter des pièces ignorées. Excités par cette opinion hostile, les magistrats, les financiers, veulent sans cesse ou juger, ou taxer les habitants d'Yvetot ; mais ni Henri IV, ni ses descendants, n'écoutent ces réclamations, et, jusqu'en 1789, nos rois répriment les entreprises de leur fisc et les démarches de leurs cours de justice.

Ce respect des monarques pour les droits des sires d'Yvetot ne fut-il qu'une longue duperie ? Charles VI avait-il eu tort de laisser Le Bègue de Vilaines exercer le droit de grâce en 1417, en délivrant des lettres de rémission à un criminel, Jean Tourville, exemple qui ne fut pas le seul de ce genre ?

Louis XI, en 1461, tomba-t-il dans une grave erreur en empêchant que l'on contestât au seigneur d'Yvetot le droit de garde-noble ?

François 1<sup>er</sup> fit-il, en 1543, un acte inconvenant en donnant dans ses lettres de cachet le titre de *Reine* à la dame d'Yvetot ?

Henri III ne renonça-t-il pas aux droits de sa couronne, en ordonnant que le seigneur d'Yvetot percevrait l'impôt du 4<sup>e</sup>, tel que lui, roi de France, le percevait en Normandie ?

Enfin, Henri IV, en recommandant qu'on fît placer honorablement, dans une cérémonie, *son petit roi d'Yvetot*, ne fit-il qu'un simple badinage ?

Toutes ces questions, M. Alfred Canel les décide d'une manière contraire aux prétentions qu'Yvetot a d'être un royaume du moyen-âge ; mais cet écrivain, dont j'honore les connaissances historiques, admettra-t-il, au moins, comme un fait constant, que, durant cinq siècles, on a reconnu et respecté le royaume, dont un manuscrit de l'abbaye de Saint-Victor, de Paris, a cherché à faire connaître l'origine ? Ce manuscrit a été examiné par M. Lacabane, et il s'est trouvé bien moins ancien qu'on ne l'avait cru : « Par le caractère de l'écriture, me mande l'érudit bibliothécaire, il n'est pas antérieur à la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle. »

Sans doute, ce manuscrit rapporte une tradition admise au xv<sup>e</sup> siècle ; mais est-il vrai que cette tradition ait fait l'erreur de l'Échiquier en 1392, et l'erreur du roi Charles VI en 1401 ? Voilà, ce me semble, ce qu'il fallait se demander, avant de prononcer que les évidentes erreurs contenues dans le récit du manuscrit imprimèrent à la royauté d'Yvetot le caractère de fable ridicule.

Quant à moi, il me semble qu'on a tort de douter de cette tradition, qui nous apprend que Gautier, du pays de Caux, seigneur d'Yvetot, fut tué méchamment par Clotaire I<sup>er</sup>. Il me semble probable que ce fut par suite du repentir de ce roi mérovingien qu'Yvetot fut érigé en royaume.

Certes, l'abbé de Vertot peut aiguïser contre cette histoire tous les traits de sa critique ; il démontrera facilement la fausseté palpable des détails ; mais la question n'est pas là : elle consiste, à mon avis, dans l'étude du fond de l'histoire et de faits tout autres que ceux-là, et que je crois incontestés.

Pourquoi, au xiv<sup>e</sup> siècle, vit-on la ville d'Yvetot être une échelle de commerce ?

Pourquoi les droits de douane y étaient-ils dans la main du seigneur ? Pourquoi ce seigneur, douze ans avant l'arrêt de l'Échiquier, s'intitulait-il *sire, par la grâce de Dieu* ?

D'ailleurs, si l'Échiquier a fondé son arrêt de 1392 sur une tradition mensongère, et si cette même tradition a induit en erreur Charles VI, on peut l'accorder, comme le nier; mais ce qui ne peut être, ce me semble, révoqué en doute, ce sont ces Espagnols venant traiter avec les Français dans Yvetot, territoire neutre pour les deux nations; ce sont des droits de douane dans le domaine du sire d'Yvetot; c'est, enfin, celui-ci s'intitulant *par la grâce de Dieu*.

Tâchons, en suivant des routes nouvelles, d'apercevoir quelques lumières au milieu de ces ténèbres.

J'ai fait, d'abord, attention à l'état des choses autour d'Yvetot : c'était un soin qu'on avait négligé jusqu'ici.

De la seigneurie d'Yvetot dépendaient, en différents temps, trois paroisses; savoir : Saint-Clair-sur-les-Monts, Écalles-Alix<sup>1</sup> et Sainte-Marie-des-Champs. Comme Yvetot, ces trois paroisses étaient de l'archidiaconé du Grand-Caux, doyenné de Fauville. A l'est et au nord, l'archidiaconé changeait : à l'est était celui de Rouen, capitale du Vexin; au nord, celui du Petit-Caux, jadis comté de Talou.

Ce fait de géographie ecclésiastique me paraît grave; car les diocèses eurent pour limites les cités gauloises ou romaines, et les archidiaconés nous donnent les limites des anciens *pagi*; chaque *pagus*, ou pays, ayant son peuple. Dans le diocèse de Rouen se confondent deux cités : celle des *Vélocasses*, Rouen en étant le chef-lieu, et celle des *Calètes*, dont *Juliobona* (Lillebonne) était le chef-lieu.

Il importe de savoir si l'archidiaconé du Grand-Caux n'était pas aux *Calètes*, et celui de Rouen aux *Vélocasses*. Le doyenné de Saint-Georges, qui comprenait Lillebonne, n'étant réuni à l'archidiaconé de Rouen que parce que les conquêtes du christianisme s'étendirent long-temps sur la ville principale des *Calètes*, avant de comprendre le reste du

<sup>1</sup> Écalles-Alix dépendait d'Yvetot en 1495.

pays de Caux, lequel resta bien tard dans son idolâtrie, saint Romain paraissant seul l'avoir converti.

Comme il me paraît difficile de se refuser à cet examen, j'ai soigneusement examiné la frontière de l'archidiaconé du Grand-Caux, et j'y ai vu des faits curieux, que je prie de peser à un poids rigoureux.

Saint-Clair-sur-les-Monts, qui est l'extrême limite, voyait, chaque année, se rassembler à sa fête, ou foire, une multitude innombrable, sans qu'on pût dire pourquoi ce concours extraordinaire. Il me paraîtrait sage, ici, de se souvenir que, dans les vieux temps, on se rassemblait ainsi sur les confins (*fines*); chaque peuple venant, dans ces sortes de foires, traiter d'échanges de marchandises : or, nous avons vu tout-à-l'heure qu'Yvetot, dans le moyen-âge, fut une échelle commerciale.

Mais occupons-nous de *Baons-le-Comte*, qui est au nord d'Yvetot, les communes dont je viens de parler étant à l'orient. Ce Baons-le-Comte, nous le prouverons tout-à-l'heure, existait avant Guillaume-le-Conquérant, c'est-à-dire en un temps où le nom officiel du duc de Normandie était *le comte*, et non *le duc*. *Ban* signifiant *seigneurie*, c'était donc la *seigneurie du comte*. En effet, à Baons-le-Comte, il y avait un bureau domanial, une justice ducal, dont le ressort enveloppait Yvetot, mais sans y pénétrer : ce qui prouve à la fois l'antiquité de Baons-le-Comte et l'indépendance ancienne d'Yvetot. Mais où j'en veux venir, c'est à remarquer qu'à Baons-le-Comte, un des fiefs se nommait *les Bordes*, chose digne d'attention dans une paroisse du doyenné de Fauville, tandis que Grémonville et Ectot-les-Baons, paroisses limitrophes, sont du doyenné de Canville, c'est-à-dire du Petit-Caux, que nous nommerons Talou.

Je retrouve la même trace de frontière entre Hautot-Saint-Supplix et Étoutteville. Hautot était une grande seigneurie,

qui s'étendait, dit Farin, t. v, p. 255, sur quatre-vingt-seize paroisses, et qui était du doyenné de Fauville», conséquemment du Grand-Caux; Étoutteville, au contraire, se trouvait du doyenné de Canville. De là, la limite des deux archidiaconés allait chercher la Durdent, la rive gauche étant du Grand-Caux, et la rive droite bordant le Petit-Caux.

J'ai ici une observation à consigner, c'est que beaucoup de lieux placés sur cette frontière étaient importants: Croixmare, qui était de l'archidiaconé de Rouen, avait vingt-trois fiefs dans sa dépendance; Hautot-Saint-Supplix avait quatre-vingt-seize paroisses dans la sienne. Étoutteville fut le berceau d'une illustre famille; Baons-le-Comte avait une grande banlieue; Saint-Clair-sur-les-Monts, une assemblée considérable; enfin, Yvetot se dit royaume. Et pourquoi cela? Ne peut-on pas conjecturer que le commerce, attirant la population antique sur ces points, dut y créer des centres de puissance?

Mais si je prouve qu'Yvetot, Hautot et Baons-le-Comte furent des séjours romains, il me semble que je fortifierai ma conjecture.

Inspecteur des antiquités départementales, j'ai dû étudier les voies romaines qui ont passé par Yvetot: or, deux me paraissent s'être croisées dans cette ville.

L'une partait de Lillebonne, ayant un *agger* très visible à la Trinité-du-Mont, à Lintot et à Trouville; là, elle est voisine d'un *tumulus*, et elle longeait des tombeaux romains que le dernier président de Coqueraumont fit ouvrir sous Louis XVI.

L'autre venait de Caudebec; Guillaume-le-Conquérant la parcourut en allant étouffer la révolte du comte d'Arques, son oncle. Écoutons maître Wace:

« Les Vez passa délivrement  
« Baienes passa et puis Caen,

« Semblant fist d'aller à Roem,  
 « Quant il vint à Punt au dumer,  
 « A Chaudebec ala passer,  
 « De Chaudebec as *bans le Cunte*.

J'ai dit qu'il y avait une voie de Caudebec à Yvetot ; elle passait par Maulévrier et Auzebosc. Pour aller aux Baons-le-Comte, Guillaume dut prendre, à Yvetot, la voie de Lillebonne et Trouville. Si Guillaume avait continué la route de Caudebec, il aurait été à Hautot-Saint-Supplix.

Yvetot était donc, ainsi que je l'ai annoncé, un point d'intersection entre des voies ; et il y en avait plus que je ne l'ai encore dit ici ; car, de Caudebec et d'Yvetot, il y avait une troisième voie, se dirigeant sur *Saint-Valery*, vieux chemin disparu sous le labour, dans le haut de la vallée de la Durdent, mais resté dans la mémoire des vieillards, et sur lequel se trouve, en face du *Beaucol*, contre le cimetière de Saint-Denis-d'Héricourt, une motte très singulière, de la nature de ces monuments (*tumuli*) élevés sous la domination romaine, surtout près des carrefours, et dont parle M. de Caumont dans la page 120 du tome II, deuxième partie de son *Cours d'Antiquités monumentales*.

Yvetot, placé ainsi à l'abord de tant de chemins romains, et sur la frontière de deux cités gauloises, ne put manquer d'être un lieu commerçant, tant dans l'antiquité que dans le moyen-âge ; celui-ci s'étant toujours servi des voies de communication romaine.

J'espère, par ces remarques, avoir suffisamment indiqué l'importance commerciale d'Yvetot.

Maintenant, si je jette un regard sur les sièges de puissance ou d'indépendance au moyen-âge, je dirai qu'il est pour moi démontré que, dans notre pays comme en Alsace, ainsi que l'ont observé MM. Golbéry et Schweighaeuser, les séjours romains ont transmis à leurs possesseurs de la pré-

pondérance, sans pour cela qu'il y eût toujours grandeur dans les lieux où se manifestait le pouvoir féodal.

Ainsi, dans les fondements de Cany-Caniel, on a trouvé des ruines romaines, seigneurie qui étendait sa prépotence depuis la Durdent jusqu'aux portes du Havre. Cany-Caniel fut le séjour du *dapifer*, ou sénéchal *Manassé Bize'*.

Il en est de même d'Eu, d'Arques, du Pont-Saint-Pierre, dont Romilly faisait partie, de Tancarville, de Bacqueville, tous lieux romains. En effet, à Eu et à Arques, des comtés possédés par des princes du sang de Rollon; au Pont-Saint-Pierre, Mahahulce, oncle de ce même Rollon, et le titre de premier baron de Normandie; à Tancarville, le chambellan; à Bacqueville, un guerrier teuton, puissant auxiliaire de nos ducs.

Mais à Yvetot, où fut un roi, il convient de faire remarquer l'existence, signalée par le célèbre agronome M. Le Marié, d'un camp au bois de la Salle; il a environ cent cinquante pas de long et autant de large: ce bois est à un quart de lieue d'Yvetot, mais sur Touffreville-la-Corbeline. Il n'est pas le seul dans cette contrée: entre Maulévrier et Allouville, derrière Sainte-Gertrude, est un autre camp, plus grand que celui de la Salle, et à deux enceintes. Non loin de là est la motte du Cheval-Blanquet, où l'on trouve un puits et une forme toute semblable à celle que j'ai assignée, dans mes *Recherches archéologiques*, à la motte de Saint-Denis-le-Thiboult. Ces vestiges de puissance, personne, jusqu'ici, ne les avait connus; ils viennent, ce me semble, éclaircir la question.

On a beau objecter que vainement on créerait à Yvetot une importance antique; qu'il n'en serait pas moins vrai que, au XII<sup>e</sup> siècle, le fief *originnaire* d'Yvetot était très petit, je répondrai que, tout en admettant ce fait, je tiens néanmoins à constater l'importance romaine d'Yvetot; car, pour ceux qui ont dirigé leurs études vers l'histoire de notre province,

y a-t-il quelque chose de plus ordinaire que des sièges de puissances antiques changés, plus tard, en points obscurs ?

Néhou, cette demeure des Néhels, vicomtes du Cotentin, Mézidou qu'occupait *Stigand*, si grand sous Guillaume-le Bâtard, Bonneville-la-Louvet, Roncheville, Lethuit-Boulon, ces sièges de comtés et de vicomtés dont la dernière avait dans sa dépendance les quarante paroisses du Cinglais, et qui fut l'une des résidences du riche Tessou, descendant des comtes d'Angers; Tosny, *Malvoisine-le-Héron*, habitation ducale de Guillaume-Longue-Épée et de laquelle dépendit une grande part de la vallée d'Andelle; le Plessis, entre Touffreville et Écouis, splendeur éclipsée depuis Philippe-Auguste; Crétot dont la haute motte près de Goderville appartenait au Bouteiller hérédital de Normandie, que n'ont-ils pas été jadis? Et que deviennent-ils après 1204? Comment donc s'étonner de l'importance d'Yvetot dans les temps primitifs, abaissée sous nos ducs de la race de Rollon, et qui s'est relevée sous les rois de France du xiv<sup>e</sup> siècle.

Un souvenir de grandeur qui se revivifie, voilà ce qui ne se voit pas partout, et c'est là ce qui fait le mérite singulier d'Yvetot; quant à des grandeurs d'abord resplendissantes et qui s'éclipsent tout-à-fait, on en trouve à chaque pas. C'est ainsi que les plaids de l'honneur de Gravenchon se tenaient jadis au Val-Infray; de la Roque, dit Auffray, ferme obscure, voisine de Lillebonne, cachée entre des bois et des côteaux. Là les vieux comtes d'Evreux, fils et arrière-fils d'un comte-archevêque de Rouen, venaient siéger, car Gravenchon leur appartenait, et de même une carrière à sable dans le fond de laquelle on a trouvé des vestiges romains, semble, à Caumont près la Bouille, avoir dominé la haute seigneurie de Mauny; pareille en cela à Courcy près Falaise, où des ruines romaines expliquent pourquoi Courcy rendait son seigneur suzerain de soixante-trois fiefs.

De tels exemples, en révélant d'étranges vicissitudes,

ôtent tout le merveilleux que présentait d'abord la splendeur ternie d'Yvetot, et en fait comparer la petite seigneurie du XII<sup>e</sup> siècle à un petit fief primitif de l'abbaye de Nivelles en Brabant, qui donnait le titre de *reine* à l'abbesse de ce monastère.

Mais voici le lieu d'examiner Yvetot, tel qu'il nous apparaît dans le XII<sup>e</sup> et dans le XIII<sup>e</sup> siècle.

Selon le Pouillé de l'archevêque Eudes Rigault, contemporain de Saint-Louis, cette ville (villa) avait un bénéfice ecclésiastique qui valait trente livres, et ses *parois-*  
*siens* (communians) étaient au nombre de quatre-vingts. Le seigneur, qui se nommait Richard, présentait à la cure<sup>1</sup>, et l'archevêque y nommait.

Dès avant 1165, le fief originaire, qualifié de franc fief, avait obtenu des accroissements restés assujétis aux services militaires. De telle sorte que, indépendamment de toutes les raisons alléguées par l'abbé des Thuilleries, tendant à prouver que les d'Yvetot servant le duc dans ses armées n'étaient que des puînés, et non des seigneurs d'Yvetot, il faut avouer que les *sires* eux-mêmes auraient pu figurer sous la bannière du duc, à cause des fiefs formant l'accroissement féodal du fief originaire.

Mais, comme je l'ai dit, qu'importe cette petitesse d'un siège de puissance, si, à travers cette humble fortune, on aperçoit des vestiges de grandeur. Or, à ce fief d'un territoire si borné s'attachait un droit régalien, celui de péage sur la Seine à Caudebec, droit que le duc Robert Courteheuse possédait aussi à Petiville, lieu également sur la Seine,

<sup>1</sup> Je dois à l'érudition de M. Auguste Le Prevost l'extrait du Pouillé d'Odon Rigault, que voici : « Yvetot; dominus ejusdem villæ patronus; valet xxx. libras; parochiani lxxx; Thomas presbyter presentatus a dicto domino receptus a domino Roberto. Magister Johannes receptus fuit ab archiepiscopo Odone Rigalto ad presentationem Ricardi. »

et plus bas que Caudebec, et il en fit don à l'église cathédrale de Rouen, le jour de l'assomption 1101<sup>1</sup>.

Certes, pour le sire d'Yvetot, avoir le droit de prélever une taxe sur les voyageurs allant de Pont-Audemer aux Baons-le-Comte, à Hautot-St-Sulpice et au delà, cela suppose une grandeur primitive d'autant plus remarquable que Caudebec fut ville romaine, située sur le mont *Calidu*, où se trouvent des vestiges antiques très nombreux, aperçus seulement depuis quelques années. Cette ville romaine était devenue, au ix<sup>e</sup> siècle, un simple hameau alors habité par des pêcheurs. Guillaume-le-Conquérant en fit une paroisse, et Henri 1<sup>er</sup> un marché.

On voit, dès lors, pourquoi le sire d'Yvetot s'intitulait *sire, par la grâce de Dieu*. Il possédait un droit régalien, lequel suppose que, dans l'origine, celui qui en jouissait était le seigneur de tout un canton, ou *centaine*. En effet, M. Leber, dans la collection de pièces relatives à l'histoire de France, nous dit, t. 7, p. 452 et 453, que les possesseurs de cantons particuliers devaient seuls pourvoir aux dépenses locales qu'exigeaient les ponts et *bacs* de leur centaine, district ou arrondissement.

En 1203 Richard d'Yvetot, fils de Gauthier, vendit ce droit de péage à l'abbaye de St-Wandrille, et le vendit pour une rente de dix livres, qui représentait la centième partie des mille livres que valait un comté en Angleterre. Mais il se réserva pour lui et pour ses hommes le droit de passer sans payer sur le bac de Caudebec : « *excepto passagio sibi et hominibus ipsius de libero feodo de Yvetot.* »

Voici donc un titre où le fief d'Yvetot est qualifié de franc fief; ajoutons que, pour tout autre fief que celui-ci auquel

<sup>1</sup> De la Roque, p. 54 de son *Hist. de la maison d'Harcourt*, dit 1111; mais c'est une erreur de chiffre évidente, puisque, vaincu à Tinchebray, Robert était en 1111 prisonnier dans Cardiff.

était attaché un droit régalien et qui possédait les dîmes, et qui faisait prendre le titre de *sire, par la grâce de Dieu*, ce titre de fief libre n'aurait pas pour nous d'autre importance que celle attachée à un simple franc-allevé, mais, envisagé sous tous ses rapports, ce franc-allevé me paraît rappeler ces fiefs ou très petits royaumes dont la Flandre nous fournit quelques exemples. En effet, Dagobert 1<sup>er</sup> donna des droits régaliens à l'abbaye de Saint-Amand en Flandre, dont il était le fondateur; le roi Thierry 1<sup>er</sup> fit don à Saint-Waast-d'Arras de ces mêmes droits. N'a-t-il pas pu être fait un pareil don au sire d'Yvetot par Clotaire 1<sup>er</sup>, autre roi mérovingien? De là, la tradition dont nous allons avoir à nous occuper.

Et, à ce sujet, racontons que Richard d'Yvetot, conjointement avec son père Gauthier, avait transigé avec Roger, abbé de Saint-Wandrille, mort en 1165. Contre les deux tiers des dîmes d'Yvetot cédées à l'abbaye, le sire d'Yvetot reçut 1<sup>o</sup> un fief, à Yvetot, qui avait appartenu à Guillaume-le-Conquérant; 2<sup>o</sup> un autre fief, notons-le bien, qui s'appelait le fief de *Gauthier l'Éventé*.

Mais *l'Éventé* ressemble fort à *l'Inventé*, et cela dans un pays où l'on dit Grainville-la-Renard pour Grainville-la-Regard, Orcher pour Auvrecher, et Anxtot pour Ausoltot, etc., etc. *L'Inventé* ne ferait-il point allusion au corps retrouvé d'un Gauthier, et ce Gauthier ne serait-il pas le chambellan de Clotaire?

Remarquons que le fief de *Gauthier l'Éventé* provenait de Saint-Wandrille, abbaye qui possédait Vatteville, domaine royal de Clotaire 1<sup>er</sup>, et que ce Vatteville, où se trouvent les restes du manoir royal mérovingien, joint à d'immenses vestiges romains, était en face de Caudebec, où les sires d'Yvetot exerçaient leur droit de barrage; que, dès-lors, Gauthier d'Yvetot et le roi Clotaire avaient leurs domaines contigus, et qu'ainsi la tradition est mieux fondée qu'on ne le pense.

Rien donc de moins étonnant qu'une chapelle érigée à Gauthier d'Yvetot par un roi qui vivait à Vatteville, et qu'un fief attaché à cette chapelle plus tard ruinée. Lisez Orderic Vital : combien d'histoires curieuses sur des pierres tombales, retrouvées à Ousche, ou aux Deux-Jumeaux, près Bayeux, et qui appartenaient à de grands personnages, évêques ou seigneurs, mais dont l'*invention* frappait de surprise la multitude !

Supposez l'*invention* du corps de Gauthier dans le domaine de Saint-Wandrille, qui fut jadis celui de Clotaire, et voyez combien la tradition a pu recevoir alors d'embellissements, que l'échange des dîmes d'Yvetot contre le fief n'aura pas épurée, et concevez dès-lors l'origine des fables recueillies par l'auteur du manuscrit de Saint-Victor.

Néanmoins, réfléchissons que si, au xi<sup>e</sup> siècle, dans sa chronique mensongère, le faux Turpin, archevêque de Reims, avait fait voyager et combattre Charlemagne dans des lieux que ce monarque ne vit jamais, toutefois cette chronique, déclarée authentique, en 1122, par le pape Calixte II, n'en repose pas moins, malgré ses fables, sur des personnages réels, tant il est vrai, comme l'a dit Voltaire, qu'*un peu de vérité fait l'erreur du vulgaire*.

Et, de même que le roman de Turpin n'est pas toute fiction, de même aussi on n'a pas inventé Clotaire et Gauthier d'Yvetot, et le don de certains droits régaliens, quand on voit le monarque à Vatteville, le chambellan à Yvetot, et le droit régalien vendu en 1203 par Richard d'Yvetot, puis sa race s'intitulant *sire*, par la grâce de Dieu, et le roi d'Yvetot enfin déchargé par nos rois de tout hommage et battant monnaie avant le xv<sup>e</sup> siècle.

Terminons par dire que tant que le fief à prérogatives royales a été petit, personne n'a pensé au royaume; mais qu'au xiii<sup>e</sup> siècle, se trouvant agrandi par divers échanges et peuplé par le commerce au xiv<sup>e</sup>, alors est apparu le

royaume ; il a été reconnu en 1392. Ainsi le fut le royaume d'Esterno, ainsi celui de Mandé, près de Tournay, dont l'étendue avait de la peine à former trois charrues de labour. De ces minimes royautés, nos rois ne se sont pas plus étonnés qu'ils ne se sont étonnés des droits régaliens des abbayes de Saint-Amand et de Saint-Waast, et ils les ont tous respectés, non par crédulité, mais par honneur et conscience.

---

---

# DE LA LANGUE FRANÇAISE

AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE,

CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LA LITTÉRATURE,

PAR M. E. GAILLARD.

Séance du 3 Juin 1836.\*

Sed nos veremur, ne parum hic liber mellis,  
et absinthii multum, habere videatur, sit-  
que salubrior studiis quam dulcior.

Quintilien, l. III. c. I.

---

Messieurs,

Nous sommes témoins, chaque jour, du choc de deux opinions contraires. Selon l'une, les œuvres contemporaines ne sont que faiblesse ou décadence ; à en croire l'autre, notre littérature l'emporte sur celle de nos devanciers, et il y a en nous un génie mâle et des conceptions vigoureuses. Tâchons d'apprécier le faux et le vrai de ces sentiments opposés ; et, d'abord, cherchons une mesure qui nous serve à prendre la hauteur du siècle où nous sommes.

Sans doute le génie est de tous les temps. Toutefois, il y a des âges qui en paraissent comme déshérités. Ainsi, pour nous, normands, se montre le xv<sup>e</sup> siècle, qui ne produisit que le seul Alain Chartier.

Rappelez-vous, d'ailleurs, que, dans cette ville, il se forma, vers la fin de cette période, une société destinée à

honorer et à récompenser les poètes. On peut voir, par les premières productions couronnées aux Palinods de Rouen, quels étaient ces poètes: les Chaperon, les Bonne-Année, les Tasserie, malheureux qui n'avaient pas la moindre étincelle du feu poétique. En effet, la langue dont ils se servaient arrêtait tous les élans de leur esprit. Aussi nous fallut-il cent cinquante années et je ne sais combien de persévérance et d'efforts avant d'enfanter *Corneille*.

Mais cet esprit divin, comment créa-t-il la lumière? Ne fut-ce pas en dotant la France de la langue dont elle est fière? Malherbe avait bien trouvé quelques accents de cette langue; Corneille seul les employa tous, et Racine ne fit que polir le langage que deux normands avaient inventé.

Cependant, à peine la pensée eut-elle acquis un organe souple et brillant, que le talent accourut bien vite, et alors, sur ses pas, les chefs-d'œuvre se montrèrent et se multiplièrent. Nulle année ne s'écoula plus sans qu'une œuvre immortelle ne se fît admirer. La littérature fut ainsi le résultat du perfectionnement de la langue.

Ici, demandons-nous s'il ne se peut pas qu'un jour la corruption du goût dénature la belle création de Corneille, et sachons même si ce malheur, reconnu par de La Harpe dans la langue révolutionnaire, ne se voit pas aussi dans notre langue actuelle, si différente de celle du grand siècle.

Grâce à cette étude du langage, nous pourrions assigner au XIX<sup>e</sup> siècle le rang qui lui est dû; nous saurons si le style n'a point dégénéré, si l'expression est restée constamment pure, vive, douce et forte.

Sans doute, réduire l'appréciation des œuvres d'un siècle à un seul jugement à porter sur l'état de la langue, c'est simplifier la difficulté du problème. Mais, vu le grand nombre des œuvres que la presse publie, la difficulté serait encore trop grande pour nos forces, si nous ne réfléchissions

pas combien le temps, dans sa marche, doit dévorer d'écrits auxquels la vie n'a été donnée que faiblement. Au lieu donc de nous occuper d'auteurs sans gloire durable, destinés, comme des ombres fugitives, à s'évanouir de moments en moments, bornons-nous à l'étude des œuvres dont la postérité fera sa seule étude.

Mais qui, en fait d'œuvres de l'esprit, se transmet ainsi d'âge en âge? N'est-ce pas ce qu'on nomme habituellement les ouvrages qui font *textes de langue*? Et ne donne-t-on pas ce nom à ce qui non-seulement est bien écrit, mais d'une originalité telle, qu'on le prend pour modèle. Or, combien, dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, de ces *textes de langues*? En est-il qu'on puisse citer après Voltaire, Fontenelle, Vauvenargues, Montesquieu, Rousseau, Gresset, Buffon, Delille, Barthélemy et notre Bernardin de Saint-Pierre?

Dix textes de langue pour tout un siècle, c'est bien peu sans doute; et si, déjà, dans les trente-six années du XIX<sup>e</sup> siècle, nous pouvons montrer plusieurs écrits destinés à servir éternellement de types, combien ne devons-nous pas relever la tête avec fierté, et laisser paisiblement l'avenir se charger du soin de marquer la place où brillera le siècle présent.

Toutefois, prenons garde de nous tromper: la langue, toute maniée qu'elle est par de très beaux génies, a pu, même sous leur main, recevoir plus d'une atteinte. Sénèque, aussi, fut jugé par les Romains digne d'un immortel souvenir; et, cependant, Sénèque fit dégénérer la langue des maîtres du monde. Cette langue, fixée par Lucrèce, Cicéron et Virgile, fut, pour le précepteur de Néron, non-seulement un moyen de rendre ses idées avec force et clarté, mais aussi un effort destiné à produire de l'éclat, supposant dès-lors beaucoup de recherches et montrant peu de naturel. Dans le siècle de nos pères, Montesquieu aussi avait eu, dans l'expression, quelques reproches à se

faire ; Fontenelle n'en avait pas été exempt. Thomas avait enchéri sur ces défauts, et Diderot les avait portés à l'excès. De nos jours, qui oserait dire que plusieurs de nos plus illustres auteurs se sont préservés de toute affectation, que leur langue est coulante et simple, qu'elle ne sent pas le travail, n'est pas martelée ou tout au moins brillantée ?

Jusqu'en tête du dictionnaire de la langue, ne pourrions-nous pas trouver plus d'un exemple de ces *artifices du langage, destinés, selon l'expression même de cette préface (p. xvii), à couvrir tout l'artifice de la pensée*, masque ainsi superposé sur un masque, afin de nous donner une sorte de torture : celle de comprendre soudainement la pensée qui se dérobe et l'expression qui s'enveloppe. Ah ! quand du sanctuaire même des lettres, il sort ainsi des discours ambigus, n'est-ce pas l'instant de s'alarmer pour cette clarté, cette noble simplicité, qui furent, jusqu'à nos jours, le caractère spécial de la langue française ?

Parlerai-je du mélange de tous les tons, de ce familier qu'on sait rendre fin, mais qui souvent vient se heurter dans le discours soutenu contre la phrase tout entière ! Ces surprises, qu'on ménage avec intention, étonnent sans doute, mais elles affligent plus encore. Qui ne déplorerait le malheur de voir un très bel esprit descendre des hauteurs où son essor l'a porté pour s'abattre sur de petites fleurs, comme si l'aigle devait jamais emprunter la trompe de l'abeille !

Non-seulement, de nos jours, on prétend confondre ce qui doit être séparé, le noble et le vulgaire, mais, comme on sait tout le mérite qui s'attache à un style simple, de combien de peine on se travaille pour donner à ses narrations la forme d'un récit tout uni. Le plus brillant génie se coupe les ailes, affaiblit sa voix, étouffe ses accents, et cherche ainsi à prendre le ton de bonhomie que la Bible donne à ses patriarches et qu'Homère prête à ses héros.

Je goûte sans doute ces efforts piquants ; ils me placent , sans sortir de Paris , près des tentes d'Abraham et dans les champs où fut Troie ; mais je crains , à vrai dire , les imitateurs , et que chacun , ravi par cet art de combiner , ne s'essaie dans ces difficiles et ingénieux artifices qui proviennent plus du métier que du génie. C'est toujours une habitude fâcheuse que de préparer son expression au lieu de lui laisser suivre le mouvement de la pensée. Perdant toute simplicité , on a un naturel qui est feint. La phrase est savante , j'en conviens , puisqu'elle est calquée et prise sur un chef-d'œuvre ; mais toute cette habileté est-elle l'expression de la nature ? Je ne le pense pas.

Jugez l'effet de cette méthode d'imitation par ce qui est advenu à l'homme de notre siècle qui paraissait avoir le mieux compris le bel adage , que la parole ne doit être faite que pour l'unique besoin d'exprimer la pensée. Nourri des saintes écritures , il a voulu faire de la polémique avec les visions des prophètes , et , se remplissant du génie d'Ézéchiel et de Baruch , il a répété leurs sombres cris. Tantôt sublime et tantôt sauvage , il nous a plongés dans une espèce de délire. Sortis du rêve fatiguant , nous avons remarqué que ce *français-hébraïque* gâtait notre idiôme sans produire des beautés originales , et que Racine savait tout autrement transporter dans notre langue les richesses de la Bible , imitant toujours et ne copiant jamais.

Un disciple affranchi et véhément a répondu à son maître ; mais comment l'a-t-il fait ? Se formant sur Bossuet , il s'est complu à reproduire la grande manière , la large et rapide diction de l'historien des desseins de Dieu dans l'universalité des âges. Il y a eu des moments où l'illusion a semblé prête à devenir complète ; mais une forme de style empruntée se trahit bien vite ; et , tout en croyant parfois lire Bossuet , on demandait à grands cris le moderne , en le priant de rester dans sa nature , et de ne calquer sur personne.

Dirai-je que l'érudition est le cachet des talents contemporains? Voici qu'un homme a fouillé dans les vieilles chroniques : charmé des grâces naïves de Froissart, il les a étudiées au point de se les approprier. Nous avons donc de belles histoires où le français des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles se mêle artistement et se soude à la phrase racinienne. L'entreprise supposait un goût et un travail faits pour mériter les suffrages universels ; mais que la pente fut glissante, et comme elle nous a conduits dans d'adultères alliances avec le moyen-âge!

Aussi, lisez la plupart des livres qui ont maintenant les temps féodaux pour objet, et vous verrez la langue des chroniques s'infiltrer dans les écrits du jour ; et cela, sous le prétexte de répandre sur la narration des couleurs locales. Ce genre est plus aisé, apparemment, qu'on ne serait tenté de le croire ; car on y réussit souvent, et pour peu qu'on y apporte un peu d'art. Toutefois, je doute que ce soit au profit de notre belle langue ; car elle s'accommode mal des inversions brusques et saccadées de nos ancêtres, et de ce tour inusité, qui jette dans bien des pages, le dirai-je? un *baroque* dont les amateurs se disent ravis. A mon sens, belles et châteaux, preux et ménestrels, amènent un grand ennui, et cet ennui, on le trouve partout où les récits s'enjolivent de ce clinquant.

Sans nous éloigner de ce sujet, disons hautement, et avec une joie indicible, que, à propos des journées de Crécy et de Poitiers, nous avons vu des narrations admirables (*Études historiques*, par M. de Châteaubriand, t. IV). La phrase y est simple ; elle semble respirer la noblesse de nos bons auteurs, l'énergie de l'antique et le charme des temps chevaleresques ; mais, remarquons-le bien, c'est par cette fusion habile de la manière propre à chaque âge qu'on parvient à enrichir une langue, tandis que trop souvent on la gâte, en ne faisant qu'imiter servilement ce qui fut fait ailleurs et en d'autres temps.

Tout admirateur que je suis de la vieille Rome, je déplore qu'on fasse de longs tableaux terminés par des phrases brèves et épigrammatiques ; que de pompeuses déclamations soient contenues dans deux membres de phrases toujours arrangées en antithèses ; que , à tout propos et dans un style rapide et coupé, bref et nerveux , jusqu'à devenir obscur, on cherche à paraître profonds et originaux. Eh ! mon Dieu ! auteurs doués de talents naturels , faits pour briller en étant vous-mêmes , pourquoi vouloir reproduire tantôt Tacite , et tantôt Florus ou Salluste ? Ne voyez-vous pas que vos efforts troublent la douce et simple émission des idées , empêchent la véritable originalité , et donnent à toutes les compositions de l'esprit cet air d'imitation qu'ont aussi nos monuments d'architecture contemporaine , où tout paraît un effort de la mémoire , et non une inspiration du génie.

Mais , me dit-on , depuis Louis XIV n'avons-nous pas assoupli notre idiôme , à force de faire passer nos idées dans le moule de la poésie ? N'avons-nous pas ôté à notre prose ce qui la rendait lente ou languissante , un peu pâle et pas assez véhémence ? Notre poésie elle-même , grâce à la facilité de tout exprimer , n'est-elle pas capable de prendre et plus de variété et plus de relief ? De là , des compositions saillantes par les détails , lors même qu'elles pèchent par le plan.

Vraiment , qui oserait le nier ? Et si on l'osait , ne serait-on pas accablé par une preuve sensible , tirée de ces descriptions , aujourd'hui si communes , où la peinture des sentiments de l'homme se mêle à celle des accidents variés de la nature ? Cependant , tout en convenant de cette souplesse donnée au langage , pourquoi fatigue-t-elle ? Pourquoi sommes-nous rassasiés par ces images répétées du souffle des orages et du calme des champs , de la diversité des collines et de la majesté des flots ? On aimerait que notre idiôme n'eût pas une souplesse qui se prête tant au genre descriptif , l'une des plaies de l'époque.

Quand Delille eut composé sa traduction des *Géorgiques* de Virgile, œuvre jusqu'alors jugée impossible; quand il eut fait de l'art un mécanisme, chacun, initié dans ses procédés ingénieux par la lecture de ses trop nombreux ouvrages, se mit à décrire sans être convenablement ému; on peignit sans génie et sans chaleur, et avec des combinaisons de mots: mieux, certes, eût valu en faire à l'aide des idées! Je le dis avec douleur, ceux-mêmes qui font notre juste orgueil se laissent aujourd'hui entraîner dans cette voie.

Pourquoi les a-t-on vus, plus versificateurs que penseurs, négliger la conception des plans, la liaison entre les détails; former leur Parnasse de figures entassées sur des figures, et de mots sur des mots? Des succès faits pour tout le monde auraient-ils dû être l'objet de leur ambition? Que n'empreignaient-ils leurs compositions de ce caractère d'œuvre méditée, fruit d'études sérieuses, et d'une lenteur commandée par la raison? Mais non: Voltaire et son universalité, Voltaire et ses cent volumes, ont égaré les plus beaux esprits!

On a cherché à éblouir la postérité en grossissant ou en multipliant les productions. La Bruyère, avec son seul livre, n'a pas paru un modèle à suivre. Invinciblement, la précipitation a entraîné après soi la négligence: aussi, tel ouvrage, réduit de moitié, serait-il un chef-d'œuvre, tandis que, alongé par le prosaïsme, il afflige par ses taches autant qu'il réjouit par ses beautés.

Cette négligence, due à l'envie de produire beaucoup, ne peut être que fatale à la langue. Le vers peut-il sortir châtié de dessous des plumes qui n'effacent rien et qui courent sans s'arrêter? Qu'on ne s'étonne nullement du néologisme d'un homme de talent, puisqu'il ne se donne pas la peine de rêver au mot propre. Prenant avidement l'expression forgée sans besoin, il détourne les mots de leur sens: puis, que d'enjambements vicieux, de repos où l'art les défend, de rimes sans consonnances, de vers revendiqués par la prose,

et que la poésie méconnaît. O fatale précipitation! Quoi! le laurier obtenu fascine ainsi des yeux d'ailleurs si clairvoyants! Eh bien, avertissons le génie que sa plume, naturellement facile, a des malheurs à redouter si elle se néglige. Au travail seul appartient le droit d'obtenir un succès constant.

Mais c'en est assez : la critique m'importune ; et, pour me servir d'une expression de Boileau, je me fatigue du *méchant métier de médire*. Consacrons-nous désormais à relever le mérite des efforts de nos poètes et de nos prosateurs ; disons les services qu'ils ont rendus à la langue, les beautés dont ils l'ont enrichie ; n'omettons rien, s'il est possible : il est doux d'en être à l'éloge, et il est dur d'adresser des reproches à ce qu'on aime.

Sans doute, rien de mieux que de s'épuiser en traits contre la métaphore vulgaire, et contre toutes ces figures dont l'effet est de bouffir et d'obscurcir le discours : je suis le premier à m'indigner contre cette rhétorique ; mais, je l'en conjure ! que la critique respecte soigneusement ce que nous admirons tous : ce secret de matérialiser avec des figures les élans, secret que l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* a su arracher aux Muses, toujours soigneuses, jusqu'ici, de dérober ce mystère à leurs plus chers favoris.

Tel est ce merveilleux talent, que la langue française a enfin donné une forme poétique à l'expression du ravissement, à la parole de l'homme en extase, et à l'épanchement du cœur devant Dieu. De là, les sons se trouvent bannis, et là, l'action mentale fait comprendre, à quiconque rêve ou médite, ce que le poète a exprimé avec un art ignoré jusqu'à lui, donnant un corps, une voix, à ce qu'il y a de plus éloigné de la matière.

Le poème de *Jocelyn*, composé sous l'influence des doctrines anglaises connues sous le nom de *lakistes*, a su triompher d'une autre difficulté : celle de voiler, sous une image

chaste, l'ivresse des sens et le trouble d'un cœur que la volupté fait palpiter. Pauvre *Laurence* ! Les bouillonnements qui agitent ton sein, nous les avons vus sous la forme heureuse de cette femelle du rossignol qui se consume de son souci maternel, tout en écoutant les accents de son mélodieux époux. Il n'y a point là ce que les mots sembleraient dire. Ce n'est ni la tendresse qui couve de doux œufs, ni la voix qui tombe dans un cœur, c'est l'âme tout entière et brûlante de la jeune fille. Elle nous apparaît au moment qu'elle s'épuise de langueur. Ainsi une image diaphane laisse voir une autre image. Et des voiles jetés l'un sur l'autre, mais transparents, permettent de montrer et d'ennoblir les mouvements de notre nature la plus terrestre.

A ces conquêtes du génie, n'associerons-nous pas le talent réel, puisqu'il fait école, de changer la verve en chaleur ? On l'accuse d'être prestigieux ; la vérité est qu'il y a, dans M. Victor Hugo, plus de travail que de laisser-aller, et que chez lui l'expression, toujours frappante, n'est habituellement ni naturelle, ni juste. De ces combinaisons, il en sort, toutefois, une poésie qui vous remue sans être saisissante, une poésie qui a la même puissance que la prose de Tacite. Rien de fluide sans doute ; néanmoins le magicien nous charme. Il a de l'or pur dans sa baguette. Que si le fer s'allie à cet or et si le fer nous effraie, nous n'en sentons peut-être que mieux combien la force fait souvent de la puissance, sans se créer pourtant de l'autorité. Aussi j'ose ici prédire que l'école de M. Hugo ne sera qu'éphémère. On étudiera long-temps sa manière ; on ne la suivra pas toujours.

Voyez comme il abaisse son vol cet autre poète, qu'on peut, cependant, regarder comme un parfait modèle, car, si la chanson n'est qu'un genre assez humble, chanter comme le fait M. de Béranger, n'est-ce pas se placer au premier rang ? J'en appelle à l'universelle approbation qui se manifeste sitôt qu'une chanson nouvelle sort de cette brillante

plume. Elle ne connaît ni revers ni détracteurs. Elle est trop frondeuse pour n'avoir pas des ennemis, et qui sait si, moi-même, je ne suis pas du nombre : n'attaque-t-elle pas ce que je révère ? Mais, tout en blâmant l'emploi du talent, personne n'en conteste la supériorité, et la langue n'a pu que gagner à la popularité de chansons, dont les meilleurs, littérairement parlant, sont loin d'être celles que l'esprit de parti a vantées avec enthousiasme.

Ce n'est pas comme un fils de la lyre, que je célébrerai ici M. de Fontanes, quoiqu'il ait fait de beaux vers ; mais, président un des grands corps de l'état, il a su donner à ses harangues un éclat de couleurs et une pompe qui nous étaient alors inconnus. Ses qualités étaient la réunion de celles de l'homme de lettres et de l'homme d'état, et ses discours participaient de la grâce de l'un et de l'étendue des vues de l'autre.

Ils s'adressaient à un homme d'une grande puissance et de tête et de volonté. Naturellement incorrect dans sa parole, celui-ci savait pourtant buriner sa pensée, et le recueil de ses harangues militaires sera l'objet des études de l'avenir. On y verra plus d'un beau modèle : le héros emprunte à chacun de ses poètes favoris quelque chose de leur manière, à Ossian son emphase, à Corneille sa profondeur. Les mots sont ici chargés de choses, et l'homme le plus spirituel de son siècle dit tour-à-tour ou tout à la fois à l'armée, à la France, à l'Europe, ce qui lui convenait de leur dire pour manifester ses desseins et les plier à son joug.

De grands historiens devaient naître ou écrire sous un homme qui donnait tant d'occupation à l'histoire. En effet, ce siècle est celui où la France a le plus de droits d'être fière d'un Michaud, à la manière large et noble et aux récits pleins de scènes attendrissantes ; d'un Guizot, si remarquable par l'art d'ordonner les parties de sa narration et de les disposer pour le triomphe d'une opinion ; d'un Thiers, qui décrit

notre révolution d'une manière si vive qu'on croit en revoir chaque journée ; d'un Thierry , qui s'attache à donner aux nations ou aux races un intérêt dramatique qu'avant lui, on n'avait su inspirer que pour les individus ; d'un Michelet, qui fait de la philosophie avec des narrations, et d'un Barante, qui, après avoir été délicieusement pur dans *Sœur Marguerite*, vint son *Histoire des Ducs de Bourgogne* avec les plus belles couleurs des vieilles chroniques.

Nous n'éloignerons pas de lui cette femme dont les mémoires présentent un intérêt si profond et si soutenu, joignant les manières de la cour à la simplicité vendéenne. Dans ce livre, nulle gloriole littéraire : Mad. de la Roche-Jacquelin n'a prétendu que faire connaître et faire aimer des paysans héroïques, et son récit la place au rang de nos plus brillants auteurs.

Mais à peine s'est-on occupé de ceux qui racontent les troubles des empires, qu'on est frappé de la vue des orateurs dont la parole agite les nations.

Et quel siècle fut plus fécond que le xix<sup>e</sup> en hommes sachant créer, par le geste et par la voix, leur domination sur les esprits, soit qu'ils servent, soit qu'ils frondent les passions populaires ? Trop souvent, hélas ! ce grand pouvoir est fatal à celui qui s'en empare. Une mort prématurée n'a-t-elle pas déjà privé la France de plusieurs hommes vraiment éloquents. Ainsi de Serre, Foy, Martignac, sont tombés avant l'âge, après nous avoir charmé par leur bien dire. Ils nous ont laissé Royer-Collard, Dupin, de Fitz-James et Berryer. Grâce à tous ces organes de partis divers, la langue a gagné à être comme asservie au besoin de produire de grands effets de tribune. Que de finesses et de ressources se trouvent inspirées dans ces luttes, au sein d'un grand débat !

La nation, de plus en plus charmée de ses orateurs, leur doit un goût nouveau, mais excessif, pour l'argumentation

animée. Ainsi, aux nobles et douces causeries, ont succédé des discussions de salon; animées du feu des discussions publiques, où se voient souvent une force et une chaleur jointes à une facilité dont se ressentent les publications journalières, car les feuilles quotidiennes ne sont que des imitations souvent heureuses des entretiens du soir et des oraisons de la tribune, mais mises sous la forme du pamphlet.

Dans le pamphlet, ce genre habituellement dégradé, nous avons vu Paul-Louis Courier s'élever à une hauteur qui atteint Swift si ingénieux, Pascal si pur, et Rabelais si piquant. De sa prose, fluide à force d'être lentement travaillée et plus lentement corrigée, l'helléniste lui-même a pu dire qu'elle était *inimitable*, jugement à la fois naïf, orgueilleux et juste. Au reste, cette justice Courier la rendait mal aux autres. Lui, si plein de goût, il trouve l'abbé Barthélemy, faible écrivain, et nie que personne, depuis Louis XIV pas même J.-J. Rousseau, ait su écrire dans notre langue. Eh! quoi, me dira-t-on, vous voulez faire un des maîtres de l'art d'un écrivain dont le feu fut vif sans doute, mais si promptement éteint, qu'il ne produisit jamais que des étincelles. Qu'importe, vraiment, la longueur des œuvres, si le cachet de l'originalité s'y trouve empreint!

L'éditeur des quatre volumes de Courier, Armand Carel, dans des feuilles légères, n'a pas su seulement montrer une vigueur extrême. Sa polémique chaleureuse s'est fait remarquer, surtout par une suite d'idées, une fixité de principes, une générosité de sentiments, capables de faire pardonner bien des erreurs.

Loin de l'arène où combattent ces hommes toujours plus politiques que littéraires, nous voyons s'ouvrir des écoles paisibles, où retentissent cependant de bruyantes acclamations, lorsque M. Villemain sut réhabiliter, par sa parole pleine de verve et d'éclat, les gloires des hommes du moyen-âge, écrivains méconnus durant deux siècles de lumière, le

dix-septième et dix-huitième ; lorsque M. Pariset versa sur des études difficiles les flots de son éloquence rapide ; surtout, lorsque M. Cuvier, comme un phare lumineux, vint montrer leur route aux explorateurs de la nature. Hélas ! cette lumière s'est éteinte : Cuvier n'est plus, mais il nous a laissé ses écrits, modèles d'une haute raison, d'une science sans limites, et d'une clarté radieuse.

A sa suite, montrons nos philosophes. Vrais précepteurs des peuples, ils se sont chargés de l'avenir, comme nos orateurs le sont du présent.

On distingue parmi eux un écrivain très pur, Bonald, aujourd'hui peu lu, ou tout au moins peu médité, mais qui frappera l'esprit de nos neveux par ses aperçus nouveaux et par son style noble, grave et toujours ingénieux. Ballanche se plaît, de son côté, à reproduire la philosophie telle que l'antiquité l'avait conçue. Loin d'un siècle positif, il se rapproche de l'époque où vécut Platon, dont il a parfois l'atticisme et la poésie. Suivant d'autres sentiers, on aperçoit méditer Lamennais. Jamais écrivain n'eut une chaleur plus vraie ; de là, sa véhémence, semblable au volcan. Il brûle plus encore qu'il n'éclaire. Le suivez-vous, il arrache devant vous la rive, et vous consume de son souffle embrasé.

Mais, voici qu'au-dessus de tous s'élève un puissant colosse ; dominant notre âge, il semble absorber tout son siècle dans ses rayons.

Pour bien concevoir ce que notre langue doit à M. de Châteaubriand, il faut distinguer, dans ses écrits, quatre manières différentes, dont la réunion compose un talent d'autant plus extraordinaire, qu'il a eu plus de phases et a parcouru plus d'espace.

Ce génie a commencé par être imitateur, mais si bien qu'on le dirait fils de tous les maîtres de l'art, et contemporain de toutes les époques. Tour-à-tour, biblique, homérique, ayant dans la voix quelque chose de Bossuet et dans l'ac-

cent du Bernardin de Saint-Pierre, il frappait par un je ne sais quoi de sauvage et d'altier, qui ne ressemblait à rien au monde. Né pour les voyages et pour les traductions, son génie souple, ses connaissances variées et son coloris sans égal, firent de son apparition un événement dans le monde. Novateur, il alarmait les amis de notre belle langue, et semblait prêt à ébranler les statues de nos grands écrivains de dessus leurs piédestaux.

Cependant, on se rassura, quand on le vit sans cesse occupé à revoir ses œuvres publiées, sublimes, mais incultes, et à leur ôter les taches que déjà le troupeau servile regardait comme des beautés. On le vit dès-lors, avec ses véritables traits, partisan du grand siècle, mais pourvu d'un caractère original.

Cette fidélité aux meilleures traditions fut encore mieux prouvée par ses discours de tribune, et sa polémique littéraire et politique, jointe à son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, où se trouvent de si belles images, surtout celles qui sont écrites sur les ruines de Carthage. Dans cette partie de ses œuvres, il a tout-à-fait la diction des plus beaux temps de notre littérature.

Là, on le croyait arrivé à ce point où le génie, ayant choisi sa route, s'y complaît, et y demeure; mais il avait encore à monter. Et je me trompe fort, ou il s'est élevé à son apogée, quand il a eu publié ses *Études historiques*, où se trouvent des morceaux détachés d'une histoire de France qui serait un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, si elle était achevée.

Jamais notre langue n'avait eu le nerf et la mâle vigueur qu'il sut lui donner, lorsque, luttant à la fois contre Bossuet et Tacite, mais ne les imitant plus, il sut, d'une manière rapide et véhémence, raconter avec profondeur ce moyen-âge commencé sous Constantin et fini sous Louis XI. Si jamais notre histoire nationale recevait, dans toutes ses

pages, cette même couleur brillante et chevaleresque, unie à un fond de philosophie et à des vues de progrès social, le dix-neuvième siècle aurait la même auréole de gloire que le siècle d'Homère et celui de Corneille.

Après l'achèvement d'une si haute entreprise, de par un tel maître, il serait interdit à quiconque manierait la plume d'être vide ou boursoufflé, ou de parler pour n'être que disert. Un si grand exemple obligerait.

Dans ses derniers écrits, M. de Châteaubriand, s'abandonnant à tous les mouvements de son ame, dédaigneux de rien dissimuler, a repris un peu de la verve de ses *Natchez*; il y a uni les formes acerbes du sarcasme et le ton d'une indignation qui n'est pas jouée. Cette liberté a pu soulever des haines; mais, considérée sous le rapport littéraire, ces quelques opuscules ont imprégné notre langue d'un fiel inaccoutumé. Nos auteurs ne nous offraient encore aucun modèle de ce style virulent, où le mépris dicte les mots, et choisit les tours de phrase. Démosthènes s'en était servi pour confondre les mensonges d'Eschine; Cicéron, pour plaider contre Vatinius. Juvenal aussi étincelait de pareilles hyperboles. Dans ses *Essais sur la Littérature anglaise*, la palette du peintre n'est plus chargée de ces couleurs vives et crues. A une acre polémique succède le découragement que fait naître des temps et des nations qui dégénèrent. C'est Salvien, le prêtre de Marseille, qui a vu arriver les barbares.

Résumant ce que ce discours peut contenir d'enseignements divers sur l'état actuel de la langue, je crois pouvoir dire que les trente-six années de ce siècle doivent s'enorgueillir d'un progrès sensible.

Mieux que leurs prédécesseurs, nos grands écrivains trouvent des expressions propres à rendre le rêve ou l'enthousiasme; mieux encore que nos pères, ils sont capables de donner aux sentiments violents, à la colère, à l'indignation, l'expression convenable. Il y a, en un mot, une énergie

plus grande dans la manifestation des volontés, une vivacité plus soutenue dans l'émission des idées. Les conceptions, les affections, prennent, mieux que jamais, des formes sensibles; et, par des images ingénieuses, on rend palpable ce qui demeurerait obscur, s'il était présenté sous la forme logique d'un simple énoncé.

Sans doute, les œuvres de l'imagination sont souvent gâtées par l'abus de ces moyens; mais, lorsque tant d'artifices du langage sont transportés dans l'exposition des matières scientifiques, celles-ci, qui commandent d'ailleurs une extrême simplicité, trouvent une foule de secours dans le sobre emploi de ces conquêtes de notre âge.

En terminant cette appréciation rapide, croyons-nous avoir dissimulé les torts, épargné les reproches aux maîtres de l'art? Non : nous pensons même nous être préservé, et de l'injustice qui ferme les yeux, et de l'engouement qui ne sait qu'admirer. Beautés, défauts, nous avons tout signalé; et, tour-à-tour, nous les avons loués ou blâmés. Aussi, après de telles hardiesses, il nous semble que nous pouvons dire, avec Quintilien :

« Je crains que ce discours ne contienne peu de miel,  
« beaucoup d'absinthe, et qu'au fond, il ne soit plus salu-  
« taire qu'agréable. »

---

---

# ÉLOGE

## DE M. L'ABBÉ DE LA RUE,

MEMBRE DE L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE ROYALE DE ROUEN.

PAR M. E. GAILLARD.

Séance du 24 Juin 1836.

---

Messieurs,

Ne me permettez-vous pas de rendre hommage à un homme dont l'érudition fut prodigieuse? Depuis de longues années, vous vous l'étiez associé : il était l'un de vos correspondants. Arrivé à l'âge où l'on ne travaille plus, M. l'abbé De la Rue s'est trouvé une telle vigueur, qu'il a mis au jour, étant plus qu'octogénaire, une œuvre égale à celle des Millot et des Raynouard, et il a fait, pour le nord de la France, ce que ceux-ci avaient fait pour le midi. Eh quoi! me direz-vous, votre devoir n'est-il pas de rendre justice aux talents de ceux qui ne sont plus? Oui, mais en peu de mots; tandis que le nom de M. l'abbé De la Rue et la nature de ses travaux demandent qu'on s'étende sur le mérite d'œuvres destinées à honorer notre province.

C'est, en effet, aux recherches de l'historien des *Trouvères* que nous devons la preuve irrécusable que les Normands marchèrent les premiers dans la carrière des lettres françaises, et tinrent le sceptre en tout temps. Si donc jadis nous

ne parlions que de Malherbe et de Corneille, maintenant nous n'oublierons pas de nous glorifier de trois cents trouvères, qui finissent par Alain Chartier, le père de notre prose française, par Bertaut et par le cardinal du Perron.

De telle sorte que, grâce au savoir de M. l'abbé De la Rue, admiré par Walter Scott, et loué par M. de Chateaubriand, notre province fera désormais remonter sa gloire littéraire jusqu'à ses écoles carlovingiennes de St-Ouen de Rouen et du Mont St-Michel, au sein desquelles nos ancêtres ne cessèrent d'étudier la docte antiquité, alors même que, partout ailleurs, on n'avait plus autour de soi que ténèbres et barbarie.

Vous, Société normande, vous préposée à la garde de toutes nos gloires provinciales, comment négligeriez-vous, dans l'année de la mort d'un savant si patriote, de rappeler que son érudition nous a conquis le moyen-âge, comme le génie de Corneille nous avait conquis les temps civilisés.

« Je suis né à Caen, dit M. l'abbé De la Rue, sur la paroisse St-Sauveur, le 7 septembre 1751. Je fait toutes mes classes au collège du Bois, et ma théologie à l'Université de la même ville. En 1773, je fus ordonné sous-diacre, diacre en 1774, et prêtre en 1775. Vers 1785, je fus nommé membre de l'Académie royale des Belles-Lettres de Caen. Mon discours de réception eut pour objet la chronologie des anciens peuples. En 1786, le roi Louis XVI me nomma professeur royal d'histoire au collège du Bois, et, en 1790, je fus élu pour la seconde fois doyen de la Faculté des Arts, ayant été le dernier de ces doyens, comme le prouve ma signature attachée à la protestation de l'Université de Caen contre la constitution civile du clergé. Bientôt, condamné à la déportation pour refus de serment, je m'embarquai au Havre, le 7 septembre 1792, avec une centaine d'ecclésiastiques, et je débarquai à Southampton, où nous fûmes reçus avec beaucoup d'hospitalité, et même logés par les habitants.

« Après quelques jours de repos, je partis pour Londres,  
« où je restai une quinzaine, voulant aller trouver M. de  
« Mathan, qui était allé à Coblenz se réunir à son régiment  
« des gardes françaises. »

En effet, l'idée fixe de toute la vie de M. De la Rue a été de vivre près de M. de Mathan; c'était plus que son élève, plus que son ami : c'était son bonheur, la pensée de tous ses instants. Rentré en France, il renonça aux établissements avantageux que Paris lui offrait, ne se croyant heureux qu'à Caen et au Château des Cambes, c'est-à-dire partout chez M. de Mathan, et, lorsqu'il est mort, le 17 septembre dernier, ç'a été chez M. de Mathan, à plus de quatre-vingt-quatre ans. Ainsi, celui qu'il avait aimé si long-temps lui a fermé les yeux : sentiment aussi pur que long, et qui honore autant celui qui l'a pu éprouver que celui qui a su l'inspirer. C'est par ce seul trait, Messieurs, que vous connaîtrez l'âme de M. De la Rue. Maintenant, renfermons-nous dans l'appréciation de ses œuvres, tout en ne disant qu'un mot de son humeur; son portrait devant être joint ici à son éloge.

C'était, aux derniers temps de sa vie, un petit vieillard, au teint rosé, à la chevelure blanche, remarquable par un œil doux et bleu, qui pétillait de malice.

Assis à côté de lui, vous le voyiez vous regarder d'un air scrutateur, quoique toujours gai; il prenait assez long-temps votre mesure; puis venaient ensuite des saillies par explosion, plus piquantes les unes que les autres. Si, conservant des formes modestes, vous teniez à cet orage, alors, se levant, il venait à vous d'un air caressant et vous donnait des preuves de cordialité, qui se mêlaient à des reproches sur les fautes que vous aviez pu faire, en citant ou en concluant sur quelque matière d'érudition. Et ses reproches, il les faisait sans ambages ni circonlocutions, mais en vous embrassant.

Il faut ajouter que ce qu'il épargnait le moins, c'étaient les

absents. Pour eux, ses épithètes étaient riches et rarement flatteuses : malheur vraiment à qui l'avait heurté de sa contradiction, ou irrité par ses erreurs.

Je ne dissimule rien, comme on le voit, mais aussi j'affirme que personne ne savait mieux que lui les matières dont il s'était occupé, étant d'ailleurs éminemment propre à découvrir le côté faible de chacun.

Avant son départ en Angleterre, il avait amassé pendant dix ans les matériaux d'une histoire civile littéraire de la Normandie, et, il faut le dire, M. de Mathan avait mis à sa disposition les immenses documents rassemblés sur la Normandie par le laborieux et savant dom Le Noir. Pourquoi faut-il que, durant nos affreuses discordes, toute cette partie du travail de M. l'abbé De la Rue ait été perdue ? Les *Essais sur Caen*, dont le troisième volume n'a pas encore paru, ne sont que les vestiges des premières études de notre historien.

En Angleterre, il a publié plusieurs dissertations d'un tel mérite, que Walter Scott se plut à le regarder comme un de ses maîtres. En France, lorsqu'il eut fait connaître son plan d'études à l'Académie des Inscriptions, il se trouva encouragé, applaudi par des hommes tels que dom Brial, Cuvier et M. Daunou ; car il revenait parmi nous riche des trésors que, pendant six ans, il avait puisés dans les archives anglaises, dont sir Joseph Banks lui avait fait ouvrir toutes les portes ; et, dans un travail de huit heures par jour, notre érudit avait copié plus de quatre mille pièces, concernant l'histoire du commerce, de la marine et des arts, chez les Français, pendant les XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle. Le *Roman de Rou*, tout entier, avait été par lui transcrit, et on ne peut dire ce qu'il avait vu de manuscrits écrits par des poètes normands, picards, lorrains, flamands, artésiens, ouvrages enlevés à la France par les rois anglais Henri V et Henri VI, lors de l'occupation de 1415 à 1450.

Vint enfin le moment où, pour la gloire de sa province, M. l'abbé De la Rue, âgé de quatre-vingt-trois ans, dédia à son cher et noble ami, le marquis de Mathan, pair de France, ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères*. Les volumes furent au nombre de trois, tous substantiels, souvent amusants et toujours instructifs.

Là se trouve raconté comment la France, l'Angleterre et l'Italie sont redevables à la Normandie de leur poésie, de leurs rimes et de leurs modèles.

M. l'abbé De la Rue prouve que trois de nos premiers ducs furent *trouvères* : ces vieux poètes septentrionaux parurent à la fin du x<sup>e</sup> siècle, tandis que les premiers troubadours ne sont que de la fin du siècle suivant.

Richard-sans-Peur, petit-fils de Rollon, élevé par les Danois de Bayeux, se plut, comme eux, à chanter des *servantois*, où il rivalisait avec les scaldes de la Scandinavie. En effet, Sigvatur, scalde scandinave, était venu à Rouen pour y faire admirer ses talents, et y recevoir des récompenses honorables. C'est là qu'il écrivit ses *Chansons occidentales*. D'autres scaldes l'avaient suivi ; mais, pour plaire à nos ducs, ils avaient écrit dans la langue du pays, sans oublier pourtant le caractère des inspirations norwégiennes.

A ces hommes du Nord, les Normands doivent l'introduction dans leur poésie des songes, des prodiges et des visions poétiques, dont la Grèce et Rome n'offraient pas de modèles. Les Normands y joignirent la rime, que M. De la Rue prouve être une invention celtique, et non arabe, les *trouvères* l'ayant prise dans la poésie latine des derniers siècles de l'empire, laquelle l'avait empruntée aux compositions des bardes, qu'Elie qualifie de très habiles.

Cette poésie latine rimée était cultivée, parmi nous, vers la moitié du x<sup>e</sup> siècle. Deux contendants, Warmer et un moine de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, disputaient en latin. Warmer s'adresse à Robert, premier comte d'Évreux

et archevêque de Rouen, et il lui cite Horace, Virgile et Stace ; puis il fait connaître qu'à l'école de Saint-Ouen, on enseignait alors les sept arts libéraux.

Vers la même époque, le chanoine Dudon de Saint-Quentin composait, tant en vers qu'en prose, l'histoire de nos premiers ducs, qu'il disait tenir de Raoul, comte de Bayeux.

Sous Guillaume-le-Conquérant, Robert du Bec-Crépin, puissant baron des environs de Montivilliers, s'exila aux champs de la Sicile, et, parvenu au palais du comte normand qui régnait sur cette île, il fut frappé, en entrant, du son des harpes et des vielles : on y chantait *sons* et *lais*. Ces vers, ou *sons*, ont donc été les modèles des premiers vers italiens, écrits tous en sicilien, et depuis la venue du sire du Bec-Crépin.

Quant aux leçons données par la Normandie à l'Angleterre, M. De la Rue fait remarquer que Guillaume-le-Conquérant avait des poètes à sa suite. Parmi les hauts barons était son cousin Hugues d'Avranches, comte de Chester. Le Conquérant aimait tellement les vers, qu'il donna trois seigneuries, dans le Gloucestershire, au jongleur Badi.

Vraiment, il fallait que les Normands goûtassent les chants guerriers, pour que Taillefer commençât la bataille d'Hastings en entonnant une chanson, que les Français disent de Roland, et les Anglais de Rollon.

Deux des fils du Conquérant furent *trouvères*, savoir : le malheureux Robert-Courteheuse, et Henri Beau-Clerc. De leur temps vécut Guillaume IX, duc d'Aquitaine, le plus ancien des troubadours.

A cette priorité évidente des poètes du Nord sur ceux du Midi, M. l'abbé De la Rue joint une supériorité incontestable, qu'il leur accorde surtout sous le rapport du sujet. « Les troubadours, dit-il, ne savent que parler d'amour ; « tandis que les trouvères, les yeux fixés sur l'antiquité,

« traitent, en outre, de religion, de chevalerie, de morale,  
« d'histoire et d'enchantements. Ce sont eux qui ont traduit,  
« augmenté et rendu populaires, les romans de la Table-  
« Ronde, dont les Armoricaïns ont le mérite de l'inven-  
« tion. »

M. De la Rue avoue ensuite que c'est aux Flamands que nous devons nos *Puys* de Rouen, de Dieppe et de Caen; mais il fait observer que les *Puys d'amour* flamands, établis, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, à Lille, Douai, Cambrai, Valenciennes, ne chantaient que des flammes mondaines, tandis que nos *Puys de la Conception*, qui sont du XV<sup>e</sup> siècle, furent élevés en l'honneur de la Vierge sans souillure.

Ailleurs, pour prouver à ses lecteurs combien la gloire de la Normandie est resplendissante, M. De la Rue, dans son *Histoire des Jongleurs*, a fort bien établi que ce furent les Normands et les Anglo-Normands qui, par leurs jongleurs, firent revivre, en Europe, l'art dramatique.

Ces jongleurs, qu'il ne faut pas confondre avec les trouvères, chantaient ce que ceux-ci ne faisaient que réciter. S'accompagnant de la harpe, de la vielle et de la rote, ils couraient de châteaux en châteaux, ou demeuraient attachés à des évêques, à des monastères, ou à de grands barons. Bardes dégénérés, ils se livraient parfois à de telles bouffonneries, que Charlemagne les interdit aux personnes consacrées à Dieu. Cependant ils étaient chers aux Rouennais, mais Louis-d'Outremer, qui craignait leur indignation et leur accents patriotiques, les bannit, lors de son usurpation du trône de notre jeune duc Richard-Sans-Peur.

Sur la fin des temps moyens, les jongleurs s'associèrent des jongleresses; et, dès-lors, dissolus, ils dégénérèrent tellement, que nos aïeux les oublièrent.

M. De la Rue prolonge, au contraire, l'existence des trouvères jusqu'à Malherbe. En effet, les lettres françaises n'eurent véritablement leur caractère actuel qu'au XVII<sup>e</sup> siècle;

jusque-là, elles ont le cachet que les trouvères normands avaient mis sur toutes leurs œuvres : mélange d'inspiration propre au barde, de rêverie, partage du scalde, et d'épopée empruntée à la muse armoricaine, toute remplie de Charlemagne et de la Table-Ronde.

Terminons en disant : Honneur à l'érudit qui a su mettre en lumière des vérités si nouvelles, et qui, pour les rendre incontestables, a pâli sur de poudreux manuscrits, et a lu consciencieusement les manuscrits renfermés dans les bibliothèques de France, de Belgique et d'Angleterre !

---





Des. & Grav. d'après le Buste Conservé au Musée de Rouen par E. B. Langlois.

.....

# RAPPORT

SUR

## LES MÉMOIRES ENVOYÉS AU CONCOURS

POUR LE PRIX RELATIF A JOUVENET.

*MM. Gaillard, Des Alleurs, Langlois, Floquet,  
Garneray, commissaires; Hellis, rapporteur.*

---

Parmi les hommes célèbres dont notre ville peut s'enorgueillir, Jouvenet est peut-être le plus remarquable. Sans avoir vu Rome et les chefs-d'œuvres de l'antiquité; sans autres guides que son instinct, l'étude de la nature et l'effort de son génie, il devint un grand peintre. Il se fit une manière à lui, noble, élevée, digne des sujets qu'il aimait à traiter; ses œuvres, multipliées par son étonnante fécondité, furent l'admiration des étrangers et sont encore un des plus beaux ornements de nos musées, de nos temples et des maisons royales. Son nom a pris place parmi les illustrations que vit éclore le règne de Louis XIV.

Après les hommages rendus à Boïeldieu, le monument élevé à Pierre Corneille, l'Académie ne pouvait oublier Jouvenet, qui fut aussi une de nos gloires; c'est là ce qui l'a déterminée à proposer pour sujet de prix une Notice historique et critique sur Jean Jouvenet et ses ouvrages. Je vais avoir l'honneur de vous rendre compte de ce concours

au nom d'une commission composée de MM. Gaillard, Des Alleurs, Langlois, Floquet et Garneray.

Deux mémoires ont été envoyés, l'un avec cette épigraphe : *Mirum est et in tabulis loquitur*; le second avec celle-ci : *Deficiente dextra*. L'auteur du premier trace la généalogie du peintre et fait connaître la maison où il est né; il appuie ces deux points sur des pièces justificatives recueillies avec le plus grand soin, mais ce qui concerne la vie de Jouvenet et l'appréciation de ses œuvres est tellement concis, tellement incomplet, que la commission, tout en appréciant les efforts de l'auteur n'a pu l'admettre au concours, puisqu'il ne s'était occupé que d'une partie du programme exigé.

Le second mémoire, ayant pour titre *Deficiente dextrâ*, a paru plus digne d'un examen approfondi. Il présente d'abord la généalogie de la famille de Jouvenet et indique la maison où il est né. On voit que les auteurs ont puisé aux mêmes sources. Leurs renseignements, sur ces deux points, sont exacts et également authentiques. Il résulte de ces documents que Jouvenet est né sur la paroisse Saint-Lô, rue aux Juifs, n<sup>o</sup> 9, dans une maison achetée par Noël, son grand-père, qui l'habita longtemps avec sa nombreuse famille. Le nom de Jouvenet est éteint depuis la fin du siècle dernier, le peintre n'ayant eu aucun enfant mâle; il ne reste plus maintenant que des cousines venues de branches collatérales; cinq d'entr'elles, parentes au 6<sup>e</sup> ou 7<sup>e</sup> degré, habitent notre ville et celle de Neufchâtel. L'auteur du mémoire place la naissance de Jouvenet au 12 avril 1644, d'après l'autorité des biographes qui ont adopté cette date; il n'en fournit aucune preuve. La chose est possible, mais elle paraît peu probable; l'acte de baptême qu'il produit, et qui est du 1<sup>er</sup> mai 1644, permet d'en douter. Dans un temps où les observances religieuses étaient dans toute leur vigueur, il eût fallu des circonstances bien extraordinaires pour retarder de 18 jours une célébration rigoureusement prescrite dans

les trois jours qui suivent la naissance. Ce que l'on peut présumer, c'est que, baptisé le 1<sup>er</sup> mai, Jouvenet était né dans les derniers jours du mois d'avril précédent.

Si l'on consulte les auteurs qui ont parlé de ce peintre, la plupart lui donnent pour père Laurent, fils de Noël; quelques-uns, et la Biographie universelle est de ce nombre, le font descendre de Jean, autre fils de Noël; il était facile de s'égarer au milieu d'une aussi nombreuse famille. L'auteur du mémoire a tracé une généalogie complète, qui ne permet aucun doute à cet égard.

De ces recherches, il demeure constant que Jean Jouvenet, originaire d'Italie, vint se fixer en France dans le courant du xvi<sup>e</sup> siècle; il eut un fils du nom de Laurent, père de Noël, qui passe pour avoir donné des leçons au Poussin. Ce Noël eut trois fils: Laurent, Jean et Noël; notre JOUVENET fut le premier enfant mâle issu de l'union de Laurent avec Catherine Deleuze, qui eut quinze enfants; ainsi Jouvenet fut neveu de Jean et non son fils, ce qui s'accorde parfaitement avec les diverses particularités de son histoire.

Jouvenet eut de son mariage deux filles: l'une qui mourut jeune, l'autre qui épousa un avocat au parlement de Paris. Cette question ne fut jamais douteuse. Il existait d'autant moins d'incertitude à cet égard, que, dans son tableau du Repas chez Simon le Pharisien, le peintre s'est représenté avec sa famille, et ses deux filles ne sont point oubliées. D'Angerville, la Biographie universelle et beaucoup d'autres, sont ici complètement d'accord.

On sait que Jouvenet, veuf de bonne heure, ayant perdu une de ses filles et marié l'autre, eut souvent pour compagne une de ses sœurs. S'il eût été fils de Jean, qui n'eut qu'une fille, mariée et mère de nombreux enfants, il est peu probable qu'elle eût quitté son ménage pour s'occuper de celui de son frère; tandis que, dans une suite de quinze enfants, il se trouve toujours quelque sœur veuve ou célibataire qui

devient la providence d'un frère, dans la même position qu'elle. Cette sœur, qui passa avec lui de nombreuses années, qui l'accompagna dans notre ville lors du placement de son tableau de la Salle des Enquêtes, qui l'assista dans ses derniers moments, ne fut autre que Marie Elisabeth, plus jeune que lui de dix ans.

Le grand-père et le bisaïeul de Jouvenet furent peintres et sculpteurs; une de ses cousines épousa Pierre Rabon, maître sculpteur; son oncle exerçait la même profession; Laurent, son père, fut artiste comme ses ancêtres; on dit qu'il reçut des leçons de sa mère; il avait assez d'autres modèles au sein de sa famille, et, comme le remarque l'auteur du mémoire, quinze enfants à élever, dans le cours de vingt-quatre ans, ne laissent guère le temps de manier la palette et les pinceaux.

Une de ses sœurs épousa Restout, dont le fils devint peintre du roi. Celui-là pouvait bien avoir reçu des leçons de sa mère, car elle peignait avec quelque succès; et, lors de son mariage, elle eut la coquetterie de faire consigner au contrat, que sa dot était uniquement le produit de la vente de ses tableaux.

François, frère de Jean Jouvenet, eut le titre de peintre du roi; Noël, un de ses neveux, fut sculpteur des bâtiments du roi à Versailles. Il orna cette royale demeure des productions de son ciseau. Il est rare dans une même famille de rencontrer une aussi longue suite d'artistes. Ce qui, dans le mémoire, regarde la biographie, quoique traité avec détail et étendue, laisse pourtant beaucoup à désirer. Sans doute Jouvenet, homme simple et modeste, passa une grande partie de sa vie dans son atelier; on ne pouvait rien attendre de romanesque d'une existence qui fut toute de patience et de labeur; mais une carrière aussi longue et aussi bien remplie, les éminents personnages avec lesquels il fut en rapport, les grands travaux qui lui furent confiés, l'éclat de

ses succès, les louanges et les dénigremens dont il fut l'objet, ont nécessairement laissé des traces qui ne sont point entièrement effacées : il n'eût pas été impossible de les découvrir et de les utiliser. Nous aimons à signaler les efforts de l'auteur pour arriver au but, efforts qui nous paraissent dignes de quelques éloges ; mais il nous a semblé qu'en se bornant à coordonner ce que ses devanciers avaient recueilli, il n'en avait pas tiré tout le parti désirable, et que cette portion de son travail était susceptible de plus de variété, de mouvement et d'intérêt.

L'Académie, en demandant une Notice historique et critique sur la personne et les ouvrages, désirait quelque chose de plus. Elle ne voulait point un éloge, car alors la vérité fait trop souvent place au désir de briller. Elle attendait des concurrents l'appréciation de ses œuvres et la révision de ses titres à la renommée ; elle désirait savoir si, après cent cinquante ans, ses productions avaient conservé le même charme ; si le temps ne leur avait rien dérobé. En étudiant le peintre dans la fable et l'allégorie, dans l'histoire et les sujets sacrés, on eût fait connaître sa flexibilité. En parcourant les créations de sa jeunesse, de son âge mur et de sa vieillesse, en suivant les diverses phases de son talent, en indiquant la manière qu'il avait d'abord adoptée et celle qu'il suivit ensuite, on eût fait savoir s'il s'était constamment maintenu à la même hauteur, et si ses dernières productions ne trahissaient point une main défaillante. Il eût été facile, en comparant quelques-unes de ses productions avec celles des grands maîtres, de faire ressortir les qualités de chacun et de démontrer comment, suivant son génie particulier, chaque peintre sait donner à une même composition de l'attrait, de l'éclat ou de la nouveauté ; ainsi l'Extrême Onction inspira plus d'un artiste ; la Descente de croix de Rubens et de Daniel de Volterre passent pour des merveilles de l'art ; Jouvenet n'a point craint d'aborder un pareil sujet après

eux : il l'a fait avec un tel succès, qu'on eût pu sans crainte établir un parallèle dont il n'avait rien à redouter. En présence des écoles d'Italie qui brillent de si vives couleurs, qui se recommandent par un goût si pur, un dessin si correct, qui dominant l'art par la sagesse des conceptions et l'élévation des pensées, on eût pu faire sentir jusqu'à quel point le peintre rouennais méritait les reproches qu'il a encourus, et ce qui lui a manqué pour soutenir la comparaison avec ces modèles inimitables qui sont restés les maîtres de l'art, l'admiration du monde, et le désespoir de quiconque a voulu les imiter.

En plaçant le mot de *critique* dans son programme, l'Académie donnait à penser que tout n'était pas à louer dans Jouvenet : il fut un grand peintre, mais il ne fut point un peintre sans défauts. Sur ce point délicat, nous devons être d'autant plus sincères, qu'intéressés dans la cause, notre patriotisme pourrait faire suspecter notre impartialité. Jusqu'à quel point peut-on le blâmer d'avoir trop souvent visé à l'effet, en exagérant la vérité ? Son dessin est-il toujours pur et correct ? S'est-il toujours maintenu à une hauteur suffisante, lorsqu'il offrait à nos yeux des êtres au-dessus de l'humanité ? Est-il constant que sa couleur soit peu vraie, que ses draperies soient lourdes et dissimulent trop les formes ? Tout en avouant ces taches qui existent dans quelques-unes de ses œuvres, on eût pu signaler celles qui en sont exemptes, et dire par quelles brillantes qualités il avait su les faire excuser dans les autres. Mais Jouvenet est par dessus tout un peintre français : quel rang doit-il occuper dans l'école française ? En le comparant aux grands maîtres du xvii<sup>e</sup> siècle, on voit qu'abandonnant le sentier qu'ils avaient tracé, et se dégageant des entraves qu'un goût sévère et de profondes études leur avaient imposées, il se lança dans une route nouvelle, il se fit une manière à lui, n'obéissant qu'à la fougue de son imagination. Peintre par

instinct, fort de sa verve et de sa facile exécution, il sut sauver à force d'éclat ce qu'il y avait parfois de hasardé dans des compositions qui échappaient aux lois rigoureuses de la science et de l'analyse. Si après lui l'école française dégénéra, c'est qu'il est aisé de prendre la facilité pour du talent, l'afféterie pour de la grâce, l'emphase pour de la sublimité; on se croit poussé par le génie quand on n'est que bouffi de présomption : c'est qu'il est plus commode d'exécuter sans réflexion que de méditer avant de produire. Si les Boucher, les Vanloo, les Coypel, amenèrent la décadence de l'art et firent régner le mauvais goût, c'est qu'ils exagérèrent les défauts d'un homme dont ils ne possédaient aucune des qualités; c'est qu'au lieu d'étudier la nature, ils ne cherchaient leurs modèles que dans un monde maniéré, dans les romans du jour et sur les planches de l'Opéra. Jouvenet n'en saurait être accusé : ce ne sont pas là les leçons qu'il donnait à son neveu Restout; ce n'est pas à cette source qu'il puisait ses inspirations, lorsqu'il créa ces pages qui lui ont assuré l'immortalité !

En jetant un regard sur l'école française régénérée par Vien et ramenée à une méditation profonde, à l'étude et l'amour de l'antique, il eût été bien intéressant de laisser pressentir quelle place notre peintre pourrait occuper au sein de cette foule de talents qui se sont succédés depuis un demi-siècle, et qui peuvent à leur tour faire dire à Paris avec une juste fierté que Rome n'est plus dans Rome.

Les artistes par inspiration sont rares dans notre pays, malgré leurs prétentions en ce genre; ils n'abondent pas, chez nous, ceux qui sont emportés par la fougue de leur imagination. L'expérience démontre que, dans les beaux-arts, ceux qui s'y firent le plus beau nom furent guidés par le raisonnement et le savoir. David, Guérin, Girodet, furent des esprits rêveurs et profondément méditatifs; c'est ainsi qu'au siècle précédent avaient procédé Stella, Lebrun,

Lesueur, Mignard et Poussin, l'honneur et la gloire de notre France; c'est dans cette voie laborieuse que s'était engagé Léopold Robert, si douloureusement ravi aux triomphes qui se préparaient pour lui.

Gros, plus guidé par l'imagination que par la science et la réflexion, Gros, remarquable par la franchise, la savante liberté de son pinceau, le jet hardi de ses lignes et la merveilleuse animation de ses figures, me paraît surtout pouvoir être comparé à Jouvenet. Comme lui, il ne se trouvait à l'aise que sur de vastes toiles, où pouvaient se développer la fécondité, la facilité de son pinceau; ce n'est point dans le cabinet des amateurs qu'on les peut juger : pour les bien comprendre, il faut les voir dans les musées, au milieu de de nos temples, dans le palais des rois. L'un se plut à reproduire les faits antiques et les fastes de l'histoire sacrée; l'autre se consacra aux annales de son pays, et réunit sa gloire à celle du plus grand homme que le siècle ait produit. Si Jouvenet est plus aventureux, plus fécond, plus varié, Gros est plus correct, plus élégant, plus vivant que lui. Tous deux se surpassèrent en peignant à fresque les dômes qui ornent la capitale; ces œuvres du génie sont soumises aux regards de la postérité, il ne m'appartient point de décider entre deux pareils rivaux, mais je doute que la coupole des Invalides ait rien à envier à celle de Sainte-Geneviève.

Je pense avoir fait comprendre ce que demandait l'Académie et le regret qu'elle éprouve de ne pouvoir décerner la couronne. La Commission a été unanime sur ce point; elle a témoigné le désir qu'une mention des plus honorables fût accordée à l'auteur du mémoire, comme récompense du soin qu'il a pris de remplir quelques conditions du programme. Il a rétabli la généalogie complète de la famille Jouvenet, et fait cesser toutes les variations des biographes à cet égard. Cette partie de son travail a paru digne d'être

Fac simile.

Signature du 16 Février 1699.

*Jouvenet*

# Tableau généalogique

# de la Famille Jouvenet,

Amexé au mémoire que l'Académie royale de Rouen a mentionné très honorablement dans sa séance publique du 5 Août 1836.

Ouvrage envoyé au concours par M. Houët, et de la Société d'histoire de France.

**Jean Jouvenet**,  
peintre-sculpteur, originaire de Nanteuil, vint à Rouen vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle. — M. avant 1616.

**Laurent Jouvenet**,  
peintre-sculpteur, marié à...  
M. en 1616.

**Marguerite Sebille**.

membre correspondant de l'Académie, Président du Tribunal civil de Rouen.

(a) Descendance de Pierre Jouvenet et de Marie Madeleine Gosses.

**Marie-Joseph**,  
née le 25<sup>e</sup> Mars 1789, mariée à Pierre Gosses, marchand, rue Eau de Robec, actuellement veuve.

**Clotilde-Victoire**,  
née le 30<sup>e</sup> Mars 1787, mariée à Pierre Gosses, anc. off. d'inf. n. 27 Juin 1805. 20<sup>e</sup> à Neufchâtel.

**Marie-Anne**,  
née le 28 Avril 1785, mariée à... sur 0<sup>e</sup> Croix-St. Omer.

**Noël Jouvenet**,  
peintre-sculpteur, marié à...  
M. en 1675.

**Marguerite Hubert**.

**Jeanne Jouvenet**,  
mariée, avant 1616, à...

**Alain Féron**.

félicité, joint à Rouen.

**Marie-Joseph**,  
née le 25<sup>e</sup> Mars 1789, mariée à Pierre Gosses, marchand, rue Eau de Robec, actuellement veuve.

**Eugénie**,  
née le 30<sup>e</sup> Mars 1787, mariée à Pierre Gosses, anc. off. d'inf. n. 27 Juin 1805. 20<sup>e</sup> à Neufchâtel.

**Victoire-Euphrosine**,  
née le 28 Avril 1785, mariée à... sur 0<sup>e</sup> Croix-St. Omer.

**Laurent Jouvenet**,  
né 1689, maître-peintre-sculpteur, marié à...  
M. 17<sup>e</sup> Juin 1681.

**Catherine Delouze**.

**Jean Jouvenet**,  
né 1675, maître-peintre-sculpteur, marié à...  
M. 27 Juillet 1675.

**Françoise Youlv**,  
Remariée, n. 9<sup>e</sup> 1665, à...

**Catherine Macquet**,  
née le 10<sup>e</sup> Mars 1665, mariée à...  
M. 10<sup>e</sup> Mars 1665.

**Noël Jouvenet**,  
né 1655, maître-peintre-sculpteur, marié à...  
M. le 10 Juin 1655, à...

**Marie Allain**.

**Alain Féron**,  
né avant 1616.

- Catherine**, née 5 Mars 1688, mariée le 11<sup>e</sup> Mars 1692 à M. 28<sup>e</sup> fév. 1728.
- Jean Dumestil**, Libraire.
- Jean Jouvenet**, né le 1<sup>e</sup> Mars 1684, marié le 5 Avril 1717.
- On ignore les noms de ses filles.
- Pierre**, né le 1<sup>e</sup> Mars 1684, marié le 3 Mars 1698.
- Jacques**, né le 16 Mars 1689.
- François**, né le 3 Mars 1691, vicine de St-E.
- Marianne**, née le 11 Mars 1698.
- Marie-Elisabeth**, née le 17 Mars 1694.
- Marie-Madeleine**, née le 18 Mars 1695, mariée le 18 Juin 1698 (1), à... M. 28<sup>e</sup> Mars 1698.
- Jean Restout**, né le 18 Mars 1695, marié le 18 Mars 1702.
- Marie**, née le 28 Mars 1696.
- Guillaume**, né le 19 Mars 1698.
- Laurent**, né le 8 Mars 1660.
- Jean-Baptiste**, né le 19 Mars 1665, marié le 10 Mars 1688.
- François**, né le 19 Mars 1665, marié le 18 Mars 1719.
- Noël**, né le 19 Mars 1665, marié le 10 Mars 1688.
- Noël**, né le 19 Mars 1665, marié le 10 Mars 1688.
- Benoit**, né le 14 Mars 1644.
- Jean**, né le 21 Mars 1659, marié le 15 Mars 1688, à... M. 27 Mars 1717.
- Marie-Joseph**, née le 28 Mars 1665, à... M. 24 Mars 1693.
- Catherine**, née le 28 Mars 1665, à... M. 24 Mars 1693.
- Guillaume**, né le 28 Mars 1665, à... M. 24 Mars 1693.
- Jean**, mineur en 1696.
- Marie**, née le 28 Mars 1665, à... M. 24 Mars 1693.
- Pierre**, né le 28 Mars 1665, à... M. 24 Mars 1693.

(1) Il est dit dans le contrat de mariage, qu'elle possédait 1750<sup>l</sup> gagnés par son travail de peintre, outre son bon ménage.

- Une fille.
- Une fille mariée à...
- Benoit**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- Marie-Madeleine**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- Marie-Catherine**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- Jean Restout**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- Marie-Anne**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- Catherine**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- Nicolas**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- Maxime**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- Noël**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- Christophe**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- Jean**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- Gabrielle**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- Madeleine**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- Sophie**.
- Jean**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- Jean**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- Françoise**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- Louis**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- Gracide-Clotilde**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- Jean-Lavocan**.
- Michel**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- Marie-Elisabeth**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- Louise**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- Gracide**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- Marie-Rose**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- Marianne**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- N.**
- Guillaume**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- Geneviève**, née le 28 Mars 1665, mariée le 28 Mars 1693.
- N.**
- Jean**, né le 28 Mars 1665, marié le 28 Mars 1693.
- N.**

Jean, n. 27 Mars 1719, marié à... Jean-1<sup>e</sup> Mars 1757. Sur son 1835.



conservée; l'Académie en a arrêté l'impression dans ses actes. On ne peut que remercier l'auteur d'avoir étendu ses recherches à toutes les branches collatérales de la descendance de cette nombreuse lignée; mais le tableau tracé était suffisant: il était bien superflu de consacrer une partie notable de son travail à l'histoire des décès, naissances, alliances des parents éloignés de cette longue filiation de branches masculines et féminines, incapables par elles-mêmes d'inspirer aucun intérêt.

Je ferai la même remarque pour les pièces justificatives, au nombre de soixante, qui forment plus de la moitié de son œuvre. Peu d'entr'elles intéressent directement Jouvenet. Elles se composent d'actes de baptême, de décès, de testaments, contrats de ventes, de mariages, quittances et pièces relatives aux inhumations, successions, renonciations, révalidations, qui ont trait aux membres plus ou moins proches du peintre, celui-ci ayant constamment vécu à Paris; quelques-unes, à peine, de ces pièces l'intéressent directement.

Ce qui concerne la biographie était le plus facile et a été traité avec plus de succès; mais quant à ce qui regarde la partie historique et critique des tableaux, question majeure et qui dominait le sujet, l'auteur est resté trop loin du but. Autant il a mis de soin, de recherche, de scrupule, en parlant de la maison, de la filiation, de l'existence *du peintre*, autant il est réservé lorsqu'il s'agit d'émettre une opinion. Il cite, il est vrai, un grand nombre de tableaux; il en fait connaître soixante-dix-huit; mais, le plus souvent, c'est par une aride nomenclature, sans donner aucun détail sur la composition; s'il formule un jugement, il ne dépasse guère celui qui est consigné dans les livrets ou dans les auteurs anciens qui lui ont servi de guide.

La Compagnie avait souhaité que l'on indiquât la maison où était né Jouvenet. Ce vœu a été doublement rempli: les

deux concurrents ont donné les indications les plus précises à cet égard, et leur concordance prouve leur exactitude. Cette partie du programme n'était point une question capitale; il est à craindre qu'elle n'ait écarté quelques rivaux qui, loin de la localité, ne pouvaient facilement se livrer aux investigations qu'elle nécessitait.

Le désir de l'Académie était bien naturel; il émanait d'un sentiment d'orgueil national que l'on retrouve chez tous les peuples, comme dans tous les cœurs. C'est ce sentiment qui donne un si grand prix aux objets possédés par ceux qui nous furent chers; c'est cette pensée qui nous attache au foyer de nos pères, qui nous fait verser des larmes sur le lieu où repose leurs froides dépouilles!

Les hommes illustres d'une ville sont les proches de tous les concitoyens capables de les comprendre et de les admirer. De tout temps, on prit soin de recueillir ce qui pouvait, en perpétuant leur nom, enhardir à marcher sur leurs traces.

Sept villes de la Grèce se disputèrent l'honneur d'avoir vu naître Homère. Si une d'entr'elles eût pu fournir ses preuves, un temple élevé par la reconnaissance et l'admiration eût bientôt décoré son enceinte. Après 1800 ans, on cueille encore des lauriers sur la tombe de Virgile; la maison de Pindare devint un lieu d'asile lors du sac de sa patrie. On montre à Anvers la chaise où s'asseyait Rubens, et dans notre ville, si féconde en grands hommes, si riche en précieux souvenirs, lorsque l'étranger aura visité les bords de la Seine qui furent teints du sang du Jeune Arthur, le marbre qui recouvre le cœur de Rollon, la pierre où fut délaissé Guillaume-le-Conquérant, le lieu où Jeanne-d'Arc acheva son généreux sacrifice; lorsqu'il aura contemplé les vestiges des arts au moyen-âge et l'imposante majesté de nos vieilles basiliques, il ne sera pas sans charme de lui dire, en l'arrêtant devant de modestes demeures, si simples

qu'elles n'attireraient pas ses regards : Voici la maison de Fontenelle, ici vécut Corneille, et là naquit Jouvenet!

D'après l'invitation de l'Académie, Monsieur le Maire s'est empressé de faire placer sur la maison où est né Jouvenet, un marbre avec cette inscription :

JEAN JOUVENET EST NÉ  
DANS CETTE MAISON, EN AVRIL 1644.

---



RAPPORT  
DE M. DE CAZE,

FAIT EN 1835,

SUR LE PRIX DE POESIE.



Messieurs ,

L'Académie avait proposé, l'an dernier, pour prix de poésie, une pièce de vers sur Boïeldieu et sur les honneurs funèbres rendus à sa mémoire dans son pays natal.

Elle dut s'applaudir du sujet qu'elle avait choisi, car elle eut rarement à juger un concours aussi nombreux, et cet empressement d'un heureux augure lui parut un nouvel hommage rendu à un homme dont le noble caractère et la grâce, unis à la beauté, augmentaient encore la haute réputation qu'il devait à son délicieux talent.

Mais son attente a été déçue en partie.

Sur dix-sept morceaux envoyés au concours, plusieurs ont été remarquables, mais aucun n'a paru mériter le prix qui avait été offert.

Les numéros 6 et 14 sont dignes d'une mention très honorable.

Dans le premier, portant pour épigraphe *Manibus date lilia plenis*, on s'est plu à reconnaître de la verve et de

l'élan poétique; mais, sacrifiant trop à la poésie moderne, l'auteur, dans la première partie de son discours, a réuni tant d'expressions bizarres, de locutions obscures et d'images que le goût même le plus indulgent ne peut approuver, que, malgré quelques beautés très supérieures de la seconde partie, qui n'est pourtant pas sans défaut, il a été impossible de le couronner.

Dans le second, ayant pour épigraphe : *Away, Away!* on a reconnu plus de sagesse; mais, si les dernières parties de cette pièce offrent des beautés, les premières se traînent avec lenteur sur une anecdote biographique de Boïeldieu, ou se complaisent dans l'énumération affectée des œuvres de notre lyrique, arrangée d'une manière précieuse et recherchée.

L'Académie a pensé qu'un si beau sujet devait être remis au concours pour l'année prochaine, et la manière distinguée, dont il a été traité par plusieurs concurrents, doit nous donner l'espérance d'avoir un beau poème à couronner dans notre séance prochaine. Cette décision nous privera de vous faire connaître aucun fragment des pièces qui nous ont été envoyées.

Mais si la poésie n'a pas tout-à-fait répondu à nos désirs, la peinture, à laquelle nous n'avions rien demandé, a offert à l'Académie un beau souvenir de Boïeldieu; souvenir d'autant plus cher que nous le voyons presque revivre au milieu de nous, et que la main habile à laquelle nous devons cette brillante page est non-seulement celle d'un artiste célèbre, mais encore celle d'un compatriote et d'un confrère; et ce n'est pas sans orgueil que nous rappelons ces titres divers, car ils prouvent qu'en fait de beaux arts, le sol si fécond de la Neustrie ne cesse point de produire.

Aussi, profondément touchée de l'hommage que M. de Boisfremont a bien voulu lui faire du portrait fidèle que vous avez sous les yeux, où le mérite de la ressemblance s'unit à

toutes les grâces d'un modèle qu'il n'avait cependant jamais vu, l'Académie a pensé qu'on regarderait comme une justice le témoignage de gratitude qu'elle décerne aujourd'hui publiquement à M. de Boisfremont, en lui offrant une médaille d'or au type de celui que Rouen se plaît à nommer *son* Boïeldieu, et dont il a si heureusement rendu l'image.

Nota. Cette pièce qui a été omise dans le volume de 1835, trouve naturellement sa place dans celui de 1836, avant le rapport sur le nouveau concours pour le même sujet.

---

## RAPPORT

**DE M. MAGNIER,**

FAIT EN 1836.

## PRIX DE POÉSIE.

---

Messieurs ,

L'amour de la patrie est un des sentiments qui se produisent sous les formes les plus variées. Depuis le dévouement et l'enthousiasme, qui n'appartiennent qu'à quelques âmes privilégiées, jusqu'à la jouissance que chacun éprouve à la vue des lieux témoins de sa naissance, combien de fois dans la vie ce sentiment est le principe de nos actions et de nos discours ! Mais nulle part il ne paraît mieux que dans le penchant général de l'homme vers la gloire de son pays. Sans songer à la noblesse pour nous-mêmes, nous y tenons pour le lieu qui nous a vu naître. Nous lui faisons même un titre des avantages qu'il ne doit qu'à la nature, de la position qui contribue à sa richesse, ou du site qui l'embellit. Mais, s'il offre à nos regards des traces d'antiquité, des monuments qui attestent l'art et la puissance ou les actions dont il a été le théâtre, quel est

celui de nous qui ne sente un doux plaisir, souvent même un secret orgueil à les étaler aux yeux de l'étranger ?

Parmi les monuments dont s'enorgueillit le patriotisme, la plupart se bornent à l'espace où la vue les contemple. Mais il en est d'autres que le pays a produits, et qui, sortis de son sein, s'élèvent, aux yeux de la terre entière, source éternelle de jouissance, objets impérissables d'amour et d'admiration. Le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte, Corneille enfin ! qui de vous voudrait échanger de telles merveilles contre les plus magnifiques monuments en pierre ou en marbre de Rome antique ou moderne ? C'est à vous que ce grand homme appartient : de votre sol et du milieu de vos pères est sortie cette lumière qui maintenant éclaire le monde.

Le génie et ses œuvres, la vertu et ses inspirations, la plus haute manifestation de la partie de notre être qui nous rapproche de la divinité, voilà ce qui constitue la noblesse la plus réelle, non-seulement pour l'homme, mais aussi pour le pays qui lui a donné le jour. Cette jouissance patriotique n'est permise à personne mieux qu'à vous, Messieurs. Nulle part la noblesse du pays n'est fondée sur des titres plus réels et plus authentiques. Corneille, il est vrai, s'élève entre vos grands hommes, comme, parmi les temples d'une vaste cité, le temple majestueux qui paraît seul arrêter nos regards. Mais, après lui, son frère a droit à nos hommages, et dans la même famille nous avons encore un des esprits les plus variés et les plus universels qu'aucun âge ait produits, Fontenelle, dont le caractère et les ouvrages semblent former le lien des deux siècles qui se sont partagé sa vie de patriarche. A la même époque, un autre homme né dans vos murs occupait une des sommités du grand siècle. Lémery, le précurseur de Lavoisier, doit être regardé comme le créateur de la chimie, dont il fit une science, en substituant l'observation aux hypothèses, la précision et la

clarté aux obscurités d'un langage inintelligible. Les paroles que vous venez d'entendre sur Jouvenet me défendent d'insister sur le rang que ce grand peintre occupe dans l'histoire de l'art. J'aurais même encore d'autres noms à vous citer; mais c'en est assez pour montrer que, dans tous les genres, notre cité peut revendiquer sa part de gloire.

Cependant, Messieurs, à tous ces grands noms vous avez maintenant le droit d'en ajouter un autre, et ce qui distingue celui-ci, c'est qu'il se présente avec une gloire toute nouvelle pour le pays qui s'honore de sa naissance. Dans un art dont l'antiquité avait divinisé les prodiges, les créations de Boïeldieu ont été pour ses contemporains la source des jouissances les plus vives et les plus variées. Représentant de son époque, éminemment français par l'expression comme par le sentiment, y en a-t-il dont les chants aient mieux sympathisé avec nos cœurs, et parlé à notre imagination un langage plus pur et plus facile à comprendre? Mais il ne m'appartient pas, Messieurs, de tenter un éloge au-dessus de mes forces. Ce serait d'ailleurs méconnaître la pensée de l'Académie : car elle a jugé que c'était à la poésie à célébrer celui qui, dans son art et par ses inspirations, s'est fait l'égal des plus grands poètes. Le concours ouvert en son honneur était le plus digne hommage que nous pussions joindre à ceux de nos compatriotes, et la plus noble manière de consacrer le nouveau titre que la ville de Rouen s'est acquis dans la personne et les œuvres de Boïeldieu.

On a répondu avec empressement à notre appel. Dix-sept pièces nous ont été envoyées l'année dernière; mais, quoique plusieurs d'entr'elles ne fussent pas sans mérite, nous avons pensé qu'il y avait moyen de faire mieux. Nos espérances n'ont pas été trompées. Quelques-uns des premiers concurrents n'ont pas cru devoir reparaitre dans

l'arène ; mais d'autres s'y sont présentés : et, cette année, nous avons encore reçu onze pièces. Il n'y en a presque aucune où l'on ne trouve des vers heureux, des sentiments bien exprimés, et des morceaux assez remarquables. Il est même à croire que plusieurs des concurrents auraient mieux réussi, s'ils avaient mieux possédé leur sujet. Dans la poésie aussi bien que dans la prose, il faut avant tout savoir ce qu'on veut dire. Les uns ne connaissent pas assez Boïeldieu ; quelques autres se sont laissé égarer par un article de journal, où se trouvaient sur sa personne et sur sa vie beaucoup de détails erronés. Il y en a qui se contentent de décrire les honneurs rendus à Boïeldieu, et d'autres au contraire en parlent à peine. Ces observations générales pourraient suffire à la majorité des concurrents ; nous croyons cependant devoir y joindre le jugement que l'Académie a porté sur chaque pièce.

L'auteur de la pièce ayant pour épigraphe *Etiam si*, avertit dans une courte préface qu'il n'a mis que quelques heures à la composer. Quoiqu'il nous invite à *juger le plus poète au lieu du plus habile arrangeur de mots*, nous déclarons que l'inspiration ne paraît pas lui manquer, mais que l'incorrection du style, les fautes de français, de mesure même et surtout la bizarrerie des idées et de l'expression, mettent sa pièce hors de concours. Il n'en sera pas surpris : ce n'est qu'une improvisation. Nous en aurions dit moins s'il ne nous avait paru d'âge à profiter de nos conseils. Plusieurs parties de sa pièce donneraient quelque espérance ; mais il est engagé dans une voie où le plus beau talent ne peut que s'égarer.

Nous sommes aussi forcés d'écarter la pièce ainsi désignée : *Flebilis occidit*. Il y a de la poésie, une douleur bien sentie, beaucoup de strophes heureuses, mais rien sur

les honneurs rendus à Boieldieu. La partie la plus importante du sujet n'est pas traitée.

Nous reprocherons au contraire à l'auteur d'une pièce sans épigraphe, commençant par ce vers :

*Au plus grand de tes fils rendant un noble hommage...*

d'avoir fait des funérailles son unique sujet. Le début, dans une étendue de cinquante vers, prévient en faveur du poète. Mais, ensuite, le vers alexandrin, qu'il emploie seul, semble gêner sa marche. Sa description n'est trop souvent que celle de M. Walsh. On y trouve cependant assez de vers remarquables, pour regretter que le sujet n'ait pas été autrement conçu.

*Le génie fécond des grands hommes à naître est dans la justice que l'on rend aux grands hommes qui ne sont plus.*

La pièce désignée sous cette épigraphe n'est que la biographie du grand compositeur, parsemée de vers qui réveillent de temps en temps le lecteur ; mais ce n'est point là ce que demandait l'Académie.

*..... Nec turpem senectam  
degere, nec cythara carentem.*

Cette pièce se divise en trois odes, dont une retrace la vie et la mort de Boieldieu ; les deux autres, les honneurs rendus à sa mémoire. La forme choisie par l'auteur a souvent contrarié sa pensée et gêné son expression. Le ton poétique qu'il sait prendre ne se soutient pas assez.

Dans la pièce dont l'épigraphe est *Persévérance et Foi*, la poésie se révèle de temps en temps, mais souvent par des expressions plus hardies que justes. L'auteur réussit mieux

dans le vers lyrique : son vers alexandrin est généralement faible et languissant.

Une autre pièce sans épigraphe commence par ce vers :

*Honneur, honneur trois fois à l'homme de génie.*

On y trouve de la facilité, mais aussi le défaut qui souvent accompagne ce mérite, trop de vers faibles ; et cependant le style n'est pas dépourvu de poésie, surtout dans la partie consacrée à la composition musicale. Les succès de Boïeldieu y sont ensuite heureusement exprimés.

*Manibus date lilia plenis.*

Nous reprochons à d'autres la faiblesse de l'expression et l'absence du sentiment poétique ; ici ce serait plutôt le défaut contraire. L'auteur est poète, mais il abuse de la poésie. Il ne sait ménager ni les couleurs ni les images. Il décrit sans cesse : c'est à ne pas s'y reconnaître, d'autant plus que la justesse n'y est pas toujours, et que l'expression est quelquefois étrangère à notre langue. L'harmonie ne manque pas ; mais l'auteur ne croirait-il pas suppléer par ce mérite à d'autres qualités, sans lesquelles la poésie ne produit que de vains sons ?

*Honorer les talents, c'est leur donner naissance.*

S'il y avait moins de vague et d'incertitude dans le plan, cette pièce aurait mérité plus d'éloges. On y reconnaît une main exercée, une certaine habitude de faire le vers et de développer la strophe. Nous en aurions cité plusieurs passages, si nous n'avions dû plutôt insister sur les deux pièces dont il nous reste à parler.

*Rien ne peut remplacer l'homme grand par lui-même.*

Quelques vers suffiront pour faire apprécier le mérite que

nous avons reconnu dans plusieurs parties de cette pièce. Voici comment l'auteur retrace les modestes commencements de Boïeldieu :

Ainsi parut Boïel ; d'un vol audacieux  
Il n'osa point d'abord s'élever à nos yeux ;  
Et, tandis qu'en naissant s'élançait de son aire  
Un aigle dont l'essor a fait trembler la terre,  
Que cet aigle puissant empressé de jouir,  
Dévorant le présent, poursuivait l'avenir,  
Le chantre aussi, marchant au temple de mémoire,  
Ignoré, lentement préludait à sa gloire :  
Lui seul se devinant, le modeste Boïel,  
Sous de légers couplets nous cachait Avenel.  
Ainsi longtemps voilé par l'herbe des prairies,  
Resserré dans son cours par deux rives fleuries,  
Un ruisseau ne dit point aux gardiens des troupeaux  
Que plus loin, fleuve immense, il fait mugir ses flots.

Sans approuver ce rapprochement avec Bonaparte, qui nous paraît un peu forcé, nous trouvons de la poésie dans ce morceau, et surtout dans la comparaison qui le termine. Celui que nous allons citer, malgré quelques taches, est aussi remarquable :

Mille cris ont cessé. L'urne paraît, s'avance.....  
Le peuple, le front nu, se replie en silence...  
Ainsi Rome autrefois saluait ses guerriers,  
Alors que, chez les Dieux déposant ses lauriers,  
Le vainqueur leur offrait les fruits de sa victoire,  
Et décorait leurs murs des marques de sa gloire.  
Mais des rois enchaînés, des femmes, des enfants,  
Mêlaient à ces honneurs d'affreux gémissements,

Et vingt peuples en deuil soumis par la conquête,  
 Sur des débris fumants, maudissaient cette fête.  
 Ah! combien sont plus doux et plus chers à mon cœur  
 Les honneurs décernés au talent d'un auteur!  
 Si parfois ses lauriers ont fait couler nos larmes,  
 Heureux de les verser, nous y trouvions des charmes.  
 A ses soupirs aimant à mêler nos soupirs,  
 Les douleurs qu'il créait devenaient nos plaisirs.

Nous aurions encore d'autres citations à faire. Cependant, Messieurs, cette pièce n'aurait pu mériter le prix. Son principal défaut est d'offrir dans un développement fort long, mal tracé et souvent languissant, beaucoup d'idées communes en elles-mêmes ou par l'expression. Mais en considération du mérite évident de plusieurs passages et des beaux vers qui brillent au milieu de taches trop nombreuses, l'Académie décerne à l'auteur une mention honorable...

Away! Away!

(En avant! En avant!)

BYRON. MAZEPPA.

Cette pièce se distingue de toutes les autres. Elle nous est présentée comme un dithyrambe. Sous cette forme, la poésie lyrique devient une œuvre plus facile que l'ode astreinte à ses retours et à ses mouvements réguliers; et le poète peut se permettre, dans la nature des pensées et des images, une variété, des inégalités même, que le goût ne supporterait pas dans un autre genre. C'était peut-être le meilleur moyen de réunir dans une même œuvre les contrastes bien marqués du sujet: d'un côté les jouissances que le nom de Boïeldieu rappelle, et les titres quelquefois badins et toujours gracieux sur lesquels sa gloire repose; de l'autre, les hommages funèbres rendus à sa mémoire. Le danger était encore de ne faire qu'un froid récit et de se perdre dans des

détails inutiles. Mais, au moyen de la forme qu'il a choisie, notre poète pouvait à son gré hâter ou ralentir sa marche, et remplir enfin les conditions du programme, sans blesser le goût et sans manquer aux règles de la poésie. Nous aurions seulement désiré qu'il se fût laissé davantage emporter aux mouvements du dithyrambe, et qu'il y eût mis un peu plus de cette variété que comporte le sujet ainsi conçu.

Un avantage de l'auteur sur la plupart de ses concurrents, c'est qu'il est maître de sa pensée. Aussi son plan est simple, facile à suivre, et presque toujours bien rempli. D'abord, la jeunesse de Boïeldieu, caractérisée d'une manière toute poétique par le génie qui l'entraîne, par le démon qui l'obsède; ensuite, les triomphes qui signalent sa carrière; enfin, la cérémonie funèbre, qui, comme le programme l'exigeait, forme la partie principale. Ce qui répand sur l'ensemble de la pièce un mérite d'unité remarquable, c'est que nulle part le poète n'oublie qu'elle est faite pour la ville natale de Boïeldieu.

Ce n'est pas une œuvre sans défaut; mais les taches que nous sommes les premiers à reconnaître nous ont paru peu de chose en comparaison du mérite général.

Notre désir était d'obtenir un poème qui ne fût pas au dessous des honneurs dont nous voulions consacrer la mémoire: nous devons nous trouver heureux d'en avoir reçu un tel que celui-ci. Le prix que nous lui décernons a son charme pour nous comme pour l'auteur. L'Académie de Rouen n'aura pas en vain tenté d'apporter sa part aux hommages rendus à Boïeldieu par ses compatriotes.

J'aurais pu, Messieurs, donner plus de détails sur cette pièce, si, par une analyse trop étendue, je n'avais craint de lui enlever la nouveauté et la fraîcheur qui ajoute au charme d'une première lecture. Vous deviez entendre l'auteur lui-même; mais une indisposition le force d'avoir recours à un

autre organe. L'éloge de vos grands hommes lui porte bonheur. Disposés comme vous l'êtes en faveur du poète qui semble vous avoir consacré ses chants, nous espérons qu'il ne vous paraîtra pas avoir été moins heureusement inspiré pour Boïeldieu que pour Corneille.

---

DITHYRAMBE

SUR

BOÏELDIEU,

PAR M. WAINS-DESFONTAINES.

PIÈCE COURONNÉE.

*Away! away!..*  
En avant! en avant!  
BYRON. — *Mazeppa.*

I.

Au fond d'un royal Gynécée,  
Parmi les vierges de Scyros,  
Achille, à la Grèce offensée  
Dérobe un vengeur, un héros;  
— Des combats la brûlante flamme  
Sommeille encore dans son ame,  
Mais Ulysse a paru.... Son bras  
Fait briller une épée..... — Achille a vu la Gloire,  
Et, le cœur plein de Mars, aux champs de la victoire  
D'Ulysse il a suivi les pas.

— Tel, un soir, spectateur au milieu du Théâtre  
Où de Grétry les sublimes accords  
Moissonnent d'un peuple idolâtre  
Les hommages et les transports<sup>1</sup>,  
Boïeldieu, qui, dans son délire,  
Soudain a vu briller l'étoile de sa lyre,

Fier des destins promis à ses futurs travaux,  
 Aux acclamations de la foule ravie,  
 Se lève, et, d'une voix prophétique, s'écrie :  
 « Des Rouennais aussi j'obtiendrai les bravos!!... »

C'est que le foyer du génie  
 N'attend, pour s'allumer, qu'une étincelle amie ;  
 Que ce volcan mystérieux,  
 Pour répandre les flots de la féconde lave  
 Qui dans ses flancs sommeille esclave,  
 Ne veut qu'un souffle généreux.

## II.

Depuis ce temps, pour son ame obsédée,  
 Plus de repos ni le jour ni la nuit :  
 Thémistocle nouveau, toujours la même idée  
 Et le travaille et le poursuit<sup>2</sup>.  
 En vain il veut la fuir ; — Grétry, Grétry sans cesse  
 Est là près de lui, qui le presse,  
 Qui lui montre son front de gloire rayonnant,  
 Et qui, lors même qu'il sommeille,  
 Sur sa couche l'étreint, en sursaut le réveille,  
 Et lui crie : — « En avant!! »

Aussi, le voilà qui s'élançe !  
 — Toi qui l'as porté dans ton sein,  
 Adieu Rouen!... Adieu berceau de son enfance :  
 De Paris il prend le chemin.  
 — Paris! c'est l'Eden du génie,  
 C'est le temple de l'harmonie,  
 C'est là que, face à face, il pourra voir son dieu ;  
 Il part..... — Oh! dans ce jour de périlleux voyage,  
 Vous, qui restez sur le rivage,  
 Faites des vœux pour votre Boïeldieu!!

## III.

Au Cygne la voix est venue :  
 Le voyez-vous, s'élevant dans les airs,  
 Livrer ses chants aux échos de la nue?...  
 — Qu'ils sont beaux ses premiers concerts!  
 Honneur à l'aiglon magnanime  
 Dont l'aile puissante et sublime  
 De l'oiseau-roi déjà nous présage l'essor!  
 Gloire à l'athlète qui débute,  
 Et dont les premiers coups prouvent que de la lutte  
 Son front sortira ceint de la couronne d'or!

Et vous qui lui disiez naguère,  
 Du haut de votre vanité :  
 « Arrière !... allons jeune homme, arrière!  
 « C'est par trop de témérité... »<sup>3</sup>  
 — Aux cris de la foule inquiète  
 Ecoutez le nom que l'on jette :  
 Boïeldien !! — Ce nom vous surprend,  
 Vos lauriers tremblent sur vos têtes ?  
 — Eh bien ! orgueilleux que vous êtes,  
 A-t-il trop osé maintenant ?

Cependant, vos regards encore  
 De ce soleil si radieux  
 N'ont vu que la première aurore  
 Et déjà vous fermez les yeux ;  
 Des flots brûlants de sa lumière  
 Quand il emplira la carrière,  
 Quel sera donc votre courroux ?  
 Retenez ces mots d'un grand maître<sup>4</sup> :  
 « Cet astre, qui vient d'apparaître,  
 « Peut-être un jour nous éclipsera tous ! »

## IV.

Mais le Cygne de la Neustrie,  
 Fuyant le ciel si doux de sa chère patrie,  
 S'exile sur un autre bord.  
 Quelle fatalité l'arrache à nos rivages ?  
 Comment peut-il, à nos heureuses plages,  
 Préférer les glaces du Nord ?<sup>5</sup>

Enfin, après huit ans d'une féconde absence,  
 Il reprend son essor, il revient vers la France,  
 La France, unique objet de ses tendres amours !  
 Comment l'abandonner cette France si belle ?  
 O Boïeldieu ! — vivre loin d'elle  
*N'est-ce pas mourir tous les jours ?.....*<sup>6</sup>

Il revient..... — Quels trésors sublimes  
 Il va déployer à nos yeux !  
 Quels concerts éclatants ! quels bravos unanimes  
 Vont accueillir son retour glorieux !...  
 — Fils aînés de ses doctes veilles,  
 Levez-vous, saluez les nouvelles merveilles  
 Qui prennent place parmi vous ;  
 Et vous, détracteurs de sa gloire,  
 Voici de nouveaux chants promis à la victoire.  
 Réveillez vos serpents jaloux !!...

— Oui, prodiguez-leur vos outrages ;  
 Contre vous, pour les protéger,  
 Ces chants divins n'ont-ils pas les suffrages  
 De la France et de l'étranger ?  
 Et toi, termine en paix ta glorieuse vie ;  
 Ta noble tâche est accomplie ,

O Boïeldieu! tu peux mourir;  
 La gloire, désormais assise sur ta cendre.....  
 — Un prélude s'est fait entendre,  
*La Dame-Blanche* va venir!!

La voilà!... grands dieux, qu'elle est belle!  
 Que ses accents sont purs et doux!  
 Comme, à l'aspect de l'immortelle,  
 Ses rivaux tombent à genoux!  
 Rouennais, il vous le dédie  
 Ce chef-d'œuvre de mélodie;  
 Du Cygne c'est le chant d'adieux!  
 L'homme acquitte aujourd'hui la dette de l'enfance;  
 Accourez..... accourez..... — Que la reconnaissance  
 Réponde à ce don précieux!

## V.

Silence! — Au milieu des ténèbres  
 Entendez-vous ces glas funèbres?  
 Quel noir pressentiment soudain vient m'accabler?  
 C'est la cloche des morts qui sonne;  
 Elle tinte un trépas!!... A sa voix monotone  
 Quelle ame vient de s'exhaler?.....

*La France a perdu son Orphée ? 7*

La voilà donc sous la tombe étouffée,  
 Cette voix si féconde en chants délicieux!  
 Cette voix descendue, au jour de nos alarmes,  
 Pour charmer notre exil, pour adoucir nos larmes,  
 La voilà donc qui s'en retourne aux cioux!

Place au cercueil!... Allons, superbe capitale,  
 Ouvre du Mont-Louis l'enceinte sépulcrale,

Parmi tous les grands morts qui dorment dans ton sein,  
 Place au prince de l'harmonie;  
 Place à celui dont l'immortel génie  
 N'a pu désarmer le destin !!  
 Place!.. — Oh non! tout entier il n'y doit pas descendre,  
 Paris, à toi son corps, à toi sa noble cendre,  
 Mais son cœur ne t'appartient pas...  
 Rouen l'a réclamé... Rends aux pleurs d'une mère<sup>8</sup>  
 Ce cœur glacé d'un fils que sa douleur amère  
 A vu mourir loin de ses bras !!

## VI.

Mes vœux sont exaucés!... Rouen! sur ton rivage  
 Il descend ce legs précieux;  
 Au devant du riche héritage  
 Tout un peuple est venu morne et silencieux;  
 Quand donc la verrons-nous éclore?  
 Oh! qu'elle tarde, cette aurore  
 Où l'airain sacré du saint lieu,  
 Où les transports brûlants de la cité pieuse  
 Proclameront la marche glorieuse  
 Du convoi de son Boïeldieu?....

Elle a brillé; l'airain s'agite,  
 La foule aux cris tumultueux  
 Dans la rue, à longs flots, roule et se précipite;  
 Qu'il sera beau ce jour imploré par nos vœux!  
 — Vers le ciel relevez la tête,  
 Il a pris sa robe de fête,  
 Ce soleil radieux, cette vive clarté,  
 C'est le même soleil, c'est la clarté vermeille  
 Qui brillait le jour où Corneille  
 Montait au piédestal de l'immortalité!<sup>9</sup>

Le tambour sourdement résonne ;  
 Aux sons entrecoupés de ses longs roulements  
 Voyez en funèbre colonne  
 Le convoi marcher à pas lents !  
 — Tous ils sont là, tous le front triste,  
 Ouvriers, magistrats, savants. — Au grand artiste  
 Nul n'a fait défaut en ce jour ;  
 Tous, ils sont accourus à l'heure,  
 Tous pour accompagner à sa froide demeure  
 Ce cœur qui fut trente ans leur gloire et leur amour.

— Ils sont venus aussi, ses frères en génie,  
 Ses rivaux, ses amis : — Berton dont l'harmonie <sup>10</sup>  
 Lui consacre un chant de douleur ;  
 Martin, Adam, Sewrin, Zimmermann son élève ;  
 Au monument qu'à sa gloire on élève,  
 Tous sont venus payer la dette de l'honneur.

## VII.

Le cortège a franchi du saint lieu le portique ;  
 Qu'il est beau le spectacle à nos regards offert !  
 Quels riches ornements parent la basilique ! <sup>11</sup>  
 Mais écoutez ce funèbre concert !  
 — C'est l'hymne saint de la victoire,  
 L'adieu fraternel de la gloire ;  
 C'est la mort saluant la mort ;  
 C'est Béethoven, de son lit de poussière,  
 S'éveillant pour charmer le sommeil funéraire  
 De Boïeldieu qui comme lui s'endort ! ! <sup>12</sup>

Le prêtre a terminé la prière sacrée ;  
 Reprenez sur vos bras la relique adorée ,

Elevez-la bien haut!... Qu'il brille à tous les yeux,  
 Ce cœur où s'est éteinte une voix si connue;  
 Qu'il salue en passant cette ville accourue  
 Pour recevoir ses suprêmes adieux!

Commandez une halte en face du Théâtre;  
 Qu'il voie encor ces lieux où la foule idolâtre  
 Couronna ses premiers efforts;  
 Où, tout petit enfant, il sentit dans son ame  
 S'allumer tout-à-coup cette invincible flamme  
 Qui vient d'en briser les ressorts.

## VIII.

Mais, aux yeux du cortège, une sombre verdure  
 Annonce tout-à-coup la cité du trépas;  
 — De tous les cœurs s'échappe un sourd et long murmure  
 Il va passer le seuil qu'on ne repasse pas!  
 — La porte sur ses gonds crie et roule.... Silence!  
 Le convoi funèbre s'avance;  
 Vous qui dormez! — du fond de vos tombeaux muets,  
 Levez-vous!... revenez un instant à la vie,  
 Debout!... le Roi de l'harmonie  
 Entre dans son dernier palais!!

Oh! qu'elle est belle la couronne  
 Qui, dans ce jour de gloire et de deuil, l'environne!  
 Qui pourrait ne pas l'envier?  
 Qu'il est grand ce monarque à son heure suprême!  
 Qu'il est riche son diadème  
 Formé d'un peuple tout entier!!<sup>13</sup>

Adieu, chantre immortel, orgueil de la Neustrie!  
 Dans cet enclos funèbre, où ta mère chérie

Te consacre un culte pieux,  
Repose en paix, embaumé dans ta gloire;  
Là, chaque jour, nos fils, à ta sainte mémoire  
Apporteront leur prière et leurs vœux.

Et toi, sois heureuse, sois fière,  
Rouen, ô féconde cité!  
Que ton nom, dans l'Europe entière,  
Soit de bouche en bouche porté.  
A l'étranger qui, chaque année,  
Vient visiter ta rive fortunée,  
De ton poète demi-dieu  
Montrant le bronze alier, tu diras, l'ame émue :  
« Là, de Corneille la statue,  
« Ici, le cœur de Boïeldieu !! »

---

## NOTES.

<sup>1</sup> Ce fut l'opéra de Grétry, *Barbe-Bleue*, qui alluma dans l'ame de Boïeldieu l'étincelle du génie lyrique.

<sup>2</sup> *Trophœa Miltiadis me de somno excitant.*

(CORN. NEP., *in Themistoclis vitâ.*)

<sup>3</sup> Les jaloux de la gloire naissante de Boïeldieu s'efforcèrent de le dégoûter, en lui insinuant qu'il n'était point né pour la musique.

<sup>4</sup> Chérubini, que Boïeldieu, le front couvert des lauriers d'une double victoire, vint prier de le recevoir comme élève, répondit à quelques professeurs du Conservatoire qui cherchaient à le déprécier devant lui, en disant que ce n'était qu'un petit pianiste : « Prenez garde que le pianiste ne nous éclipe tous ! »

<sup>5</sup> Boïeldieu, pour s'étourdir, dit-on, sur quelques chagrins domestiques, partit, en 1803, pour Saint-Pétersbourg.

<sup>6</sup> Ce vers est le refrain d'une romance de Boïeldieu, romance qui eut un succès prodigieux, et que l'on chante encore aujourd'hui.

<sup>7</sup> Ce vers est de Le Franc de Pompignan, dans sa belle ode sur la mort de Jean-Baptiste Rousseau.

<sup>8</sup> Aussitôt la nouvelle reçue de la mort de Boïeldieu, la ville de Rouen députa auprès de sa veuve et de son fils, pour réclamer le cœur de l'auteur de la *Dame-Blanche*.

<sup>9</sup> Le jour de l'inauguration de la statue de P. Corneille, le temps qui, depuis huit jours, était pluvieux et sombre, fit place à l'une des plus belles journées d'automne (le 19 octobre 1834).

<sup>10</sup> Berton avait composé pour la cérémonie une marche funèbre dédiée à la ville de Rouen. Dans le cortège, on remarquait, comme artistes, MM. Martin, pensionnaire de l'Académie royale de musique ; Adolphe Adam, Zimmermann, compositeurs et élèves de Boïeldieu ; Sewrin, auteur dramatique, son collaborateur et son ami.

<sup>11</sup> Les ornemens de l'abbaye de Saint-Denis, destinés aux services funèbres des rois de France, avaient été apportés à Rouen pour orner le cénotaphe de Boïeldieu.

<sup>12</sup> A l'entrée du cortège, dans la cathédrale, 250 musiciens, sous la direction de M. Schaffner, firent entendre la marche si belle de Béthowen, qui, comme Boïeldieu, a fini aussi sa carrière d'harmonie. — C'était, dit le vicomte Walsh, dans son récit si poétique de la cérémonie, un mort saluant un mort !

<sup>13</sup> C'était un beau spectacle que toute cette population qui, à ceux qui venaient d'en bas, apparaissait sur les hauts lieux qui entourent le cimetière monumental, comme une couronne vivante.



# QUELQUES MOTS

PRONONCÉS

**SUR LA TOMBE DE M. EMMANUEL GAILLARD ,**

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE ROUEN ,  
POUR LA CLASSE DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS ,

Le 6 Novembre 1836 ,

**PAR SON COLLÈGUE M. DES ALLEURS ,**

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL POUR LA CLASSE DES SCIENCES.



C'est un lieu bien imposant que celui qui nous rassemble en ce moment, Messieurs! Les passions humaines n'oseraient en franchir le seuil redoutable; car, malheur à l'homme qui, guidé par elles, refuserait la justice de la terre à ceux qu'on vient livrer ici, dans un cercueil, à la justice du ciel!

Les sciences, les lettres, les arts en général, et la Normandie en particulier, font aujourd'hui une perte bien sensible en la personne de M. Emmanuel Gaillard, qui a succombé, dans un âge encore peu avancé, à une cruelle maladie, résultat probable de ses fatigues scientifiques! L'Académie Royale de Rouen, dont il était l'un des secrétaires perpétuels, et au nom de laquelle j'ai l'honneur de parler, la ressent profondément, et sa douleur sincère sera partagée par beaucoup d'autres Sociétés savantes de cette ville et de l'étranger!

Ce n'est pas le moment de faire une notice régulière sur la personne de notre infortuné confrère, ni sur ses travaux

nombreux et variés : chacune des Sociétés dont il était membre actif et assidu, voudra payer son tribut individuel d'estime à ces mêmes travaux. Ils en sont tous dignes, et l'intérêt qu'ils doivent inspirer se trouve garanti par le beau succès de quelques-uns d'entre eux, qui méritèrent à leur auteur les glorieuses couronnes du premier corps savant de la France, de l'Institut ! Ici ne devraient, sans doute, retentir que les accents du deuil ! Permettez-moi, cependant, Messieurs, de vous faire réapparaître, un moment, celui que nous pleurons, homme de science, homme du monde, et enfin citoyen.

Homme de science, Messieurs, E. Gaillard devait être compté parmi les plus distingués de la Normandie. Ses connaissances étaient vastes ; son érudition choisie s'appliquait spontanément à tous les objets que traitait, chaque jour, sa plume élégante et facile. Partout, dans ses ouvrages, brillent les reflets d'une première éducation classique et libérale, aussi profonde que solide. Il savait bien ce qu'il savait, et il savait beaucoup ! Nul sujet, en effet, ne le prenait au dépourvu ; mais il a souvent traité, de main de maître, ceux qui tenaient, d'une manière plus intime, à ses études favorites : l'histoire et l'archéologie. Il préparait à sa Normandie, qu'il chérissait, un monument historique, dont il m'avait bien des fois entretenu, et que nous regretterons sans cesse, en songeant surtout qu'il n'a été interrompu que par la mort ! Nul ne connaissait mieux que lui, on peut l'affirmer, ces débris précieux, restes vénérables de la domination romaine dans nos contrées ; il avait présidé long-temps à leur recherche, avec autant d'ardeur que de succès, surtout à Lillebonne, dont le théâtre antique demeurera désormais celui de sa propre gloire. Nul, non plus, ne savait mieux la liste de nos illustrations normandes, de tous les rangs, de tous les genres, de tous les temps ; et il joignait à ces connaissances fonda-

mentales celle, plus rare encore, des localités, des monuments, des usages, etc., qu'il s'était rendue familière par une longue pratique. Tout cela, uni à ses talents éprouvés et à son amour du travail, présageait une fin heureuse à sa patriotique entreprise; c'est donc une perte irréparable pour nous et pour notre pays, qu'elle demeure si malheureusement inachevée!

Vous parlerai-je, en particulier, Messieurs, de ce qu'il a fait comme secrétaire perpétuel de l'Académie? Mais qui peut ignorer, dans nos murs, les obligations que nous avons contractées envers son zèle si éclairé, qui ne nous a jamais failli, puisque les derniers mots que sa main affaiblie ait tracés nous étaient encore consacrés!

Dans le monde, M. E. Gaillard fut toujours accueilli, recherché même avec empressement et faveur. Chacun l'y rencontrait avec plaisir, parce qu'il était vraiment aimable; beaucoup s'attachaient promptement à lui, parce qu'il était véritablement bon. Rien qu'en le voyant, on sentait qu'il avait fréquenté, de bonne heure, ces réunions élevées, qui impriment aux manières habituelles un caractère de noblesse, de charme et d'urbanité qui ne se perd plus. Il fut toujours, en un mot, homme d'excellente compagnie. Sa conversation était, d'ailleurs, animée, abondante, passionnée même! Mais, comme dans les discussions les plus vives, sa bonté naturelle ne l'abandonnait jamais, ses adversaires, vainqueurs ou vaincus, n'hésitaient pas à rendre justice à l'excellence de son cœur, en même temps qu'ils admiraient l'élévation de son esprit. Sa perte sera donc aussi ressentie au sein de cette Société d'élite, où il comptait de vrais amis, et à laquelle il apportait toujours, en retour de son bienveillant accueil, le tribut des dons de l'esprit et de l'âme, relevé par les charmes entraînants d'une bonne éducation et d'une politesse exquise!

Comme citoyen, M. E. Gaillard fut toujours dévoué à sa

patrie et à sa bien-aimée province! C'était un cœur tout français! Ah! si on lui a parfois reproché d'avoir révélé ses opinions personnelles, d'une manière inopportune, qui oserait aujourd'hui l'en blâmer, puisque chacun est convaincu qu'elles étaient consciencieuses, et que, d'ailleurs, il ne les produisait que sous l'égide de cette garantie, qui les rend toutes respectables, qu'elles qu'elles soient, *le témoignage public qu'elles n'avaient jamais changé*. Les nombreux écrits de M. E. Gaillard portent, sans exception, l'empreinte honorable de sa foi politique et sociale, qui se résumait dans le symbole que renferment ces deux mots: *religion et monarchie!*

Des hommes prévenus lui ont fait une guerre dans laquelle une absence trop fréquente de bon goût et de délicatesse aurait dû effacer à ses yeux ce que cette guerre, par son acharnement inexcusable, pouvait avoir de pénible pour son cœur. Ses adversaires regretteraient amèrement aujourd'hui, j'en suis convaincu, leurs attaques peu mesurées, s'ils venaient à penser qu'elles ont pu avoir une influence funeste sur la santé de celui que voilà maintenant étendu dans sa bière, désarmé et sans défense! A ce triste aspect, Messieurs, toutes les oppositions, toutes les haines doivent s'éteindre! La vérité seule conserve le droit de parler: qu'on l'entende donc proclamer bien haut qu'ils ont étrangement calomnié les pensées et les sentiments de notre malheureux confrère, ceux qui ont affecté de le dépeindre comme un ennemi du progrès intellectuel. Il fut, au contraire, et sa vie entière est là pour le prouver, l'un des champions les plus ardents et les plus infatigables de l'émancipation provinciale! Il l'appelait de tous ses vœux, la secondait de tous ses efforts, et c'est à cette pénible lutte, on peut le croire, qu'il a épuisé les dernières étincelles de son énergie et de son activité! Il serait digne, à ce seul titre, de l'estime et de la reconnaissance de ses concitoyens!

C'est une justice que bientôt personne n'aura le courage de lui refuser !

Adieu donc, cher et honorable collègue ! Repose en paix dans ce même asile où ta voix émue et pénétrante retentissait encore, naguères, auprès du cœur de Boïeldieu et sur les restes de notre bon M. Reiset ! Adieu, ta vie et tes œuvres demeureront honorées et respectées dans ta patrie, et parmi ceux qui ne doivent jamais oublier ton dévouement et tes services ! Adieu ! mais non pour toujours, car cette tombe ne restera point délaissée ! Nous y reviendrons t'offrir l'hommage d'un affectueux souvenir, toutes les fois que des pertes, toujours trop fréquentes, nous ramèneront dans cette lugubre enceinte. Moi, surtout, cher collègue, moi, que des fonctions semblables, que nous remplissions en confrères dévoués, avaient mis à même d'apprécier toutes les qualités de ton cœur, toute la portée de tes talents réels ; moi, dis-je, pour qui cette terre est doublement sacrée, puisqu'elle renferme, presque à tes côtés, et au milieu de tant d'amis, le plus précieux de tous, *celui qu'on n'obtient qu'une fois de la bonté du ciel*, je reviendrai souvent, lors de mes saints pèlerinages, saluer ton ombre fraternelle, lui redire tous nos regrets, lui peindre l'estime et la reconnaissance publiques environnant à jamais ta mémoire, et ton ombre sera consolée ! Adieu, tu peux désormais reposer en paix, car je l'ai dit, et je le répète : *les passions humaines n'ont pas le droit de pénétrer ici !*

---

.....

# DISCOURS

PRONONCÉ

**SUR LA TOMBE DE M. P. PERIAUX,**

**PAR M. DE STABENRATH,**

SECRETAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE POUR LA CLASSE DES BELLES-LETTRES  
ET DES ARTS,

Le 16 Décembre 1836.

---

Messieurs,

Quelques jours seulement se sont écoulés depuis que nous avons rendu un public hommage à la mémoire de l'un de nos confrères.

Aujourd'hui, nous nous rassemblons encore pour remplir la douloureuse et touchante mission d'accompagner, jusqu'à sa dernière demeure, la dépouille mortelle d'un autre de nos confrères. Eh! Messieurs, quand je jette un regard autour de moi dans cette enceinte, je sens mon ame contristée et je partage toute votre douleur; car la mort n'épargne ni l'âge, ni les talens, ni les vertus, et il n'est pas un de nous qui n'ait éprouvé des pertes cruelles et versé des larmes amères! Cette terre est véritablement sainte, car elle renferme les restes de ceux que nous avons aimés, de ceux dont nous chérissons et vénérons la mémoire.

Maintenant qu'elle doit couvrir pour toujours l'homme de bien qui vient de terminer sa longue et honorable

carrière, qu'il nous soit permis de dire ce qu'il fut, et de prononcer, en quelques mots, son éloge pour dernier adieu.

M. Periaux était imprimeur ; il exerça son art avec succès, et se montra digne successeur des typographes dont la ville de Rouen a le droit d'être fière. Il pensait, avec raison, que cet art qui est devenu le levier le plus puissant de notre époque, méritait tous ses soins, demandait toute son attention. Excité par les progrès que l'imprimerie faisait dans la capitale, il cherchait à lui donner une impulsion nouvelle dans sa patrie. On le vit créer, à Rouen, une feuille commerciale, et tenter de nombreux essais pour étendre et perfectionner la typographie. Plus tard, il se servait de ses presses pour publier les ouvrages qu'il avait lui-même composés. Ces ouvrages avaient tous un but utile, et ils resteront comme un monument recommandable de son savoir. On lui doit l'introduction, dès 1821, de la lithographie à Rouen.

L'Académie de Rouen n'oublie pas, Messieurs, que M. Periaux a long-temps partagé ses travaux ; elle n'oublie pas ce qu'elle a dû à son talent et à son zèle. Mais les infirmités, inséparables de la vieillesse, vinrent, trop tôt pour nous, apporter des entraves à sa vie laborieuse et active. Il fut obligé d'abandonner son art et ses plus chères occupations, et de rester éloigné de ses confrères, qui lui avaient voué une estime et une affection dont ils lui donnent, en ce moment, la preuve. Puisse ce dernier hommage, de notre part, faire pénétrer quelques consolations dans le cœur de sa femme, de ses enfants et de ses amis, et suspendre, pour quelques instans du moins, leur douleur et leurs larmes !

---

L'Académie, dans sa séance du même jour, a décidé l'insertion de ce discours au Précis de ses travaux de l'année dernière, avec l'indication des principaux ouvrages de M. Periaux, en attendant qu'une Notice nécrologique plus étendue puisse être rédigée, pour faire partie du prochain volume.

M. Pierre Periaux, imprimeur-libraire, élu membre de l'Académie le 13 novembre 1805, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont voici les plus remarquables :

*Éléments d'Arithmétique ;*

*Nouveau Manuel Métrique, 1810.* Il y en a eu depuis deux éditions ;

*Observations relatives au rétablissement du Calendrier Grégorien ;*

*Carte du département de la Seine-Inférieure et Plan de Rouen, exécutés en caractères mobiles, 1806 ;*

*Dissertations sur la dénomination des lunes, 1813 ;*

*Dictionnaire indicateur des rues et places de Rouen, 1819 ;*

Enfin, une table générale manuscrite des 27 volumes du *Précis analytique des Travaux de l'Académie*, depuis sa fondation en 1744, jusqu'en 1825 inclusivement. Ce travail considérable est le dernier de sa laborieuse carrière, il l'a présenté à l'Académie le 5 mars 1830.

---

# DISCOURS

PRONONCÉ

SUR LA TOMBE DE M. LE VIEUX,

COMMISSAIRE DU ROI PRÈS LA MONNAIE DE ROUEN,  
MEMBRE VÉTÉRAN DE L'ACADÉMIE,

PAR LE SECRÉTAIRE DE LA CLASSE DES SCIENCES,

LE 24 DÉCEMBRE 1836.

*La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles !*

Comment cette exclamation du célèbre poète normand ne viendrait-elle pas s'offrir à notre esprit en ce moment, Messieurs ? Quelle société, en effet, fut jamais traitée plus rigoureusement par la mort, *la cruelle qu'elle est !* que l'Académie de Rouen ne l'a été dans ces derniers temps ! Jugez-en vous-mêmes, Messieurs ? Il y a moins de deux mois que nous déposons dans sa tombe notre secrétaire perpétuel de la classe des Belles-Lettres et des Arts, dans toute la force de l'âge et du talent ! Il n'y a que peu de jours que nous y descendions M. Periaux, l'un de nos vétérans ; et voici, avant que la fosse de ce dernier soit comblée, qu'il s'en ouvre déjà une nouvelle, et que nous nous retrouvons encore, remplissant pour un autre de nos membres émérites, pour M. Le Vieux, commissaire du Roi près la Monnaie de Rouen, les mêmes devoirs de douleur et de confraternité !

A des coups si sensibles et si répétés, on eût pu s'écrier, en songeant surtout à la triste mission que je viens remplir

ici : « Eh ! mon Dieu ! à quoi bon les sciences ! à quoi bon les succès ! à quoi bon la fortune ! puisque l'implacable mort est incessamment là pour tous les âges , pour tous les temps , pour toutes les conditions ?... Mais j'ai dû rejeter bien loin de moi ces stériles et désolantes pensées , car elles eussent été indignes de la vie et des convictions de celui auquel nous rendons un dernier hommage ; encore plus indignes du corps dont j'ai l'honneur d'être , une nouvelle fois , l'interprète ! Repoussons , Messieurs , repoussons la cruelle image du découragement et du désespoir , surtout en présence de la mort qui tient sa faux suspendue et menaçante ! car , songeons-y bien , faire entendre d'imprudents murmures à cette providence qui , seule , dirige cette redoutable faux , serait un mauvais moyen de ralentir ses coups ! Disons donc , j'y consens , avec le plus grand de nos orateurs chrétiens : *Tout est vanité !* Mais , loin de nous , je le répète , le désespoir ! Proclamons , au contraire , puisque Dieu nous donne le pouvoir de sentir et l'occasion d'énoncer cette pensée de consolation et d'immortalité , au sein même du lugubre appareil des funérailles , proclamons , dis-je , que la probité , l'usage journalier des qualités du cœur et de l'esprit , dans la société où l'on a longtemps vécu avec honneur , en lui donnant le fructueux exemple des vertus privées et publiques , du dévouement à la science et à ses confrères , sont la plus douce des compensations , la garantie des espérances les plus consolantes , lorsqu'arrive le jour fatal ! Oh ! alors , Messieurs , ceux qui sont bien pénétrés du sentiment d'une si touchante , d'une si précieuse vérité , au lieu de se décourager et de prendre en dégoût les travaux et les devoirs de ce monde , toujours mêlés , même pour les plus favorisés , de soucis , de déceptions , de revers , sentent plutôt retremper leur courage et leur dévouement à l'humanité , au simple aspect des regrets et de la vénération qui se ma-

nifestent de toutes parts à l'entour du cercueil de l'homme de bien !

Oui, Messieurs, vous le redirez tous avec moi, cette consolation est la plus puissante, la plus féconde de toutes ! Goûtez-la donc, ô vous, les parents, les amis, les confrères de M. Le Vieux ! L'occasion est favorable ; goûtez-là, sans réserve, près de la dépouille mortelle de notre vénérable collègue !

J'exposerai, dans le jour solennel de notre séance publique, alors que les souvenirs rassemblés ne permettent plus ni oublis ni omissions, j'exposerai ses travaux, ses services ; je peindrai son attachement pour l'Académie, qui lui avait unanimement décerné ce titre de *vétéran*, dont elle s'est toujours montrée si sagement avare ! Nous devons nous contenter d'adresser aujourd'hui, à celui qui n'est plus, ce dernier adieu :

Repose à jamais dans la paix du Seigneur, excellent vieillard ! Ta carrière fut utile, bien remplie, et toujours honorable. Tes confrères, en te saluant pour la dernière fois, aiment à te considérer pénétrant dans le sanctuaire de la félicité éternelle ! Ah ! quand ils seront près de venir à leur tour, et Dieu veuille qu'il ne soit pas trop prochain ! reposer dans cette même terre, ils n'auront qu'un désir, ils ne formeront qu'un souhait : l'espoir qu'on dira d'eux, ce que l'opinion publique se plaît à répéter de toi : c'était un homme de capacité, d'honneur et de conscience ; esclave de ses devoirs, il a su vivre et mourir aimé et estimé de tout le monde !

Puisse cet hommage si simple, et le plus précieux de tous, cependant, à pareille heure, ajouteront-ils, nous être rendu avec autant d'unanimité, d'empressement et de sincérité, que nous venons de te le rendre à toi-même !!

**TABLEAU**  
**DE L'ACADÉMIE ROYALE**  
**DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS**  
**DE ROUEN,**  
Pour l'Année 1836—1837.



# TABLEAU

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

POUR L'ANNÉE 1836—1837.

## OFFICIERS EN EXERCICE.

M. GORS, *Président.*

M. PAILLART, *Vice-Président.*

M. DES ALLEURS, D.-M., *Secrétaire perpétuel pour la Classe des Sciences.*

M. DE STABENRATH, *Secrétaire perpétuel pour la Classe des Belles-Lettres et des Arts.*

M. BALLIN, *Bibliothécaire-Archiviste.*

M. HELLIS, D.-M., *Trésorier.*

ANNÉES  
de  
récep-  
tion.

## ACADÉMICIENS VÉTÉRANS, MM.

ANNÉES  
d'admis-  
sion à la  
Vétéran-  
ce.

1808. LEZURIER DE LA MARTEL ( le baron Louis-Géné- 1823  
viève ) O ✱, ancien Maire de Rouen, Maire  
d'Hautot-sur-Seine,
1819. RIBARD ( Prosper ) ✱, ancien Maire de Rouen, 1828  
*rue de la Vicomté, n° 34.*
1805. MEAUME ( Jean-Jacques-Grégoire ), Docteur des sciences, 1830  
etc., à Paris, *rue de la Madeleine, n° 39.*

## ACADÉMICIENS HONORAIRES, MM.

1824. S. A. E. Mgr le Cardinal Prince DE CROÏ, Archevêque de Rouen, etc., *au Palais archiépiscopal.*
1830. TESTE (le baron François-Etienne) G O \*, Lieutenant-Général, commandant la 14<sup>e</sup> division militaire, à Rouen.  
DUPONT-DELPORTE (le baron Henri-Jean-Pierre-Antoine) C \*, Conseiller d'Etat, Préfet de la Seine-Inférieure, & *l'hôtel de la Préfecture.*
- BARBET (Henri) \*, Maire de Rouen, Membre de la Chambre des Députés, *boulev. Cauchoise, n° 51.*
1833. EUDE (Jean-François) O \*, premier Président de la Cour Royale, *rue des Champs-Maillets, n° 22.*

## ACADÉMICIENS RÉSIDANTS, MM.

1803. VIGNÉ (Jean-Baptiste), D.-M., correspondant de la Société de médecine de Paris, *rue de la Scille, n° 4.*  
LETTELLIER (François-Germain), Docteur ès-lettres, Inspecteur honoraire de l'Académie universitaire, *rue de Sotteville, n° 7, faubourg St-Sever.*
1804. BIGNON (Nicolas), Docteur ès-lettres, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie pour la classe des Belles-Lettres et des Arts, *rue du Vieux-Palais, n° 30.*
1808. DUBUC (Guillaume) l'aîné, Chimiste, correspondant de l'Académie royale de médecine de Paris, etc., etc., *rue Perrière, n° 20.*
1809. DUPUTEL (Pierre), *rue Bourg-l'Abbé, n° 30.*  
LEPREVOST (Thomas-Placide), Médecin vétérinaire départemental, *rue Saint-Laurent, n° 3.*
1817. ADAM (le baron André-Nicolas-François) \*, Président du Tribunal de première instance, *place Saint-Ouen, n° 23.*  
DU ROUZEAU (Pierre-Denis) \*, Conseiller à la Cour royale, *place Saint-Eloi, n° 6.*

1818. **BLANCHE** (Antoine-Emmanuel-Pascal) ✱, D.-M., Médecin en chef de l'Hospice général, *rue Bourgerue*.
1819. **DESTIGNY** (Pierre-Daniel), Adjoint à M. le Maire de Rouen, *rue Longue*, n° 14, *faubourg Beauvoisine*.
1820. **HELLIS** (Eugène-Clément) fils, D.-M., Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, *place de la Madeleine*.
- MARTAINVILLE** (Adrien-Charles Deshommets, marquis de) ✱, ancien Maire de Rouen, *rue du Moulinet*, n° 11.
1822. **DE LA QUÉRIÈRE** (Eustache), Négociant, *rue du Fardeau*, n° 24.
- LÉVY** (Marc), Professeur de mathématiques et de mécanique; Chef d'institution, etc., etc., *rue Saint-Patrice*, n° 36.
- DES ALLEURS** (Charles-Alphonse-Auguste), D.-M., Médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu, professeur de pathologie générale à l'École de Médecine de Rouen, etc., *rue de l'Écureuil*, 19.
1824. **GOSSIER** (l'abbé Joseph-François), Chanoine honoraire à la Cathédrale, *rue du Nord*, n° 1.
- PRÉVOST** (Nicolas-Joseph), Pépiniériste, au Bois-Guillaume. (A Rouen, *rue du Champ-des-Oiseaux*, n° 65.)
- DUBREUIL** (Guillaume), Directeur du Jardin des plantes, au *Jardin des plantes*.
- LANGLOIS** (Eustache-Hyacinthe) ✱, Peintre, Directeur de l'École municipale de dessin, membre de plusieurs Sociétés savantes, *rue Poussin, enclave Sainte-Marie*.
1825. **BALLIN** (Amand-Gabriel), Chef de la division du secrétariat général à la Préfecture, etc., *rue de Crosne*, n° 14.
1827. **MORIN** (Bon-Etienne), Pharmacien, correspondant de l'Académie royale de médecine, etc., *rue Bourreuil*, n° 27.
- DEVILLE** (Achille) ✱, Receveur des contributions directes, Directeur du Musée départemental d'antiquités, etc., etc. *rue du Guay-Trouin*, n° 6.
1828. **VINGTRINIER** (Arthus-Barthelemy), D.-M., Chirurgien en chef des Prisons, *rue de la Prison*, n° 33.
- PIMONT** (Pierre-Prosper), Manufacturier, *rue Herbière*, n° 28.

1829. **FLOQUET** (Pierre-Amable) fils, Greffier en chef de la Cour royale de Rouen, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, *enclave de la Cour royale, rue St.-Lô.*
- GIRARDIN** (Jean-Pierre), Professeur de chimie industrielle de l'École municipale de Rouen; membre de plusieurs Sociétés savantes, *rue du Duc-de-Chartres, n° 12.*
1830. **POUCHET** (Félix-Archimède), D.-M., prof. d'Histoire naturelle et conservateur du Cabinet, *rue Beauvoisine, n° 200.*
1831. **MAGNIER** (Louis-Eléonore), Docteur ès-lettres, Professeur de rhétorique au Collège royal, *boul. Bouvreuil, n° 6.*
- PAUMIER** (L.-D.), Pasteur, Président du Consistoire de Rouen, *rampe Bouvreuil, n° 16 bis.*
1832. **DE STABENRATH** (Charles), Juge d'instruction, membre de plusieurs Sociétés savantes, *rue de la Perle, n° 2.*
1833. **DE CAZE** (Augustin-François-Joseph), ancien Négociant, *rue de Crosne, n° 15.*
1834. **GRÉGOIRE** (Henri-Charles-Martin), Architecte des bâtiments civils, *rue de Racine, n° 6.*
- BERGASSE** (Alphonse) \*, Avocat, ancien Procureur général, *rue de l'École, n° 44.*
- VERDIÈRE** (Louis-Taurin) \*, Conseiller à la Cour royale, *rue du Duc-de-Chartres, n° 8.*
- MARTIN DE VILLERS** (Henri-Louis) \*, président de la Société philharmonique de Rouen, *rue de la Seille, n° 7.*
- CHÉRUÉL** (Pierre-Adolphe), Professeur d'histoire au Collège royal de Rouen, *rue du Faubourg-Martainville, n° 25.*
1835. **GOBS** (Laurent), Professeur de mathématiques spéciales au Collège royal de Rouen, *rue de la Seille, n° 10.*
- PERSON** (Charles-Cléophas), Docteur ès-sciences, Professeur de physique au Collège royal de Rouen, *rue du Cordier, n° 34.*
- PAILLART**, Docteur en droit, avocat général, *rue Royale.*
- GARNERAY** (Ambroise-Louis), peintre de marine, conservateur du Musée de peinture de Rouen, *au Musée.*

1836. FAYET (l'abbé) O ✱, doyen officiel, archidiacre des arrondissements du Havre et de Dieppe, à l'Archevêché.  
 MALLET, O ✱ Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Député, à Rouen, *rue du Lien-de-Santé*, n° 22.  
 RAFFETOT (Deschamps comte de), *rue de Fontenelle*, n° 31.

## ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS, MM.

1788. DESGENETTES (le baron) C ✱, Médecin, membre de l'Académie royale de médecine, à Paris, *rue de Lille*, n° 78.  
 1789. MONNET, ancien Inspecteur des mines, à Paris, *rue de l'Université*, n° 61.  
 TESSIER (le chevalier Henri-Alexandre) ✱, membre de l'Institut, à Paris, *rue des Petits-Augustins*, n° 26.  
 1803. GUERSENT ✱, Professeur agrégé à la Faculté de médecine, à Paris, *rue Gaillon*, n° 12.  
 MOLLEVault (C.-L.) ✱, membre de l'Institut, à Paris, *rue Saint-Dominique*, n° 99, *faubourg Saint-Germain*.  
 1804. DEGLAND (J.-V.), D.-M., Professeur de botanique, membre de plusieurs Académies, à Rennes (Ille-et-Vilaine).  
 DEMADIÈRES (le baron Pierre-Prosper) ✱, à Paris, *rue Notre-Dame-des-Victoires*, n° 40.  
 1805. BOUCHER, correspondant de l'Institut, ancien Directeur des Douanes, à Abbeville (Somme).  
 1806. DE GERANDO (le baron) C ✱, membre de l'Institut, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 52 bis.  
 DELABOUISSÉ, Homme de lettres, à Paris.  
 BOÏELDIEU (Marie-Jacques-Amand), ancien Avocat à la Cour royale de Paris, à Paris.  
 1808. SERAIN, ancien Officier de santé, à Canon, près Croissanville (Calvados).  
 LAIR ✱ (Pierre-Aimé), Conseiller de Préfecture du Calvados, etc., à Caen, *Pont-Saint-Jacques*.

- DELANCY ✱, à Paris, *rue Duphot*, n° 14.
1809. FRANCOEUR O ✱, professeur à la Faculté des sciences, à Paris, *rue de Las-Cases*, n° 8.
1810. ROSNAY DE VILLERS (André-Marie-Memmie), à Nevers (Nièvre).
- DUBUISSON (J.-B.-Remi-Jacquelin), D.-M., membre de plusieurs Académies et Sociétés médicales, à Paris, *rue Hauteville*, n° 10, *faubourg Poissonnière*.
- DUBOIS-MAISONNEUVE, Homme de lettres, à Paris, *rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel*, n° 3.
- DELARUE, Pharmacien, secrétaire de la Société d'agriculture, médecine et arts, à Evreux (Eure).
- SESMAISONS (le comte Donatien de) C ✱, Pair de France, à Flamanville, près les Pieux (Manche).
- SAISSY, Docteur-Médecin, à Lyon.
- BALME, membre de plusieurs Sociétés savantes, Secrétaire de la Société de médecine de Lyon.
1811. LEPRIOL (l'abbé), ancien Recteur de l'Académie universitaire de Rouen, à Paris.
- LE SAUVAGE, D.-M., membre de plusieurs Sociétés savantes, chirurgien en chef des Hospices civils et militaires, à Caen.
- LAFISSE (Alexandre-Gilbert-Clémence), D.-M., à Paris, *rue de Ménars*, n° 9.
- BOULLAY (Pierre-François-Guillaume) O ✱, Docteur de la Faculté des sciences, Membre titulaire de l'Académie royale de médecine, Pharmacien, à Paris, *rue du Helder*, n° 5.
- BRIQUET (B.-A.), ancien Professeur de belles-lettres, à Niort (Deux-Sèvres).
1813. LAMANDÉ (Mandé-Corneille) ✱, Inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, à Paris, *rue du Regard*, n° 1, *faubourg Saint-Germain*.
1814. TARBÉ DES SABLONS (Sébastien-André) ✱, ancien Chef de divis. au Ministère du commerce, à Paris, *rue Cassette*, 35.
- PÊCHEUX (B.), Peintre, à Paris, *rue du Faub.-St.-Honoré*, n° 7.

- PERCELAT ✱, ancien Recteur de l'Académie universitaire de Rouen, Inspecteur de l'Académie de Metz (Moselle).
- FABRE (Jean-Antoine), correspondant de l'Institut, et Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Brignoles (Var).
1816. BOIN O ✱, Médecin en chef des Hospices, à Bourges.
- LOISELEUR DESLONGCHAMPS (Jean-Louis-Auguste) ✱, D.-M., Membre honoraire de l'Académie royale de médecine, etc., à Paris, *rue de Jouy*, n° 8.
- DUTROCHET (René-Joachim-Henri) ✱, D.-M., Membre de l'Institut, etc., à Paris, *rue de Braque*, n° 4.
1817. PATIN ✱, maître des conférences à l'École normale, bibliothécaire du Roi, etc., à Paris, *rue Cassette*, n° 15.
- MÉRAT (François-Victor) ✱, D.-M., membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue des Saints-Pères*, n° 17 bis.
- HURTREL D'ARBOVAL (Louis-Henri-Joseph), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- MOREAU DE JONNÈS (Alexandre) O ✱, Chef d'escadron d'État-Major, membre de l'Institut, etc., à Paris, *rue de l'Université*, n° 72.
1818. DE GOURNAY, Avocat et Docteur-ès-lettres, Professeur suppléant de littérature latine à la faculté des lettres de Caen (Calvados), *rue Gémare*, n° 18.
- PATTU, Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Caen.
- BOTTA (Charles), ancien Recteur de l'Académie de Rouen, Homme de lettres, à Paris, *rue de Verneuil*, n° 30.
- DE KERGARIOU (le comte) O ✱, ancien Pair de France, à Paris, *rue du Petit-Vaugirard*, n° 5.
- DE MONTAULT (le marquis) ✱, à Nointot, près Bolbec. (A Rouen, *rue d'Ecosse*, n° 10.)
- EUDES DE MIRVILLE (le marquis), ancien maréchal de Caen, à Filières, commune de Gommerville, près St-Romain.
- MALOUET (le baron) C ✱, Pair de France, ancien Préfet de la Seine-Inférieure, Maître des comptes, à Paris, *rue Neuve-des-Mathurins*, n° 20.

- DEPAULIS (Alexis-Joseph) \***, Graveur de médailles, à Paris, *rue de Furstenberg, n° 8 ter.*
- GAILLON (Benjamin)**, Receveur principal des Douanes, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
1821. **BERTHIER (P.) \***, Ingénieur en chef des mines, Prof. de docimanie, memb. de l'Institut, à Paris, *rue d'Enfer, n° 34.*
- JAMET (l'abbé Pierre-François)**, Prêtre, Supérieur de la Maison du Bon-Sauveur, Instituteur des sourds-muets, à Caen (Calvados).
1822. **CHAUBRY \***, Inspecteur général honoraire des ponts-et-chaussées, à Paris, *rue de l'Université, n° 44.*
1823. **LABOUDERIE (l'abbé Jean)**, Vicaire général d'Avignon, à Paris, *cloître Notre-Dame, n° 20.*
- LEMONNIER (Hippolyte)**, membre de l'Académie romaine du Tibre, à Paris, *rue St-Guillaume, n° 27.*
- THIÉBAUT DE BERNEAUD**, Secrétaire perpétuel de la Société linnéenne, l'un des Conservateurs de la Bibliothèque Mazarine, à Paris, *rue du Cherche-Midi, n° 28.*
- BEUGNOT (le vicomte Arthur) \***, Avocat, membre de l'Institut, à Paris, *rue du Faubourg-St-Honoré, n° 119.*
1824. **SOLLICOFFRE (Louis-Henri-Joseph) \***, Sous-Directeur, membre du Conseil de l'administration des Douanes, à Paris, *rue Saint-Lazare, n° 90.*
- ESTANCELIN \***, Membre de la Chambre des Députés, correspondant du Ministère de l'instruction publique, à Eu.
- FONTANIER (Pierre)**, Homme de lettres, officier de l'Université, adjoint du maire de Moissac, près Murat (Cantal).
- MALLET (Charles) \***, Inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, à Paris, *rue Taranne, n° 27.*
- JOURDAN (Antoine-Jacques-Louis) \***, D.-M.-P., membre de l'Acad. royale de médecine, à Paris, *rue de Bourgogne, n° 4.*
- MONFALCON**, D.-M., à Lyon.
- BOURGEOIS (Ch<sup>es</sup>) \***, Peintre de portraits, à Paris, *quai Malaquais, n° 3.*

- DE LA QUESNERIE , membre de plusieurs Sociétés savantes ,  
à St-André-sur-Cailly.
1825. DESCHAMPS , Bibliothécaire-archiviste des Conseils de guerre ,  
à Paris ; *rue du Cherche-Midi*, n° 39.
1825. SALGUES , D.-M. en exercice au Grand-Hôpital , secrétaire  
du Conseil central sanitaire du dépt, à Dijon ( Côte-d'Or ).
- BOULLENGER ( le baron ) O. \* , ancien Procureur général  
à la Cour royale de Rouen , *rue de la Chaîne*, n° 12.
- D'ANGLEMONT ( Edouard ) , à Paris , *rue de Savoie*, n° 24.
- DESMAREST ( Anselme-Gaëtan ) , Professeur de zoologie à  
l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort , correspondant de l'Ins-  
titut , etc. , à Paris , *rue St-Jacques*, n° 161.
- JULIA DE FONTENELLE , D.-M. , Professeur de chimie , à Paris ,  
*place Saint-André-des-Arts*, n° 11.
- CIVIALE \* , D.-M. , à Paris , *rue Neuve-St-Augustin*, n° 23.
- FERET aîné , Antiquaire , conserv. de la Bibliothèque de Dieppe ,  
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
- PAYEN ( Anselme ) \* , Manufacturier , Professeur de chimie  
à l'école centrale , membre de plusieurs Sociétés savantes ,  
etc. , à Paris , *rue Favart*, n° 8.
- BLANCHARD ( François-Gabriel-Ursin , comte de la Musse ) ,  
ancien Conseiller au Parlement de Bretagne , etc. , etc. ,  
à Rennes , *rue de Paris* ( Ille-et-Vilaine ).
1826. MOREAU ( César ) \* , Fondateur de la Société française de  
statistique universelle et de l'Académie de l'industrie , etc. ,  
à Paris , *place Vendôme*, n° 24.
- MONTÉMONT ( Albert ) , membre de plusieurs Sociétés savantes ,  
à Paris , *rue Croix-des-Petits-Champs*, n° 27.
- LADÈVÈZE , D.-M. , à Bordeaux ( Gironde ).
- SAVIN ( L. ) , D.-M. , à Montmorillon ( Vienne ).
- LENORMAND , Professeur de technologie , à Paris , *rue Percée-  
St-André*, n° 11.
1827. GERMAIN ( Thomas-Guillaume-Benjamin ) , correspondant de  
la Société des pharmaciens de Paris et de la Société royale  
de médecine , Pharmacien , à Fécamp.

- HUGO (Victor) \***, à Paris, *place Royale*, n° 6.
- BLOSSEVILLE (Ernest de)**, à Amfreville, par le Neufbourg (Eure.)
- BLOSSEVILLE (Jules de)**, à Paris, *rue de Richelieu*.
- DESMAZIÈRES (Jean-Baptiste-Henri-Joseph)**, Naturaliste, à Lambersart, près Lille; chez Mad. veuve Maquet, propriétaire, *rue de Paris*, n° 44, à Lille (Nord).
- MALO (Charles)**, Homme de lettres, Directeur de la France littéraire, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue des Grands-Augustins*, n° 20.
1828. **VANSSAY (le baron Charles-Achille de) C. \***, ancien Préfet de la Seine-Inférieure, à la Barre, près St-Calais (Sarthe)
- COURT**, Peintre, à Paris, *rue de la Vieille-Comédie*, n° 14, ancien atelier de Gros.
- VIREY (Julien-Joseph) \***, D.-M.-P., membre de la chambre des députés (H.-Marne), et de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue Soufflot*, n° 1, près le Panthéon.
- MAILLET-LACOSTE (Pierre-Laurent)**, Professeur à la Faculté des lettres de Caen (Calvados).
- LAUTARD (le chevalier J.-B.)**, D.-M., secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
- DUPIAS**, Homme de lettres, à Paris, *rue de la Calende*, n° 54.
- SPENCER SMITH (Jean)**, membre de l'Université d'Oxford, et de plusieurs Sociétés savantes, à Caen (Calvados), *rue des Chanoines*, n° 3.
- MORTEMART-BOISSE (le baron de) \***, Membre de la Société royale et centr. d'agric., etc., à Paris, *rue Duphot*, n° 8.
- MORIN (Pierre-Etienne) \***, Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à St-Brieux (Côtes-du-Nord).
1829. **COTTEREAU (Pierre-Louis)**, D.-M., Professeur agrégé à la Faculté de méd. de Paris, etc., *rue Marie-Stuart*, 6.
- FÉE \***, Chimiste, Professeur à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris.

- PATEL, D.-M.**, *rue de la Préfecture, n° 12*, à Evreux (Eure).
- GUTTINGUER (Ulric)**, Homme de lettres, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- CAZALIS**, Professeur de physique au Collège royal de Bourbon, à Paris, *rue des Grands-Augustins, n° 22*.
- SCHWILGUÉ**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Chef des bureaux de la navigation à la Direction générale des ponts-et-chaussées, à Paris.
- BÉGIN, D.-M.**, membre de la Société royale des antiquaires de France, etc., à Metz (Moselle).
- BERGER DE XIVREY (Jules)**, Homme de lettres, à Paris, *rue du Cherche-Midi, n° 14 (faubourg St-Germain)*.
- CHAPONNIER (le chevalier), D.-M.**, professeur d'anatomie et de physiologie, à Paris, *rue de Cléry, n° 16*.
- PASSY (Antoine) O \***, Préfet de l'Eure, à Evreux.
- SOYER-VILLEMET (Hubert-Félix)**, Bibliothécaire et conservateur du Cabinet d'histoire naturelle de Nancy (Meurthe)
1830. **LECOQ (H.)**, Professeur d'histoire naturelle de la ville de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- RIFAUD**, Naturaliste, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue Basse-du-Rempart, n° 46*.
- BARRÉ DE JALLAIS**, ancien Administrateur, Homme de lettres, à Chartres, *pavé de Bonneval (Maine-et-Loire)*.
- HOUEL (Charles-Juste)**, membre de plusieurs Sociétés savantes, président du Tribunal civil de Louviers (Eure).
1830. **MURAT (le comte de) C \***, ancien Préfet de la Seine-Inférieure, à Enval, près Vayre (Puy-de-Dôme).
- RIVAUD DE LA RAFFINIÈRE (le comte de) G O \***, Lieutenant-Général, à la Raffinière, près Civray (Vienne). — (A Rouen, *rue Porte-aux-Rats, n° 13*, chez Mme de Bracquemont).
- LE FILLÉUL DES GUERROTS**, chev<sup>r</sup> de l'Eperon d'or de Rome, correspondant de l'Institut historique, aux Guerrots, commune d'Heugleville-sur-Scie, par Longueville (Dieppe).

1831. **LE TELLIER** \*, Inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, à Paris, *rue de Beaune*, n° 1.

**BOUCHER DE PERTHES** (Jacques) \*, Directeur des douanes, etc., à Abbeville (Somme).

1832. **SINNER** (Louis de), helléniste, Docteur en philosophie, à Paris, *rue des Saints-Pères*, n° 14.

**BOULLENGER DE BOISFREMONT**, Peintre d'histoire, à Paris, *rue du Rocher*, n° 34.

**TANCHOU**, \* D.-Médecin, à Paris, *rue d'Amboise*, n° 7.

**FORTIN**, D.-M. à Evreux (Eure).

**DUSEVEL** (Hyacinthe), avoué à la Cour royale d'Amiens, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Amiens (Somme).

**BRIERRE DE BOISMONT** (A.) \*, D.-M., chevalier de l'ordre du Mérite militaire de Pologne, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *cité Bergère*, n° 2.

**LE FLAGUAIS** (Alphonse), membre de l'Académie royale de Caen, *rue des Jacobins*, n° 10, à Caen (Calvados).

**LEPASQUIER** (Auguste) \*, préfet du Jura, à Lons-le-Saulnier.

**LEJEUNE** (Auguste), Architecte, à Paris, *rue des Petits-Hôtels*, n° 14, *faubourg Poissonnière*; à Rouen, *place St.-Amand*, n° 19.

**THIL** \*, Conseiller à la Cour de cassation, à Paris, *rue de Vaugirard*, 50.

**LAURENS** (Jean-Anatole), membre de plusieurs Sociétés savantes, Chef de div. à la Préfect. de Besançon (Doubs).

**BOUTIGNY** (Pierre-Hippolyte), correspondant de la Société de chimie-médicale de Paris, etc., pharmacien à Evreux (Eure).

**RIGOLLOT** (J.) fils, Médecin de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Amiens (Somme).

**LADOUCETTE** (le baron de) \*, ancien Préfet, secrétaire perpétuel de la Société philotechnique de Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue St-Lazare*, 5.

**MALLE** (P.-N.-Fr.) Docteur en chirurgie, etc., membre de plusieurs Sociétés savantes, à Strasbourg (Bas-Rhin).

- PINGEON**, D.-M., secrétaire de l'Académie des sciences et de la Société de médecine de Dijon, correspondant du cercle médical de Paris, etc., à Dijon (Côte-d'Or), *place St.-Jean*, 5.
1833. **GERVILLE** (de), Antiquaire, à Valognes (Manche).
- BOUGRON**, statuaire, à Paris, *rue du Faubourg-Saint-Denis*, 154.
- DUCHESNE** (Edouard-Adolphe), D.-M., à Paris, *rue de Tournon*, n° 2, *faub. St-Germain*.
- JULLIEN** (Marc-Antoine) ✱, Homme de lettres, à Paris *rue du Rocher*, n° 23.
- ASSELIN** (Augustin) ✱, antiquaire, à Cherbourg (Manche).
- CASTILHO** (Antonio-Feliciano de), Poète portugais, à Paris.
- CAREY** (Thomas), Docteur en droit, à Dijon (Côte-d'Or), *hôtel Berbisey*.
- BREVIÈRE** (L.-H.), Graveur de l'imprimerie royale, sur bois et en taille-douce, à Paris, *rue des Quatre-Fils*, n° 9.
1835. **MAILLET-DUBOULLAY**, Architecte, à Paris, *rue d'Anjou-St-Honoré*, n° 58.
- LE PREVOST** (Auguste) ✱, Membre de la Chambre des Députés, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, *rue Jacob*, *hôtel Jacob*, *faubourg Saint-Germain*.
- FÉVILLE**, ✱ D.-M., à Toulouse (Haute-Garonne).
- BELLANGÉ** (Joseph-Louis-Hippolyte) ✱, Peintre, à Paris, *rue de Furstenberg*, n° 8 bis; à Rouen, chez M. Walter, *rue du Champ-des-Oiseaux*, n° 55 ter.
- LAMBERT** (Edouard), Conservateur de la bibliothèque de Bayeux (Calvados).
- MURÈT** (Théodore), avocat et homme de lettres, à Paris, *rue d'Antin*, 10.
- PESCHE** (J.-R.), membre de plusieurs Sociétés savantes, Chef de division à la Préfecture du Mans (Sarthe).
- BARD** (Joseph) ✱, Inspecteur, au ministère de l'Intérieur, des monuments historiques des départements du Rhône et

- de l'Isère, etc., membre de plusieurs Sociétés savantes, à  
 Chorey, près de Beaune (Côte-d'Or).
- CHESNON**, Principal du Collège de Bayeux (Calvados).
1835. **BACH** (Jacques-Henri), Professeur de philosophie au Collège  
 de Besançon (Doubs).
- GUYÉTANT**, D.-M.-P., membre de l'Acad. roy. de Méd. et  
 de plus. autres Soc. sav., à Paris, *rue Taranne*, n° 10.
- SOUBEIRAN**, Chef de la Pharmacie centrale des Hôpitaux de Paris.
- REY**, ex-membre du Conseil général des manufactures,  
 à Paris, *rue Notre-Dame-des-Victoires*, n° 26.
- DUBOIS** (Louis), Sous-Préfet de Vitré (Ille-et-Vilaine).
- LEVER** (le Mis), membre de la Commission des antiquités,  
 à Rocqufort (Yvetot).
- LEGLAY**, Archiviste, à Lille (Nord).
- LE CADRE**, Docteur-Médecin, au Havre.
- LE BLOND** (Charles), D.-M., à Paris, *rue Neuve-Sainte-*  
*Généviève*, n° 21.
1836. **COURANT** \*, Ingénieur des ponts-et-chaussées, à Digne  
 (Basses-Alpes).
1837. **WAINS-DESFONTAINES** (Théodore), homme de Lettres et  
 Avocat, Instituteur, à Alençon (Orne).

### CORRESPONDANTS ÉTRANGERS, MM.

1803. **DEMOLL**, Directeur de la Chambre des finances, et correspon-  
 dant du Conseil des mines de Paris, à Salzbourg (Autriche).
- GEFFROY**, Professeur d'anatomie à l'Université de Glasgow  
 (Ecosse).
- ENGELSTOFT**, Docteur en philosophie, Professeur adjoint  
 d'histoire, à l'Université de Copenhague (Danemarck).
1809. **LAMOUREUX** (Justin), à Bruxelles (Belgique).
1812. **VOGEL**, Professeur de chimie à l'Académie de Munich  
 (Bavière).
1816. **CAMPBELL**, Professeur de poésie à l'Institution royale de  
 Londres (Angleterre).
1817. **KIRCKHOFF** ( le chevalier Joseph - Romain - Louis de

1810. **KERCKHOVE** (dit de), ancien Médecin en chef des hôpitaux militaires, etc., membre de la plupart des Sociétés savantes de l'Europe et de l'Amérique, à Anvers (Belgique).
1818. **DAWSON TURNER**, Botaniste, à Londres (Angleterre).
1821. **VÈNE** \*, Capitaine de génie, au Sénégal.
1823. **CHAUMETTE DES FOSSÉS**, Consul général de France, à Lima (Amérique méridionale).
1825. **VINCENZO DE ABBATE** (le comte), Antiquaire, à Alba (Piémont).
1827. **DELUC** (Jean-André), Professeur de Géologie, à Genève (Suisse).
1828. **BRUNEL** \*, Ingénieur, correspondant de l'Institut, Membre de la Société royale de Londres, à Londres (Angleterre).
1830. **RAFN** (le chevalier Carl-Christian), Professeur, secrétaire de la Société royale d'écritures antiques du Nord, et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Copenhague (Danemarck).  
*rue du Prince-Royal, n° 40.*
1833. **SAUTELET** (Nicolas-Balthazar), Professeur de langues, à Cologne (Prusse), *Perlen Pfull.*
- STASSART** (le baron Goswin-Joseph-Augustin de), Président du Sénat belge, Gouverneur de la province de Namur, à Courioule, près Namur (Belgique).
1835. **FILIPPIS** (Pierre de), Médecin à Naples.
1836. **KERCKHOVE D'EXAERDE** (comte de), à Anvers.
- REIFFENBERG** (le baron de), à Louvain. — A Paris, chez M. Michaud, *rue de Richelieu, n° 67.*

### SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES,

*Classées selon l'ordre alphabétique du nom des Villes où elles sont établies.*

- Abbeville.** Société royale d'Emulation (Somme).
- Alx.** Société académique (Bouches-du-Rhône).
- Amiens.** Académie des Sciences (Somme).
- Angers.** Société industrielle (Maine-et-Loire).
- Angoulême.** Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente.

*Besançon.* Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts (Doubs).

— Société d'Agriculture et des Arts du département du Doubs.

*Bordeaux.* Acad. royale des Scienc., Belles-Lettres et Arts (Gironde).

— Société royale de médecine.

*Boulogne-sur-Mer.* Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts

(Pas-de-Calais).

*Bourg.* Société d'Emulation et d'Agriculture du départem<sup>t</sup> de l'Ain.

*Caen.* Acad. royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres (Calvados).

— Association Normande

— Société royale d'Agriculture et de Commerce.

— Société des Antiquaires de la Normandie.

— Société Philharmonique.

*Cambrai.* Société d'Emulation (Nord).

*Châlons-sur-Marne.* Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et

Arts du département de la Marne.

*Châteauroux.* Société d'Agriculture du département de l'Indre.

*Cherbourg.* Société d'Agriculture, Sciences et Arts (Manche).

*Clermont-Ferrand.* Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts

(Puy-de-Dôme).

*Dijon.* Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres (Côte-d'Or).

— Société de Médecine.

*Douai.* Société royale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.

*Draguignan.* Société d'Agricult. et de Commerce du départ. du Var.

*Evreux.* Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.

— Académie Ébroïcienne.

*Falaise.* Société d'agriculture.

*Havre.* Société havraise d'études diverses.

*Lille.* Société royale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.

*Limoges.* Société royale d'Agriculture, des Sciences et des Arts (Haute-Vienne).

*Lons-le-Saulnier.* Société d'Émulation du Jura.

*Lyon.* Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts (Rhône).

— Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles.

— Société de Médecine.

*Mâcon.* Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres (Saône-et-Loire).

*Mans (Le).* Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts (Sarthe).

*Marseille.* Acad. royale des Sciences, Lettres et Arts (Bouches-du-R).

*Melun.* Société d'Agriculture de Seine-et-Marne.

*Metz.* Académie royale des Lettres, Sciences et Arts et d'Agriculture (Moselle).

*Montauban.* Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres du département du Tarn-et-Garonne.

*Mulhausen.* Société industrielle (Haut-Rhin).

*Nancy.* Société royale des Sciences, Lettres et Arts (Meurthe).

— Société centrale d'Agriculture.

*Nantes.* Société royale académique des Sciences et des Arts du département de la Loire-Inférieure.

*Nîmes.* Académie royale du Gard.

*Niort.* Athénée; Société libre des Sciences et des Arts du département des Deux-Sèvres.

*Orléans.* Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts (Loiret).

*Paris.* Athénée royal, *rue de Valois*, n° 2.

— INSTITUT DE FRANCE, *au Palais des Quatre-Nations*.

— Académie royale des Sciences.

— Académie Française.

— — Historique, *rue des Saints-Pères*, n° 14.

— Société d'Economie domestique et industrielle, *rue Taranne*, n° 12.

— Société Entomologique de France, *rue d'Anjou-Dauphine*, n° 6.

— Société de Géographie, *rue de l'Université*, n° 23.

— Société de la Morale chrétienne, *rue Taranne*, n° 12.

— Société de l'Histoire de France. (M. Jules Desnoyers, secrétaire, à la Bibliothèque du Jardin du Roi.)

— Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, *rue du Bac*, n° 42.

— Société d'Encouragement pour le commerce national, *rue Saint-Marc*, n° 6.

— Société de Pharmacie, *rue de l'Arbalète*, n° 13.

— Société des Méthodes d'Enseignement, *rue Taranne*, n° 12.

— Société des Sciences physiques, chimiques et Arts agricoles et industriels, à l'*Hôtel-de-Ville*.

— Société Géologique de France, *rue du Vieux-Colombier*, 26.

— Société libre des Beaux-Arts, *rue Saintonge*, n° 19.

— Société d'Horticulture, *rue Taranne*, n° 12.

— Société des Sciences naturelles de France, *rue du Vieux-Colombier*, n° 26.

— Société Linnéenne, *rue de Verneuil*, n° 51, faub. St-Germain.

— Société médicale d'Émulation, à la *Faculté de Médecine*.

— Société Philomatique.

— Société Phrénologique, *rue de l'Université*, n° 25.

— Société royale et centrale d'Agriculture, à l'*Hôtel-de-Ville*.

*Perpignan*. Société royale d'Agriculture, Arts et Commerce des *Pyénées-Orientales*.

*Poitiers*. Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts (Vienne).

— Société des Antiquaires de l'Ouest.

*Puy (Le)*. Société d'Agr., Sciences, Arts et Commerce (Haute-Loire).

*Rouen*. Société centrale d'Agricult. du départ. de la Seine-Inférieure.

— Société d'Horticulture.

— Société libre d'Émulation pour le progrès des Sciences, Lettres et Arts.

— Société libre pour concourir au progrès du Commerce et de l'Industrie.

— Société de Médecine.

— Société des Pharmaciens.

— Société pour l'encouragement de l'Instruction élémentaire par l'enseignement mutuel, dans le département de la *Seine-Inférieure*.

*Saint-Etienne*. Société d'Agr., Sciences, Arts et Commerce (Loire).

*Saint-Quentin*. Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture (Aisne).

*Strasbourg.* Société des Sciences, Agriculture et Arts du département du Bas-Rhin.

*Toulouse.* Académie des Jeux floraux (Haute-Garonne).

— Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

*Tours.* Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire.

*Troyes.* Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

*Versailles.* Société centrale d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise.

### SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

*Anvers.* Société des Sciences, Lettres et Arts.

*Copenhague.* Société royale d'Écritures antiques du Nord.

*Liège.* Société libre d'Emul. et d'Encour. pour les Sciences et les Arts.

*Londres.* Société des Antiquaires de Londres.

---

*Nota.* Vingt-trois exemplaires du Précis seront en outre distribués ainsi qu'il suit: A M. FRÈRE, libraire à Rouen. (Décision du 12 janvier 1827. R. des Lettres, p. 318.) — A M. DERACHE, Libraire à Paris, et AUX QUATRE PRINCIPAUX JOURNAUX qui se publient à Rouen. (Déc. du 18 nov. 1831. R. des L., p. 2.) — A la REVUE DE ROUEN et à M. H. CARNOT, Directeur de la Revue encyclopédique, à Paris. (Déc. du 10 fév. 1832. R. des L., p. 28.) — AUX BIBLIOTHÈQUES de la Préfecture et des Villes de Rouen, Elbeuf, Dieppe, le Havre, Bolbec, Neufchâtel, Gournay et Yvetot. (Déc. du 16 nov. 1832. Reg. des Délib., p. 153; et Déc. du 5 déc. 1834. R. des L., p. 226.) — A M. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, secrétaire perpétuel de la Société académique de Poitiers, directeur de la Revue Anglo-Française, etc. (Déc. du 2 août 1833. R. des L. p. 133.) — A M. Eugène ARNOULT, propriétaire-rédacteur du journal intitulé *l'Institut*, rue de l'Université, n° 34, à Paris. A la BIBLIOTHÈQUE de Dijon. (Déc. des 5 et 12 déc. 1834. R. des L., p. 226.) — A la BIBLIOTHÈQUE du Muséum d'histoire naturelle de Paris (M. J. Desnoyers, bibliothécaire). A la BIBLIOTHÈQUE de Pont-Audemer, Eure, M. Canel, bibliothécaire. (Déc. du 18 décembre 1835. R. des Délib., p. 173.) — A M. Nestor URBAIN, directeur de la France Départementale, rue de Monsigny, n° 4. (Déc. du 11 mars 1836. R. des L. p. 370).



---

# TABLE MÉTHODIQUE

## DES MATIÈRES

### CONTENUES DANS LE PRÉSENT VOLUME.

*Discours d'ouverture de la séance publique du 5 août 1836, par M. Deville, président, sur l'incendie de la cathédrale de Chartres et la cloche de Rouen, nommée Georges-d'Amboise.*

### CLASSE DES SCIENCES.

*Rapport fait par M. Des Alleurs, D.-M., secrétaire perpétuel,* 9

#### § 1<sup>er</sup>. — SCIENCES PHYSIQUES.

*Traité élémentaire de physique, par M. Person,* 10

*Du magnétisme, par M. Gors,* ib.

*Expériences barométriques, par M. le comte de Raffetot,* 13

*Expériences nautiques et hydrauliques, par feu le colonel Beaufoy,* ib.

#### § 2. — CHIMIE.

*Notice de M. Dubuc sur la sophistication des farines de céréales, etc.,* 14

*Chimie minérale et analyse de substances minérales par M. Berthier.* 15

|  |     |
|--|-----|
| <i>Travaux de M. Soubeiran,</i>  | 15  |
| <i>Expériences pour constater la présence de l'alcool dans un cadavre inhumé depuis plusieurs jours,</i> | ib. |
| <i>Imprimées en entier, p. 35</i>  |     |
| <i>Annalyse des eaux de la source dite pétrifiante de St-Allyre,</i>                                     | 16  |
| <i>Imprimée en entier, p. 51.</i>  |     |
| <i>Sur le donium,</i>  | ib. |
| <i>Savons composés en partie de silex,</i>   | ib. |
| <i>Leçons de chimie élémentaire par M. Girardin,</i>   | ib. |

## § 3. — AGRICULTURE.

|   |    |
|---|----|
| <i>Divers rapports,</i>   | 17 |
| <i>Analyse d'une bonne terre à betteraves et dissertation sur la carie ou maladie noire des blés, par M. Dubuc,</i> | 18 |

## § 4. — BOTANIQUE.

|  |     |
|--|-----|
| <i>Nouveaux éléments de botanique appliquée, par M. Pouchet,</i>             | 20  |
| <i>Mémoires de M. Soyer-Willemet,</i>  | ib. |
| <i>Herbier des plantes médicinales indigènes, par M. Dalmenesche, D.-M.,</i> | ib. |

## § 5. — GÉOLOGIE.

|   |     |
|---|-----|
| <i>Stalactite présentée par M. Dubuc,</i>                               | 21  |
| <i>Mémoire sur quatre puits artésiens, tentés à Rouen, par le même,</i> | ib. |
| <i>Imprimé en entier, p. 39.</i>  |     |

## § 6. — MÉDECINE.

|   |     |
|---|-----|
| <i>Topographie médicale de la ville du Havre, par M. Le Cadre, D.-M.,</i>         | 23  |
| <i>Sur la pellagre et la folie pellagreuse, par M. Brierre de Baismont, D.-M.</i> | ib. |

DES MATIÈRES. 239

|   |     |
|---|-----|
| <i>Recueil de la société de médecine de Lyon,</i>                   | 24  |
| <i>Notice nécrologique sur le docteur Lassis,</i>                   | ib. |
| <i>Réorganisation du service de la vaccine dans ce département,</i> | 25  |

§ 7. — ARTS INDUSTRIELS. — COMMERCE.

|   |     |
|---|-----|
| <i>Sur les premiers essais de la typolithographie et de la chalcolithographie, par M. Berger de Xivrey,</i> | ib. |
| <i>Rapport, par M. Pimont, sur plusieurs N<sup>os</sup> du journal de l'Académie de l'industrie,</i>        | 27  |
| <i>Mémoire de M. Giffard de Blossville, sur la pêche des gros cétacés au moyen de l'acide prussique,</i>    | ib. |
| <i>Sur la perrotine, par M. Girardin,</i>   | 28  |

§ 8. — MATIÈRES DIVERSES.

|  |     |
|--|-----|
| <i>Diverses rapports,</i>                                    | 29  |
| <i>L'Institut et le journal de santé,</i>                    | ib. |
| <i>Mémoires offerts par plusieurs membres de l'Académie,</i> | 30  |

§ 9. — CONCLUSION.

|                          |    |
|--------------------------|----|
| <i>Nouveaux membres,</i> | 31 |
|--------------------------|----|

§ 10. — NÉCROLOGIE.

|   |              |
|---|--------------|
| <i>Notices sur MM. Lhoste, Antide Janvier, Le Prevost, D.-M., et Levieux (V. membres décédés, p. 241)</i> | 32, 87, 212. |
|---|--------------|

---

MÉMOIRES DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION ENTIERE DANS SES ACTES.

|  |       |
|--|-------|
| <i>Réponse à des questions chimico-judiciaires, par MM. Girardin et Morin,</i> | 15-35 |
|--|-------|

|  |        |
|--|--------|
| <i>Notice historique et géognosique, sur quatre puits artésiens, tentés sans succès à Rouen, etc., par M. Dubuc,</i>                   | 21, 39 |
| <i>Analyse chimique des eaux minérales de Saint-Allyre, à Clermont-Ferrand, et du travertin qu'elles déposent, par M. J. Girardin,</i> | 16, 51 |
| <i>Analyse des eaux minérales d'Auvergne, par Vauquelin,</i>   | 77     |
| <i>Discours prononcé par M. Hellis, sur la tombe de M. Le Prevost, D.-M.</i>   | 87     |
| <i>Prix proposé pour 1837, classe des sciences,</i>  | 89     |

### CLASSE DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS.

|   |         |
|---|---------|
| <i>Rapport fait par M. Em. Gaillard,</i>  | 91      |
| <i>L'histoire de Normandie, par M. Théodore Licquet,</i>  | ib.     |
| <i>Ouvrages de M. Pesche,</i>   | 92, 108 |
| <i>Histoire d'Amiens, par M. Dusevel,</i>   | 93, 105 |
| <i>Histoire de la chute du paganisme en Occident, par M. le comte Arthur Beugnot,</i>           | 93      |
| <i>Recherches sur le royaume d'Yvetot, par M. Em. Gaillard, (V. la note, p. 242.)</i>           | 94      |
| <i>Imprimées en entier p. 129.</i>  |         |
| <i>Discours sur la langue française au 19<sup>e</sup> siècle, par M. Emm. Gaillard,</i>         | ib.     |
| <i>Imprimé en entier p. 144.</i>  |         |
| <i>Histoire de la poésie latine, par M. Patin,</i>  | ib.     |
| <i>Recherches sur l'origine de l'Italien, de l'Espagnol et du Portugais, par M. Mary-Lafon.</i> | ib.     |
| <i>Réflexions du même auteur, sur Rouen et Corneille,</i>                                       | 95, 106 |
| <i>Discours et Voyage philosophique en Angleterre et en Ecosse, par M. Victor Hennequin,</i>    | ib. 107 |
| <i>Voyages en Italie et en Bavière, par M. Hippolyte Lemonnier,</i>                             | 96      |
| <i>Revue monumentale, historique et critique de Rouen, par M. E. De la Quérière.</i>            | ib.     |

## DES MATIÈRES.

241

|   |           |
|---|-----------|
| <i>Petit Glossaire , par M. Boucher de Perthes ,</i>  | 96        |
| <i>Société Philotechnique ,</i>   | 97        |
| <i>Neustriennes de M. Le Flaguais ,</i>   | ib.       |
| <i>Le Jeune Pâtre , par M. Lecoq ,</i>  | ib.       |
| <i>Société d'Encouragement pour le commerce national ,</i>                                      | ib.       |
| <i>Revue anglo-française ,</i>  | ib.       |
| <i>Revue de Lorraine ,</i>  | ib.       |
| <i>Recueil de l'Académie royale de Dijon ,</i>  | ib.       |
| <i>Précis de la Société Havraise d'études diverses.</i>   | ib.       |
| <i>Société de l'histoire de France et Institut historique ,</i>                                 | 98 ,      |
|   | 109 , 111 |
| <i>Société libre d'agriculture de l'Eure ,</i>  | 98        |
| <i>Académie royale de Lyon ,</i>  | ib.       |
| <i>Notice sur le château de Gisors et vers sur le tombeau<br/>de Virgile , par M. Deville ,</i> | 99        |
| <i>Mémoire sur l'abbaye de l'Isle-Dieu , par M. de Stabenrath ,</i>                             | ib.       |
| <i>Notice sur le comte Aldini , par M. Ballin ,</i>   | ib.       |
| <i>Imprimée en entier , p. 118.</i>   |           |
| <i>Plan d'éducation , par M. Magnier ,</i>  | ib. , 112 |
| <i>Georges , roman de M. Théodore Muret ,</i>   | ib. , 114 |
| <i>Prix Montyon ,</i>   | 100       |
| <i>Fables de M. Le Filleul des Guerrots ,</i>   | ib.       |
| <i>Observations de M. Deluc , sur le Précis de 1835 ,</i>                                       | ib.       |
| <i>Le Guide des voyageurs à Fécamp , par M. Germain ,</i>                                       | ib.       |
| <i>Lettre de M. Berger de Xivrey à M. le comte Anatole de<br/>Montesquiou ,</i>                 | ib.       |
| <i>Discours prononcés par M. le baron de Stassart ,</i>   | ib.       |
| <i>Membres nouvellement nommés ,</i>  | 101       |
| <i>Membres décédés : MM. Masson de St-Amand , Descamps ,</i> <sup>1</sup>                       |           |

<sup>1</sup> Ainsi qu'on l'a dit page 102, M. Des Alleurs avait bien voulu se charger de faire l'éloge de M. Descamps, mais des circonstances indépendantes de sa volonté l'en ayant empêché, on s'est borné à insérer le discours funéraire composé par M. Em. Gaillard, et qui se trouve page 115.

|  |                              |
|--|------------------------------|
| <i>Brière de Lesmont, l'abbé De la Rue, Emm. Gaillard et P. Periaux,</i> | 101, 102, 103, 161, 204, 209 |
| ( <i>V. nécrologie, p. 339.</i> )  |                              |
| <i>Encouragement aux Arts,</i>   | 104                          |
| <i>Notes et additons,</i>  | ib.                          |

—————

**MÉMOIRES DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION  
EN ENTIER DANS SES ACTES.**

|  |          |
|--|----------|
| <i>Notice biographique sur Antonio Aldini, par M. A.-G. Ballin,</i>  | 99, 118  |
| <i>Conjectures sur le Royaume d'Yvetot, par M. E. Gaillard,</i> <sup>1</sup>   | 94, 129  |
| <i>De la Langue Française, au 19<sup>e</sup> siècle, considérée dans ses rapports avec la littérature, par le même,</i>          | 94, 144  |
| <i>Éloge de l'abbé De la Rue, par le même,</i>   | 103, 161 |
| <i>Rapport de M. Hellis, sur les mémoires envoyés au concours pour le prix relatif à JOUVENET,</i> <sup>2</sup>                  | 169      |
| <i>Rapport de M. de Caze, fait en 1835, sur les prix de poésie. Portrait de Boïeldieu, par M. de Boisfremont,</i>                | 180      |
| <i>Rapport de M. Magnier, sur le prix de poésie (BOÏELDIEU et les honneurs rendus à sa mémoire, par Rouen, sa ville natale),</i> | 183      |
| <i>Dithyrambe sur Boïeldieu, par M. Wains-Desfontaines, pièce couronnée,</i>   | 194      |
| <i>Quelques mots prononcés sur la tombe de M. E. Gaillard, par M. Des Alleurs,</i>   | 204      |
| <i>Discours prononcé sur la tombe de M. P. Periaux, par M. de Stabenrath,</i>  | 209      |

<sup>1</sup> En 1811, M. Duputel a lu à l'Académie un mémoire sur le royaume d'Yvetot, qu'il a fait imprimer en 1835, au nombre de 75 exemplaires, dont 5 sur grand papier vélin de couleurs différentes.

<sup>2</sup> L'auteur du mémoire mentionné très honorablement est M. J. Houël. Voyez à la fin du volume un extrait de son ouvrage.

## DES MATIERES.

243

|   |     |
|---|-----|
| <i>Discours prononcé sur la tombe de M. Le Vieux, par<br/>M. Des Alleurs,</i> | 212 |
| <i>Tableau des membres de l'Académie, pour l'année 1836 —<br/>1837,</i>       | 215 |
| <i>Table méthodique des matières,</i>   | 237 |

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

*Nota.* Par délibération du 9 décembre, l'Académie a décidé l'insertion à la fin de ce volume, de l'extrait, fait par son trésorier, du mémoire de M. J. Houël, sur JEAN JOUVENET.



---

---

## TABLE DES OUVRAGES

*Reçus pendant l'année académique 1835—1836, et classés par ordre alphabétique, soit du nom de l'auteur, ou du titre des ouvrages anonymes, soit du nom de la ville, où sont publiés les ouvrages périodiques et ceux des Sociétés savantes,*

Dressée conformément à l'article 17 du Règlement.

---

- AIX. *Académie des sciences. Séance annuelle, 1835, = 1836.*
- Andrieux. D.-M. *De l'emploi du Galvanisme.*
- ANGERS. *Société industrielle. Bulletin nos 1 et 2. — 7<sup>e</sup> année.*
- Bailly de Merlieux. *Mémorial encyclopédique, n<sup>o</sup> 62.*
- Ballin. *Notice sur le théâtre romain de Lillebonne et le musée départemental d'antiquités.*
- Bard (Joseph). *Archéographie de l'insigne église collégiale de N.-D., et du Beffroi de Beaune. 1836.— 100 têtes sous un bonnet. 1836.*
- Beaufoy. *Nautical and hydraulic experiments, etc., etc., 13*
- Berger de Xivrey. *Traditions tératologiques, ou récits de l'antiquité et du moyen âge, 1836.*  
— *De la typolithographie et de la chalcolithographie. 1836. 25*
- Berthier. (P.) *Chimie minérale et analyses de substances minérales. Trav. de 1829, 30 et 31 id. de 1832, 33 et 34. 15*
- BESANÇON. *Académie. — Séance publique du 26 août 1835 et du 28 janvier 1836.*
- Beugnot. (de l'Institut). *Histoire de la destruction du paganisme en Occident, 2 v. Paris, 1835. 93*
- Blosseville (Ernest de). *Mémoires de John Tanner. 2 vol. Paris, 1835.*
- BORDEAUX. *Académie. — Séance publique du 10 septembre 1835.*

- Bottex (D. M.). *De la nature et du traitement de la Syphilis.*  
 Bouchers de Perthe. *Petit glossaire, etc.* 2 vol. 1835. —  
*De la Probité*, 1835. 96
- Boullay (P.-F.-G. et Polydore). *Méthode de déplacement*,  
 1833-1835.
- BOULOGNE-SUR-MER. *Société d'agriculture.* — *Séance publi-*  
*que*, 1834.
- BOURG. *Société royale d'émulation.* — *Séance publique*, 1835.  
 — *Journal d'agriculture*, nos 11 et 12, 1835; 2, 3, 4,  
 1836.
- Boutigny. *Réflexions sur les opérations des experts écrivains.*  
 Bunel (Hipp.). *Description et usage du sigmagraphe*,  
 1835.
- CAEN. *Société linnéenne.* — *Séance publique*, 1835.
- CAEN. *Association normande.* — *Annuaire des cinq départ. de*  
*l'ancienne Normandie*, 1836.
- Caillieux. *Des causes de la diminution du commerce des che-*  
*vaux en Normandie, etc.*
- Canel. *Combats judiciaires en Normandie.* — *Revue histori-*  
*que des cinq départements de la Normandie, cinq numéros*,  
 1836.
- Castaing. *Deuxième et troisième recueil de romances avec ac-*  
*compagnement de piano et plusieurs autres.* — *Le prin-*  
*temps, etc.* 1836. — *Le Charlatan pièce de vers.*
- Champollion-Figeac. *L'ystoire de li Normant, etc.* Paris,  
 1835.
- Chargé (Alexandre). *Notice nécrologique sur le docteur Las-*  
*sis*, 1836.
- CHATEAUX. *Société d'agriculture.* — *Ephémérides*, 1835.
- Chaussier (Hector). *Manuel des contre-poisons.* — 4<sup>e</sup> édit.  
 1836.
- CHERBOURG. *Société académique.* — *Mémoires*, 1835.
- CLERMONT-FERRAND. *Académie.* — *Annales de l'Auvergne*,  
*juin et juillet 1835; janvier et février 1836.*

COPENHAGUE. *Historisch-antiquarische mittheilungen*, herausgegeben von der königlichen Gesel-Schaft für nordische alterthumskunde.

*Découverte des causes physiques des mouvements des corps célestes*, etc, 1836.

De la Quérière. *Revue monumentale, historique et critique de Rouen*, 1835. 96

Des Alleurs et Desbois, *secrétaires du comité de vaccine.* — *Manuel de vaccine pour le département de la Seine-Infér.*, 1836. — *Compte rendu de la distribution solennelle de récompenses, faite pour les vaccinations de 1833 et de 1834.* 1835. 25

Deville. *Notice historique sur le château du Gisors*, 1835. — *Id. sur Robert-le-Diable*, 1836. 99

DRAGUIGNAN. *Annuaire du départ. du Var.*

Dubois (Louis). *Dissertation sur les chansons, le vaudeville et Olivier Basselin.* 101

Dubuc. *Observ. géorgiques sur la culture de la betterave.* 18, 100

Dumas. *Eloge historique de J.-B. Dugas-Montbel.*

Dupin (Charles). *Tableau des intérêts de la France, etc.* — *Défense du système protecteur de la production française.*

Dusevel (H.) *Notice sur l'arrondissement de Montdidier*, 1836.

Eudel. *Principes généraux de la langue française.* — *Arithmétique commerciale.* — *Manuscrits.*

EVREUX. *Société libre d'agriculture.* — *Recueil n<sup>os</sup> 23, 24 et 24 bis*, 1835.

EVREUX. *Académie ébroïcienne.* — *Bulletins, n<sup>os</sup> 6 à 10*, 1836.

FALAISE. *Société d'agriculture.* — *Recueil n<sup>o</sup> 5.*

*France départementale (La).*

G... (J.-B.) *Découverte des causes physiques des mouvements, des corps célestes*, etc. 1836.

Gaillard (Em<sup>el</sup>). *Conjectures sur un accroissement de puissance obtenu sous César par les peuples du pays de Caux et du Vexin.* — *Des états de Normandie.*

- Germain (B.). *Guide des voyageurs à Fécamp*, 1836. 100  
 Giffard. *Chasse et pêche des gros animaux, au moyen de l'acide prussique. Dieppe*, 1835. 27  
 Girardin. *Quelques conseils à propos de la sécheresse*, 1835.  
 — *Rapport sur les papiers de sûreté de M. Mozard*, 1835.  
 — *Mémoire sur les moyens de reconnaître l'existence de l'acide sulfureux, dans l'acide hydrochlorique du commerce*, 1835. — *Cours de chimie élémentaire, en 25 leçons. — La Perrotine. — Mémoire sur les falsifications qu'on fait subir au Rocou.* 16, 28  
 Girardin (L. de). *A M. Pagès de l'Arriège*, 1836.  
 Guyétant. *Le médecin de l'âge de retour et de la vieillesse*, 1836. — *Essai sur l'agriculture du Jura.*  
 HAVRE, *Société havraise d'études diverses. — Travaux de la seconde année*, 1835, 97  
 Hennequin (Victor). *Voyage philosophique en Angleterre et en Écosse*, 1836. 95  
 Jullien (de Paris). *Poésies politiques.*  
 Kerchove Bon d'Exaerde (C<sup>te</sup> de). *Essai sur la suppression de la peine de mort. Gand*, 1835. — *Mémoire sur la Marne. Gand*, 1834.  
 Lacène. *Mémoire sur les Courtillières*, 1835.  
 La Doucette (Bon de). *Discours sur la proposition de défricher les forêts.*  
 Lafosse. *Tableau des maladies, observées à l'Hôtel-Dieu Saint-Éloi*, 1829.  
 Lambert (Edouard). *Note sur une monnaie d'or de la 1<sup>re</sup> race des rois de France*, 1835.  
 Laurens. *Annuaire du Doubs*, 1836.  
 Le Cadre, D.-M. *Extrait d'une topographie statistique et médicale du Havre.* 23  
 Le Filleul des Guerrots. *Fables et poésies diverses*, 1836. 100  
 Le Glay. *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, 1825. — *Notice sur les archives de la chambre des comptes de Lille*, 1835.

- Lemonnier (A.-H.) *Discours prononcés aux séances publiques de la Société académique des enfants d'Apollon, en 1834 et 1835. — Un mois en Allemagne, 1835. — Savoie, Piémont. — Pélerinage poétique en Suisse et poésies diverses, 1836.* 96
- Le Noble. *Les Nudzadelphines (Nuits sœurs), croquis poétiques, 1836.*
- Le Roux de Lancy. *Le Roman de Brut, par Wace (offert par M. Frère, lib.)*
- Lesauvage, D.-M. *Mémoire sur les luxations dites spontanées ou consécutives. — Recherches sur les annexes du fœtus humain, 1835.*
- Lesguilliez. *Notice sur la ville de Darnétal, 1835.*
- Lever (le marquis). *Notice sommaire sur quelques difficultés historiques relatives à Jean Bailleul, roi d'Écosse.*
- Licquet (Alex.) *Histoire des Anglo-Saxons, par Sir Francis Palgrave. Trad. de l'anglais (offert par M. Frère, lib.)*
- LILLE. *Société royale et centrale d'agriculture, mémoires, 1833—34, 1835. — Rapport sur l'impôt à établir sur le sucre indigène.*
- LIMOGES. *Société royale d'agriculture. Bulletin, t. 13, n° 4.*
- Loiseleur des Longchamps. *Trois opuscules sur le mûrier et le chêne-liège.*
- LONS-LE-SAULNIER. *Société d'émulation. — Séance publique du 27 décembre 1834.*
- LYON. *Académie royale. — Compte rendu, 1836.*
- MANS (Le) *Société industrielle. — Bulletin, 3<sup>e</sup> année, n°s 3, 4, 5, 8 et 9.*
- Mary-Lafon. *Examen de l'influence de la langue romane sur les langues italienne, espagnole et portugaise.* 94
- Masson. *Moniteur de la propriété et de l'agriculture. Journal mensuel. Janvier 1836.*
- Minart. *Les deux convois, pièces de vers 1836. — Pétition à l'effet qu'une loi ou du moins une ordonnance règle d'une*

- manière positive les expositions en faveur des artistes. 1836.*
- Mollevaut.** *Ode à la postérité.*
- Montémont (Albert).** *Introduction aux voyages entrepris pour découvrir un passage maritime de l'Atlantique au grand Océan par le Nord-Ouest. — L'Océanie.*
- Monville (de).** *Petit cours d'astronomie, suivi d'un mémoire sur l'unité mathématique, etc. 1835. Y joint une notice autographiée sur les comètes et le prospectus de la Trompette française.*
- Morin.** *Mémoire sur les encombrements des ports de mer, 1835. — Correspondance météorologique. Prospectus.*
- NANCY.** *Société centrale d'agriculture. — Rapport sur l'exposition de Fuchsia de M. Rudeau.*  
 = *Société royale des sciences. — Mémoires, 1833-1834*
- NANTES.** *Société académique. — Journal de la section de médecine, 11<sup>e</sup> v. 44<sup>e</sup> liv.*
- ORLÉANS.** *Société royale. — Annales, t. 13, n<sup>o</sup> 6.*
- PARIS.**
- *Journal de santé.*
  - *Journal des travaux de l'Académie de l'industrie.*
  - *Journal des travaux de la Société française de statistique universelle.*
  - *Journal de la société générale des naufrages et de l'union des nations.*
  - *Journal de l'Institut historique.*
  - *La France départementale, 2<sup>e</sup> vol., liv. 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>*
  - *Institut. Plusieurs numéros.*
  - *Société d'encouragement pour le commerce national. Journal, n<sup>os</sup> 1, 2.*
  - *Société de Géographie. — Bulletin. Plusieurs cahiers.*
  - *Société de la morale chrétienne. — Plusieurs cahiers.*
  - *Société de l'histoire de France. — Plusieurs cahiers.*
  - *Société libre des Beaux-Arts. — Séances publiques de janvier 1834, et février 1835.*

- *Société Philotechnique.* — *Compte rendu des travaux. Séance du 20 novembre 1835.*
- *Société royale et centrale d'agriculture. Mémoires, 1834. Passy. Concours de charrues. Discours.*
- Patin, *Histoire de la poésie latine depuis son origine jusqu'au siècle d'Auguste, 1835.* 94
- PERPIGNAN. *Société philomatique. Bulletin, 1<sup>re</sup> année 1834.*
- Person. *Éléments de physique, 1836.* 101
- Pesche, jeune. *Des avantages qu'offre l'étude simultanée de l'histoire et des antiquités nationales, etc., 1835.* 92, 108
- POITIERS. *Revue anglo-française. Plusieurs livraisons.*
- *Société des antiquaires de l'Ouest. Mémoires, t. 1<sup>er</sup>, 1835.*
- Pouchet. *Traité élémentaire de botanique. 2 vol. in-8<sup>o</sup>. 20.*
- Ratel (J.) *Tableau dessiné à la plume avec beaucoup de soin, représentant les ENFERS, d'après Virgile, fait et inventé pour servir à l'explication du 6<sup>e</sup> livre de l'Énéide.*
- Reiffenberg (B<sup>on</sup> de). *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque dite de Bourgogne. Bruxelles, 1829.*
- Rey. *Les quatre sources de la Reuss au St-Gothard. — La source et le glacier du Rhône, en juillet 1834. — Essais historiques et critiques sur Richard III, roi d'Angleterre. — Histoire du drapeau, des insignes et des couleurs de la monarchie française, etc. — Fragment de l'ouvrage précédent: L'oriflamme à Bovines en 1214. — Origine française de la boussole et des cartes à jouer. — Dissertation sur Bérénice. — Dissertation sur Régulus. — Le Meunier de Sans-Souci, en mai 1829, conte historique. — Discours prononcé à l'occasion de la distribution des prix aux élèves des écoles israélites. — Honneurs rendus à la mémoire de Bichat. — Études pour servir à l'histoire des châles. — Mémoires sur la nécessité de bâtir un édifice spécialement consacré aux expositions générales des produits de l'industrie.*
- ROCHEFORT. *Société d'agriculture. — Compte rendu des travaux de 1835.*

- Rougier. *Rapport fait à la société de médecine. Lyon 1835.*
- ROUEN. *Revue de Rouen. Plusieurs cahiers de 1835.*
- *Société centrale d'agriculture. — Extrait des travaux. Cahiers 56, 57, 58. Séance publique du 27 mai 1835.*
- *Société libre d'émulation. Séance publique du 6 juin 1835.*
- SAINT-ETIENNE. *Société industrielle. Bulletin, t. 2. 5<sup>e</sup> liv.*
- Soyer-Willemet. *Euphrasia officinalis et espèces voisines. Erica vagans et multiflora, 1833—34.* 20
- Spencer Smith. *Souvenirs de l'assemblée générale tenue par la Société linnéenne de Normandie, à Bayeux, le 4 juin 1835.*
- Stassart (B<sup>on</sup> de). *Deux discours.* 100
- STRASBOURG. *Société des sciences. — Nouveaux mémoires, t. second en deux parties.*
- TARN-ET-GARONNE. *Société des sciences. — Plusieurs cahiers.*
- Tougard. *Notice historique et biographique sur M. d'Ornay.*
- TOULOUSE. *Société de médecine. — Séance publique 1836.*
- TOURS. *Société d'agriculture, etc. — Annales, t. 15, n<sup>o</sup> 4.*
- TROYES. *Société d'agriculture. — Mémoires, nos 54, 55, 56. — 1835.*
- Vacquerie. *Un souvenir de mon enfance. Pièce de vers. Louviers 1835.*
- VERSAILLES. *Société centrale. — Mémoires, 36<sup>e</sup> année 1836.*

---

**ERRATA.**

| Page | ligne |               |                          |
|------|-------|---------------|--------------------------|
| 6    | 24    | un des        | <i>lisez :</i> un de ses |
| 8    | 19    | mille         | — mil                    |
|      | 21    | »             | — vingt et huitiesme     |
| 67   | 13    | qui dissolvit | qui fit dissoudre        |
|      | 14    | débarassai    | débarrassai              |
| 183  | 15    | vù naitre     | vus                      |

---

**AVIS AU RELIEUR.**

|                                    |                  |
|------------------------------------|------------------|
| Fac simile de la lettre d'Aldini,  | page 127         |
| Portrait de Jouvenet,              | 169              |
| Généalogie de Jouvenet,            | 177              |
| Jean Jouvenet et sa maison natale, | à la fin du vol. |

Jean  
Gouveneur

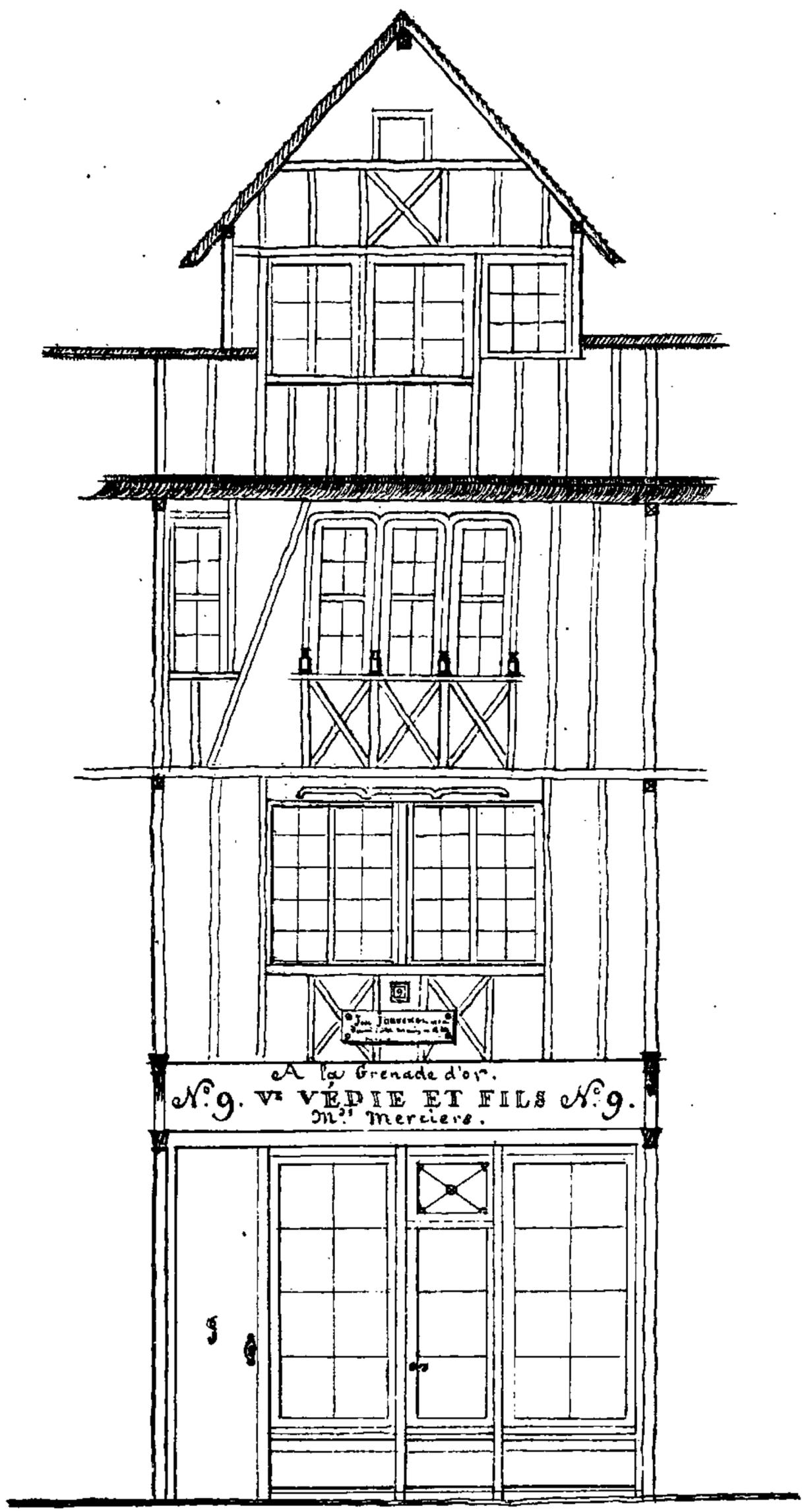
en sa

Maison natale.

---

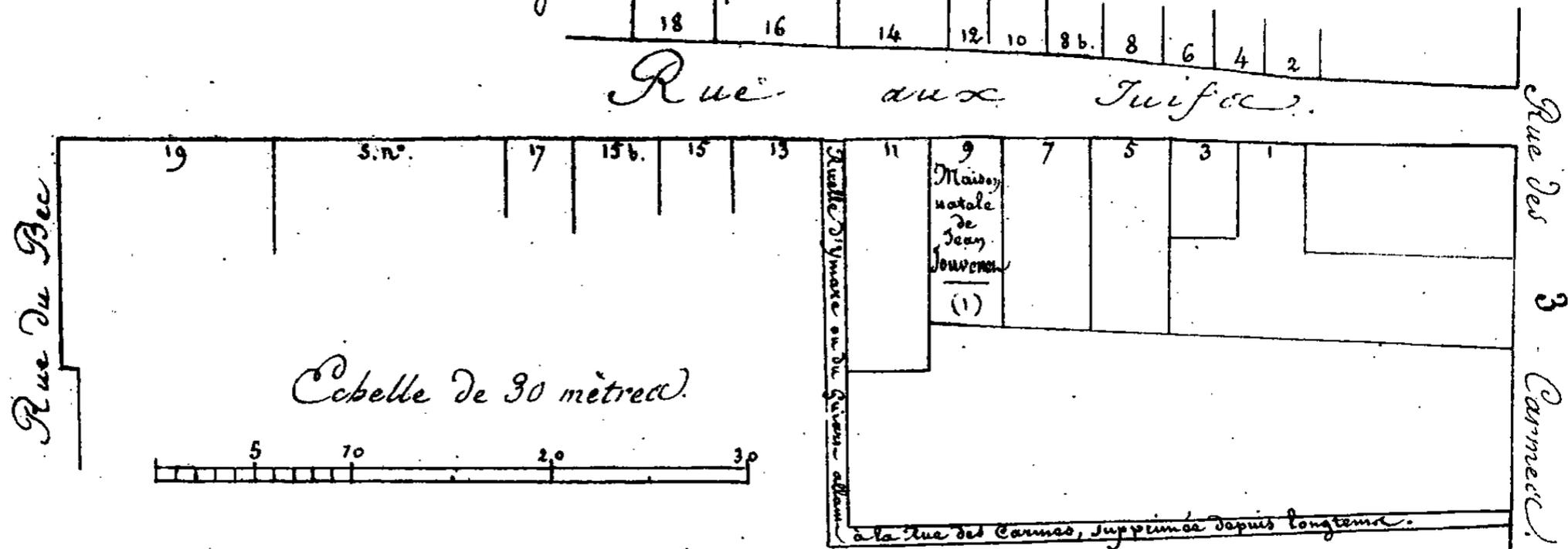
Rouen

1836



A la Grenade d'or.  
N.º 9. V.º VÉDIE ET FILS N.º 9.  
M.º Merciers.

Fragment du plan de la ville de Rouen.



- (1) A l'Image St<sup>e</sup> Catherine. — 4 mètres sur 9  $\frac{1}{2}$ . La maison n<sup>o</sup> 11 portait l'enseigne de la Fleur de Lys, habitée par Guillaume l'vieil, en 1696.

# Notice

sur  
Jean Jouvenet

Et sur sa maison natale,

Extrait d'un mémoire mentionné très honorablement par l'Académie royale de Rouen, dans sa séance publique du 5 Août 1836, ouvrage envoyé au concours par M. J. Houël, membre correspondant de l'Académie et de la Société de l'Histoire de France, Président du tribunal civil de Louviers.

---

En 1834, l'Académie proposa pour sujet de prix à décerner en 1836, Une notice historique et critique, très détaillée, sur Jean Jouvenet et ses ouvrages, avec l'indication de la maison où il naquit. Deux mémoires seulement furent envoyés au concours et n'ont pas été jugés dignes du prix.

mais leurs auteurs méritent des éloges pour les recherches au moyen desquelles ils sont parvenus à connaître la généalogie de Jouvenet, ainsi que la maison où il a vu le jour, en ils ont produit des copies d'actes authentiques dont le nombre témoigne de leur persévérance. L'auteur du principal mémoire a surtout fait preuve d'un zèle rare en qu'il est difficile de bien apprécier à moins de s'être occupé de travaux du même genre.

Un éloquent rapport fait à l'Académie donne une idée générale de cet ouvrage, mais les amateurs de biographie verront avec intérêt l'extrait suivant des documents très curieux qu'il renferme.

---

D'après les registres de la paroisse S<sup>t</sup>-Lô de Rouen, Jean Jouvenet, fils de Laurent et de Catherine de Serze, y fut baptisé le 1<sup>er</sup> Mai 1644. (1) Parrain Jean

(1) La Biographie universelle fixe sa naissance au 21 août 1647, date de celle d'un de ses cousins ayant le même prénom. C'est une erreur, en il y en a plusieurs autres dans cet article.

Jouvenet, son oncle, en marraine Catherine Cauver. Quelques auteurs font remonter sa naissance au 12 ou au 14 Avril, mais on ne saurait douter qu'il est venu au monde peu de jours avant son baptême, c'est-à-dire à la fin de ce même mois d'Avril.

On croit que la famille Jouvenet est originaire d'Italie et que ce nom a été formé de celui de Giovinetto. Jean, 1<sup>er</sup> du nom, trisaïeul de notre Jouvenet, a dû venir s'établir à Rouen vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle et y a été inhumé dans l'église de St-Éloi, proche des fonts baptismaux. On doit penser qu'il était maître peintre et sculpteur, comme l'on été son fils Laurent et presque tous ses nombreux descendants. Noël, fils de Laurent, exerça ces professions et l'on prétend qu'il donna des leçons au Poussin. Ce Noël eut trois fils, tous peintres et sculpteurs: Laurent, Jean et Noël. Le premier eut quinze enfants, dont le second est le célèbre Jean Jouvenet, qui montra de bonne heure des dispositions extraordinaires pour la peinture et fut envoyé à Paris à l'âge de 17 ans, afin de s'y perfectionner dans ces arts.

Le jeune *Touvenet* était animé de l'amour  
 Du travail et réunissait de grands avantages personnels:  
 il était bien fait, ses traits étaient mâles, son front  
 élevé; ses yeux annonçaient un esprit vif et pénétrant;  
 un jugement solide, une mémoire heureuse se décel-  
 laient en lui, et sa conversation était agréable.

Il paraît que, peu de temps après son arrivée  
 à Paris, il fut reçu dans l'atelier de Le Brun,  
 qui était alors en grande réputation et devint  
 son protecteur.

Après une longue carrière de gloire, il fut frappé,  
 en 1713, d'une paralysie qui le priva de l'usage  
 de la main droite, mais, quoique âgé de près de 70  
 ans, il parvint bientôt à produire de la main  
 gauche, de nouveaux chefs-d'œuvre qu'il signait:  
*J. Touvenet, Deficiente dextera, sinistra*  
*pinxit.* (2)

On n'a pu savoir l'époque de son mariage,  
 ni le nom de sa femme, seulement on s'est

(2) Voyez l'anecdote intitulée *Le Carrosse de Rouen*,  
 par M. Floquet, dans le Précis de 1835.

assuré qu'il a eu deux filles, dont une seule a été mariée en parais n'avois pas eu de postérité.

Jean Jouvenet est mort à Paris, le 5 Avril 1717, à l'âge de 73 ans. Il est qualifié dans l'acte de décès: Peintre ordinaire du Roi, ancien directeur et recteur principal et perpétuel de l'Académie de peinture et sculpture.

La descendance de Jouvenet, aussi bien que celle de son neveu Restout, est aujourd'hui éteinte ou inconnue, mais il existe encore des petites-filles, à la troisième et à la quatrième génération, de Jean Jouvenet son oncle, et qui sont par conséquent des cousines au 6<sup>e</sup> et au 7<sup>e</sup> degré. Il y a aussi un cousin au 7<sup>e</sup> degré.

Voyez le Tableau généalogique.

---

9  
Renseignements

sur la maison natale de Jouvenero.

L'acte de partage du 22 avril 1675, entre les trois fils de Noël Jouvenero, contient les détails suivants :

| 1 <sup>er</sup> Lon.       | 2 <sup>e</sup> Lon.          | 3 <sup>e</sup> Lon.                                   |
|----------------------------|------------------------------|---|
| Une portion de cave.       | L'autre portion de cave.     | Prendra :   |
| 1/2 boutique.              | 1/2 boutique.                | Sur le 1 <sup>er</sup> Lon 30 <sup>th</sup> de rente, |
| La cuisine.                | "                            | Sur le 2 <sup>e</sup> <u>25</u>                       |
| La 2 <sup>e</sup> chambre. | La 1 <sup>ère</sup> chambre. | Total 55 <sup>th</sup> de rente.                      |
|                            | La 3 <sup>e</sup> chambre    |   |
|                            | Le galetas.                  |   |

| Echu par non choia | Choisi par        | Choisi par |
|--------------------|-------------------|------------|
| à Noël.            | Laurence,         | Jean.      |
|                    | qui était l'aîné. |            |

La maison entière se composait donc  
D'une cave, partagée en deux parties,  
D'une boutique, également partagée en deux,  
D'une cuisine, de trois chambres et d'un  
galetas, plus une sallette et deux petits greniers  
Dont il va être question ci-après.

Le troisieme lon peut la faire estimer à 165<sup>th</sup> de revenu ou un peu plus de 3000<sup>th</sup> de capital.

### Actes relatifs à cette maison.

- 10 7<sup>bre</sup> 1629. Noël Jouvenet, demeurant en la paroisse S.<sup>t</sup>-Lo, achète de Pierre Delespine, la moitié d'une maison sise rue aux Juifs; cette moitié de maison est le 1<sup>er</sup> lon ci-dessus, dans la description duquel on a omis une sallette et deux petits greniers.
- 28 7<sup>bre</sup> 1633. Le même achète de Barbe Crosnier, veuve Delafosse l'autre moitié de la même maison, le 2<sup>e</sup> lon ci-dessus, où soulain pendre pour enseigne l'image S.<sup>t</sup> Catherine.
- 22 Avril 1675. Partage entre les trois fils de Noël, comme il est indiqué ci-dessus.
- 11 Juin 1688 La maison passe à Marie-Madeleine et à Noël, par suite

De partage entre les héritiers de  
Laurent.

19 Mars 1717. Madeleine Jouvenet dona-  
taire de son frère, vend, à la veuve  
Lemoine, la portion de la même  
maison provenant de Noël  
Jouvenet, son père.

15 Juillet 1724. Jean Restout vend, à la  
même veuve Lemoine, l'autre  
portion de la même maison, pro-  
venant de Marie-Madeleine  
Jouvenet, sa mère.

La maison s'est trouvée ainsi recomposée, comme  
elle était en 1633; en c'est en cet état qu'elle a  
passé à M. Roussel, propriétaire actuel. Elle porte  
aujourd'hui le N.º 9, en peu, d'après la matrice  
cadastrale, être évaluée à environ 12,000 francs.

Il est presumable, d'après les actes précités,  
que Noël Jouvenet, acquéreur du 1.º lot, s'y  
est établi, en 1630, avec ses trois enfants; ~  
qu'ayant acheté le 2.º lot en 1633, il en fit

ensuite l'abandon à son fils aîné, *Laurent*, qui a dû se marier vers 1640, en qu'ainsi *Jean Jouvener* est très-probablement né dans la chambre du 1<sup>er</sup> étage de cette maison, où l'on peut assurer que *Jean Restouin*, son neveu, vint aussi le jour.

Enfin cette maison étant fort petite en la famille très nombreuse, il est à croire que les autres fils de Noël, *Jean en Noël*, l'ont quittée en se mariant, c'est-à-dire avant 1644, mais ce qui prouve que *Laurent* y resta, c'est 1<sup>o</sup> le choix qu'il fit, le 22 Avril 1675, du 2<sup>o</sup> lon de cette maison. 2<sup>o</sup> un acte du 30 Janvier 1677 qui la désigne comme son domicile; on n'a pas trouvé l'acte par lequel il a dû acheter le 1<sup>er</sup> lon, de son frère Noël, mais cela résulte implicitement du partage du 11 Juin 1688.



Rouen, le 2<sup>bre</sup> 1836.  
A.-P. B.



